DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13589 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · JEUDI 6 OCTOBRE 1988

L'horreur habituelle

Amnesty International a rendu public, mercredi 5 octobre, son rapport annuel, portant sur les atteintes aux droits de l'homme dans le monde en 1987. Comme chaque année, cet épais document déborde de cris, de violence et de sang. Il représente une double somme : celle des souffrances de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants livrés à l'injustice et aux sévices pour cause de conviction politique, d'appartenance ethnique ou de croyance religieuse ; celle, aussi, du travail de milliers de militants opposés à la torture, à la peine de mort, à l'injustice.

Véritable catalogue des violations des droits et de la dignité de la personne humaine, le rapport fait le point sur la situation région par région, pays par pays. Pourtant, compte tenu des limitations imposées par beaucoup à la circulation de l'information, il est loin d'être exhaustif et souligne que des milliers de prisonniers sont injustement détenus, torturés ou assassinés sans que les informations sur leur situation atteignent jamais le monde extérieur. Terrible constat, lorsque l'on prend la mesure, au fil des pages, de l'étendue des horreurs déjà connues. Et du caractère ténu de l'espoir que constituent, dans cette nuit noire, les rares cas de promotion des droits et libertés.

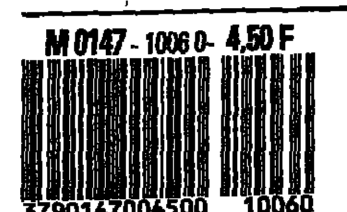
Quarante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre 1948), ratifiée par tous les Etats membres des Nations unies, et qui sera dans deux mois l'objet de célébrations dans le monde entier, le rapport d'Amnesty est pour le moins affligeant.

Dans la moitié des pays du monde, des milliers de personnes sont incarcérées pour leurs opinions, souvent à la suite de parodies de procès ; dans plus d'un tiers des pays, d'autres sont victimes de tortures et de mauvais traitements de la part d'agents gouvernementaux ; dans de nombreux Etats, les gouvernements poursuivent leurs objectifs en enlevant et en assassinant purement et simplement leurs citoyens.

Certes, des cas d'amélioration existent et permettent de ne pas désespérer. En 1987, ils ont été particulièrement notables en Tunisie et en Corée du Sud.

Mais, au fond, pour bien des régimes – dont les représentants, toute honte bue, vantent rituellement l'attachement aux grands principes – droits de l'homme reste synonyme de subversion. Aussi, cette année encore, les horreurs commises un peu partout par les Etats contre leurs citoyens, ces pratiques d'un autre âge, demeurent-elles un phénomène marquant de notre époque. Et cela est d'autant plus honteux que depuis longtemps personne ne peut plus ignorer ces terribles réalités. Le rapport d'Amnesty vient à point nommé pour le rappeler. Hélas, comme chaque année...

Lire page 6
Le rapport annuel d'Amnesty International


M 0147 - 1006 0- 4,50 F
3790147004500 10060

L'adoption du projet de loi sur la Nouvelle-Calédonie

M. Mitterrand souhaite que le gouvernement « s'engage » dans la campagne pour le référendum

M. Mitterrand a souhaité, mercredi 5 octobre, à l'occasion du conseil des ministres, que « l'ensemble du gouvernement s'engage » dans la campagne pour le référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Le texte du projet de loi référendaire a été légèrement retouché, avec l'accord de MM. Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, pour tenir compte de l'avis du Conseil d'Etat et essayer de désamorcer les critiques de l'opposition sur certaines dispositions jugées inconstitutionnelles. M. Rocard devait intervenir pendant cinq minutes, mercredi soir, sur TF 1, Antenne 2, FR 3 et la Cinq pour tenter de mobiliser l'opinion. (Lire page 48.)

M. François Mitterrand n'est pas pressé de monter en première ligne dans la campagne pour le référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Pourquoi, d'ailleurs, le serait-il ? Le spectacle des divergences que cette échéance provoque au sein de l'opposition n'étant pas pour lui déplaire, pourquoi le président de la République fournirait-il à ses adversaires l'occasion d'une diversion et de se rassembler peut-être contre lui ?

M. Mitterrand prendra sa part au lancement de la campagne mais, toujours aussi soucieux d'être le seul maître de son calendrier, il le fera quand le moment lui paraîtra opportun. Il adressera alors un message au Parlement et, à l'intention des électeurs, une déclaration qui accompagnera les documents électoraux et qui prendra la forme, en quelque sorte, d'un *post-scriptum* à sa *Lettre aux Français* du printemps. Il leur expliquera que, pour aider les Calédoniens à se réconcilier entre eux, après tant de drames et de sang versé, après tant d'espérances déçues par les gouvernants du passé, le recours solennel à la procédure référendaire est le seul à la mesure de l'enjeu.

Mais, dans l'immédiat, la parole appartient à M. Michel Rocard. C'est le premier ministre, artisan des accords de Matignon, qui devait justifier, mercredi soir 5 octobre à la télévision, le projet de loi référendaire adopté le matin par le conseil des ministres et sur lequel les électeurs devront se prononcer par « oui » ou par « non ».

Comme il l'a fait en août en Nouvelle-Calédonie, M. Rocard se proposait d'insister, justement, sur cet enjeu, en soulignant que pour la France la chance de réussir enfin une décolonisation en douceur dans le cadre des institutions de la République vaut bien un référendum.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 15.)

Les effets de la grève des gardiens de prison

La justice est menacée de paralysie

M. Pierre Arpaillange a fait de nouvelles propositions à l'intersyndicale des gardiens de prison pour tenter d'apaiser un mouvement de protestation qui continue de s'étendre. Une nouvelle réunion était prévue le 5 octobre alors que le fonctionnement de la machine judiciaire commence à être sérieusement perturbé.

Dans les maisons d'arrêt provisoires, près de trois cents personnes attendent d'être incarcérées dans des conditions normales. Des avocats dans l'impossibilité de rencontrer leurs clients protestent contre cette atteinte aux droits de la défense.

(Lire nos informations page 18.)

Mécontentement des infirmières : le mouvement s'élargit
Lire nos informations page 29

Les inquiétudes de l'opposition sur la régularité du scrutin

Au Chili, un plébiscite sous haute surveillance

Forte mobilisation des citoyens à l'occasion du plébiscite pour ou contre le général Pinochet, mercredi 5 octobre : 7,4 millions de personnes en âge de voter, sur un total de 8 millions environ, se sont fait spécialement inscrire sur les registres. Le climat est très tendu, l'opposition craignant la manipulation du scrutin de la part d'un régime qui était peu assuré de l'emporter. Les premiers résultats devaient être connus en Europe dans la nuit du 5 au 6. Mais les chiffres officiels ne seront sans doute publiés que dans plusieurs jours.

SANTIAGO
de nos envoyés spéciaux

Loi des séries
① LES SONDAGES NE SONT PAS FAMEUX.
② LE RAPPORT D'AMNESTY 1988 VIENT DE PARAÎTRE !
...
PLANTU

C'est dans un climat de rumeurs, d'incertitude, de crainte d'un coup de théâtre de dernière minute que les Chiliens votent mercredi 5 octobre. Appelés à dire « oui » ou « non » au maintien du général Pinochet à la présidence, c'est la première fois depuis quinze ans qu'ils peuvent décider de leur sort. Ils le font dans des conditions qui ont paru acceptables à l'opposition, au point que celle-ci se dit sûre de gagner. La levée de l'état de siège, le retour des derniers exilés, l'accès des partisans du « non » à la propagande télévisée, la possibilité de tenir des meetings publics : même si ces facilités ne compensent pas quinze ans de privation de libertés, elles ont permis aux adversaires du général-président de se faire entendre. Un grand souffle d'air est passé sur le pays.

Les rumeurs de ces derniers jours sont allées jusqu'à Washington, où le département d'Etat a manifesté sa préoccupation devant la possibilité d'une suspension du plébiscite ou d'une manipulation de ses résultats. Pour le ministre de l'intérieur, il s'agit là d'une *« grossière manœuvre de l'opposition »*. Le porte-parole de la junte militaire, l'amiral Merino, parle, lui, d'une *« violente ingérence dans les affaires chiliennes »*. Auteur déjà, il y a quelques jours, d'une déclaration remarquée (*« le vote pour le « oui » ou le « non » sera un choix entre le bien et le mal »*), le commandant en chef de la marine a même trouvé des accents inédits pour dénoncer la réaction de Washington et l'assimiler à une manifestation de l'impérialisme *« yankee »*.

Jusqu'au dernier moment, les autorités militaires ont prodigué des apaisements. Le général commandant la place de Santiago a promis que le scrutin se déroulerait *« de façon civilisée, comme toujours au Chili »*. Ce sont les soldats qui surveillent les bureaux de vote ; mais ce n'est pas une nouveauté, l'armée a toujours veillé au bon déroulement des *élections*.

GILLES BAUDIN
et CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

L'ENQUÊTE : les catholiques français à la veille de la visite de Jean-Paul II

Une Eglise de docteurs et de mystiques

Du samedi 8 au mardi 11 octobre, Jean-Paul II se rendra à Strasbourg, à Metz, à Nancy et à Mulhouse. Pour la quatrième fois, en dix ans de pontificat, le pape rend visite aux catholiques de France, troublés par le récent dénouement de l'affaire Lefebvre, traversés par des courants nouveaux et préoccupés par l'avenir de leur Eglise.

Ils étaient moins que les doigts d'une main. Musiciens de province, mendiant le cachet dans les galas d'étudiants. Quatre ans après, ils sont soixante et ils ont tous la même grande croix pendant autour du cou. A la place des clous, un marteau à gauche et une tenaille à droite de la main du Christ.

Les Apôtres de la Paix, puisque c'est ainsi qu'ils se nomment depuis leur conversion et leur *« baptême dans l'Esprit Saint »*, jeûnent chaque vendredi et, pour la plupart, aussi le mercredi. Tous les jours sans exception, eux qui avaient jeté leur petit catéchisme avec leur première cigarette, ils vont à la messe, reçoivent l'Eucharistie, adorent le Saint Sacrement et récitent au moins trois fois le chapelet à gros grains qu'ils portent tous, ostensiblement, à la ceinture.

Le jeune orchestre lyonnais s'est mué en communauté charismatique, officiellement reconnue, depuis Pâques dernier, par la hiérarchie catholique. Elle a essaimé dans le Vaucluse, en Avignon, dans l'Isère, etc. Elle compte déjà six séminaristes et de jeunes « sœurs », qui se préparent à prononcer les vœux religieux (chasteté, pauvreté, obéissance). Les autres – étudiants, musiciens, cadres – reversent à la communauté une partie de leurs ressources. Cette « dîme » est aussitôt redistribuée aux clochards, ou contribue aux frais d'organisation de retraites qui, tous les deux mois, attirent un public de plus en plus large de jeunes qui prient, qui psalmodient, qui témoignent, qui louent le Seigneur et écoutent ses appels.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 16.)



Débats

EST-OUEST

Démocraties... munichoises

par JEAN-MARIE BENOIST (*)

LA petite histoire conte qu'Edouard Daladier, de retour de Munich, apprenant, à quelques dizaines de kilomètres de Paris, que les rues de la capitale étaient noires de monde et s'attendant à une émeute hostile aux accords, eut ce mot lorsqu'on lui révéla que le bon peuple, au contraire, l'acclamait : *« Ah ! les cons. »*

« Ils ont sauvé la paix ! », tel est le soupir des lâches démocraties, grisées et exténuées par le pacifisme à courte vue, lorsque des accords sont signés entre elles et la puissance totalitaire, accords qui ont pour but de lier moralement les démocraties tout en permettant aux régimes autoritaires de gagner du temps et de renforcer les pouvoirs et les moyens qui leur permettront de mieux poursuivre leurs desseins d'expansion.

Cette absence de clairvoyance et d'énergie, cette lassitude intellectuelle et politique qui, loin de favoriser les chances de la paix réelle, précipitent la déstabilisation et les crises, cela s'appelle l'esprit de Munich depuis 1938.

Cette fois les Soviétiques

Cinquante années après, assistons-nous à une répétition de l'histoire et à un retour de l'esprit de capitulation des démocraties, face à l'expansionnisme soviétique cette fois-ci ?

On nous répondra que les changements qui interviennent au Kremlin, sous le quadruple mot d'ordre de *glasnost* (publicité), *perestroïka* (restructuration), *democratitzia* (démocratisation) et *uskarenie* (accélération), laissent mieux augurer des relations Est-Ouest que les grimaces rassurantes faites à Daladier et à Chamberlain par l'hôte de Berchtesgaden ne laissaient attendre une paix consolidée. Raison de plus, dirais-je, pour ne pas baisser sa garde et pour analyser les faits : l'éviction de la vieille garde stalino-brejnevienne, précipitée ces jours derniers, ne s'est toujours pas traduite par une « perestroïka » des concepts militaires ni par une réduction des dépenses d'armement. Un peu de lucidité dans le rappel des événements récents montre en effet que la nouvelle pensée soviétique, même si elle s'en prend aux abominations staliniennes, considère toujours la « vache sacrée » du léninisme comme une règle, et surtout en politique étrangère, domaine où les ambitions expansionnistes de Lénine sont toujours proclamées comme un but suprême (1).

Retour aux faits, donc. L'accord de suppression des missiles de portée intermédiaire ou FNI, signé en grande pompe en décembre dernier par Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev, fait suite à la rencontre de Reykjavik dans laquelle de bons esprits avaient, dès 1986, cru reconnaître l'esprit de Munich. Ce fut, en particulier, le cas d'André Giraud, ministre de la défense de Jacques Chirac, qui prononça le terme de Munich à propos de l'option zéro.

L'euphorie avec laquelle le traité de Washington a été accueilli, l'insouciance avec laquelle le Sénat américain l'a ratifié, l'évocation d'un possible prix Nobel pour ses signataires, les commentaires artificiellement enthousiastes – *« un grand pas vers la paix ! »* – arrachés aux gouvernants européens par George Shultz ne laissent pas de nous rappeler le climat de Munich 1938.

Or cette option zéro, qui déshabille la dissuasion de toute une catégorie d'armes intermédiaires nécessaires à la paix, est une mascarade, comme on l'a dit en maint lieu : nulle clause sérieuse de vérification, nulle clause de représaille en cas de violation soviétique ; l'abolition des seules armes précises, les Pershing 2, capables de frapper les arsenaux et les centres vitaux de l'Union soviétique – et d'aller par conséquent au-delà de la portée que redoutent les Allemands de l'Ouest pour leurs frères de l'Est, – alors que les Soviétiques, eux, se débarrassent d'une arme devenue obsolète, le SS 20, en conservant une arme aussi dangereuse pour les Etats-Unis et l'Europe, les SS 24 et 25.

La garde abaissée

En renonçant aux armes dont les Soviétiques redoutaient le pouvoir dissuasif (Pershing 2 et missiles de croisière), les Occidentaux, dans l'extravagance antinucléaire issue de Reykjavik, continuent à faire vivre l'esprit de Munich : fascinés par les apparences et la rhétorique du chef de l'Union soviétique, ils baissent leur garde, affaiblissent leur outil dissuasif, cependant que la direction actuelle de l'Union soviétique n'a donné aucun gage tangible de la diminution de son budget militaire (20 % de son PNB).

Et ce processus munichois, tel le *Nu descendant un escalier* de Marcel Duchamp, dure depuis longtemps, distillé au fil des décennies, ponctué d'étapes qui sont autant de capitulations : la première « détente », la suppression de la bombe à neutrons par le président Carter, le traité INF et la détente *bis* accomplie avec les Soviétiques par un président Reagan influencé par Armand Hammer, le refus de modernisation des missiles à courte portée stationnés en Europe, le renoncement éventuel au déploiement du Hadès français et, bientôt, pour demain, l'avortement des recherches et du déploiement du système IDS – abusivement dit « guerre des étoiles » – décidé par le président des Etats-Unis, s'il s'agit de M. Dukakis...

L'esprit de Munich qui règne chez les responsables occidentaux consiste à ne pas exiger des Soviétiques qu'ils cessent les violations des traités signés par eux, avant d'entreprendre de nouveaux pourparlers.

Le nouveau concept de « front »

Qu'est-ce, en effet, que l'esprit ou la fonction Munich, sinon cette combinaison particulière, opératoire cycliquement dans notre histoire, de l'ignorance, d'un aveuglement consenti ou auto-infligé et d'un désarmement de la volonté de survivre qui s'empare des démocraties et les voue à projeter sur leur adversaire l'image rassurante d'une équivalence morale, d'une symétrie fallacieuse de catégories éthiques ?

En un circuit de culpabilité et de dénégation, on feint de croire que l'autre – l'empire totalitaire – est animé du même zèle que soi à respecter les traités. Défaite de la pensée, Munich est aussi une impuissance à percevoir le caractère global de la menace.

En effet, par rapport à 1938, la situation s'est compliquée en raison de l'opération Gorbatchev : il ne s'agit plus seulement d'un espace géopolitique régi par le concept de « front » (occidental et oriental-russe, pour le Reich) mais d'une situation où les notions plus immatérielles de guerre indirecte, de victoire sans guerre, viennent enrichir et complexifier l'idée de « front », et dans certains cas la dissoudre au profit d'une théorie des « taches » et des « colorants » : selon la tactique léniniste du *« un pas en arrière, deux pas en avant »*, la puissance soviétique parvient aujourd'hui à transformer des défaites apparentes sur le terrain militaire en des victoires politiques, avec la complicité des puissances occidentales signataires de traités, tels les accords de Genève sur l'Afghanistan, qui les lient et les paralysent, leur interdisant d'aider les résistants anticommunistes, alors que ces mêmes traités ont pour fonction de consolider des positions acquises par les Soviétiques.

Disciple d'Andropov, lui-même lecteur du grand polémologue chinois Sun Tzu, Mikhaïl Gorbatchev sait que *« l'art suprême de la guerre, c'est de soumettre l'ennemi sans combat »*. On propose le retrait des légions soviétiques d'Afghanistan ; en une fausse symétrie on obtient la cessation de l'aide américaine aux moudjahidins. Puis on cherche à consolider une partition de fait du pays par constitution, au nord, d'une zone tampon riche en minerais ; ensuite on dresse les mouvements de résistance les uns contre les autres en les faisant apparaître comme des milices libanaises déchirées par le fondamentalisme islamique et, profitant de « l'opportun trépas » du président Zia, on s'emploie à priver les résistants de l'hinterland du Pakistan.

Il reste, en intimidant le Pakistan sur le théâtre des traités comme sur le terrain, à verser de l'huile sur le feu de l'indépendantisme Balouch (le Balouchistan est cette « tache » qui broche sur l'Afghanistan et le Pakistan), et l'on obtient une normalisation de la situation acceptée par les démocraties munichoises qui, ligotées dans les accords qu'elles signent, ne lisent rien dans ce scénario, qui consiste pourtant à transformer une défaite militaire des Soviétiques en une victoire politique : la reconnaissance du gouvernement communiste fantoche de Najibullah.

La multiplication des forums de négociation portant sur l'Angola – Londres, Le Caire, Brazzaville, Genève, etc. – fait partie du même dispositif soviétique qui consiste à étourdir les Occidentaux dans une sorte de manège stroboscopique de négociations. Vietnam, Nicaragua, on pourrait multiplier les exemples...

Désespérer le tiers-monde ?

Le plus tragique de cette affaire est que les Occidentaux, faute d'analyse géopolitique globale et d'aperception de la menace dans son ensemble, risquent de se laisser dominer par une puissance qui est aujourd'hui aux abois économiquement, socialement, spirituellement, et joue son va-tout politique par les récentes purges du politburo. A l'heure où le modèle soviétique est partout en train de confesser son échec, il serait lamentable que le monde libre, en proie à l'esprit de Munich, se laisse intimider et déroge à l'espérance que son système démocratique inspire encore au tiers-monde. C'est par un retour à la doctrine Reagan du premier mandat – ne négocier qu'en position de force, renforcer les alliés, obtenir des retraits significatifs et vérifiables, lier les accords économiques, financiers et techniques avec l'URSS à un progrès constatable des libertés publiques et des droits de l'homme – que les démocraties accompliront le sursaut nécessaire.

Nous avons spirituellement gagné la troisième guerre mondiale. Mais si nous n'en prenons pas conscience et surtout si nous n'en tirons pas les conséquences et conclusions stratégiques, nous risquons alors de la perdre définitivement et, avec nous, ceux qui nous avaient fait confiance.

* Philosophe, écrivain, sous-directeur de la chaire d'histoire de la civilisation moderne au Collège de France.

(1) Mikhaïl Gorbatchev, *Perestroïka*, Flammarion, 1987.

Le département, c'est fini !

par JEAN RIGAUD (*)

LES Français ont boudé les élections cantonales. Chacun y va de son explication : lassitude, absence d'enjeu national... voire de sa réforme du mode de scrutin.

Et si, tout simplement, les Français avaient exprimé par là le peu de cas qu'ils font du canton dans les zones urbaines, le conseiller général conservant toute sa signification en milieu rural, les résultats électoraux le montrent. S'ils avaient signifié, plus ou moins consciemment, que les responsabilités du conseil général ne les concernent guère ? Car, enfin, toutes les démonstrations sur les enjeux financiers départementaux, avec la décentralisation, ne changent rien à l'archaïsme de nos institutions !

Communes, départements, régions, Etats, Europe, c'est trop d'échelons institutionnels publics, et certainement trop cher. Faudra-t-il qu'un François de Closets lance une de ces campagnes dont il a le secret sur ce que nous coûte d'administration, de cabinets, de services, d'indemnités, cette multiplication de collectivités publiques pour que les Français prennent conscience d'un luxe qui se paye et dont l'efficacité est à démontrer. Car le comble de cette superposition institutionnelle est de ne correspondre ni à la réalité économique et sociale des agglomérations ni à l'esprit des institutions européennes en matière d'aménagement du territoire. Que les prochains débats municipaux du printemps 1989 fassent quelque place aux enjeux intercommunaux – on peut toujours rêver – n'enlèvera rien à l'impérieuse nécessité de trouver un pouvoir efficace, à l'échelle de la grande agglomération et si possible de la région urbaine, y compris les cantons ruraux.

⁂

Nos voisins européens du Nord ont réformé de fond en comble leur découpage institutionnel pour y parvenir et économiser au moins un échelon par rapport à la France. Ceux du Sud, partant déjà d'un découpage plus simple, s'apprêtent ici ou là à le réformer dans le même sens. L'Europe économique et sociale est une Europe des villes, et ces villes, partout ailleurs que chez nous, sont des agglomérations !

Nos concitoyens qui habitent, travaillent, vont et viennent ici ou là dans l'agglomération imaginent-ils le temps perdu, les rendez-vous ratés avec l'actualité, les lourdeurs que représente le morcellement communal, la superposition des collectivités territoriales ? Il est exact que nos trente-six mille communes représentent un personnel politique nombreux et utile à la vie sociale. Dans les campagnes il ne faudrait guère y toucher, mais en ville le pouvoir du conseil municipal est déjà bien trop loin du citoyen. Envisager avec pragmatisme un pouvoir d'agglomération efficace suppose de regarder simultanément une amélioration de la démocratie dans le quartier, celle de la vie au quotidien.

Par rapport à cette agglomération, le département, dont la logique géographique a deux siècles, n'est guère adapté et constitue plutôt, dans les faits, un facteur de division des solidarités intercommunales ; quant aux régions, l'attitude des « grands élus » en face du couperet du cumul des mandats traduit pour le moins quelques doutes sur leur signification en l'état actuel de leur taille et de leur découpage.

Quant aux décideurs économiques, de nombreuses études l'ont bien montré, ils ne connaissent que les villes, comprises évidemment comme agglomérations, Paris et surtout d'ailleurs la Rue de Rivoli, l'Europe pour les règles du jeu et le monde pour le marché.

⁂

Tous ceux qui, ces dernières années, ont tenté de s'attaquer à ce délicat problème se sont cassé les dents, et cette grande révolution culturelle qu'est la décentralisation n'a pas osé ou voulu l'aborder. Les nécessités européennes et économiques nous y contraindront... Le hasard pourrait nous y conduire, qu'on en juge :

A partir des élections municipales et dès 1989, n'est-ce pas le meilleur moment pour ouvrir ce chantier ?

Le X[e] Plan, un peu intérimaire et certainement rénovateur, peut orchestrer cette réflexion et cette réforme, pour être à l'heure du rendez-vous du marché unique européen. On notera à ce propos que la création d'une délégation interministérielle à la ville constitue un premier pas significatif.

Il est enfin des anniversaires qui ne sont que des commémorations, et l'on peut craindre qu'il en aille ainsi du Bicentenaire de 1789. Comment mieux saluer les pères fondateurs de la République qu'en datant de 1989 une nouvelle révolution territoriale ?

Voilà, n'en doutons pas, une œuvre exaltante de modernisation de notre République où la recherche du consensus mobiliserait toute les énergies.

(*) Député (UDF) du Rhône, maire d'Ecully, président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

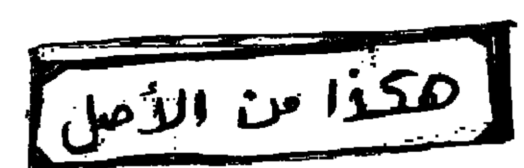
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
BADMIC 88



هكذا من الأصل

ÉTATS-UNIS : le débat entre les deux candidats à la vice-présidence

La campagne électorale démocrate engluée dans la prospérité reaganienne

D'un côté l'âge et l'expérience, ceux de Lloyd Bentsen, soixante-sept ans, coéquipier démocrate de Michael Dukakis ; de l'autre, la jeunesse et – espère-t-on – le charme, de Dan Quayle, quarante et un ans, l'adjoint de George Bush sur le « ticket » républicain. Le débat entre les deux candidats à la vice-présidence, qui devait se dérouler le mercredi 5 octobre à Omaha (Nebraska), pourra peut-être « faire la différence » dans une campagne aux enjeux trop serrés qui passionne peu l'Amérique.

WASHINGTON
de notre correspondant

Michael Dukakis a de bonnes raisons de se faire du souci : le temps passe, le jour de l'élection approche - à peine plus d'un mois, – et c'est toujours George Bush qui apparaît en tête dans les sondages. L'avance du candidat républicain est modeste, neuf points selon la dernière *enquête réalisée pour* la chaîne CNN, et deux seulement pour CBS, mais elle est aussi remarquablement stable, et d'autant plus inquiétante pour les démocrates.

Le premier débat entre les deux candidats, dimanche 25 septembre, n'a, en fait, rien changé. M. Dukakis peut bien se vanter d'avoir « *gagné* », - l'opinion ne le suit pas. Ou, plutôt, elle ne le suit qu'à moitié. Sans doute le gouverneur du Massachusetts a-t-il paru plus *assuré, plus solide que son rival*, mais il a aussi semblé moins aimable, moins sympathique, et même, disent les « sondés », moins « présidentiel ».

Tout reste donc à faire, et l'heure n'est plus, côté démocrate, à l'euphorie un peu béate du mois de juillet - ou au tranquille ronronnement du mois d'août. Il s'agit d'attaquer, et M. Dukakis s'y est employé dès le lendemain du débat. Le ton de ses discours s'est durci, le candidat démocrate prenant désormais systématiquement à parti M. Bush, sans craindre de forcer la note ou de déformer assez grossièrement les positions de l'adversaire. Le candidat républicain a ainsi été accusé, sur la base de citations anciennes et tronquées, de vouloir mettre à mal le système des retraites.

Le rythme de la campagne s'est accéléré. A peine *M. Bush* avançait-il de modestes propositions destinées à favoriser l'épargne populaire que M. Dukakis agitait devant les foules un méchant billet de 20 dollars censé représenter tout l'effort consenti par *« le père Noël des riches »* au bénéfice de l'Américain moyen, catégorie où M. Dukakis lui-même n'a pas hésité à se ranger...

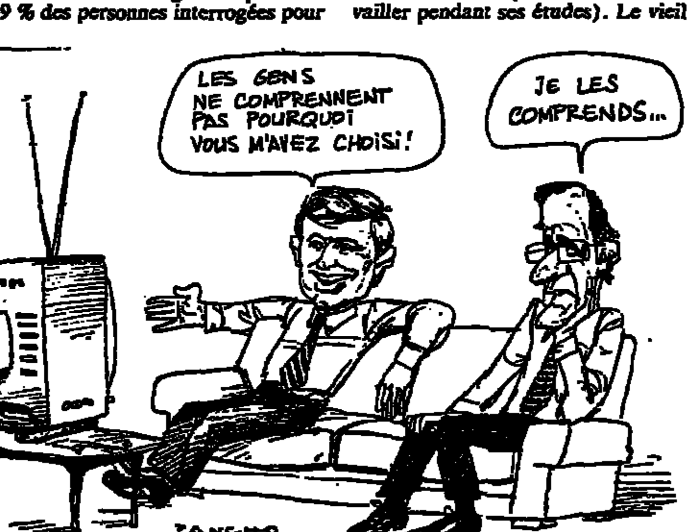
Tout cela est bel et bon, d'autant que M. Bush, de son côté, ne fait guère preuve d'imagination, continuant à *poser avec des policiers du* Massachusetts hostiles à leur gouverneur trop *« libéral »*. En même temps, M. Bush s'est mis récemment à jouer un peu plus fort sur son autre registre, celui de la compassion, de l'aide aux déshérités. Et pourtant, en dépit de l'attitude plutôt coopérative des principales chaînes de télévision, M. Dukakis n'est *pas parvenu* à reprendre l'avantage, ni même à attirer durablement l'attention.

La médiocrité de Dan Quayle

Plutôt que de s'intéresser à cette campagne qui piétine, à ces attaques préfabriquées ou à ces arguments sans surprise, les Américains qui contemplent distraitement ce ring où s'affrontent des pugilistes sans talent, ont, tout naturellement, levé la tête vers le ciel, où la navette Discovery offrait un spectacle autrement réconfortant. Le « retour de l'Amérique dans l'espace », c'était aussi le retour du bon vieux temps, un grand bol d'optimisme, le signe que tout ne va pas si mal – et même va plutôt bien : Discovery a volé comme à la *parade, refermant* ainsi la profonde blessure causée par Challenger à l'orgueil national, l'économie se porte comme un charme, et M. Reagan coule des jours heureux, retrouvant un niveau de popularité exceptionnel pour un président en fin de mandat : tout cela est pain bénit pour le candidat *du parti au pouvoir, et M. Bush* aurait presque pu se dispenser d'aller accueillir, lundi 4 octobre, les astronautes à la base d'Edwards, tant le geste était superflu.

Que faire, alors, pour troubler cette dommageable tranquillité, ébranler cette confiance ? Montrer que, en dépit des apparences, voter Bush présente des risques ... au cas *où M. Bush serait empêché d'exercer* la présidence, laissant la Maison Blanche aux mains de celui qu'il a eu l'étrange idée de choisir comme colistier : Dan Quayle.

L'idée n'est pas nouvelle, et à vrai dire elle s'impose d'elle-même, comme une évidence. Quand M. Dukakis affirme que la notion d'un *« président Quayle est profondément troublante »* pour beaucoup d'Américains, il ne fait guère que traduire les sondages d'opinion : *59 % des personnes interrogées pour* une enquête CBS/*New York Times* éprouvent une telle inquiétude. Selon un sondage *Time*, 61 % des Américains estiment que le jeune sénateur de l'Indiana est moins qualifié que son homologue démocrate, M. Lloyd Bentsen, pour exercer le cas échéant la fonction suprême, et 18 % seulement sont d'un avis contraire : le verdict est sans appel.



Est-il tout à fait justifié, ou bien Dan Quayle est-il victime d'une presse extraordinairement hostile ? *Il est vrai que le sénateur de* l'Indiana a déjà subi un rude traitement. Et le fait qu'il ait choisi d'accomplir son service militiare dans la National Guard, et donc de réduire au minimum le risque d'être envoyé au Vietnam (c'était en 1969), a été gonflé hors de toute proportion, la presse s'acharnant, en vain, à trouver des circonstances *aggravantes à ce choix à l'époque* fort banal. Mais l'excès même de ces attaques en a limité l'impact, et profité à la « victime », prise en pitié par une partie du public.

Plus dommageable peut-être a été l'image d'enfant gâté, de fils de riche, offerte par le candidat. Mais on a fini par s'apercevoir que, en dépit de la colossale fortune amassée par son grand-père Pulliam, « Dannie » vivait de manière - relativement - modeste (il a même dû travailler *pendant ses études*). *Le vieil* homme, mort en 1975, avait fait en sorte que son argent serve, pour l'essentiel, à assurer la pérennité de ses journaux, et son petit-fils ne pourra commencer à toucher quelques dividendes qu'après la mort de sa propre mère.

Cruauté

Reste, hélas ! l'essentiel : la médiocrité intrinsèque du personnage, qui semble flotter dans un rôle trop grand pour lui. Dès sa première apparition, sur un quai de la Nouvelle-Orléans, aux côtés de M. Bush, ses premières déclarations, bruyantes et creuses, on avait compris que quelque chose n'allait pas, et, depuis, cette impression n'a fait que se confirmer.

Malgré toute la compétence qu'il *affiche en matière de défense* (son domaine de prédilection au Sénat), malgré sa réputation de battant, « Dannie » trahit, de l'avis à peu près général, une *sorte de fragilité* intellectuelle, une tendance à se lancer dans d'incertaines divagations dès qu'il s'écarte des textes préparés à son intention. A cela, il faut ajouter une sorte de peur panique qui le conduit, quand le sol se dérobe sous ses pieds, à dire des énormités. Ainsi, il lui est arrivé de s'embrouiller dans une phrase *dont* il ressortait que l'Holocauste était un épisode tragique de l'histoire américaine, puis de corriger, précisant qu'il s'agissait de *« l'histoire de ce siècle »*, et que lui *« n'appartenait pas à ce siècle »*...

Il y a certes quelque cruauté à repasser indéfiniment, comme le *font les télévisions*, cette pénible séquence, et on peut concevoir quelque sympathie pour ce gentil blondinet aux joues roses, lancé au milieu de la meute. Jour après jour, on le somme de s'expliquer sur la médiocrité de ses études de droit (auxquelles il n'a pu accéder que grâce à un programme de rattrapage), on *lui* demande de publier ses notes d'examen, ce qu'il refuse, faisant valoir crânement que Franklin Roosevelt avait lui aussi été un piètre étudiant.

Naturellement, il y aussi l'autre Dan Quayle, souriant, énergique, rompu aux campagnes électorales (de l'Indiana), et qui, dans les petites villes où ses mentors le confinent actuellement, fait plutôt bonne impression, attire des foules honorables et chaleureuses, et en profite pour tomber à bras *raccourcis* sur les démocrates en général et M. Dukakis en particulier : en somme, et en modèle réduit, l'homme sur lequel comptait George Bush pour séduire les jeunes, et – qui sait ? – les femmes...Mais, aussi, celui qu'il est facile de tourner en ridicule. Ainsi, Robert Redford en personne *(auquel il est censé ressembler)* est apparu à la tribune d'un meeting de M. Dukakis et s'est écrié, dans l'hilarité générale ; *« Bonjour, je suis Dan Quayle. »*

Pourquoi George Bush est-il allé chercher un colistier d'aussi faible envergure, et qui risque de ruiner ce qui aurait pu être un argument électoral décisif - les républicains, c'est *la sécurité* ? La *réponse* pourrait être fort éclairante quant à la personnalité profonde de M. Bush lui-même, mais elle peut attendre. L'essentiel, dans l'immédiat, est de limiter les dégâts, un art dans lequel les républicains sont passés maîtres. Après tout, la présence de M. Quayle sur le ticket et sa très médiocre réputation n'empêchent pas M. Bush de devancer son rival.

Les démocrates, au contraire, ont hâte d'enfoncer le fer dans la plaie. Mais ils doivent attendre pour cela le débat qui opposera, mercredi 5 octobre, Dan Quayle, coéquipier de M. Dukakis, au sénateur texan Lloyd Bentsen. Si, comme cela semble logique, le vieux politicien – pilier du Sénat, dont il préside la commission des finances – ne fait qu'une bouchée de son jeune adversaire, les démocrates auront la partie belle, et peut-être, enfin, l'espoir de provoquer une réaction de rejet dans l'opinion contre l'ensemble du ticket républicain.

JAN KRAUZE.

Le « Journal des élections » à l'heure américaine

Rien n'y manque : portraits des candidats, analyse du processus électoral et de l'héritage des années Reagan face aux incertitudes démocrates, etc., le tout accompagné de cartes et de graphiques particulièrement précieux sur les scrutins précédents. C'est un guide sur l'élection *présidentielle américaine à la fois* très réfléchi et très documenté, auquel ont participé universitaires français et chercheurs américains parmi les plus réputés (Stanley Hoffmann; Simon Serfaty, Dominique Moisi, Marie-France Toinet, etc.), que propose, pour son quatrième numéro, le *Journal des élections. Un document de travail* plus qu'utile à quelques semaines du 8 novembre.

★ Le *Journal des élections*, magazine d'analyse politique internationale, nº 4, septembre-octobre 1988, 35 F dans les kiosques.

CHILI

Un plébiscite sous haute surveillance

(Suite de la première page.)

Il est vrai que, par le passé, elle n'était pas au pouvoir. Les dirigeants de l'opposition ont demandé à leurs compatriotes de ne pas s'effrayer de cette présence militaire et d'éviter toute manifestation prématurée. Ils craignent en effet des provocations toujours possibles : ce que l'un d'entre eux appelle *« les tentatives désespérées des gens qui craignent une défaite de Pinochet. »*

Au quartier général de la Coordination du « non », les appels au calme se sont succédé, depuis une semaine. La seule fausse note est venue du PC, qui a parlé de *« soulèvement populaire »* au cas où une victoire du « oui » serait annoncée, résultat qui ne pourrait être que frauduleux, selon lui. Les opposants pensent qu'ils vont l'emporter au vu des sondages et du pourcentage exceptionnel d'inscrits (92 %), *où ils perçoivent* un réveil de l'opinion, qui ne peut aller que dans leur sens. Il y a aussi des raisons historiques à leur *optimisme* : la gauche et la Démocratie chrétienne ne sont jamais tombées au-dessous de 60 % des voix, un score qui s'est *retrouvé* ces dernières années lors des élections syndicales et professionnelles.

L'armée n'est pas le général

« Si l'état de siège et le couvre-feu sont décrétés, si les chaînes de télévision et les radios sont obligées de ne transmettre que les résultats officiels, la fraude sera manifeste », a dit M. Patricio Aylwin, président du parti démocrate-chrétien, à la veille du scrutin. C'est une éventualité qu'il écartait. L'opposition a mis en place son dispositif pour contrôler la « pureté » du plébiscite. Elle a des représentants dans les 22 000 bureaux de vote pour surveiller le dépouillement. Elle fera elle-même son propre décompte grâce à un système informatisé qui devrait n'avoir rien à envier à celui du ministère de l'intérieur.

Une belle bataille s'annonce entre les autorités qui vont donner leurs résultats – lesquels ne seront pas officiels, car c'est à un organe *ad hoc* qu'il revient légalement de les proclamer – et la Coordination du « non », qui va diffuser les siens. Garantie supplémentaire pour les opposants : la présence de nombreux observateurs étrangers, dont 350 parlementaires venus d'Europe et des deux Amériques (1).

« Le seul battu, le 5 octobre, ce sera Pinochet », à dit M. Ricardo Lagos, président du Parti, pour la démocratie (PPD). *« La défaite du « oui », ce sera celle du régime »*, a déclaré pour sa part M. Patricio Aylwin. Dissonances mineures au sein d'une opposition qui n'a cessé de chanter victoire ces derniers jours. Peut-être prématurément. Le président du PPD juge habile de centrer le tir sur le général Pinochet et de le séparer du reste des forces armées, qu'il présente comme des *« institutions permanentes »* du pays, avec lesquelles, le moment venu, les dirigeants du « non » se proposent de négocier.

Théoriquement, en cas de victoire du « non », le général Pinochet est autorisé par la Constitution à rester encore un an à son poste, avant de convoquer des éléctions générales. *« Mais un général vaincu, ce n'est pas la même chose qu'un vainqueur »*, dit M. Aylwin, qui ne voit pas comment le président pourrait se maintenir. Le dirigeant démocrate-chrétien va même plus loin : *« Nous n'acceptons pas que le général Pinochet reste »*, dit-il.

Si elle gagne, l'opposition voudrait avancer la date des élections et donner au Parlement qui sortira des urnes des pouvoirs constituants. M. Aylwin va même *jusqu'à imaginer* que les seize parties réunis dans la Coordination du « non » devront avoir un candidat commun à la présidence, de préférence un homme du centre.

Au cours de la campagne électorale, on a beaucoup parlé des libertés, mais aussi de la situation de l'économie et des conditions de vie des Chiliens. Pour le gouvernement, il n'y a eu que des succès ces trois dernières années en matière de croissance (plus de 5 % en 1987), de baisse de l'inflation (elle est désormais à un chiffre) et du chômage (environ 10 %). Pour l'opposition, les quinze ans de régime militaire ont signifié une détérioration globale par rapport aux années 60 : *« Cinq millions de pauvres »*, dit-elle (sur 12 millions d'habitants) et *« 30 % de pouvoir d'achat en moins par rapport à 1970 »*. Les deux camps, en fait, ne traitent pas du même sujet. Les économistes du « non » constatent l'insuffisance des dépenses sociales et affirment que les recettes néo-libérales ont fini par créer une *« société à deux vitesses »*. Les économistes officiels, eux, se plaisent à dire que, grâce à l'ouverture sur le marché mondial, nombre de produits importés sont désormais accessibles à de nombreux Chiliens : automobiles, téléviseurs, articles électroménagers, etc.

Boom économique inégalités sociales

Selon l'économiste Joaquin Lavin, auteur d'un livre à succès, *la Révolution silencieuse*, le Chili est en train de dire *« adieu au tiers-monde »*, et se trouve *« au seuil du développement »*. Un autre économiste, membre de l'opposition, Eugenio Tironi, lui a répliqué dans un court pamphlet intitulé *les Silences de la révolution*, où il démontre que les inégalités sociales ont beaucoup augmenté depuis quinze ans.

« Si vous avez les moyens, écrit Eugenio Tironi, *vous pouvez vous faire soigner dans des cliniques privées ultra-modernes, ou envoyer vos enfants dans les meilleurs collèges, eux aussi privés. Mais si vos revenus sont modestes ou si vous faites partie des cinq millions de Chiliens qui vivent aux limites de l'indigence, vous devrez attendre des semaines pour être hospitalisés dans des établissements publics, et vous serez obligés d'apporter du coton, des draps et des médicaments. »*

Dénoncées par le pape, lors de sa visite en 1987, les inégalités sociales sont fortement ressenties par la population, qui les associe au système politique en vigueur. Le général Pinochet n'a-t-il pas déclaré qu'il *« fallait protéger les plus riches, car ils font marcher l'économie »* ?

La Coordination du « non » ne définit pas vraiment de politique de rechange. Ses *« propositions économiques et sociales »* ressemblent plus à un catalogue de bonnes intentions qu'à un programme économique. Les dirigeants de la Démocratie chrétienne et du PPD reconnaissent que l'économie de marché est désormais bien enracinée au Chili et excluent tout retour à l'*« étatisme »*. Les partis de gauche eux-mêmes, *échaudés par l'expérience* de l'Unité populaire, parlent davantage d'une amélioration des conditions de vie que d'une *« transition vers le socialisme »*.

GILLES BAUDIN
et CHARLES VANHECKE.

(1) M. Pierre Mauroy, secrétaire du PS français, dirige une délégation de l'Internationale socialiste.

● **Coupure d'électricité et explosions.** – Santiago et une importante fraction du territoire national au nord et au sud de la capitale ont été privés pendant plusieurs heures d'électricité dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 octobre. La police a indiqué que cette interruption était due à la « chute » de trois pylônes à haute tension survenue à Melipilla, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Santiago. Aucune organisation n'a revendiqué ce qui pourrait bien être un sabotage. Des explosions ont également été entendues dans la soirée du 4 en plusieurs points de la capitale et de sa périphérie. – *(AFP, AP, Reuter.)*

CUBA

Ricardo Bofill est autorisé à quitter le pays

Le plus connu des dissidents cubains, M. Ricardo Bofill, cinquante-quatre ans, a annoncé, mardi 4 octobre, à l'agence France-Presse à La Havane, qu'il était autorisé à quitter l'île mercredi 5 par l'avion de *Madrid. Son intention* est de s'établir en RFA, où il collaborera avec la Société internationale des droits de l'homme, une organisation humanitaire dont le siège est à Francfort.

Fondateur en 1976 d'un comité cubain pour les droits de l'homme, M. Bofill a passé neuf années en prison ou bien à la section des internés politiques de l'hôpital psychiatrique Mazzora de la capitale. Arrêté une première fois en 1967 pour avoir *publié*, à deux cents exemplaires, des *Notes pour une histoire critique de la révolution cubaine*, il a été impliqué, en 1968, dans le procès dit de la « micro-fraction » intenté au « vieux communiste » Anibal Escalante et à une trentaine de ses compagnons opposés à la ligne personnaliste et à *l'époque antisoviétique* de Fidel Castro. Libéré en 1974, M. Bofill est à nouveau détenu en 1980 pour « propagande ennemie » : il avait écrit un article dénonçant les violations des droits de l'homme à Cuba.

Libéré par anticipation au bout de deux ans, il s'est réfugié quelques jours au printemps 1983 à l'ambassade de France. Il en est sorti après des négociations, puis a *été* de nouveau arrêté en septembre pour avoir rencontré deux journalistes français. Condamné à dix-sept ans de prison, il est libéré sous condition le 8 août 1985 en raison de graves problèmes de santé. Astreint à résidence surveillée, il se réfugie de nouveau à l'ambassade de France le 27 août.

Il y restera cinq mois, avant d'en sortir de son plein gré, eu égard aux promesses faites par le gouvernement cubain. Depuis lors, Ricardo Bofill vivait dans l'anonymat. En mars dernier cependant, le quotidien officiel *Granma* lui a consacré un portrait au vitriol, le qualifiant de « traître ».

Asie

CHINE

Quand la France aide les Chinois à faire voler leurs avions de chasse...

HANGZHOU
de notre envoyé spécial

Lü Bing, vingt-huit ans, s'extrait du cockpit du chasseur, un sourire jusqu'aux oreilles. Au-dessus de nos têtes, un autre appareil du même type – copie du Mig-19 soviétique mise au point par les Chinois il y a une dizaine d'années – s'élève en crachant ses résidus de kérosène. Rien ou presque ne distingue les deux appareils extérieurement. Ce qui fait la fierté du jeune pilote chinois se cache sous la carlingue : il vient d'effectuer son quatrième vol d'essai à bord d'une version modernisée de l'A-5 chinois.

C'est la réponse de Pékin au coût prohibitif des avions de chasse ultra-sophistiqués produits par les puissances industrielles, que ni l'armée de l'air chinoise, ni les pays en voie de développement ne peuvent acquérir en nombre suffisant pour leur défense. A un moment où la Chine est en passe de devenir le quatrième exportateur d'armements du monde, ce « coucou » rénové risque fort de se faire entendre d'ici peu en quantité d'endroits de la planète.

En jargon aéronautique, cela s'appelle du « retrofit » : prenez un avion qui a fait ses preuves. Bourrez-le, sans modifier ses performances, d'électronique moderne : système de guidage, viseur affichant toutes les données numériques du vol dans le champ du pilote sans qu'il ait à consulter individuellement les différents instruments de bord, système d'attaque, et d'un appareil des années 50, dans lequel les pilotes s'en remettaient à leur radio, à leur observation visuelle du terrain et à leur montre-bracelet, vous aurez fait un avion capable de se diriger seul, sans émettre de signal-radio, et de trouver sa cible avec une marge d'erreur minime : un avion d'attaque jouant un rôle de soutien à l'armée de terre, comme les Chinois auraient bien voulu en disposer lors de leur conflit avec les Vietnamiens en 1979.

Il ne rivalisera pas avec les grandes vedettes modernes de la chasse occidentale ou soviétique, et risque de rester vulnérable à des systèmes de missiles antiaériens « intelligents ». Mais il fera l'affaire dans quantité d'opérations où l'adversaire dispose d'une protection antiaérienne limitée : le cas typique des conflits régionaux de ces dernières années.

Cette technique est pratiquée depuis longtemps. Mais l'A-5 tout blanc, arborant le numéro 22091, frappé de l'étoile rouge de l'armée populaire de libération, qui est apparu pour la première fois publiquement sur la base aérienne de Jianqiao, contiguë à l'aéroport civil de Hangzhou, le 20 septembre 1988, trois jours après ses trois premiers vols d'essai tous réussis, est à plusieurs égards un symbole.

La concurrence italienne

C'est le premier exemple d'une génération moderne, réalisée par un consortium occidental avec un pays du monde socialiste dans une intention évidente de commercialisation mondiale et non pas seulement de modernisation de la flotte existante. Maître d'œuvre du projet : la branche aéronautique de l'empire Thomson. Aux équipements fournis par Thomson-CSF, qui représentent un tiers de l'électronique montée dans l'A-5 chinois, s'ajoutent un autre tiers d'appareils de la SAGEM, le reste provenant d'une demi-douzaine d'autres firmes françaises. Deux pilotes, dont le commandant Lü Bing, ont effectué un stage de formation auprès de l'armée de l'air française, et six autres sont en train d'apprendre le français. Le programme a été entrepris il y a un an, conjointement par Thomson et l'armée de l'air chinoise.

Cet avion a toutefois un concurrent : la firme Aeritalia avait signé un contrat un an auparavant avec la CATIC, branche commerciale du ministère de l'aéronautique et de l'astronautique, par qui passait jusqu'à présent tout le commerce extérieur de ce secteur. L'A-5 « italien » a effectué un premier vol le 30 août; mais sa mise au point n'a pas l'air d'aller aussi vite que prévu. En outre, sa commercialisation peut se révéler problématique.

D'une part, l'armée de l'air chinoise – qui disposerait de quatre cents à cinq cents A-5 – ne fait preuve d'aucune ambiguïté sur son choix du matériel français. Le général Lin Hu, commandant en chef adjoint de l'aviation, l'a répété à l'envi en présentant « son » prototype au chef d'état-major de l'armée de l'air française, le général Achille Lerche, en visite en Chine : ces équipements, a-t-il insisté, *« marchent parfaitement »*.

Autre handicap pour la version italienne de cette modernisation : la technologie qu'elle utilise fait largement appel à des équipements d'origine américaine et israélienne. L'avion s'en trouve moins facilement commercialisable dans des pays comme ceux du Proche-Orient que son homologue franco-chinois. M. Jean-Bernard Baiocco, vice-président du groupe Aérospace de Thomson-CSF, relève que l'indépendance technologique française constitue un atout pour des relations à long terme avec un pays comme la Chine. Or cet atout se doit d'être exploité en mettant, comme dans le programme A-5, une quantité substantielle de millions de francs pour la réalisation de prototypes si l'on veut gagner la confiance de partenaires durs en affaires.

Le débouché naturel que constitue avant tout, pour cette opération, le parc aérien chinois est un autre avantage. On ne parle pas encore de chiffres, mais tous les responsables militaires chinois présents à Hangzhou ont été fermes sur leur souhait d'engager, dès à présent, les négociations commerciales, la suite d'un programme d'essais n'ayant plus qu'un caractère technique à leurs yeux.

Un puissant lobby

Derrière cette belle assurance se profile le puissant lobby chinois qui commence à faire beaucoup parler de lui sur le marché international de l'armement, regroupé en partie au sein d'une firme au nom anodin : Poly Technologies. Dans ses bureaux situés dans le principal immeuble d'affaires de Pékin siègent des hommes qui ne sont rien moins que les gendres de MM. Deng Xiaoping, Zhao Ziyang et Yang Shangkun – tout simplement les trois hommes les plus haut placés dans l'organigramme militaire chinois.

Plus encore que les ventes controversées de missiles chinois dans le monde, le « retrofit » de l'A-5 symbolise la percée de la Chine sur ce marché international, rendue possible par la position très particulière de Pékin au sein du monde socialiste. Un tel transfert de technologie est le signe qu'en Occident d'aucuns jugent à présent la Chine comme un pays suffisamment intégré à l'économie mondiale pour être digne d'une certaine confiance en matière d'armements.

Toutefois, la marge de manœuvre chinoise est nécessairement limitée. La modernisation de l'A-5 n'est possible que parce que le rayon d'action de cet appareil – 400 à 600 kilomètres – n'atteint pas le Japon, qui l'aurait vue d'un œil inquiet en cas contraire. Les autres opérations similaires engagées sur des avions chinois – le F-7 par les Britanniques au début des années 80, le F-8 récemment mis en chantier avec les Américains – doivent, elles aussi, tenir compte de tels impératifs. De la même manière, les éventuelles exportations de l'A-5 franco-chinois seront contrôlées par les mécanismes politiques habituels régissant les ventes industrielles françaises.

Mais quels que soient les tollés internationaux que ne manqueront pas de susciter telle ou telle vente chinoise à l'avenir, on peut être certain que Pékin ne renoncera pas à cette stratégie industrielle et commerciale qui lui permet de moderniser à bon compte sa défense. Les firmes de ce secteur, contrairement aux autres branches de l'industrie, sont autorisées à conserver jusqu'à 85 % des profits et devises résultant de leurs exportations.

De 1984 à 1987, la Chine aurait vendu pour environ 5 milliards de dollars d'armes à divers pays du tiers-monde, et la technique du « retrofit » ouvre des perspectives énormes compte tenu des coûts dérisoires de production en Chine. Un char chinois modernisé se vend à moitié prix de l'équivalent européen.

Quant à la projection du potentiel militaire chinois que ces rentrées en devises permettraient, elle apparaît d'emblée dans les conversations, en ces temps d'austérité budgétaire. Les responsables de l'armée de l'air ne cachent nullement leur intérêt pour le ravitaillement en vol de la chasse chinoise, encore limitée dans son rayon d'action par l'absence de porte-avions. L'ouverture nouvelle du marché des armes avec la Chine, autrefois rigidement centralisé et régi par des conceptions purement idéologiques, laisse à présent de beaux jours aux prospecteurs aventureux...

FRANCIS DERON.

MALAISIE

L'opposition au premier ministre se renforce

BANGKOK
correspondance

Le premier ministre de Malaisie, le docteur Mahathir Mohamad, vient, en l'espace de quelques semaines, de subir une série d'échecs politiques qui ont poussé la principale formation d'opposition, le Parti d'action démocratique (DAP), à réclamer, en début de semaine, la tenue d'élections générales anticipées.

Les dirigeants du DAP, dont le secrétaire général est détenu depuis octobre 1987, estiment que la crédibilité du premier ministre est en cause. Le 2 octobre, l'ancien vice-premier ministre Musa Hitam a annoncé qu'il quittait les rangs du Barisan Nacional, le Front national, qui regroupe les différentes formations de la majorité au pouvoir. Quarante-huit heures plus tôt, un groupe d'anciens membres de l'Organisation nationale de l'union malaise (UMNO) ont décidé de fonder un nouveau parti, l'UMNO-46, en souvenir de l'année de la fondation du parti, qui est considéré comme le protecteur traditionnel des intérêts de la majorité malaise, les Bumiputra ou Fils du sol. Les Malais coexistent tant bien que mal avec une influente minorité chinoise (35 % de la population).

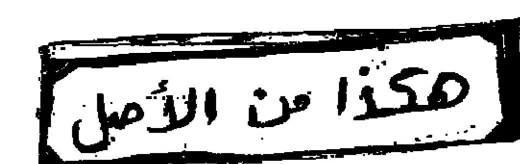
En février dernier, l'UMNO avait été dissoute par les tribunaux pour vice de forme. Le docteur Mahathir a, depuis, mis sur pied une version rénovée et épurée du parti, l'UMNO-Baru (nouvel UMNO). Mais plusieurs députés ont depuis fait dissidence et seize d'entre eux siègent désormais au Parlement comme indépendants.

Une récente élection partielle dans l'Etat de Johore (*le Monde* du 30 août) s'était traduite par une cuisante défaite du candidat soutenu par le premier ministre. Une étude post-électorale a, en outre, montré que c'est au sein de la communauté malaise que le vote anti-Mahathir a été, à cette occasion, le plus élevé

Musha Hitam, longtemps considéré comme le collaborateur le plus proche du premier ministre, avait quitté le gouvernement en mars 1986. Politicien relativement libéral, plus souple que le docteur Mahathir, populaire non seulement parmi les Malais, mais aussi au sein des minorités chinoise et indienne, Musa Hitam avait, ces derniers mois, observé une prudente réserve. Mais au cours de la campagne de Johore, il avait fait distribuer une cassette-vidéo soutenant le candidat de l'opposition, l'ancien ministre des affaires sociales Sharir Samad.

En démissionnant, Musa Hitam entend mettre au jour *« une tendance dangereuse »* au sein de la vie politique de la Malaisie. A l'agence de presse officielle Bernama, il a déclaré qu'il ferait de son mieux pour assurer la protection des libertés. Une nouvelle élection partielle, dans la circonscription rurale de Parit-Raja (Johore) à forte dominance malaise, devrait, le 20 octobre, permettre de mesurer l'ampleur du dommage politique ainsi infligé au docteur Mahathir.

JACQUES BEKAERT.



هكذا من الأصل

Afrique

SÉNÉGAL

Rupture de la table ronde avec l'opposition

Les seize médaillés français reçus, le mardi 4 octobre, par M. Mitterrand à leur retour des Jeux olympiques ont eu droit aux félicitations d'un Africain qui dominait tout le monde de sa haute taille. C'était M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais, qui *« passait par l'Elysée »*. Une visite privée en France avec la traditionnelle audience présidentielle, semblable à celle qu'avait faite la veille M. Paul Biya, chef de l'Etat camerounais.

Comme d'habitude au cours de ces rencontres « familiales », il a été question de gros sous et, en particulier, des frais à engager pour la préparation du prochain sommet francophone, fin mai à Dakar. En dehors des problèmes d'intendance, M. Diouf se soucie actuellement de la situation politique intérieure de son pays toujours sous le coup des graves événements du début de l'année : contestation des résultats de l'élection présidentielle par l'opposition, manifestations, instauration de l'état d'urgence, procès puis libération de Me Wade, principal adversaire du chef de l'Etat.

Une des conséquences de cette agitation préoccupe beaucoup les familles : à l'exception des candidats reçus au baccalauréat et à l'examen d'entrée en sixième, tous les lycéens redoublent, l'année scolaire ayant été proclamée « blanche » en raison des perturbations répétées pour faits de grève. Avant de partir pour Paris, M. Diouf avait lancé un appel télévisé au pays pour résoudre la *« grave crise de l'enseignement »*. Il avait demandé aux professeurs comme aux élèves de faire preuve d'un *« comportement responsable »*, le gouvernement étant *« allé à la limite de ses moyens »* pour faciliter la rentrée sur le plan matériel.

M. Diouf a aussi fait état de la rupture de la table ronde avec l'opposition dont les travaux avaient en principe été suspendus en juillet. Après avoir évoqué une réforme du code électoral et l'accès de l'opposition aux médias officiels, il a promis une *« charte de la démocratie »* à élaborer avec le concours *« des partis politiques comme de la société civile »*.

« Vaines manœuvres »

Il ne lui faut pas compter pour cela sur Me Wade. Après ce discours, le secrétaire général du Parti démocratique sénégalais précise dans un communiqué que, *« pour autant que cela le concerne, la réponse est non »*. *« Je note que M. Diouf a décidé de s'emparer des idées que j'avais avancées au début des discussions pour les réaliser de façon unilatérale par des projets de loi »*, poursuit l'homme le plus représentatif de l'opposition, mais pas le plus nuancé, en se disant écœuré par la *« malhonnêteté politique et intellectuelle »* d'un président qui appelle dialogue de *« vaines manœuvres pour essayer de récupérer un terrain perdu »*.

« Je lui avais offert la possibilité de se retirer de façon élégante, mais il n'a pas su comprendre », dit encore Me Wade du chef de l'Etat. Ce qu'il demandait, selon une bonne source, ce n'était rien moins qu'une vice-présidence de la République, taillée pour lui. M. Diouf lui a simplement proposé un accès à certains ministères de souveraineté..., par exemple la lecture des télégrammes des ambassadeurs. On mesure aujourd'hui quel abîme séparait les deux hommes à l'ouverture de la table ronde. Sans doute s'agissait-il moins d'un malentendu que de considérations tactiques, de part et d'autre.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Proche-Orient

LIBAN

M. Reagan ne prévoit pas à bref délai d'autres libérations d'otages

Le président Reagan a pratiquement exclu, mardi 4 septembre, que des otages américains au Liban puissent être remis en liberté dans les prochains jours, à la suite de la libération, dans la nuit de lundi à mardi, de M. Mithileswar Singh, ressortissant indien titulaire d'une carte de résident permanent aux Etats-Unis (*le Monde* du 5 octobre).

M. Reagan a indiqué qu'il n'avait *« vu aucune indication »* permettant d'envisager de nouvelles libérations, se refusant en outre à *« deviner »* les raisons de la libération de M. Singh. Pour sa part, Mme Phillis Oakley, porte-parole du département d'Etat, a affirmé que Washington *« ne savait pas pourquoi il* (M. Singh) *avait été libéré ni pourquoi il avait été choisi et pas les autres »*.

Les autorités américaines ont à nouveau démenti toute négociation, tout *« marché »* pour obtenir la libération des neuf otages américains encore détenus au Liban. Faisant état de ces négociations, l'ancien président iranien, M. Abolhassan Banisadr, a notamment affirmé que des contacts avaient récemment eu lieu en Suisse entre un émissaire du vice-président américain, M. Bush, et un officiel iranien.

Faisant écho aux déclarations pessimistes de M. Reagan, l'une des principales personnalités chiites libanaises pro-iraniennes, cheikh Fadlallah, a estimé que *« ce n'était pas le bon moment pour libérer les otages américains »*.

Toute décision, a-t-il déclaré dans une interview publiée mardi par le *New York Times*, *« devra attendre la fin de l'élection présidentielle américaine »*. Les ravisseurs ont retenu de *« la leçon de l'élection présidentielle française »* qu'ils ne pouvaient pas influencer le résultat du scrutin, a encore dit cheikh Fadlallah.

« La clé du problème des otages n'est nulle part ailleurs qu'à Téhéran », a souligné cheikh Fadlallah. – (*AFP*.)

Quand la presse cairote célèbre « Taba l'Egyptienne »

LE CAIRE
de notre correspondant

Un président Moubarak souriant entre sphinx et pyramides sur fond de Sinaï. Cette image d'Epinal a envahi la presse égyptienne depuis que la Commission d'arbitrage international a donné raison aux Egyptiens dans le conflit frontalier qui les opposait aux Israéliens sur l'enclave de Taba (*le Monde* du 1er octobre). Elle illustre les pages de publicité de ceux qui, chaque jour, se félicitent du *« retour de Taba dans le giron de la mère patrie »*. Cette position tranche avec celle de la diplomatie égyptienne, qui reste réservée, car Israël n'ayant pas encore évacué Taba, petite plage sur la mer Rouge, près d'Eilat, les complications sont toujours à craindre.

Tel n'est pas l'avis des annonceurs qui occupaient, le 1er octobre, le tiers des pages de l'officieux *Al Ahram*. On se serait cru à la veille d'une fête musulmane ou chrétienne, occasion pour les annonceurs de féliciter les lecteurs. Il est intéressant de noter qu'une bonne partie des annonceurs qui ont consacré des centaines de milliers de livres à « Taba l'Egyptienne » viennent du secteur privé. Alors que pratiquement toutes les annonces comprennent, outre le portrait du raïs, le dessin d'une colombe tenant un rameau d'olivier, la province d'Assouan, en Haute-Egypte, a préféré exprimer sa satisfaction par l'envol d'un faucon.

Le *« verdict de Taba »* est aussi une aubaine pour le tourisme. Tous les hôtels situés sur le golfe d'Aqaba sont complets. Des milliers de Cairotes vont en effet profiter du congé du 6 octobre, commémorant la guerre de 1973, et du week-end pour aller voir Taba. La nouvelle route qui met l'enclave à cinq heures de la capitale égyptienne risque de connaître une affluence record.

La décision favorable à l'Egypte a enfin été le prétexte à des règlements de compte entre sadatiens et nassériens. *« Avec le retour de Taba à l'Egypte, ils ont perdu leur dernière carte, et la paix a été victorieuse »*, conclut l'éditorialiste du quotidien *Al Akhbar* au terme d'un long réquisitoire contre les adversaires du traité de paix avec Israël.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Onze morts à Kaboul

Onze personnes ont été tuées et vingt-six blessées lors d'un bombardement à la roquette de quatre quartiers de Kaboul mercredi matin 5 octobre, a annoncé l'agence Tass, indiquant qu'il s'agissait d'un bilan provisoire. Au total, vingt-trois roquettes sol-sol sont tombées sur la capitale au moment où les Afghans se rendaient à leur travail. Elles ont été tirées de zones situées au nord-ouest de la ville.

D'autre part, l'homme d'affaires américain Armand Hammer a effectué mercredi une brève visite à Kaboul, où il a rencontré le président Hajibullah, le vice-ministre des affaires étrangères Lakanwal et d'autres membres du gouvernement afghan.

La visite de M. Hammer concerne les affaires afghanes, et il n'a pas pris contact avec l'ambassade des Etats-Unis. Aucune précision n'a été donnée sur l'objet de ces entretiens, à l'issue desquels l'homme d'affaires américain aurait gagné Moscou. – (*AFP*.)

Birmanie

Autorisation d'un nouveau parti

La commission électorale du gouvernement militaire birman a autorisé, le mardi 4 octobre, l'enregistrement d'une nouvelle formation de l'opposition, le Parti démocratique du peuple, a annoncé la radio officielle. Ce parti avait été formé la semaine dernière par M. Aung Than, frère du héros de l'indépendance, Aung San, et oncle d'un leader de l'opposition, Mme Aung San Suu Kyi. D'autre part, selon la radio, les forces de police ont ouvert le feu à deux reprises lundi dernier contre des groupes de personnes identifiées comme des *« pillards »*. Une douzaine d'entre elles ont été tuées, ce qui porte le total officiel des morts depuis l'arrivée au pouvoir de la junte, le 18 septembre, à quatre cent quarante et un. Ce chiffre, *estime-t-on généralement* à Rangoun, est très inférieur à la réalité. – (*AFP*).

Suède

Remaniement du gouvernement

Stockholm. – Quinze jours après les élections législatives et à l'occasion de la rentrée parlementaire, le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, a annoncé, le mardi 4 octobre, un léger remaniement de son gouvernement.

Le portefeuille de la justice, laissé vacant par Thage G. Peterson, nouveau président du Riksdag (le Parlement monocaméral), a été confié à Mme Laila Freivalds, quarante-six ans, originaire de Riga, la capitale de Lettonie, juriste de formation.

M. Ivar Nordberg, cinquante-quatre ans, qui s'occupait jusqu'alors des jeux de loterie qui rapportent chaque année 50 millions de couronnes au Parti social-démocrate, devient ministre de l'industrie.

M. Bengt K.A. Johansson, cinquante et un ans, bras droit du ministre de l'économie Kjell-Olof Feldt, se voit confier le ministère des affaires civiles. Celui-ci pourrait être dénommé prochainement « ministère de l'intérieur » en prenant sous sa tutelle la police jusqu'alors à charge de la justice.

M. Ulf Loennqvist, cinquante-deux ans, ancien ministre des sports et ami intime de Ingvar Carlsson, a obtenu le ministère du logement.

Le nouveau gouvernement est composé de sept femmes et de quatorze hommes. – (*AFP*.)

Tchécoslovaquie

Un journaliste empêché de se rendre en URSS

Un journaliste tchécoslovaque d'opposition, M. Miroslav Filip, a été empêché, le samedi 1er octobre à l'aéroport de Prague, de se rendre en URSS où il était invité.

M. Filip a été retenu par les douaniers tchécoslovaques et son passeport confisqué, au moment où il allait s'embarquer pour Moscou. Aucune raison ne lui a été donnée pour justifier cette mesure, a-t-il indiqué.

Empêché d'exercer son métier dans la presse officielle depuis 1969, M. Filip collabore actuellement à un mensuel indépendant publié en samizdat à Prague, *Lidove Noviny*.

« Il semble que, bientôt, il sera plus facile pour nous de voyager en Occident qu'en URSS », a-t-il ironisé.

De nombreux opposants tchécoslovaques font état d'un net raidissement de l'attitude des autorités à leur égard ces dernières semaines. – (*AFP*.)

Yougoslavie

Des ouvriers manifestent devant le Parlement fédéral

Trois mille à cinq mille ouvriers de plusieurs usines de Rakovica, dans la banlieue de Belgrade, se sont rassemblés, mardi 4 octobre, devant le Parlement fédéral pour réclamer des augmentations de salaire et la démission du gouvernement fédéral, avant de transformer leur manifestation en meeting de soutien à l'étoile montante du PC de Serbie, M. Slobodan Milosevic.

Il a suffi à M. Milosevic d'apparaître et de prendre la parole dix minutes, en promettant le départ des cadres incompétents à l'occasion du prochain plénum du parti, le 17 octobre, pour que les ouvriers acceptent de retourner au travail. M. Milosevic, quarante-sept ans, jouit d'une grande popularité en Serbie en raison de son soutien aux Serbes du Kosovo. – (*AFP, UPI*).

● **IRLANDE DU NORD : meurtre d'un gardien de prison.** – L'IRA (Armée républicaine irlandaise) a revendiqué le meurtre d'un gardien de prison à Belfast, tué mardi 4 octobre par l'explosion de sa voiture, qui avait été piégée.

Dans sa revendication, l'IRA a accusé Brian Armour, numéro deux du syndicat nord-irlandais des gardiens de prison, d'avoir *« battu et brutalisé »* des prisonniers dans plusieurs établissements, notamment à la prison de Maze, près de Belfast, où sont détenus la plupart des prisonniers membres de l'IRA. – (*AFP*.)

● **ITALIE : les condamnations de Toni Negri et Oreste Scalzone confirmées.** – Dix ans après la vague d'arrestations lancée contre les responsables d'Autonomia Operaia (extrême gauche), la Cour de cassation a définitivement confirmé, mardi 4 octobre, les peines de prison infligées au professeur Toni Negri (douze ans) et à Oreste Scalzone (neuf ans) par la cour d'appel en juin 1987. Condamné à trente ans de prison par la cour d'assises en 1984, Toni Negri avait vu sa peine sensiblement réduite en appel en 1987.

Mais, élu entre-temps député sur les listes du Parti radical en 1983, il *avait profité de l'immunité parlementaire* pour sortir de prison et s'expatrier, s'installant, selon la presse italienne, à Paris. La cour a aussi maintenu les neuf ans de prison infligés à Oreste Scalzone, également installé à Paris, toujours selon la presse italienne. – (*AFP*.)

● **Un « repenti » s'enferme dans le silence.** – Antonino Calderone, un parrain « repenti », a refusé de parler devant les juges du troisième grand procès contre la Mafia, à Palerme (Sicile), parce qu'il estime *que la protection qu'il a demandée « n'existe pas » : « J'ai peur, je ne parlerai plus »*, a-t-il dit.

● **TIMOR ORIENTAL : nouvelle offensive du Portugal aux Nations unies.** – Lisbonne a lancé une nouvelle offensive aux Nations unies contre l'Indonésie à propos de la situation au Timor oriental, mise entre parenthèses depuis plusieurs années par l'Assemblée générale de l'ONU. Tant au cours d'une conférence de presse mardi 4 octobre que dans son intervention la veille devant l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre portugais des affaires étrangères, M. Jao de Deus Pinheiro, a défendu les droits à l'autodétermination du Timor oriental. – (*AFP*.)



Europe

GRANDE-BRETAGNE : au congrès de Blackpool

M. Kinnock invite les travaillistes à accepter l'économie de marché

BLACKPOOL
de notre envoyé spécial

« *Nous devrons gérer l'économie de marché encore mieux que les conservateurs.* » M. Kinnock a prononcé le mot tabou et, à la grande fureur de la « gauche dure » de son parti, désormais très minoritaire, il a enfoncé le clou. « *C'est le type d'économie dans lequel nous vivons et auquel nous aurons affaire lorsque nous arriverons au pouvoir* », a déclaré mardi 4 octobre le leader travailliste devant les congressistes réunis à Blackpool.

Pour le leader travailliste, son mouvement a cessé de poursuivre des « mirages » et de penser par « slogans ». Il exhorte à prendre en compte les changements intervenus depuis l'arrivée de Mme Thatcher au pouvoir. Il n'est pas question, au moins pour l'essentiel, de revenir sur les privatisations. M. Kinnock refuse le manichéisme « *qui assimile le secteur public au bien et le secteur privé au mal* ». On chercherait en vain un éloge des nationalisations lancées par les gouvernements travaillistes successifs. Il ne s'engage qu'à propos de l'eau et de l'électricité, dont il prône le retour dans le giron de l'Etat au nom de la défense de l'environnement.

Le leader travailliste repousse l'idée d'un « *glissement à droite* » et « *d'une concession au thatchérisme* ». Selon lui, « *la pire concession au thatchérisme consiste à laisser les conservateurs gagner les prochaines élections* ».

Il y a au moins un congressiste qui s'est étranglé d'indignation en entendant parler de « marché ». M. Ron Todd, secrétaire général du syndicat des transports, le plus important du pays, a déclaré, mardi soir, qu'il n'accepterait ni le mot ni l'idée.

M. Kinnock a répété inlassablement à Blackpool que le premier devoir d'un leader est d'arriver au pouvoir. Cette évidence devait sans doute être rappelée à l'heure où certains responsables du parti semblent continuer à préférer la pureté idéologique au succès. La hantise du dirigeant travailliste est de voir son parti s'enfermer dans une culture d'opposition.

Les problèmes de défense

M. Kinnock interprète sa réélection dimanche par 89 % des voix comme un « *mandat pour le changement* ». Le plus immédiat était une modification des statuts. Le parti travailliste était et reste encore dans une large mesure très décentralisé. Il sera désormais possible d'y adhérer directement quel que soit l'avis des branches locales qui avaient jusqu'ici un droit de veto. Il s'agit d'affaiblir un peu plus les fédérations tenues par la « gauche dure » et de restreindre le pouvoir des syndicats ; ces derniers sont en effet affiliés en bloc au parti et détiennent environ 40 % des voix lors des congrès. Le Labour évolue ainsi vers un type d'organisation comparable à celle des partis socialistes ou sociaux-démocrates du continent. C'est un des particularismes les plus tenaces de la vie publique britannique qui s'estompe, même si les « gros syndicats » appartenant au Labour n'ont sans doute pas dit leur dernier mot. Cela explique aussi la colère de M. Ron Todd.

M. Kinnock a préféré, mardi, n'évoquer qu'en termes généraux les problèmes de défense. Les militants pacifistes ont remarqué avec dépit qu'il n'avait à aucun moment réaffirmé la doctrine travailliste officielle qui appelle au désarmement nucléaire unilatéral de la Grande-Bretagne. L'entourage du leader a fait savoir que celui-ci se rendrait en Union soviétique au cours de l'année prochaine.

Selon le *Guardian*, M. Kinnock voudrait explorer avec M. Gorbatchev la possibilité d'un compromis : la Grande-Bretagne renoncerait à sa force nucléaire et l'Union soviétique accepterait, en échange, de ne plus pointer sur elle d'armes atomiques. Il s'agit là d'une vieille idée des travaillistes qui leur avait été jadis opportunément « *soufflée* » par les Soviétiques. Mais c'est aussi une naïveté qui relève surtout de la propagande. Il est en effet impossible de vérifier si les cibles ont bien été modifiées...

M. Kinnock a, enfin, fait l'éloge de l'intégration européenne, reprenant les termes utilisés le 8 septembre par M. Delors, devant le congrès des TUC, qui avaient suscité la colère de Mme Thatcher. Les travaillistes sont encore prudents sur ce chapitre ; mais il est caractéristique qu'aucune motion appelant au retrait de la Grande-Bretagne de la CEE n'ait été présentée à Blackpool. Les militants anti-européens ne sont plus seulement minoritaires dans le Parti travailliste, ils sont désormais silencieux.

DOMINIQUE DHOMBRES.

HONGRIE

Réunion du Parlement sur fond d'offensive conservatrice

Le Parlement hongrois devait se réunir mercredi 5 octobre et examiner, parmi les questions à l'ordre du jour, celle de la centrale hydro-électrique de Nagymaros, sur le Danube, un projet vivement combattu par les écologistes. Cette séance de l'Assemblée nationale, qui doit également discuter d'un projet de loi sur les entreprises privées, se tient une semaine après un plénum mouvementé du comité central du PC hongrois, le PSOH, en proie à certains flottements depuis l'entrée des ténors de l'aile réformatrice au bureau politique, en mai dernier.

Au moment où, à Moscou, M. Gorbatchev fourbissait ses armes en coulisses contre une vieille garde qui relevait un peu trop la tête, à Budapest « *on aiguisait les couteaux* » contre les réformistes, pour reprendre l'expression d'un observateur hongrois, encore tout retourné.

Peut-être encouragés par les signaux en provenance de Moscou depuis l'été, les conservateurs hongrois ont en effet déclenché les hostilités lors d'un plénum du comité central réuni la semaine dernière, le 28 septembre. Et, suivant un scénario que n'aurait pas renié M. Ligatchev, c'est le numéro deux du parti, M. Janos Berecz, chargé de l'idéologie, qui a mené l'offensive, en donnant lecture à ses pairs d'une lettre. Cette lettre, « *prise au hasard* » parmi beaucoup d'autres, exprimait les inquiétudes et le désarroi d'un militant de base de Budapest face à tous ces critiques du socialisme dont la voix, redoutait-il, est en passe de couvrir celle des communistes eux-mêmes. « *Pourquoi le parti ne mobilise-t-il pas les masses communistes contre ceux qui pèchent en eau trouble ?* » demandait le militant. « *Il ne faut pas permettre que le parti soit mis en morceaux.* » Bref, résume un intellectuel libéral, « *une lettre du plus pur style Andreeva* », du nom de cette enseignante de Leningrad qui commit, le 13 mars dernier, une lettre publiée par le quotidien *Sovietskaïa Rossia*, et qui fut considérée comme le manifeste des conservateurs en URSS.

Mais ce qui a le plus choqué certains esprits réformateurs n'est pas tant l'offensive de M. Berecz – après tout, il n'est jamais passé pour un foudre de libéralisme – que la mollesse avec laquelle se sont défendus ceux qui, au sommet, sont censés soutenir la réforme. Ni le chef du parti et premier ministre, M. Karoly Grosz, ni M. Imre Pozsgay, chef de file des réformistes au bureau politique, ne sont montés au créneau pour riposter. Seul, semble-t-il, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Gyula Horn, qui n'est pas membre de la direction du PSOH, a demandé pourquoi on avait sélectionné cette lettre alors qu'on en reçoit tant d'autres en faveur de la réforme. Quant au secrétaire responsable des questions d'organisation au parti, M. Janos Lukacs, il s'est contenté de clore le débat en coupant la poire en deux : il y a ceux qui trouvent qu'on a déjà suffisamment réformé, a-t-il dit en substance, et il y a ceux qui estiment qu'on n'a même pas commencé. Mais sur le fond, tout le monde est d'accord...

« Bazar politique »

Le communiqué final, diffusé par l'agence officielle MTI et prudemment repris par tous les quotidiens, sauf *Nepszabadsag*, l'organe du parti, qui a publié son propre compte rendu, a surtout cherché, lui, à noyer le poisson en mettant l'accent sur les conclusions de politique étrangère.

Depuis, les esprits paraissent s'être calmés, d'autant plus que, dans le même temps, M. Gorbatchev marquait quelques points à Moscou. Dimanche soir, à la télévision hongroise, le porte-parole du PSOH, M. Laszlo Major, a pu ainsi revenir sur « l'affaire » sur un ton rassurant, en expliquant que l'évolution actuelle de la société hongroise se faisait dans l'intérêt du parti et que ce dernier gardait l'initiative.

Il reste, observe-t-on à Budapest, que pour la première fois depuis le départ de M. Janos Kadar et de ses proches de la direction du parti, en mai, « *on a vu deux camps se dessiner* » et « *on a perçu le signe d'une certaine révolte contre tout ce bazar politique* ». Ce « *bazar politique* », ce sont les multiples mouvements, associations, syndicats qui pullulent en Hongrie et prennent de plus en plus d'assurance en attendant la nouvelle législation sur le droit d'association. Entre le Forum démocratique, qui s'est constitué en « *mouvement politique indépendant* » le 3 septembre, le Nouveau Front de mars, groupement d'intellectuels d'horizons divers (parmi lesquels M. Rezso Nyers, membre du bureau politique, et M. Miklos Vasarhelyi, ancien porte-parole d'Imre Nagy) qui a formellement commencé ses travaux le 17 septembre, l'Union des jeunes démocrates (FIDESZ), qui a tenu son congrès constitutif le 2 octobre en réclamant le multipartisme, et le syndicat indépendant TDDSZ (syndicat des travailleurs scientifiques), qui dénonce la paupérisation croissante de la population, le PC hongrois semble bien parfois dépassé par les événements.

SYLVIE KAUFFMANN.

Droits de l'homme

Le rapport annuel d'Amnesty International dénonce des violations dans 135 pays

Le rapport annuel d'Amnesty International (1), publié mercredi 5 octobre, sans prétendre à l'exhaustivité, dresse un bilan des principales violations des droits de l'homme dans cent trente-cinq pays.

● **Les prisonniers d'opinion.** – Dans au moins la moitié des pays du monde, des personnes sont incarcérées pour leurs opinions, souvent à la suite de parodies de procès. En Afrique, le régime de Pretoria se distingue, de même que l'Angola, l'Ethiopie, le Kenya, la Somalie, le Bénin, le Zaïre et le Tchad ; en Amérique latine, c'est le cas du Pérou, de Cuba, de la Bolivie et du Nicaragua ; en Asie, de la Chine, de l'Inde, de la Corée du Sud, de Singapour, de l'Indonésie et de la Thaïlande ; en Europe, de l'URSS, de la Turquie, de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Grèce ; au Proche-Orient, et en Afrique du Nord, de l'Iran, l'Irak, l'Egypte, Israël et les territoires occupés, sans oublier le Maroc, la Mauritanie et le Sahara occidental.

● **La torture et les mauvais traitements.** – Ils sont infligés dans plus d'un tiers des pays à des hommes, des femmes et des enfants par des agents gouvernementaux. En Afrique, dix-huit pays ont recours à ces pratiques : ceux déjà cités – à quelques exceptions près – plus les Comores, le Gabon, le Burkina-Faso, la Zambie, le Sénégal et les Seychelles. En Amérique latine, le Brésil, le Honduras, Haïti et le Chili se distinguent. En Asie, la Chine, la Birmanie, l'Inde et le Sri-Lanka font de même. En Europe, Amnesty montre du doigt la Pologne, la Yougoslavie, l'Espagne et, surtout, la Turquie. Et puis, l'Algérie, l'Egypte, Israël et, tout particulièrement, la Syrie.

● **Les assassinats et disparitions.** – Des milliers de personnes ont été victimes de « disparitions », tortures et assassinats aux mains de groupes clandestins liés aux forces gouvernementales, tels que les « escadrons de la mort », depuis longtemps actifs en Amérique latine. En 1987, ils ont fait des centaines de morts au Brésil, en Colombie, au Guatemala et au Salvador. Des centaines d'exécutions sommaires, perpétrés par des forces gouvernementales, ont également été signalées en Irak, en Afghanistan, au Soudan, en Ouganda et au Zaïre. D'autres ont eu lieu aux Philippines, en Namibie, au Pérou.

● **La peine de mort.** – Elle reste en vigueur dans plus de cent vingt Etats. En 1987, plus de 760 prisonniers ont été exécutés dans une quarantaine de pays et au moins 1 200 condamnés à mort. Il y aurait eu 164 exécutions en Afrique du Sud, 158 en Iran et plus de 130 en Chine. Aux Etats-Unis, on dénombre près de 2000 condamnés à mort et environ 1 500 au Pakistan, dans la seule province du Pendjab. En Australie, où 17 aborigènes sont morts en détention en 1967 et 64 depuis 1980.

(1) Amnesty International, « Rapport 88 ». Editions d'Amnesty International, 336 pages, 89 francs.

Des organisations non gouvernementales soulignent la gravité de la situation dans le monde arabe

Tunis (*AFP*). – Les droits de l'homme sont bafoués dans l'ensemble du monde arabe en dépit de « *certaines améliorations démocratiques relatives dans certains Etats* », ont constaté des organisations non gouvernementales arabes dont les représentants viennent de se réunir à Tunis. Ceux-ci ont souligné la gravité des « *violations répétées des droits de l'homme dans le monde arabe* », notamment « *les droits civiques et politiques* ». Ils ont dénoncé en particulier la pratique des « *assassinats politiques* », « *la torture, les disparitions, les arrestations des opposants politiques, l'interdiction de la liberté de presse et d'opinion, l'imposition de l'état d'urgence sans justification* ». Selon eux, la situation dans de nombreuses prisons et centres carcéraux arabes « *est lamentable et contraire au respect de la dignité humaine* ».

Ils ont également dénoncé « *les violations barbares par Israël des droits de l'homme en Palestine occupée* », « *la répression sauvage exercée contre les jeunes Palestiniens* » de Cisjordanie et de Gaza et l'existence de « *camps de détention dans le Néguev où croupissent des milliers de militants palestiniens* »

M. Adama Dieng, conseiller juridique à la Commission internationale des juristes, a affirmé à l'AFP que les violations des droits de l'homme sont générales dans le monde arabe à des degrés divers. Il a cité notamment le cas de l'Arabie saoudite, où la peine capitale par décapitation et les peines corporelles (amputation des mains) sont très nombreuses, a-t-il dit. Le numéro du 27 septembre de *la Lettre de la Fédération internationale des droits de l'homme* – qui a été distribué aux journalistes – cite nominalement cent dix cas de décapitation, quatorze d'amputation de la main et/ou du pied durant la période courant d'avril 1985 à avril 1988.

Les cas de torture sont nombreux en Syrie, en Irak, à Bahrein, au Yémen du Nord, au Yémen du Sud, en Egypte, en Libye, au Maroc, a-t-il affirmé. La liste n'est pas exhaustive, a-t-il indiqué. « *Il n'a pas été signalé de cas de torture en Tunisie depuis le 7 novembre 1987* – date du changement de régime – *et la situation semble s'améliorer dans les prisons algériennes* », a-t-il dit.

Contrairement à ce qui est généralement admis, la torture s'exerce non seulement contre les prisonniers politiques mais également contre les détenus de droit commun, a-t-il précisé.

Les ONG arabes qui se sont associées pour dénoncer cette situation sont l'Organisation arabe des droits de l'homme, l'Union des avocats arabes, la Ligue tunisienne des droits de l'homme, l'Association des droits de l'homme en Mauritanie, l'Association des droits de l'homme au Soudan, l'Association de solidarité des femmes arabes et l'Association des organismes d'avocats au Maroc.



URSS

M. Gorbatchev reçoit M. Ceausescu

Le numéro un roumain, le président Nicolae Ceausescu, est arrivé mardi 4 octobre à Moscou pour une visite de trois jours, au cours de laquelle son homologue soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, devrait tenter une médiation pour améliorer les relations hungaro-roumaines.

Accueilli par un article positif à la « une » de la *Pravda*, le Conducator a été reçu dans l'après-midi au Kremlin par le secrétaire général du PCUS, qui, en dépit de ses nouvelles fonctions de chef de l'Etat soviétique, ne s'était pas déplacé à l'aéroport. Un nouveau protocole est sans doute en train de se mettre en place à Moscou et une importante délégation du Politburo, conduite par MM. Edouard Chevardnadze et Alexandre Iakovlev, avait néanmoins été dépêchée au bas de la passerelle.

Les relations bilatérales devaient être au centre des entretiens de M. Ceausescu à Moscou, qui pourrait être suivi, d'ici quelques semaines, du numéro un hongrois, M. Karoly Grosz. On s'attend, en effet, dans les milieux diplomatiques est-européens que M. Gorbatchev cherche à raisonner le président roumain sur le différend qui l'oppose à la Hongrie à propos du sort de la minorité magyar en Roumanie et du plan de « systématisation » du territoire roumain. Mais pas plus les Hongrois que les autres « pays frères » – restés jusque-là soigneusement à l'écart de cette dispute – n'espèrent beaucoup de cette tentative de médiation, tant M. Ceausescu paraît désormais imperméable à tout raisonnement politique.

● **Nouvelle catastrophe ferroviaire, quatre morts.** – Une explosion provoquée par la collision de wagons chargés de produits explosifs a fait dans la nuit de lundi à mardi 4 octobre 4 morts et 280 blessés à Sverdlovsk, dans l'Oural. L'explosion, qui a creusé un cratère de 60 mètres de diamètre et de 10 mètres de profondeur, a détruit 12 maisons d'habitation et 8 autres bâtiments. – (*AFP.*)

TCHÉCOSLOVAQUIE

La mort d'un grand résistant : Radislav Holdos

Radislav Holdos, « *Pedro* » dans la Résistance française, « *Laco* » pour ses amis, est mort le 9 septembre à Bratislava, dans sa Slovaquie natale, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Volontaire ans les Brigades internationales de 1936, interné dans un camp français en Afrique du Nord en 1939, engagé ensuite dans le corps tchécoslovaque en France et dans la Résistance, où il est responsable à la direction de la MOI (Main-d'œuvre immigrée), il est arrêté en 1943 par la police française. Malgré de terribles tortures, il ne parle pas. Il est condamné à cinq ans de prison ; il est détenu à Poissy, Melun, Châlons-sur-Marne, Compiègne, d'où il est transféré au camp de Buchenwald. Sous le nom de Kaliarik, « *Français d'origine slovaque* », il y joue un rôle important dans les contacts entre détenus politiques français (Marcel Paul, colonel Manhès) et prisonniers tchécoslovaques, ce qui permet de sauver un certain nombre de vies. Il devient le chef des groupes de choc de plusieurs nationalités, qui préparent et réalisent une insurrection dans le camp au moment de sa libération par les Américains.

Après la guerre, Radislav Holdos devient haut responsable du PC slovaque et participe à l'organisation des purges d'après 1948. Arrêté en février 1951, de nouveau atrocement torturé par la police de son parti, il avoue avoir été un « *agent impérialiste et trotskiste* ». Il est condamné à treize ans de prison en avril 1954, au cours d'un grand procès des « *nationalistes bourgeois slovaques* », dans le groupe dont le chef présumé était Gustav Husak, actuellement président de la République.

Libéré en 1957, Radislav Holdos refuse ensuite toute fonction politique, ne s'en reconnaissant pas le droit pour « *avoir trahi sa conscience et ses amis* ». Il accepte toutefois, pendant le « Printemps de Prague », la charge d'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Cuba. Révoqué immédiatement lors de la « normalisation » en 1969, de nouveau exclu du PCT, il choisit l'isolement et la solitude.

En 1975, il avait accepté de me livrer pendant quelques jours, témoin d'une rare sincérité, les souvenirs de ses cinq emprisonnements (il avait aussi été prisonnier en Espagne) et ses réflexions. Je lui promis de ne pas les publier de son vivant...

KAREL BARTOSEK,
historien tchécoslovaque.

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 88

N° 11 MAIRIES DE FRANCE est réalisé sous la responsabilité de MAIRIE-EXPO 88 sur six pages achetées au Quotidien Le Monde. Jeudi 6 octobre 1988

A MARSEILLE DU 14 AU 18 OCTOBRE



LE PALMARES DES MARIANNES D'OR 1988

Le Concours des "Marianne d'Or" est devenu une véritable institution. La plupart des grands leaders des Collectivités Locales y participent, qu'ils soient Maires de Grandes Villes ou Maires de Communes Rurales. La Marianne d'Or de CARTIER est devenue un Must.

François ABADIE — Lourdes (Hautes-Pyrénées), 18 000 habitants, 80 000 en saison touristique. Deuxième ville Hôtelière de France avec une capacité de 35 000 lits. La Municipalité se donne les moyens de sa politique ; concertation permanente avec les professionnels et un Palais des Congrès.

Pascal CLEMENT — Saint-Marcel de Félines (Loire), il reçoit du Ministère de la Jeunesse et des Sports une subvention en matériaux. Les artisans locaux construisent la 1re Maison du Temps Libre. 280 m² pour 608 habitants.

André DILIGENT — Roubaix (Nord). La ville a signé un accord avec les Télécom pour la création d'une zone de Télécommunication avancé sur 20 hectares en plein centre ville... Le tertiaire suit déjà...

Christian DUPUY — Suresnes (Hauts-de-Seine). Il mène une politique innovante et attractive pour les entreprises : Délégation Spécifique au sein du Conseil Municipal, Forum d'entreprises suresnoises, informatisation du fichier offres-demandes d'emploi, création du Groupe Mairies Emploi... Les résultats sont là : en 5 ans plus de 200 entreprises nouvelles sont venues s'implanter à Suresnes avec à la clé la création de 4 000 emplois !

Georges FRECHE — Montpellier (Hérault), il conjugue dynamisme économique (Technopole, Port Marianne, Corum, Centre d'Affaires Pitot) et qualité de vie (Plan vert, Urbanisme à la Bofill)... Et c'est un Communicateur "surdoué" comme sa ville.

André LAIGNEL — Issoudun (Indre) (15 200 habitants), relève le défi de l'an 2000 en maîtrisant le développement économique et en accueillant des entreprises. (Groupe André, Louis Vuitton, Moët Hennessy). La meilleure présentation du dossier de Candidature à la "MARIANNE D'OR".

Yves LAURENT — Saint-Sébastien-Sur-Loire (Loire-Atlantique), pour l'ensemble de ses actions menées depuis 83 au bénéfice des jeunes. Il vient de doter tous les écoliers de la commune de cartes à mémoire — le fameux système Pussycart 2000 — qui leur ouvre l'accès aux restaurants scolaires. Ses actions sont souvent citées en référence dans les livres d'Education Civique et son Conseil Municipal d'Enfants est parmi les plus actifs.

Marcel LIABASTRE — Honfleur(Calvados), véritable avocat du dossier du futur pont reliant Honfleur du Havre, avec des retombées positives pour la ville et les communes voisines.

Jacques MELLICK — Béthune (Pas-de-Calais). Il créé dans sa ville l'Institut Régional de la Communication (IRCOM). Véritable vitrine du futur, ce centre multi-média est un espace socialement sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais.

André MERCIER — Hauteluce (Savoie). Commune la plus sportive de France sans doute. Elle accueillera en 1992, dans le cadre des J.O. seize épreuves nordiques... et surtout c'est la Commune du Champion Olympique Franck PICARD ! Les autres sports (cyclotourisme, tennis, équitation...) sont — presque ! — aussi bien représentés.

Dominique PERBEN — Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Du travail en temps réel au Conseil Municipal ! C'est la prime à l'efficacité à Châlon, où chaque Conseiller Municipal signe le Registre des Délibérations à la fin de la séance. Depuis que le traitement des délibérations est informatisé, les extraits sont envoyés à la Préfecture dès le lendemain.

Paul PERNIN, Adjoint au Maire de **Paris**, Maire du 12e arrondissement, un quartier révolutionnaire... ! Sur cet arrondissement, après le Palais Omnisport de Bercy, il accueille le nouveau Ministère des Finances, l'Opéra de la Bastille, la future cité des Vins, sans oublier la coulée verte et le Port de l'Arsenal à la Bastille. Il réussit parfaitement la synthèse entre les Branchés et les Traditionnalistes !

Jean-Marie POIRIER — Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), 25 000 habitants. Une île dans l'Ile-de-France. Le Conseil Municipal a réussi à faire une ville de province au cœur de la banlieue parisienne avec le concours Banlieue 89.

René RIEUBON — Port de Bouc (Bouches-du-Rhône). Avec son Conseil Municipal, cette commune a su lier le redéploiement économique de la ville à sa restructuration urbaine après la disparition de la construction navale, qui était la principale activité de la cité.

Henri SANNIER — Eaucourt-Sur-Somme, 400 habitants, un budget de 2 millions de francs. Priorité à l'environnement et à la vie associative.

Le Maire Journaliste à Antenne 2 a planté un millier d'arbres, refait tous les trottoirs, créé un circuit botanique autour du marais communal et réalisé une aire de jeux.

Sa fierté : les trois classes primaires de l'Ecole Communale et l'aide aux 9 Associations du village.

Jean LABORDE — Auch (Gers), Marianne d'Or de la Fondation pour la Prévention des Risques Naturels, pour la réalisation de travaux pour prévenir les crues du Gers. Une action volontariste de la municipalité.

Dominique VESCOVALI (Adjoint au Maire du 13e arrondissement de Paris), Promoteur de l'idée Casques Verts. Mention Spéciale du Jury. Opération de Surveillance des forêts du Midi de la France avec le concours d'Entreprises Citoyennes et des Collectivités Locales concernées.

MAIRIE-EXPO 88...
POUR NE PLUS SE CONTENTER D'ADMINISTRER
LES ÉLUS LOCAUX TIENNENT SALON

Les informaticiens ont le SICOB, les Médecins les Entretiens de Bichat, les Elus Locaux ont chaque année MAIRIE-EXPO. Accompagnés de leurs Equipes Municipales, Adjoints, Secrétaires Généraux, Ingénieurs des Services Techniques ils retiennent ce rendez-vous pour faire leur choix en matière d'investissements, confronter leurs expériences et assister à des colloques.

Une visite à MAIRIE-EXPO est devenue pour les Elus essentielle. N'ont-ils pas à l'esprit les prochaines échéances municipales de Mars 89 et la rédaction de leur futur programme. Maires sortants et candidats ont des priorités : rechercher des partenaires, trouver des financements, être attentifs à toute innovation ; un comportement qui va bien au-delà de la simple Administration Communale. Avant on administrait, mais désormais avec la Décentralisation, la crise et la venue de nouvelles générations d'Elus, les Hôtels de Ville sont devenus des Entreprises.

Les Maires sont devenus des passionnés du management. Ils recrutent aujourd'hui des contrôleurs de gestion, ils font de la prévision. Ne parle-t-on pas dans les Communes de marketing, d'ingénierie financière, d'informatique, de contrôle des coûts. Le Premier Ministre Michel ROCARD lui-même n'a-t-il pas mis sur pied pour le Personnel Communal de sa ville, Conflans Sainte-Honorine un projet d'entreprise ?

Les Collectivités Locales sont devenues un véritable marché. En 1988 leur budget s'élève à 542 milliards de francs pour Gérer, Administrer, Equiper et Animer le Service Public Local.

Nos concitoyens sont très attachés au Service Public et plus particulièrement au Service Public Local qui leur est le plus proche, face à la grande Administration.

Aujourd'hui, pour que ce Service Public Local soit de qualité, il faut motiver les agents, leur permettre de développer leurs compétences par une formation continue. Et comme la Mairie n'est pas une permanence d'un Parti politique, il faut veiller scrupuleusement à l'impartialité dans les choix,



expliquer sa politique, laisser le public accéder aux documents administratifs, etc. Et comme dans une entreprise montrer que l'on est performant.

Les villes se font désormais concurrence, elles deviennent des vitrines de la Démocratie Locale avec un savoir-faire, un faire-savoir et... MAIRIE-EXPO.

Alain TRAMPOGLIERI,
Commissaire Général

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 88

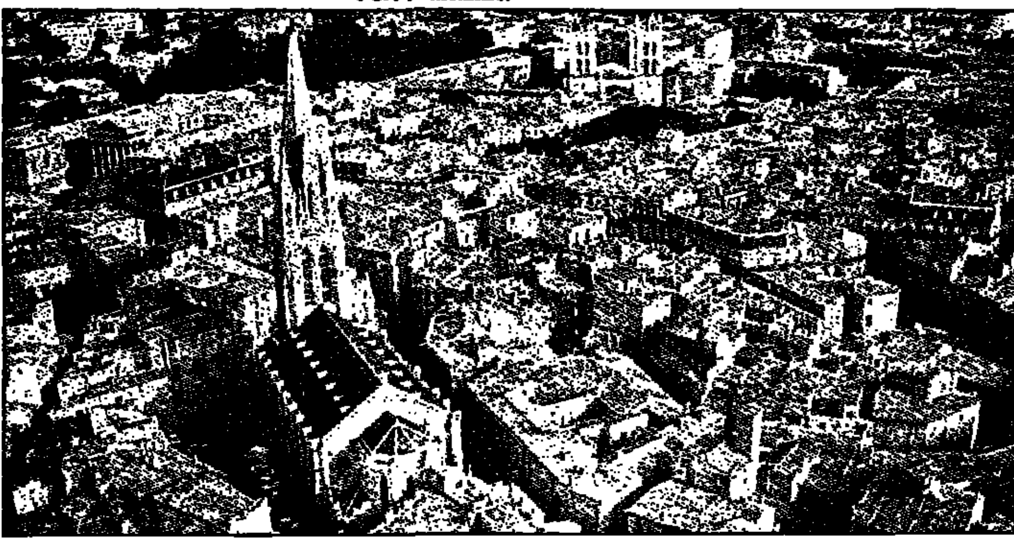
MONTPELLIER
Georges FRECHE : « Batissons l'harmonie »

Georges FRECHE est un Maire heureux. Elu sur un défi lancé en 1977 : « changer la ville, changer la vie » il voit son slogan onze ans après, inscrit dans la réalité de Montpellier. Aujourd'hui ce pragmatique, HEC et agrégé de Droit, jubile et peaufine ses nouveaux projets sous l'œil de plus en plus attentif de la Capitale.

Qui se souvient aujourd'hui de la somnolente petite cité Méditerranéenne ?

Dans de nombreux domaines Montpellier revendique les premiers rôles, culture, tourisme, hautes technologies... Quant au dernier carré des sceptiques il aura du mal à résister au nouveau projet concocté avec Ricardo Bofill : Port Marianne.

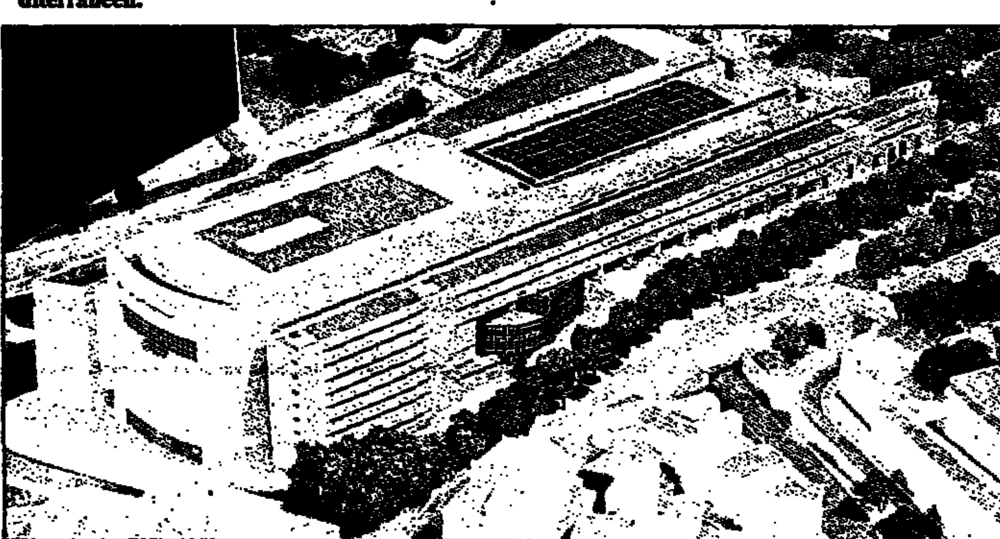
On voit souvent Montpellier rafler les premières places dans les enquêtes comparatives menées par la presse. Dernièrement, encore, l'EXPANSION l'a classée « Ville la plus dynamique de France ». La Force de Montpellier n'est-elle pas avant tout son étonnante rapidité de mutation ?



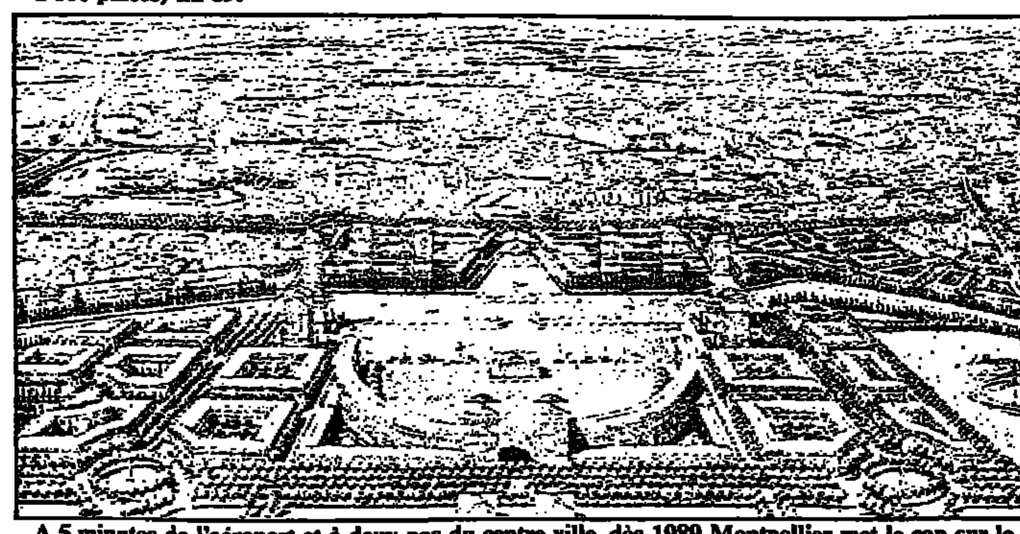
Montpellier côté cœur, c'est le charme des rues piétonnes chargées d'histoire, des somptueux hôtels particuliers et des places ombragées. La ville a le goût du bien vivre mais ne vous y trompez pas, dans ses artères bouillonne le sang neuf de 45 000 étudiants.



Antigone, 1re réalisation montpelliéraine de l'architecte catalan Ricardo Bofill. Un quartier qui s'étend sur 25 ha du centre ville aux rives du Lez : une pierre blanche dans l'histoire de l'urbanisme. Le retour en beauté du logement social (2 000 appartements) dans un esprit très méditerranéen.



Coup de cœur de Montpellier pour son CORUM, le Palais des Congrès au centre de la Ville conçu par l'architecte Claude Vasconi. 100 000 journées congressistes attendues par an. Ouverture de la première tranche au cours de l'hiver 88, ouverture de la deuxième tranche (l'auditorium de 2 000 places) fin 89.



A 5 minutes de l'aéroport et à deux pas du centre ville, dès 1989 Montpellier met le cap sur la mer avec Port Marianne, le projet de port de plaisance de 800 anneaux conçu par Ricardo Bofill. Montpellier remonte le Lez, renoue avec Jacques Cœur et rejoint la Méditerranée, ses plages de sable fin à 8 km. Le soleil est déjà là.



Georges FRÊCHE, Député-Maire de Montpellier.

Il ne s'agit pas d'aller vite, il s'agit de savoir où l'on veut aller.

Les femmes et les hommes qui vivent à Montpellier ont des besoins, des aspirations que l'équipe municipale, et le Maire en premier lieu, ont à charge de satisfaire : écoles, équipements sportifs, crèches, Maisons pour tous sont essentiels au bien vivre.

La politique sociale et l'urbanisme, les activités culturelles et le développement économique doivent progresser dans un même élan.

Cette vision globale de la ville est à la base même de notre action municipale.

Et tous les Montpelliérains en profitent ?

Bien sur ! Tous les Montpelliérains et dans tous les quartiers. L'opération « 100 fontaines pour notre ville » qui est en voie d'achèvement en est une bonne illustration.

L'harmonie nait de la cohérence entre toutes ces actions que nous menons pour Montpellier.

Une réalisation comme le quartier d'Antigone répond-elle à ce souci d'harmonie ?

Absolument. N'oubliez pas qu'il s'agit en grande partie de logements sociaux. Avec ce quartier, nous avons voulu proposer aux Montpelliérains, quels que soient leurs moyens une nouvelle manière de vivre la ville. Et ils nous ont suivi avec enthousiasme !

Avec une telle qualité architecturale, c'était déjà un fantastique challenge. Mais nous sommes allés plus loin : Antigone a été construit au centre ville. Du même coup ce programme a permis à Montpellier de retrouver son fleuve. Le Lez, et d'ouvrir vers la mer un nouvel axe de développement pour l'avenir. C'est cela aussi l'harmonie, c'est faire naitre des projets qui répondent parfaitement à des besoins actuels en dégageant de nouvelles perspectives pour le futur.

Le Corum est un autre exemple d'harmonie. Ce nouveau Palais des Congrès au cœur de la ville avec ses 70 000 m² va remplir une série de missions toutes aussi capitales les unes que les autres : donner un coup de fouet à l'activité du tourisme et de l'hôtellerie, étaler notre saison touristique sur toute l'année, ouvrir un auditorium de 2 000 places pour les grands événements culturels, attirer des milliers de congressistes, chefs d'entreprises, décideurs, scientifiques qui feront connaissance avec la ville et qui en conserveront l'image d'une formidable vitalité.

Puisque vous parlez d'image, parlons de celle de la ville de Montpellier, une ville très médiatique, comment l'expliquez vous ?

Tout simplement l'image de Montpellier c'est l'écume du quotidien. Si l'on parle beaucoup de cette ville, c'est qu'il y a beaucoup à en dire.

Et aussi beaucoup d'événements culturels. Je crois d'ailleurs que Montpellier a été aussi distinguée pour cette raison...

Oui première ville culturelle de France d'après une enquête du Magazine Murs Murs.

Mais ça n'a pas surpris les Montpellierains.

Nos festivals d'été, Montpellier Danse et le Festival de Musique organisé avec Radio France, ont une réputation aujourd'hui bien établie. Notre orchestre philarmonique, dirigé par Cyril Diederich, vient de triompher au Festival de Berlin avec le Centre chorégraphique de Dominique Bagouet et l'Opéra de Montpellier, qui fête cette année son centenaire s'est imposé comme un haut lieu de l'art lyrique. C'est d'ailleurs à l'initiative de Montpellier que va être créée en février prochain l'Association Européenne des Scènes lyriques. Notre ville abritera son siège.

Vous avez un nouveau grand projet pour Montpellier : Port Marianne. Avez-vous toujours un projet d'avance pour votre ville ?

Port Marianne n'est pas en avance, c'est un projet d'actualité pour Montpellier. L'équipe municipale se doit de stimuler et d'accompagner le développement de la ville et pour cela il est important qu'elle aille au bout de ses choix. La voie que suit notre ville depuis 11 ans est la voie de la réussite. Et cette voie ne cesse de s'élargir. Il faut continuer. Je sais qu'ils partagent avec moi la même fierté de vivre et de travailler dans cette ville.

Montpellier a besoin de Port Marianne parce que Port Marianne est harmonie.

Harmonie du développement urbanistique, économique, touristique. Harmonie pour vivre mieux, pour une ville encore plus solidaire. Harmonie pour que dans l'Europe des villes, quand seront ouvertes les frontières, Montpellier soit une des 10 métropoles phares de la fin de ce siècle et du début du prochain.

La première pierre de Port Marianne sera posée l'année prochaine, le 14 juillet 1989.

D.G.

Montpellier au cœur L'Europe en tête

16-17 Septembre 1988 constitution à Montpellier de l'Association Européenne du Théâtre Lyrique.

28-30 septembre 1988 c'est à Montpellier après Birmingham (Grande-Bretagne) et Kumamoto (Japon) et avant Adélaide (Australie) que se tient le 4e Congrès International des villes Technopoles.

Ces deux événements récents montrent bien l'importance de Montpellier sur le plan européen. L'entrée de l'Espagne, du Portugal donne au sud de l'Europe toute son importance. C'est là que se jouera l'Europe de demain.

Montpellier est merveilleusement placée par sa situation géographique.

A la croisée de l'Europe du sud, Montpellier jumelée avec Barcelone et Heidelberg multiplie les actions avec et en faveur de l'Europe.

C'est ainsi qu'en matière de formation, les universités montpelliéraines ont été retenues.

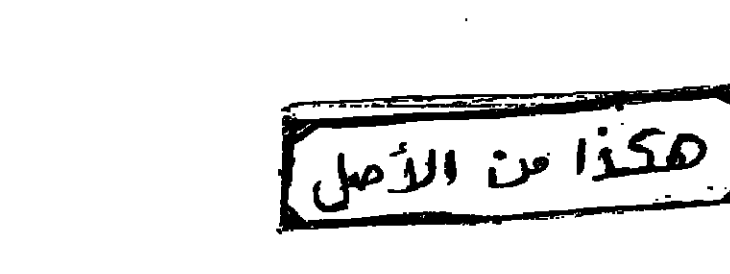
Programme d'échange de savoir technologique entre les entreprises et les universités.

Montpellier visant sur la jeunesse et la richesse véritable d'un pays qu'est la matière grise, crée l'Université Européenne Léonard de Vinci qui délivrera ses premiers diplômes dès 1990.

Cap Alpha pépinière technologique de la technopole montpellieraine, a reçu le label européen du centre d'entreprise et d'innovation (CEI) dont l'objet est d'aider les entreprises porteuses d'un projet innovant.

A ces actions financées en partie par la Communauté s'ajoute une aide pour l'aéroport international et pour le Corum dans le cadre des projets intégrés méditerranéens.

Montpellier d'aujourd'hui est en position d'être une capitale de l'Europe au Sud.





هكذا من الأصل

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 88

HOTEL DE VILLE



Jean-Claude GAUDIN, Député des Bouches-du-Rhône, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a souhaité que l'Institution Régionale soit présente à MAIRIE-EXPO avec stand consacré aux 960 Communes des Six Départements de la Région.
Il inaugurera MAIRIE EXPO avec R. VIGOUROUX Maire de Marseille...

MARIANNE A MARSEILLE

UNE CÉRÉMONIE DES « MARIANNE D'OR » EXCEPTIONNELLE



C'est le samedi 15 octobre à 16 heures, dans le cadre de MAIRIE-EXPO, que seront décernées les 15 « MARIANNE D'OR » de CARTIER aux 15 « meilleurs » Maires de France pour leur réalisation en matière de gestion, d'équipement, d'animation ou de communication. Chaque année la plupart des grands leaders des Collectivités Locales participent à ce concours. Cette année, c'est Mireille MATHIEU, MARIANNE 88, (après Brigitte BARDOT et Catherine DENEUVE) qui présidera la cérémonie aux côtés de Jean-Pierre FOUCAULT. Une sacrée soirée en perspective ! Autre invité de marque, le Groupe Folklorique LOU RAMPEU de Saint-Tropez que préside la dynamique Josette BAIN.

ROBERT P. VIGOUROUX : BIENVENUE À L'AVENIR

MARSEILLE, capitale de la Méditerranée, va accueillir "MAIRIE-EXPO", du vendredi 14 au mardi 18 octobre prochain au Parc Chanot.



Cette manifestation est aujourd'hui le principal rendez-vous annuel de toux ceux Elus, Techniciens Municipaux et Chefs d'Entreprises qui concourent à l'équipement et à la gestion de nos communes.

"MAIRIE-EXPO" à MARSEILLE, à mes yeux, marque une nouvelle fois la confiance d'investisseurs dans les capacités et l'avenir de notre ville.

En effet, les échanges et rencontres qui vont avoir lieu, multiplieront les occasions de faire connaître toujours mieux les réalisations et les projets, bref, les capacités de MARSEILLE à relever avec succès le défi du Grand Marché Unique Européen de 1992.

Par sa situation géographique et son histoire qui font d'elle le carrefour, au Sud de l'Europe, des Amériques, de l'Asie et de l'Afrique, mais aussi par son potentiel scientifique, universitaire, culturel et économique, MARSEILLE entend chaque jour mieux faire connaître ses atouts.

Je souligne ici que plus de la moitié du deuxième potentiel de France de laboratoires de recherches publiques est concentrée à MARSEILLE.

Tout est fait pour que les visiteurs de "MAIRIE-EXPO" découvrent et prennent la mesure de nos atouts.

En ma qualité de Maire de Marseille, je tiens personnellement à vous souhaiter d'abord la bienvenue ; et une visite particulièrement fructueuse.

Le Maire de Marseille,
Robert P. VIGOUROUX

PONEYLAND EXISTE !

Après les Forest Hill, les Gymnase Clubs, les Aqualand, la série des « petits golfs en kit », voici les Poneyland.

A coup sûr, l'instigatrice du projet, Jacinthe Giscard d'Estaing, connait bien son sujet. Cavalière de compétition, Docteur Vétérinaire, Présidente du grand Jumping de Bercy, Jacinthe Giscard d'Estaing est maintenant à 28 ans la P.D.G. convaincue de PONEYLAND.

« Poneyland devait exister. La demande des enfants comme des parents est considérable et la France est réellement sous équipée. Il n'y a guère que 400 poney-clubs en France, alors que l'ensemble des enquêtes réalisées à ce jour révèlent qu'il en faudrait au moins 1 000 pour répondre correctement aux attentes de plus de 2 millions d'enfants. »

Le premier PONEYLAND a ouvert ses portes à Luisant, à cinq minutes de la Cathédrale de Chartres. Patrick DEVEDJIAN a fait appel à Jacinthe Giscard d'Estaing pour sa ville d'Antony. Un PONEYLAND verra le jour dans le cadre d'une ferme pour enfants, qui existait déjà au centre d'Antony.

PONEYLAND, 36, avenue Maurice Maunoury, 28600 LUISANT. Tél : 37.35.16.81.



Jacinthe GISCARD D'ESTAING et Patrick DEVEDJIAN, Député-Maire d'Antony.

LES MAIRES DE FRANCE AVEC LA FONDATION PLATINI

Dix-sept mairies (*), soixante-deux entreprises nous ont procuré à ce jour cent quatre-vingt-cinq emplois permettant à la Fondation de réaliser la mission qu'elle s'est fixée : réinsérer les anciens drogués guéris.

Depuis sa création, le 17 février 1987, la Fondation a permis l'embauche définitive de cent quatre-vingt-deux jeunes et connu seulement trois échecs.

La bonne volonté des entreprises et des mairies ainsi que le processus de sélection mis au point par la Fondation. Le jeune candidat fait tout d'abord, par lettre, acte de candidature, puis il prend rendez-vous avec un membre de la Fondation avant d'être accueilli par des responsables du centre Marmottan ou de l'hôpital Sainte Anne qui déterminent son aptitude à mener à bien une carrière professionnelle. Seuls ceux qui sont véritablement déterminés accomplissent ce parcours qui ne dépasse pas trois mois malgré tout.

La plupart des jeunes recrutés par la Fondation possèdent un bagage professionnel : tous ou presque ont exercé un ou plusieurs métiers dans leur vie. Il est donc possible d'adapter la demande à l'offre qui nous est éventuellement faite.

Le contact permanent que nous entretenons avec nos candidats nous permet de suivre pas à pas leurs succès ou leurs déboires et ainsi d'y remédier grâce au contact que nous mainteons avec les employeurs.

Nous ne posons qu'une condition au contrat moral que nous passons avec les entreprises et les mairies : la garantie absolu de l'anonymat. Trois personnes connaissent, au sein de l'entreprise, le passé du candidat, le Président, le Directeur du personnel et le Chef du personnel. Dans une mairie, le Secrétaire général s'efforce de conserver, autant que faire se peut, le secret.

Mais nous avons besoin, malgré tous ces garde-fous, d'un nombre d'emplois bien supérieurs au volant actuel dont nous disposons. Il nous faut réaliser l'objectif que Michel Platini nous a assigné : créer dans chaque région de France, dans chaque département, une antenne de la Fondation.

L'aide de toutes les Mairies nous est indispensable pour réaliser un tel dessein.

FONDATION
Michel PLATINI
7, boulevard Ney -
75018 PARIS
Tél. 42.38.89.95

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 88

LES CHAMPIONS DE LA PRÉVENTION

LA FONDATION POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

La Fondation Nationale pour la Prévention des Risques Naturels a été créée en Octobre 1986 à l'initiative de la Caisse Centrale de Réassurance, Etablissement Public de l'Etat que préside Jacques BONNOT.

Placée sous l'égide de la Fondation de France, elle a pour objet de favoriser de manière générale l'organisation de la prévention des risques naturels majeurs, notamment auprès des Collectivités Locales.

La Fondation est placée sous le patronage d'un Haut Comité composé de personnalités qualifiées, de représentants des Elus Locaux et d'Assureurs. Elle est administrée par un Comité Exécutif. Le Président d'honneur est Haroun TAZIEFF.

Les objectifs poursuivis par la Fondation visent à associer les Elus à l'effort de prévention mené par les Pouvoirs Publics et à faire connaître les initiatives communales. Pour ce faire, la Fondation organise depuis 1987 un concours annuel auquel plusieurs centaines de Communes participent.

L'ensemble des dossiers reçus, faits d'expériences municipales, sera ensuite mis à la disposition des Elus et servira de base pour établir la première bafique de données de la Prévention des Risques Naturels en France.

LE PALMARÈS 88

LA MARIANNE D'OR A AUCH (GERS)

La "MARIANNE D'OR" 88 de la Prévention des Risques Naturels a été attribuée à la ville d'AUCH dans le Gers, dont le Maire est Jean LABORDE, pour les travaux d'aménagement et de calibrage réalisés entre 1977 et 1987 pour prévenir les crues du Gers.

La Fondation récompense ainsi le choix courageux d'une ville qui a accepté de s'endetter lourdement en consacrant depuis 10 ans la plus grande partie de ses investissements à la recherche d'une solution définitive contre un risque naturel majeur tel que, par exemple, la crue catastrophique de juillet 1977 dont les dégâts furent considérables et nécessitèrent l'évacuation de près de 2 000 personnes. Le Député-Maire d'Auch Jean LABORDE souligne :

« De tout temps la protection contre les crues du Gers a constitué un souci majeur pour la Municipalité Auscitaine. En 150 ans la ville Basse s'est trouvée 6 fois submergées et on ne compte pas les débordements qui ne faisaient pas courir de risques à la population. Un projet de calibrage fut adopté en 1972. Les travaux débutèrent, en 1973 en aval de la ville. Ils ne se trouvaient pas assez avancés pour être efficaces lorsque survint le 8 juillet 1977 une crue catastrophique qui, noyant sous plusieurs mètres d'eau les quartiers riverains, fit 6 victimes et des dégâts matériels considérables. Tout fut ensuite mis en œuvre pour accélérer la réalisation du programme adopté, déjà considéré comme une priorité absolue.

« Le coût de l'opération s'est élevé à plus de 70 millions de francs et malgré les aides reçues, la dépense a été très lourde pour le budget d'une ville de 25 000 habitants. Ces derniers ont cependant accepté l'effort qui leur a été demandé. Ils ont admis que soient différés d'autres investissements attendus. Ils ne le regrettent pas, l'objectif a été atteint : de nouvelles crues sont survenues mais aucune n'a franchi les berges du Gers. Ces travaux n'ont cependant pas dispensé du renforcement d'un système d'alerte. Il faut également noter qu'ils ont été conduits avec un souci de protection si ce n'est d'amélioration de l'environnement. »

LE PRIX DE LA FONDATION A AULT (SOMME)

Michel COUILLET, Maire d'AULT, recevra le prix de 250 000 francs versé par la Caisse Centrale de Réassurance.

Etablie en bordure de mer, sur le sommet d'une falaise crayeuse, confrontée aux assauts de la mer et au recul progressif du rivage, cette Commune a su engager d'importants travaux de confortement qui s'inscrivent dans un programme de défense du littoral et de préservation de son unité urbaine.

Outre l'originalité des solutions techniques mises en œuvre, la Fondation a été sensible à la situation dans laquelle se trouvait cette Commune condamnée à opter entre une réorganisation complète du bourg et un programme ambitieux de protection de la falaise.

Pour Michel COUILLET, Maire d'AULT :

« Cette récompense souligne l'effort considérable consenti par la population d'Ault, pour préserver sa ville de nouveaux drames de la mer...

En février 1979 la falaise s'est éboulée en plein cœur de la ville sur une longueur de 600 mètres, laissant un trou béant de plus de 18 mètres de profondeur. A la suite de quoi, 9 habitations ont basculé à la mer, alors que 8 autres étaient gravement menacées.

Les travaux réalisés à partir de septembre 1981 ont consisté à construire une digue de protection sur 650 mètres de long, constituée d'enrochements lourds - des blocs de 6 à 8 tonnes - depuis lors, cet enrochement s'est avéré d'une efficacité à toute épreuve...

Les résultats d'une telle expérience sont probants et cela nous a permis de compléter cet ouvrage par la création d'une promenade suspendue sur poutres au-dessus de la falaise sur une longueur de 1 600 mètres qui, aujourd'hui, agréablement décorée et fleurie, confère à notre station balnéaire une nouvelle qualité d'accueil. Nous avons encore à protéger 120 mètres de falaise entre AULT et ONIVAL, pour parfaire entièrement cet ouvrage et répondre à la demande des habitants et des vacanciers.

Cela veut donc dire qu'il nous faudra réaliser ces travaux dans un proche avenir en fonction évidemment des aides financières qui pourront nous être accordées.

C'est que la ville s'est considérablement endettée pour payer sa part représentant 25 % des 40 millions de travaux réalisés à cet effet.

Aussi, la prime de 250 000 francs qui nous est décernée est la bienvenue dans notre budget. »

MENTION SPÉCIALE À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE DANS LE NORD

Une mention spéciale est parallèlement décernée à la Communauté Urbaine de LILLE dans le Nord, dont le Président est Arthur NOTEBART, qui confrontée à des risques de mouvements de terrain liés à la présence de carrières souterraines abandonnées sous les voies publiques, a mis en œuvre un système de télésurveillance très élaboré techniquement, permettant d'intervenir ponctuellement en fonction de l'évolution du risque.

MENTIONS SPÉCIALES À SAINT-HILAIRE DU TOUVET (ISÈRE) ET VALLIGUIÈRES (GARD)

— La commune de SAINT-HILAIRE DU TOUVET dans l'Isère, dont le Maire est Claude GALAUP, pour son souci permanent de lutte contre les avalanches associant, depuis plusieurs années, la mise en œuvre des techniques les plus récentes à la mise en place d'un système d'alerte exemplaire en France.

— A la commune de VALLIGUIÈRES dans le Gard, dont le Maire est Guy JACQUEMIN, pour son action de protection contre les incendies à travers la poursuite d'une expérience originale de revalorisation de l'élevage en forêt menée par l'INRA.



Haroun TAZIEFF et Jacques BONNOT.



TROIS QUESTIONS A JACQUES BONNOT

Président de la Caisse Centrale de Réassurance

Vous venez de désigner les champions 88 de la prévention, comment se déroule ce concours ?

Comme chaque année, notre Fondation récompense les initiatives locales particulièrement exemplaires en matière de prévention des risques naturels. Plus de 150 communes ont participé à notre concours et nous avons eu un choix difficile à faire tant l'originalité des idées que l'importance des moyens mis en œuvre par certaines communes mériteraient d'être reconnues. Les principes de sélection qui ont guidé le choix de notre Haut Comité ont été fondés, comme l'année précédente, sur des critères de présentation d'innovation, d'exemplarité et d'originalité avec une préférence pour les actions de prévention ayant un impact durable.

Peut-on déjà dresser un contrat ?

Il est encore trop tôt pour dresser un bilan à partir de ce premier échantillon de communes. Ce qu'on peut dire, c'est que le risque naturel majeur, c'est l'eau : 60 % des dossiers. Mais nous commençons à y voir plus clair et à affiner notre étude. Il est intéressant de constater par exemple que 11 % des dossiers que nous avons reçus concernent des risques d'avalanche ou de glissement de terrain en zones de montagne ou de moyenne montagne.

Envisagez-vous de rendre accessibles aux élus toutes ces informations fournies par les communes ?

Notre ambition est en effet d'aller plus loin dans l'analyse de ces risques et je tiens à remercier la municipalité de Nancy dont le Maire est André ROSSINOT pour son soutien dans l'élaboration d'une banque de données de ce type qui serait la première du genre. Il s'agit pour notre Fondation de mettre à la disposition des élus un outil fiable d'information sur la prévention et sur ce que font les communes. Elles font beaucoup, il importe de faire connaître toutes les initiatives exemplaires qu'elles soient à l'échelle des villes comme Auch ou Lille cette année, comme Nancy, Givors et Montpellier l'année précédente, ou à l'échelle des communes de moins de 20 000 habitants, comme Ault, Saint-Hilaire du Touvert et Valliguières en 88, comme La Roquette sur Var, Saint-Saulve, Lambesc et Sainte-Egrève en 87.

TROIS QUESTIONS A HAROUN TAZIEFF

Dans le cadre des actions menées par votre Fondation vous opérez une distinction parmi les collectivités locales, pourquoi cette distinction ?

Les grandes villes bénéficient de moyens importants qui leur permettent de recourir à des solutions technologiques souvent très avancées qu'il importe de faire connaître. Par contre, les petites communes sont souvent démunies. Les inondations, le feu, les glissements de terrain, les avalanches sont des dangers habituels pour ces municipalités qui sont obligées de s'endetter lourdement. On le voit bien avec les dossiers que nous recevons et qui sont souvent dramatiques. Il faut savoir qu'une commune sur deux à moins de 350 habitants.

A ce sujet, que pensez-vous de l'expérience d'une petite commune comme Valliguières dans le Gard en matière de lutte contre l'incendie ?

L'entretien de la forêt par le pâturage est une solution économique intéressante, même si la "rentabilité" du projet reste encore incertaine. Plutôt que de payer des engins mécaniques ou des défoliants, il vaut mieux revitaliser la forêt. Aujourd'hui, les propriétaires se désintéressent de la forêt parce que celle-ci ne fournit plus de revenus. L'élevage est devenu inexistant. Inexploitée, la forêt méditerranéenne se trouve à l'abandon alors que jusque vers 1950 elle permettait à ses habitants d'en vivre. La désertification rurale et la multiplication des terres en friche posent d'ailleurs une des questions les plus brûlantes de l'aménagement du territoire et de la prévention descatastrophes.

Pourquoi une banque de données de la prévention des risques naturels ?

L'analyse de l'ensemble des risques au niveau des communes est une nécessité nationale. Une banque de données regroupant l'ensemble des actions de prévention menées par les collectivités locales permettra de mieux informer et donc de dégager non seulement les initiatives les plus originales mais surtout celles qui sont les plus efficaces. Ce peut être un puissant moyen de coordination. Je répète depuis des années qu'il faut construire selon les normes parasismiques, surveiller les volcans, entretenir les forêts, ne pas bâtir en zone inondable, implanter un réseau VAN pour prévoir les séismes destructeurs, faire respecter les règles élémentaires de sécurité, préparer les médecins aux situations de crise et inciter les ministères à mieux se coordonner. Avec une telle banque de données on pourrait mieux savoir qui fait quoi.

LE CONCOURS 89 EST OUVERT :

En 1989, 250 000 francs de prix et une "MARIANNE D'OR" récompenseront les municipalités ayant mis en œuvre dans leurs communes des initiatives exemplaires en matière de prévention des risques naturels majeurs.

La date limite des dépôts des candidatures est fixée au :

15 AOÛT 1989

Lancé en 1987, le concours annuel de la Fondation est organisé à deux niveaux.

Il est ouvert :

— Aux communes de moins de 20 000 habitants, doté d'un prix de 250 000 francs versé par la Caisse Centrale de Réassurance.

— Aux grandes villes, doté de la MARIANNE D'OR de la Prévention des Risques Naturels.

Les dossiers peuvent être remis sur place :

— aux Bureaux Régionaux de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires ;

— aux Agents Généraux d'Assurances ou à leurs Chambres Régionales ;

— aux représentations des Caisses Régionales des Assurances Mutuelles Agricoles ;

— être adressés directement au Secrétariat de la Fondation, 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

Tous les dossiers transmis au niveau départemental seront soumis à un jury national composé de spécialistes désignés par le Haut Comité de la Fondation.

Les résultats du concours seront proclamés dans le courant du quatrième trimestre 1988.

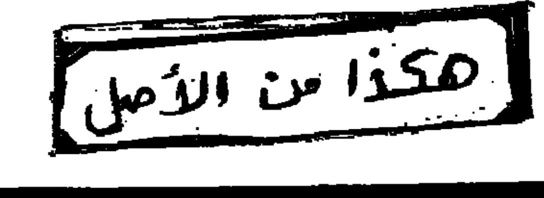
Chaque commune concurrente présentera un dossier indiquant le risque naturel auquel elle est exposée, son nombre d'habitants ainsi qu'une note décrivant la réalisation ou le projet de réalisation déjà engagé en matière de prévention des risques naturels.

La Fondation ne prime que les investissements déjà réalisés ou engagés. Sont exclus du concours de la Fondation, les dépenses ordinaires de fonctionnement des organismes demandeurs.

Secrétariat de la Fondation : 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

LE HAUT COMITÉ COMPREND PARMI SES MEMBRES :

- M. Haroun TAZIEFF
- M. Jacques BONNOT
- M. Michel GIRAUD, Président de l'Association des Maires de France
- M. André de BRETTEVILLE, Président de la Caisse Centrale des Mutuelles Agricoles
- M. Albert DUCROCQ, Journaliste
- M. Daniel ORLUC, Président de la Fédération Nationale des Syndicats d'Agents Généraux d'Assurances
- M. Jacques GRALL, Journalite
- M. Jacques LALLEMENT, Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances
- M. Jean-Louis PETRIAT, Président de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires
- M. Yves THIRE, Vice-Président du Groupement des Sociétés d'Assurances à Caractère Mutuel



هكذا من الأصل

ENTION

QUES NATURELS

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 88

PARIS LA DEFENSE

1989... EN AVANT LE CENTRE DES AFFAIRES

Le 14 juillet 1989, le CNIT aura changé complètement d'aspect. Rebaptisé Centre des Nouvelles Industries et Technologies, il répondra aux besoins exprimés par les promoteurs de congrès et de salons, à savoir intégrer de façon plus harmonieuse et plus fonctionnelle les différents aspects de l'organisation d'une manifestation : surfaces d'exposition, salles de conférence, hébergement de proximité, restauration, services aux entreprises, moyens de communications... Ce n'est pas un hasard si MAIRIE-EXPO 89 aura lieu à La Défense.

Ce concept de "Cité des Affaires" a été défini conjointement par les nouveaux animateurs du CNIT : la SARI-SEERI (promoteur immobilier) et le groupe Accor (gestionnaire hôtelier). D'importants travaux de rénovation et de réaménagement donneront naissance à une "place de village", pôle de détente et d'attraction avec un ensemble de commerces et de services pour les hommes d'affaires. Autour de cette place rayonneront les nouvelles installations :

- un centre de conférences bénéficiant en grande partie de la lumière du jour et équipé du nec plus ultra audiovisuel : deux auditoria de 800 et 1200 places ; une salle de 350 places, seize salles de commissions de 80 places modulables et une douzaine de petites salles, salons V.I.P., salle de presse, auxquels viendront s'ajouter studios de télévision et régies ;
- un ensemble de 19 000 m² de surfaces d'exposition réparties sur deux niveaux, directement relié aux salles de conférence. Chacun de ces plateaux bénéficiera d'un accès indépendant, tant pour les visiteurs que pour les exposants qui viendront installer leur stand. Ils constitueront des ensembles autonomes permettant la tenue conjointement de plusieurs événements ;
- INFOMART, marché permanent de l'informatique sur 20 000 m² en plusieurs niveaux où les sociétés d'informatique, de bureautique, de communication et de haute technologie exposeront leurs produits et leurs services ;
- un Club Services Affaires destiné aux dirigeants d'entreprises qui pourront y louer des bureaux pour une courte durée, utiliser les moyens d'un pool complet de secrétariat et les systèmes de communication les plus sophistiqués ;
- une Maison de l'Exportation qui offrira aux entreprises de toutes tailles un ensemble de services pour faciliter la conquête des marchés étrangers ;
- un hôtel Sofitel de 160 chambres sous la voûte même du CNIT ;
- une restauration diversifiée : du restaurant grande carte à la formule brasserie en passant par le service traiteur, sans oublier les possibilités de cocktails et banquets jusqu'à 5 000 personnes.

Plus qu'un nouveau Palais des Congrès ou une simple salle d'expositions, le CNIT développera énormément la notion de service apporté aux organisateurs comme aux exposants d'un salon. Un interlocuteur unique assurera la coordination de tous les besoins exprimés par chacun : location de salles, réservation hôtelière, organisation d'un cocktail ou d'une réception, liaison avec Infomart,... La régie technique sera particulièrement renforcée et une réflexion est actuellement menée pour faciliter au maximum la tâche des exposants. En plus des 1 000 places du parking central, 1 500 places supplémentaires seront construites. Une partie d'entre elles seront réservées en priorité aux exposants avec accès direct vers les plateaux d'expositions.

Véritable ville dans la ville, situé au cœur du plus vaste ensemble tertiaire d'Europe, le CNIT bénéficie ainsi d'un environnement d'affaires exceptionnel, caractérisé notamment par la sophistication de ses moyens de communication. Satellite, fibres optiques, réseaux spécialisés de toutes natures permettront d'être en liaison immédiate avec n'importe quel point du monde. Le développement des accès - branchements autoroutiers, ligne Rer, prolongement de la ligne de métro Vincennes-Neuilly jusqu'au parvis de La Défense, liaisons héliportées vers les aéroports parisiens - fera de La Défense le quartier le plus accessible aussi bien pour les visiteurs parisiens que pour les visiteurs de province ou de l'étranger. Outre sa propre capacité d'hébergement, le CNIT pourra profiter des 2 500 chambres actuellement disponibles ou en cours de construction sur le site.

Le nouveau CNIT constitue la tête de pont d'un véritable réseau de "Cités des Affaires", dont le premier maillon, l'Atria de Nîmes, est ouvert depuis mai dernier et qui comptera dans cinq ans une dizaine de centres dans les principales métropoles économiques françaises, et à terme dans les grandes agglomérations européennes. Tous pourront être reliés par satellite conjointement ou sélectivement en temps réel pour constituer l'un des plus grands centres de rencontres du monde.

Au moment où l'on fête les 30 ans de La Défense, rendons ici un hommage à Christian PELLERIN, P.D.G. de la SARI, à qui l'on doit la moitié des bureaux construits dans ce Centre d'Affaires unique au monde. Avec le nouveau C.N.I.T. "la France va se doter, selon le constructeur, d'un véritable Beaubourg des affaires".
Avec plus de 3 millions de mètres carrés construits en 30 ans dans le secteur, La Défense est aujourd'hui la plus grande concentration de tertiaires d'Europe. Reste à ce Manhattan Français à s'imposer comme l'une des plus efficaces cités des affaires du Monde. Faisons confiance à tous ceux qui, avec la SARI, ont un savoir-faire dans ce domaine.

SARI SEERI

sera présent

à MAIRIE EXPO 88

Parc des Expositions de Marseille

et présentera les différentes maquettes des centres d'affaires réalisées dans plusieurs villes de France.

SALONS ET CONGRÈS

LES VILLES CANDIDATES

Foires, Salons, Expositions, il y a chaque année près de 700 manifestations recensées en France, sans compter les innombrables congrès, séminaires, colloques ou tables rondes. Paris, pour la 10ᵉ année consécutive pourrait bien, si les chiffres le confirment, être encore sacrée 1ʳᵉ Ville Mondiale pour les congrès internationaux. C'est dire que ce secteur qui représente un C.A. de plus de 1 % du PNB et dont les retombées induites (hôtellerie, restauration...) se montent à quelques 10 milliards de francs par an pour la seule région parisienne est devenu, une activité de premier plan pour les Collectivités Locales.

Média à part entière le Salon Spécialisé entre désormais dans la stratégie marketing des entreprises, quelles que soient leur taille.

Quant aux Congrès (près de 650 se déroulent chaque année en France) ils nécessitent désormais des structures d'accueil modernes insérées dans un environnement performant et faisant appel aux dernières technologies en matière de Communication. C'est le cas de l'ATRIA qui vient d'ouvrir ses portes à NIMES et du nouveau CNIT de Paris La Défense, qui sera opérationnel en 1989, réalisés par la SARI et le Groupe ACCOR.

L'importance qu'ont les Salons et Congrès dans la vie économique et, la place qu'ils sont appelés à avoir dans le cadre de l'Acte Unique face à la concurrence européenne en particulier la R.F.A. et la Grande Bretagne, font que de nombreuses municipalités ont rénové des édifices déjà existants ou décidé de créer des Palais des Congrès adaptés à l'évolution du marché. C'est le cas notamment de MARSEILLE, NANTES, MONTPELLIER, LYON, TOULOUSE, BORDEAUX et LILLE.

C'est pour tenir compte de cette actualité en constante évolution que Jean DOMINIQUE a créé EXPO NEWS MAGAZINE, Premier Support Français exclusivement consacré aux Salons, Foires, Congrès et Tourisme d'Affaires. Outil de communication unique, EXPO NEWS MAGAZINE non seulement publie chaque mois le calendrier des manifestations en France et dans le monde, mais également l'annonce des nouveaux événements, les analyses et chiffres des principaux salons, la présentation des lieux d'expositions et de congrès, des études de marchés, des fiches pratiques, et le point de vue des professionnels.

Vendu uniquement par abonnement EXPO NEWS MAGAZINE est aujourd'hui LE JOURNAL PROFESSIONNEL de ce secteur en plaine expansion. Il concerne à la fois les organisateurs de manifestations, les prestataires de service, les entreprises, les directeurs de communication, les agences de publicité, les Chambres de Commerce et les Collectivités Locales.

EXPO NEWS MAGAZINE, 5, rue Stanislas, 75006 PARIS. Tél. : 45.48.60.99.



RMC, LA RADIO DE LA MÉDITERRANÉE

RMC est aujourd'hui au cœur d'une vaste entité géographique, économique et culturelle, que constituent les pays européens autour de la Méditerranée ; une sorte de vaste triangle dont le sommet se situe autour de Lyon et de Grenoble et la base le long d'une ligne Monaco-Toulouse avec deux grands prolongements : vers l'Italie d'un côté, l'Espagne et le Portugal de l'autre. Là est notre territoire, là est notre atout avec au centre : la Capitale de la zone d'écoute de RMC, et qui sait, peut-être demain, la Capitale de l'Europe du Sud : MARSEILLE ! Aujourd'hui, les grandes régions du Sud de la France commencent à se débarrasser de leurs "frontières administratives" pour tisser des liens de plus en plus étroits entre elles, mais aussi avec l'Espagne pour Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon, et avec l'Italie pour Provence Alpes Côte d'Azur.

Les vieilles rivalités économiques et culturelles s'effacent et c'est au contraire un front commun de toutes ces régions qui leur succède.

Mais 1993, avec la naissance de l'Acte Unique Européen, c'est peut-être aussi et surtout la chance de MARSEILLE et RMC se doit d'y contribuer. Ce recentrage méditerranéen de l'Europe, ce rééquilibrage vers le Sud, ce centre de gravité qui est appelé à se déplacer de LA HAYE, BRUXELLES, LUXEMBOURG, STRASBOURG vers MONTPELLIER, BARCELONE, MARSEILLE, NICE et TURIN, tout cela devrait normalement aboutir à l'émergence d'une grande capitale du Sud ouverte sur la Méditerranée et sur la rive "d'en face" : l'Afrique du Nord ; cette capite peut et doit s'appeler MARSEILLE.

Alors, l'Europe orientée plein Sud... Le Sud qui devient l'avenir... du Nord : La Rédaction de RMC est parfaitement conscient de l'importance de l'enjeu ; la Rédaction de RMC sait qu'elle doit profiter de cette situation privilégiée : L'information sera traitée sur l'antenne avec une diversité et une originalité qui ne peuvent se retrouver sur les autres grandes radios périphériques.

En tant que Radio de la Méditerranée, RMC aura un regard original sur tout ce qui se passe sur le plan politique, économique, culturel et sportif dans ce Grand Sud Européen ; le brassage de population dans ces zones frontalières fait émerger une véritable double nationalité dans tous les esprits - RMC en sera le porte-parole.

Ces valeurs communes, cet enracinement commun, cette identité culturelle, RMC doit s'en nourrir pour mieux en être le promoteur et le vecteur.

Jean-Luc GALLINI
Directeur de l'Information

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 88

PAUL PERNIN, MAIRE DU 12e ARRONDISSEMENT DE PARIS

DE LA BASTILLE A BERCY : "UN ARRONDISSEMENT RÉVOLUTIONNAIRE"

Le XIIe constitue un des arrondissements original de la Capitale, composé à la fois d'une forêt, le Bois de Vincennes, d'une ville aux quartiers harmonieux, d'une population variée, et du Port de plaisance Paris-Arsenal au pied de la Bastille.

Si cet arrondissement n'a vu le jour que le 1er janvier 1860, il plonge à la vérité ses racines dans un lointain presque immémorial. De très riches heures du passé de Paris s'inscrivent dans ses quartiers, du Chêne de Saint-Louis, aux "Trois Glorieuses", en passant par la prise de la Bastille.



Paul PERNIN, Maire du 12e Arrondissement, Adjoint au Maire de Paris.

Le XIIe, aujourd'hui, nous vient à travers le temps dans un cortège d'événements et d'images qui appartiennent à jamais à l'histoire de Paris et se confondent avec l'histoire même de la France. La célébration des prochaines fêtes du Bicentenaire nous permettra d'en revivre certaines heures.

Développer ses atouts qui ont fait sa force :

- *sa situation.* Le R.E.R., l'autoroute de l'Est, la Gare de Lyon et le T.G.V., le relient aux banlieues Est et Sud-Est, à l'Europe et aux Bassins Rhodanien et Méditerranéen ;
- *ses activités :* du meuble, notamment dans le quartier du Faubourg Saint-Antoine, du commerce des vins dans les Entrepôts de Bercy, d'importantes industries et commerces (la photographie, la récupération de ferraille, l'automobile, le bâtiment) et son petit commerce, actif dans tous les quartiers et dans des marchés, très anciens et connus de toute la Capitale, comme celui d'Aligre.

UN ARRONDISSEMENT RICHE :

- *d'un des grands centres militaires de Paris,* avec le *Fort Neuf* siège du 24e Régiment d'Infanterie et son centre de sélection N° 1, avec *le Centre de recrutement de Reuilly* et son Bureau National des Armées, avec le Quartier Carnot et son escadron de la Garde Républicaine, avec *les casernes de Chaligny et de la Nativité* et la Première Compagnie des Sapeurs-Pompiers ;
- *d'un réseau hospitalier de première importance* avec les hôpitaux Saint-Antoine, Rothschild, Trousseau, des Quinze-Vingts, des Diaconesses ;
- *d'un centre sportif de grande renommée :* l'Institut National du Sport et de l'Education Physique (I.N.S.E.P.) ;
- *d'un des plus beaux hippodromes d'Europe :* l'hippodrome de Vincennes ;
- *du Musée des Arts Africains et Océaniens.*

Riche de ses traditions, fort de ses atouts, le XIIe est puissamment porteur d'avenir.

A L'EST DE PARIS DU NOUVEAU

Il ne fait désormais plus de doute que le XIIe arrondissement sera, pour la fin de ce siècle et le siècle prochain, un des arrondissements clefs de la Capitale.

Dans cet avenir, il est orienté par le plan-programme de l'Est Parisien lancé et initié par Jacques CHIRAC, Maire de Paris, le 28 novembre 1983, qui comportait huit thèmes d'actions prioritaires :

— l'aménagement de nouveaux quartiers ;
— l'amélioration des conditions d'habitat ;
— l'embellissement des espaces publics ;
— l'extension et la création d'espaces verts ;
— le développement des équipements de voisinage ;
— le renforcement des activités secondaires et tertiaires ;
— l'entreprise de quelques réalisations majeures pour la circulation ;
— le redéploiement et la modernisation de certaines institutions municipales.

Ces objectifs ont été atteints dans le XIIe en moins de cinq années et font donc de cet arrondissement le fer de lance du rééquilibrage du croissant oriental de Paris.

En effet, ces nombreuses réalisations témoignent de l'ambition que nous avons eue, avec le Maire de Paris, de faire, ici, l'arrondissement pilote de ce renouveau compte tenu de sa situation géographique.

L'ampleur des travaux engagés, tant en matière d'urbanisme qu'en matière de la qualité de la vie, tentent à confirmer cette réussite.

De l'ouverture du Palais Omnisport de Bercy, le 3 février 1984, jusqu'à la pose de la première pierre de la Chambre de Métiers, le 18 janvier dernier, l'arrondissement a vécu une métamorphose profonde avec l'implantation de grands équipements publics à vocation nationale et parisienne comme l'Opéra de la Bastille, le Ministère des Finances, le Port de Plaisance de l'Arsenal et la Préfecture de Paris demain.



Le Palais Omnisports de Bercy.

DES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION ENTREPRISES, DES CRÉATIONS DE ZAC

La réhabilitation totale du secteur Chalon et l'aménagement de la Gare de Lyon ont été essentiels à ce démarrage pour assurer la sécurité et la modernisation d'un des principaux carrefours de la Capitale.

Ensuite, dans le souci d'une utilisation maximale des emprises foncières disponibles, ont été créées les Z.A.C. Reuilly et Corbineau-Lachambaudie qui ont pour caractéristiques communes, la mise en route de programmes de logements sociaux et non aidés, d'équipements publics de proximité comme la réalisation d'une piscine, de groupes scolaires, de crèches ainsi que des activités artisanales, commerciales et tertiaires.

Enfin, futur pôle d'activités économiques de la Capitale, la Z.A.C. Bercy, s'étendant sur 51 hectares et créée en septembre dernier, constitue la dernière grande opération urbanistique de Paris. Dans son périmètre, il est prévu d'implanter, notamment, un grand centre viti-vinicole et agro-alimentaire de haut de gamme, une Maison Internationale des Vins et un vaste parc urbain de 13 hectares qui respectera la mémoire de Bercy en conservant le tracé de voies, certains bâtiments et les arbres plus que centenaires.

Mais cette volonté a été aussi d'assurer une mise en valeur des sites et de l'habitat existant avec l'opération Sahel-Montempoivre, aujourd'hui terminée et les secteurs en cours d'exécution comme l'îlot Diderot-Mazas et bientôt Claude Decaen-Daumesnil.



Le Port de l'Arsenal.

Cette politique d'aménagement, décidée par Jacques CHIRAC, a pris en compte les préoccupations quotidiennes des habitants du XIIe.

C'est ainsi qu'ont été réalisés d'importants programmes d'équipements publics recouvrant l'ensemble des besoins et activités de toutes les catégories de population.

L'arrondissement s'est enrichi et modernisé dans les domaines de la petite enfance, de l'école, du sport, de la culture, de l'aide sociale, notamment en ce qui concerne le 3e âge.



Jacques CHIRAC et Paul PERNIN, estime et amitié.

A titre d'exemple, citons le Centre de Protection Maternelle et Infantile Georgette Terrier, le collège Vincent d'Indy et l'école maternelle Arnold Netter, les 21 courts de tennis, la piste cyclable, la carrière hippique dans le Bois de Vincennes, le Conservatoire Paul Dukas et le foyer des Tourelles.

Enfin, les améliorations du cadre de vie ont été traduites par un effort dans le domaine de la voirie avec, notamment, l'amélioration de l'éclairage, des infrastructures nouvelles comme le Passage Van Gogh et demain la future voie Mazas, le doublement du Pont de Bercy et la création d'un nouveau pont ainsi que la modernisation du réseau ferroviaire et des transports en commun.

Elle se poursuit par l'importance accordée aux espaces verts dans cet arrondissement, du square de quartier au Bois de Vincennes, jusqu'à la promenade plantée promise par Jacques CHIRAC et aujourd'hui en cours de réalisation.

Ainsi, s'inspirant de la réflexion de Platon, "ce ne sont pas les murs qui font la cité, ce son les hommes", le XIIe s'est inscrit de plain pied dans ce rééquilibrage de l'Est Parisien voulu par le Maire de Paris et actuellement en cours d'exécution.

De par ces grands travaux, cet arrondissement, à l'aube d'une ère nouvelle, occupe une place prépondérante dans ce Paris de demain.

QUE FAISAIENT VOS ANCÊTRES PENDANT LA RÉVOLUTION ?

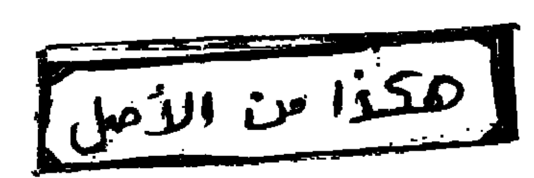
La Révolution : votre arrière-arrière-arrière grand-père y était. Il l'a vécu. Il a contribué plus ou moins activement à la créer. 1789 est une date que les autres Nations nous envient. Que savez-vous de cet ancêtre témoin de la tourmente révolutionnaire ?

Pour commémorer le Bicentenaire de la Révolution, le Cabinet Lignières, Association de Généalogistes, vous propose de retrouver vos ancêtres, leur métier, leur religion, le linge porté, les relations de voisinage, de vous montrer la part qu'ils ont pu prendre à la Révolution. Preuves à l'appui, avec la photocopie des actes de naissances, mariages, décès, ventes, achats, procès, le Cabinet Lignières trouvera dans les archives municipales, départementales, ou nationales la trace de votre famille, de vos racines.

Cette étude biographique, livre de votre famille, comprendra la généalogie de vos ancêtres depuis les débuts de la Révolution dessinée sous la forme de l'Arbre du Bicentenaire, illustrant des actes les concernant et des notes individuelles sur ces membres de votre famille.

Cabinet LIGNIÈRES, 78, rue Cambronne, 75015 PARIS. Tél. 45.66.89.19.

MAIRIES DE FRANCE
Rédaction, Réalisation : Christian HOYOS
RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE
7 Bis, Place du Palais Bourbon - 75007 PARIS Tél. (1) : 47.53.93.16

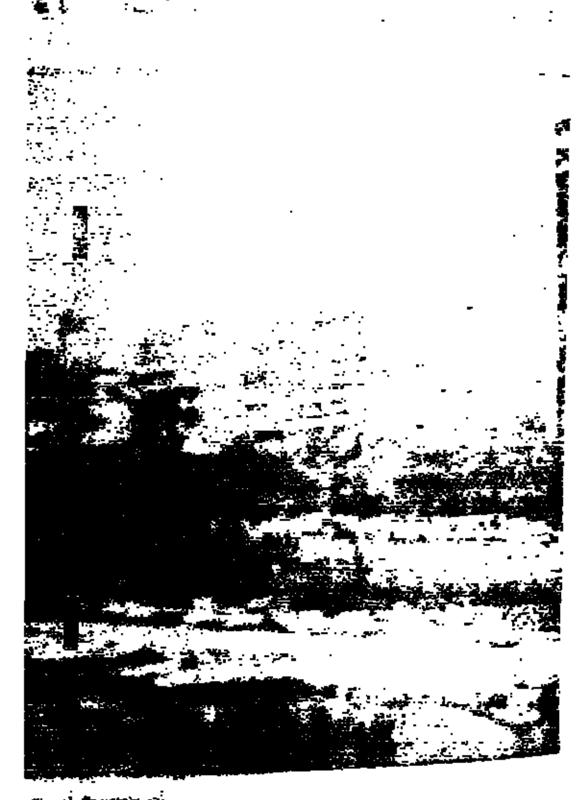


هكذا من الأصل

IENT DE PARIS

NNAIRE"





ANCÊTRES PENDANT

Les conseils généraux préparent les élections des présidents

Avant le renouvellement des 25 septembre et 2 octobre, six présidents de conseils généraux avaient renoncé à se présenter dans leur canton : MM. Jean Simonin (RPR, Essonne), Louis Orvoën (UDF-CDS, Finistère), Kléber Loustau (UDF, Loir-et-Cher), Arsène Boulay (PS, Puy-de-Dôme), Max Lejeune (UDF-PSD, Somme) et Michel Crucis (UDF-PR, Vendée).

A ces successions prévues s'ajoutent celles des Alpes-de-Haute-Provence et de la Manche dont les présidents, respectivement M. Ernest Don (PS) et Léon Jozeau-Marigné (UDR-PR et CNI) ont perdu leur siège, ainsi que de la Gironde et de la *Martinique où la droite* a perdu la majorité au profit de la gauche.

Au Parti socialiste, la question a été tranchée en faveur de MM. Philippe Madrelle (Gironde), René Bouchaudy (Puy-de-Dôme) et Pierre Izard (Haute-Garonne), ce dernier succédant à M. Léon Eeckoutte, qui, après le second tour, a décidé de passer la main.

A droite, il semble que l'UDF fasse les frais de rivalités internes : ainsi dans le Finistère où le choix s'est porté sur M. Charles Miossec (RPR). Bien que majoritaire dans le Loir-et-Cher, l'UDF ne semble pas revenir sur le choix de M. Roger Goemaere (RPR).

Des conflits ont éclaté à l'intérieur même des deux composantes de l'opposition. C'est le cas en Meurthe-et-Moselle avec la préférence accordée à M. Baudot (CDS) sur le président sortant, M. Huriet (UDF), mais aussi dans les Hauts-de-Seine où le RPR a tranché en faveur de M. Pasqua contre le sortant, M. Graziani.

Si d'autres compétitions n'ont pas encore été réglées comme dans les Pyrénées-Atlantiques, la Somme et l'Essonne, des accords ont été trouvés dans les Yvelines, où M. Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS) ne devrait pas avoir à affronter le RPR.

Haute-Garonne : M. Eeckhoutte (PS) passe la main

TOULOUSE
de notre correspondant

Après vingt-deux ans passés à la tête du conseil général, M. Léon Eeckhoutte, réélu dès le premier *tour dans son* canton de Villemur, passe la main. Il a fait connaître sa décision dès lundi soir à la commission exécutive fédérale du PS.

A l'évidence, cette décision a coûté à cet homme, aujourd'hui âgé de soixante-dix-sept ans qui porte vaillamment son âge. La réflexion a été « *longue et ardue* », s'est-il plu à indiquer, comme pour souligner la taille du sacrifice, même s'il estime par ailleurs que les hommes de sa génération doivent savoir tourner la page et laisser la place. Voilà déjà six mois, M. Pierre Izard, maire de Villefranche-de-Lauragais, en pleine circonscription de M. Jospin, s'était ouvert au PS de ses ambitions présidentielles. Le parti l'avait précédé, feignant de lui emboîter le pas. Rajeunie, la fédération socialiste de la Haute-Garonne avait en effet profité de l'échec et des errements des *élections régionales de 1986* pour faire le ménage. M. Jean Carassou, son secrétaire, s'était aussi fixé pour objectif de reprendre barre sur les élus.

M. Léon Eeckhoutte n'a pas échappé aux critiques des militants socialistes, qui lui reprochaient parfois son indépendance et jalousaient son pouvoir. En charge d'un budget bien plus important que celui de la ville de Toulouse, *a fortiori* de la région, le président du conseil général s'est fait au cours des ans un réseau d'obligés. Au cours des dernières semaines, nombre de militants socialistes, adeptes pourtant du cours nouveau, doutaient et craignaient le pire. Le président faisait durer le suspense. Certains membres de son entourage l'encourageaient à se maintenir, au risque d'engager avec la fédération une partie de bras de fer dont les conséquences apparaissaient déjà catastrophiques aux plus avisés. La preuve aussi que la « perestroïka » à la toulousaine se heurte encore à des poches de résistance.

En adoubant son « *fils spirituel* », M. Izard, devant ses camarades, M. Eeckhoutte évite à son parti « *les luttes d'hommes, de générations ou de clans* ». Il conforte son image de militant « *entré au parti comme on entre en religion* ». Il tente aussi de donner à son geste valeur d'exemple.

G. V.

Meurthe-et-Moselle : M. Huriet désavoué par la majorité UDF-RPR

NANCY
de notre correspondant

M. Claude Huriet, UDF, président du conseil général depuis 1982, a été privé de son titre par ses collègues UDF, RPR et non-inscrits, lundi après-midi 3 octobre, au terme d'une réunion de groupe particulièrement houleuse. Par douze voix contre onze et deux abstentions, la majorité départementale lui a préféré M. Jacques Baudot (UDF-CDS), premier adjoint de M. André *Rossinot* à la *mairie de Nancy*.

Après un premier tour donnant onze voix à chacun des deux candidats (et trois abstentions), un deuxième tour donnait une voix d'avance à M. Baudot.

Les deux hommes s'étaient engagés avant le vote final à ne pas maintenir leur candidature contre l'avis de leur groupe, évitant ainsi un duel lors de l'élection du président. *Pourtant*, l'*entourage* de M. Huriet s'indigne que le vote se soit déroulé en l'absence d'un élu UDF, M. Louis Kœnig, qui affirme avoir reçu de M. Baudot la promesse qu'on l'attendrait pour prendre la décision. M. Kœnig étant un partisan affiché du président sortant, on parle ouvertement dans les couloirs du conseil général d'une « magouille » de nature à délivrer M. Huriet de sa parole d'honneur.

Dès lors, l'hypothèse d'un duel reprend corps, confortée par le souvenir d'un vote qui, l'an passé, avait opposé MM. Huriet et Baudot sur le choix d'un architecte pour la construction de l'hôtel du département et qui s'était soldé par un *match nul – treize voix contre* treize. Une éventuelle confrontation serait arbitrée par les deux nouveaux venus au sein de la majorité départementale, Mme Maryse Marion-Dussoul (divers droite) et M. Guy Vattier (UDF-PR). En outre, les convictions barristes de M. Huriet pourraient pousser les huit élus socialistes à jouer l'ouverture. Latente depuis des années, l'explosion de la majorité UDF-RPR en Meurthe-et-Moselle deviendrait alors inévitable. C'est un risque qui pèsera lourd dans le choix de M. Claude Huriet. – *(Intérim.)*

Pyrénées-Atlantiques : vieilles affaires de famille

PAU
de notre correspondant

Où va la majorité départementale, forte de 38 sièges sur 52 ? Jusqu'au bout de ses divisions, pour la présidence du « Parlement de Navarre » avec deux postulants : le sortant, M. Henri Grenet, UDF, maire de Bayonne et M. Franz Dubosq, sénateur RPR.

Les héritiers du gaullisme n'ont pas abandonné l'idée de reconquérir un fauteuil occupé de 1976 à 1985 par M. Dubosq, mais M. Grenet avait annoncé un an à l'avance son intention de briguer un nouveau mandat.

RPR et UDF ont certes abordé les cantonales dans l'union. Toutefois, trois membres du RPR et un UDF ont refusé la règle de l'investiture unique. Résultat : le RPR a perdu un canton (Saint-Pierre-d'Irube) et en a gagné deux (Billère et Oloron). Deux de ses dissidents ont gagné à Salies et Ustaritz.

Le rapport des forces est modifié au sein de la majorité départementale avec avantage au RPR. M. Michel Inchauspé (RPR) y voit une raison de plus de revendiquer la présidence pour laquelle il a fait acte de candidature.

MM. Inchauspé, Dubosq et Grenet : trois candidats pour un fauteuil, c'était au moins un de trop. Le RPR a organisé une primaire qui, *mardi 4 octobre, se soldait* par l'échec de M. Inchauspé. De son côté, M. Grenet était confirmé – à l'unanimité – candidat de l'UDF. Jeudi 6 octobre, RPR et UDF devraient se rencontrer pour décider ou non d'une primaire au sein de la droite.

En 1985, les deux mêmes avaient subi l'épreuve du vote à bulletins secrets. Le premier tour avait mis en lumière le singulier cheminement des voix socialistes. Le candidat du PS n'avait réuni que 10 suffrages sur 13 élus socialistes, faisant ainsi bénéficier M. Grenet de 24 voix. Le résultat avait conduit M. Dubosq à se retirer avant le second tour.

PHILIPPE TUGAS.

« La décentralisation était en panne, nous allons la remettre en chantier » *déclare M. Jean-Michel Baylet*

« *Il nous faut remettre la décentralisation en chantier ; elle était en panne depuis deux ans, voire, sur certains plans, en régression, alors qu'elle constitue une des zones d'accord de l'ensemble de la population et de ses élus* », a déclaré, le 4 octobre, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités territoriales.

A propos de la mise en place laborieuse de la fonction publique territoriale, qui intéresse 1,1 million d'agents, le secrétaire d'Etat a annoncé qu'il souhaite rétablir le principe de la parité dans les organismes qui s'occupent de la gestion et de la formation de ces fonctionnaires et qui avait été supprimée par le précédent gouvernement. D'autre part, il a indiqué que les agents qui n'exercent pas leurs fonctions à temps complet pour la même commune ou pour le même département et qui travaillent pour plusieurs collectivités locales, comme c'est le cas très souvent dans les zones rurales, allaient pouvoir bénéficier du statut de droit commun, le décompte de leurs heures de travail étant globalisé.

Cette disposition intéresse quatre-vingt mille agents, notamment des secrétaires de mairie à temps partiel. Il faut savoir, en effet, que près de trente-trois mille communes comptent moins de deux mille habitants et ne peuvent se payer un personnel à temps complet.

Prenant vivement le contrepied du gouvernement Chirac, M. Baylet veut encourager les régions, les départements et les communes à intervenir résolument dans la vie économique et la bataille de l'emploi, comme le font les collectivités locales en Allemagne, en Autriche, en Suède ou en Espagne. « *Les élus sont des gens raisonnables, qui ne dépensent pas l'argent n'importe comment ; d'ailleurs, ils sont toujours sous la menace d'une double sanction : celle de leurs électeurs et le contrôle vigilant des magistrats des chambres régionales des comptes* », a-t-il déclaré.

Radical de gauche, M. Baylet, qui préside le conseil général de Tarn-et-Garonne et qui ne cache pas une certaine préférence pour le département par rapport à la région, a indiqué qu'à son avis les départements et les communes devaient disposer d'une plus grande autonomie par rapport aux régions dans l'attribution des aides directes et financières aux entreprises.

Les régions, pour leur part, verront étendre leurs compétences dans les domaines de la recherche et de l'innovation et pourront développer leur coopération transfrontalière en Europe, ainsi que les échanges culturels et économiques avec des provinces d'autres Etats du monde.

Enfin, le secrétaire d'Etat s'attachera à renforcer les droits des minorités politiques, c'est-à-dire des élus de l'opposition, dans les assemblées municipales, départementales et régionales, afin de mieux les associer aux décisions à prendre.

1989 devrait être d'ailleurs une bonne année financière pour les collectivités territoriales, du moins si l'on se place du point de vue des sommes que l'Etat leur transfère chaque année sous forme de dotations diverses et qui représentent environ un tiers de leurs ressources totales. Ces transferts passeront de 153,4 à 163,8 milliards de francs, soit une hausse de 6,7 %. Indexée sur les recettes de TVA (en hausse à cause de la bonne conjoncture économique), la dotation globale de fonctionnement progressera de 73,3 à 80 milliards, soit un gain de pouvoir d'achat pour les collectivités locales de 6,8 %.

F. GR.

Hauts-de-Seine : la loi du plus fort

M. Charles Pasqua a marqué un point dans la lutte qui l'oppose à M. Paul Graziani pour la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine. Le groupe des élus RPR du conseil général (18 membres + 1 CNI, sur un total de quarante-cinq conseillers) a accordé, avec une voix de majorité, l'investiture à M. Pasqua.

Une autre réunion, élargie cette fois aux treize conseillers UDF, devrait se tenir mercredi, mais il y a tout lieu de penser que, malgré les préférences que M. Jean-Pierre Fourcade avait exprimées en faveur d'une candidature Graziani, l'UDF, préoccupée par les alliances nécessaires aux prochaines municipales, entérinera le choix de son alliée RPR. – *(Corresp.)*

● **Précision.** – Dans le commentaire concernant le second tour des élections cantonales du Val-d'Oise (*le Monde* du 4 octobre), le canton de Luzarches perdu par le Parti communiste a été gagné par M. Bernard Messeant (divers droite), qui en est le maire, M. Alain Lacombe (PC), battu, étant maire de la commune de *Fosses et non du chef-lieu.*

Puy-de-Dôme : la transition

Le groupe socialiste du conseil général du Puy-de-Dôme, réuni le mardi 4 octobre, a dépassé, semble-t-il, ses clivages internes pour désigner son candidat à la présidence, étant entendu que ce dernier est assuré d'occuper le poste puisque le PS détient la majorité obsolue à l'assemblée départementale. M. Pierre Bouchaudy, conseiller général de Tauves, réélu dès le premier tour de scrutin, devait recevoir mercredi, l'aval de la commission exécutive de la fédération du Puy-de-Dôme.

Vice-président dans le précédent conseil, ayant remplacé fréquemment à son poste durant ces derniers temps M. Arsène Boulay, le président sortant, M. Bouchandy semble avoir le profil idéal du « président de transition ». M. Michel Charasse, ministre du budget, élu conseiller général de Châteldon au premier tour, dont la candidature à la présidence n'avait pas été exclue, pourrait occuper un poste de vice-président. – *(Corresp.)*

Somme : primaire discrète à droite

Sénateur, maire d'Abbeville, M. Max Lejeune (UDF-PSD), pour respecter la loi sur le cumul des mandats, ne se représentait pas aux élections cantonales (*le Monde* du 20 septembre). Il était président du conseil général de la Somme depuis quarante-trois ans.

La présidence demeurera à droite, puisque l'UDF dispose de seize élus, le RPR de neuf et les non-inscrits de sept, soit trente-deux conseillers sur quarante-six.

Malgré cette supériorité numérique, la droite voudrait éviter une mêlée générale, vendredi, lors de la séance publique. C'est pourquoi une réunion des trende-deux devait avoir lieu mercredi afin de dégager un accord préalable au scrutin au terme d'une sorte de primaire.

M. Fernand Demilly (PSD), canton d'Albert, dont on parlait le plus depuis plusieurs mois, était le premier en lice. Mais des outsiders se sont manifestés : M. Pierre Claisse (UDF), candidat de Villers-Bocage, premier vice-président, ancien député ; M. Jacques Mossion (CDS), sénateur, maire de Doullens ; M. Jérôme Bignon (RPR), canton de Oisemont. – *(Corresp.)*

Finistère : l'espérance d'un RPR

Jamais au temps de sa splendeur, alors que six députés finistériens sur huit sortaient de ses rangs, le gaullisme n'était parvenu à enlever la citadelle démocrate-chrétienne du conseil général du Finistère. Contre toute attente, c'est au moment où *certains le disent sur le déclin* – deux députés sur huit – qu'il atteint son but. M. Charles Miossec, député RPR, devrait être élu vendredi président du conseil.

La plupart des observateurs pensaient que la partie se jouerait entre l'ancien secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec (UDF-CDS) et M. Jean-Yves Cozan (UDF-CDS). Mais, au moment de se compter, il est apparu que M. Miossec avait, sans bruit, rallié à sa personne davantage de divers droite que les deux prétendants démocrates sociaux.

M. Miossec, cinquante ans, a été élu député en 1978 et maire de Landivisiau en 1983. Au sein du RPR, il semblait barré par M. Marc Bécam, ancien secrétaire d'Etat et député de Quimper. *Mais, en conduisant* aux législatives de 1986 une liste dissidente, M. Bécam s'était attiré quelques antipathies. Les défaites de M. Bécam aux législatives de juin 1988 et aux cantonales ont persuadé M. Miossec que son heure avait sonné. D'autant que M. Alain Gérard (RPR), sénateur, également battu aux cantonales, a été lui aussi écarté de la course à la présidence. – *(Corresp.)*

Selon un sondage Louis-Harris

Une majorité de Français pour un grand parti du centre

Une majorité de Français souhaitent de nouveaux ministres centristes dans le gouvernement de M. Michel Rocard et se montrent favorable à un grand parti du centre indépendant des partis de droite et de gauche, selon un sondage Louis-Harris-*le Figaro*, réalisé les 26 et 27 septembre. 56 % des personnes interrogées souhaitent que de nouvelles personnalités centristes entrent au gouvernement, alors que 33 % y sont opposées, et 51 % sont favorables à la constitution d'un parti du centre indépendant des partis de gauche et des partis de droite, tandis que 35 % y sont défavorables.

Par ailleurs, les Français approuvent à 69 % la décision de l'UDF et du RPR de ne pas faire d'alliance avec le FN (25 % désapprouvent), et ils sont 48 % à penser que l'opposition RPR-UDF est apte à conduire les affaires du pays (40 % pensent que non).

Le sondage a été effectué auprès d'un échantillon de mille quatorze personnes représentatif du corps électoral appelé à voter le 25 septembre 1988 pour le premier tour des élections cantonales.

M. Durieux (CDS) candidat à la mairie de Lille

M. Bruno Durieux, député CDS du Nord, a annoncé, lundi 3 octobre, à Lille, qu'il serait candidat dans cette ville face à M. Pierre Mauroy lors des prochaines élections municipales.

Après le retrait de la vie politique de M. Albin Chalandon et les échecs électoraux de M. Jean-Jacques Descamps, M. Durieux est actuellement le seul parlementaire « disponible » pour l'opposition sur la place lilloise.

Toutefois, M. Durieux assortit cette déclaration de candidature d'une double condition, celle de pouvoir « rassembler » au-delà du « *clivage gauche-droite* », « *forme de crétinisation* » sur laquelle il se dit « *farouchement décidé à s'asseoir* », et de constituer sa liste comme il l'entend, en dehors des tractations de partis. Il n'est pas certain que ces partis apprécient une telle démarche, notamment le RPR, qui estime avoir un rôle prépondérant à jouer au sein de l'oppositon lilloise, en raison de son audience. M. Jacques Donnay, conseiller municipal RPR à Lille et conseiller général réélu à Lille-Centre, a pris date en se déclarant voici quelques jours candidat à la candidature. – *(Corres.)*

Au Petit-Quevilly (Seine-Maritime)

Un adjoint PS au maire PC démissionne pour protester contre la fraude électorale

M. Alain Le Vern, député socialiste de Seine-Maritime et adjoint au maire communiste de Petit-Quevilly, M. Robert Pagès, a démissionné de son poste municipal, mardi 4 octobre, pour protester contre la fraude électorale dont il accuse le PCF lors des élections cantonales dans cette commune. Dans *une lettre adressée au maire*, M. Le Vern écrit que les élections « *ont été truquées* », une conseillère municipale communiste, présidente d'un bureau de vote, Mme Monique Léger, ayant été surprise avec une liasse d'enveloppes garnies de bulletins de vote dans sa poche. « *Les faits sont bien établis, incontestables et incontestés puisque constatés par le délégué de la commission de contrôle de la préfecture et plusieurs témoins* », affirme dans sa missive M. Le Vern, qui reproche à M. Pagès d'avoir « *nié l'évidence* » et de s'être rendu « *complice* » en ne condamnant pas de « *tels actes* ». A la mairie, on se borne à indiquer qu'un nouvel adjoint sera élu « *avec le soutien des conseillers municipaux communistes* ». Deux recours en annulation ont été déposés auprès du tribunal administratif contre l'élection du conseiller général communiste sortant de ce canton, M. Henri Levillain.

Politique

Le débat à l'Assemblée nationale sur le revenu minimum d'insertion

Le premier ministre a dû s'engager personnellement pour convaincre les socialistes

La première journée de débat consacrée à l'examen du projet de loi relatif au revenu minimum d'insertion (RMI) s'est déroulée, mardi 4 octobre à l'Assemblée nationale, dans un climat serein. Chaque intervenant a eu à cœur, sur un sujet qui concerne en premier lieu les exclus de la société, de laisser aux vestiaires les grandes envolées et les petites attaques. Sauf dérapage en séance publique sur l'examen des articles, ce projet présenté par le ministre de la solidarité, M. Claude Evin, devait être adopté la semaine prochaine par tous les groupes.

Sur le principe de cette allocation différentielle, tout le monde est d'accord pour instaurer un revenu minimum d'un montant de 2 000 francs pour une personne seule, 3 000 francs pour un couple et 600 francs par personne supplémentaire. La question de l'étroitesse du lien qui unira revenu minimum et insertion a été au cœur de cette première séance. Sur cette question, le gouvernement a pu avoir le sentiment d'être soutenu plus par l'opposition de droite que par les députés socialistes. Au sein des groupes de droite, c'est paradoxalement le RPR qui apparaît comme approuvant le plus nettement le projet de M. Evin, l'Union du centre dénonçant pour sa part les risques d'effets pervers contenus dans le texte.

Les socialistes n'étaient pas encore parvenus, mardi matin, à harmoniser complètement leur position, notamment sur la question de l'ouverture du bénéfice du RMI aux moins de vingt-cinq ans et à un nombre plus important d'étrangers. Le premier ministre, M. Michel Rocard est donc venu, mardi soir, à l'Assemblée nationale pour rendre lui-même les ultimes arbitrages sur un sujet qui commencait à échapper aux socialistes

C'est dans le huitième bureau de l'Assemblée nationale, à 19 h 45, qu'une réunion tripartite gouvernement-groupe socialiste-PS s'est tenue autour de M. Michel Rocard pour cadrer d'une façon définitive la position du gouvernement et celle du groupe. Plusieurs ministres représentant presque tous les courants du PS étaient là : MM. Lionel Jospin (éducation nationale), Jean Poperen (relations avec le Parlement), Jean-Pierre Chevènement (défense), ainsi que le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius. En voyage au Chili, le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, était absent. Le débat à huis clos a duré trois quarts d'heure.

Le premier ministre a rappelé que si le RMI devait bien être un droit, le lien entre revenu minimum et insertion devait également être souligné de façon à ne pas verser dans l'assistanat. Il a insisté sur la notion de « contrat » qui devra lier le bénéficiaire de l'allocation à un projet d'*insertion personnalisé* et réactualisé. S'agissant de l'ouverture du droit au RMI aux moins de vingt-cinq ans, M. Michel Rocard s'est montré catégorique. Il a expliqué qu'il fallait la limiter aux moins de vingt-cinq ans ayant charge de famille, afin de ne pas télescoper le dispositif existant déjà pour l'insertion professionnelle des dix-huit-vingt-cinq ans ; dispositif renforcé par le plan emploi récemment mis sur pied par le gouvernement. Il s'est montré toutefois disposé à faire un effort encore plus marqué en direction de cette population de jeunes, dont nombre d'élus constatent dans leur permanence le degré de vulnérabilité à la crise.

Un autre point litigieux a été tranché. Il concerne le droit des étrangers au RMI. La commission des affaires sociales avait adopté le 21 septembre un amendement de son président M. Jean-Michel Belorgey (PS, Allier) accordant le bénéfice du RMI non seulement aux étrangers titulaires de la carte de résident, mais aussi à ceux qui en remplissent les conditions, à ceux qui peuvent prétendre à la carte de séjour temporaire portant mention d'une activité professionnelle salariée, ainsi qu'à ceux qui ne peuvent faire l'objet d'une mesure d'expulsion ou de reconduite à la frontière. Le gouvernement est revenu sur cet amendement pour n'ouvrir le droit au RMI qu'aux étrangers en situation régulière (carte de trois à dix ans), et aux ressortissants de la CEE.

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, n'avait pas caché son hostilité à une extension du droit au RMI qui risquait de créer *« un appel d'air »* au-delà des frontières. M. Belorgey a tenté, en vain, de faire valoir qu'un dispositif bien maîtrisé en France éviterait les détournements. Il lui a été répondu que les effets d'annonce de cette mesure risquaient d'avoir un impact plus grand hors des frontières que ses arguments juridiques. D'autre part, il a été précisé au cours de la réunion que l'aide au logement — à laquelle tous les bénéficiaires du RMI auront droit — sera prise en compte partiellement dans le calcul des ressources.

« Réglage micrométrique »

A la sortie de cette réunion, M. Rocard s'est refusé à toute déclaration. Les autres participants se sont employés a présenter cette ultime réunion de travail entre deux séances publiques comme une étape normale du dialogue avec le gouvernement. Les députés socialistes présents étaient finalement satisfaits de voir le premier ministre s'impliquer directement dans un dossier qui avait été mal ficelé au départ. *« Nous avons fait un réglage micrométrique »*, a expliqué M. Jean Auroux (PS, Loire) en sortant. *« Le gouvernement travaille avec sa majorité »*, a ajouté M. Jean Poperen. Quant à MM. Jean Le Garrec et Jean-Pierre Worms, assez critiques quelques heures plus tôt, ils se sont déclarés en phase avec le gouvernement.

C'est au président de groupe, M. Louis Mermaz, qu'est revenue la tâche, en séance de nuit, de préciser la position de ses amis. Revenant sur le lien prestation-insertion, M. Mermaz a expliqué qu'il devrait être *« très nettement affirmé »*, mais que *« si l'on peut décréter l'assistance, on ne peut décréter l'insertion »*. Les socialistes semblent donc aujourd'hui camper sur une voie médiane entre celle, au départ, du gouvernement (subordination stricte du revenu à l'insertion) et celle du groupe (le RMI est un droit, l'insertion une conséquence souhaitable).

Dans une intervention marquée par le souci de restituer la dimension humaine du problème, M. Evin, dans l'après-midi, avait rappelé : *« pas d'insertion sans responsabilité »*. Se voulant rassurant, il avait ajouté : *« A ceux qui s'inquiéteraient des risques d'arbitraire, je puis assurer que le texte du gouvernement et les amendements qu'il a déjà apportés donnent les garanties indispensables aux plus démunis qui doivent pouvoir inscrire leur démarche dans la durée. Ce serait faire injure au gouvernement et à tous ceux qui, sur le terrain, animeront les politiques d'insertion, que de voir dans cet objectif de responsabilité je ne sais quelle restriction du projet. »*

Le rapporteur du projet, M. Jean-Michel Belorgey (Allier) n'avait pas semblé pleinement convaincu. Il avait demandé au gouvernement plus que des *« engagements verbaux »*. *« L'insertion ne doit pas être une condition bureaucratique de l'accès au RMI ; elle est une nécessité qui va de pair avec celle du revenu.* (...) *Il faut éviter de tomber dans une logique de la contrepartie.* (...) *Si la réinsertion devait échouer, il ne faudrait pas pour autant cesser de payer, sauf si la responsabilité du bénéficiaire est directement mise en cause. »*

Quant au rapporteur pour avis, M. Jean-Pierre Worms (Saône-et-Loire), il avait mis en garde le gouvernement contre la notion par trop juridique de *« contrat d'insertion »* : *« Il s'agit en fait d'un engagement moral entre deux parties pour accomplir ensemble un parcours d'insertion sujet à évaluation et négociation permanentes. L'usage d'un terme juridique trop précis risquerait de donner lieu, ici ou là, à des démarches contentieuses contraires même au RMI. »*

M. Jean Le Garrec (PS, Nord) a voulu, pour sa part, placer le débat sur un terrain bien concret, celui de la mise en place localement du RMI. *« Oui aux parcours personnalisés,* a-t-il dit. *Mais grâce à quels moyens humains ? Ce que nous proposons de faire requerra sans doute des moyens encore supérieurs s'il s'agit, au-delà de la simple ouverture de dossiers individuels, de faire bénéficier chaque allocataire d'un bilan, d'un diagnostic et d'un suivi. »*

M. Zeller : « bureaucratie »

Au nom de l'Union du centre (UDC), M. Adrien Zeller (Bas-Rhin) a reproché au gouvernement d'avoir préparé un texte trop *« bureaucratique »* ne prenant pas assez en compte les réalités sur le terrain : *« 3 000 francs ne représentent pas la même chose à Paris et en Corrèze. »* Le député UDC s'est inquiété de la répartition des rôles entre l'État et les collectivités locales : *« Le face-à-face de l'individu et de l'État risque d'affaiblir la solidarité. »*

M. Zeller a également regretté que les collectivités locales n'aient pas une certaine marge de manœuvre pour moduler leur action en fonction de chaque cas. Enfin, il a catégoriquement rejeté la présentation faite en début d'après-midi par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, du lien entre le RMI et l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) au motif qu'elle occultait le fait que la solidarité n'était pas du ressort des seuls riches, mais de toute la communauté nationale. M. Bérégovoy avait estimé, de son côté, que ISF et RMI étaient inséparables dans la conception du gouvernement, même si les deux débats avaient été séparés dans le temps. *« A ceux qui approuvent, le RMI, mais que l'ISF laisse réticents, je dis : La solidarité ne se divise pas* (...). *Que chacun ici ait à cœur d'approuver l'un et l'autre. »*

Pour le groupe communiste, M. Jean-Claude Gayssot (Seine-Saint-Denis) a expliqué qu'il refusait que le financement du RMI *« se traduise par un désengagement de l'Etat au détriment de l'action des départements et des communes »*. Il s'est prononcé pour un bénéfice du RMI élargi aux moins de vingt-cinq ans, et pour une non-prise en compte des allocations logement dans le calcul des ressources.

Le RPR est d'accord sur ce dernier point. Pour son groupe, Mme Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire) a estimé d'autre part qu'il fallait éviter une double irresponsabilité : *« Celle de l'Etat qui se donnerait bonne conscience à peu de frais et celle des allocataires qui s'installeraient dans une sorte de léthargie indemnisée. »* Enfin, M. Denis Jacquat (UDF, Moselle) a souligné l'importance du volet « insertion », *« élément le plus novateur et le plus ambitieux du dispositif »*. Les députés devaient achever mercredi la discussion générale du RMI. Ils passeront à l'examen des articles lundi prochain.

PIERRE SERVENT.

POINT DE VUE

Voter vrai !

par Jacques Barrot
secrétaire général du CDS

LA forte abstention aux élections législatives et cantonales, les inconnues de la cession parlementaire illustrent l'état de doute dans lequel baigne notre démocratie. Nous sortons à peine de l'élection présidentielle, supposée sous la Ve République fixer et stabiliser le paysage institutionnel. Pourtant, le monde politique se débat dans les sables mouvants.

Une partie des socialistes se raccrochent à « la gauche éternelle » comme à une bouée de sauvetage, en se disant qu'après tout l'union électorale avec le PC demeure leur seule certitude dans ce monde incertain. Des responsables vont jusqu'à incriminer l'ouverture, prenant ainsi le rique de contredire *a posteriori* toute l'argumentation électorale du Président de la République. Voilà que l'esprit de tolérance démobiliserait le citoyen !

Un tel réflexe, « réactionnaire » au sens étymologique, est explicable faute d'être excusable. Il guette tous ceux, y compris à droite, qui pensent que « plus on change, plus c'est pareil ». Des signes regrettables ont paru leur donner raison : législatives précipitées, ouverture octroyée, responsables démissionnés. Chacun croit trouver toutes les bonnes occasion de revenir en arrière.

La faille d'un tel raisonnement, on la perçoit en rencontrant les Français eux-mêmes, électeurs saturés d'élections, éternels déçus mais dont les déceptions ne sont plus « récupérables » par la politique traditionnelle tant elles sont profondes.

L'ouverture, pour eux, ce n'était pas un unanimisme de circonstance ; les ralliements individuels ne les ont guère intéressés. Mais ce n'était pas *non plus un simple* slogan destiné à être rangé, à côté de tant d'autres, dans l'armoire à médailles d'un publicitaire de renom. Non l'ouverture, pour ces Français de bon sens, c'était l'espoir qu'au langage nouveau qui semblait triompher allaient correspondre de nouvelles pratiques politiques et donc un nouvel élan pour la France.

Il a été écrit, ici même, qu'il était urgent de « réhabiliter la politique ». Pourtant, par le pouvoir du général de Gaulle, puis par la grâce de la télévision, les Français, depuis trente ans, se sont intéressés à la politique ; les taux de participation électoraux et les indices d'audience des émissions politiques en témoignent.

M. Rocard court des risques

Mais, comme le montre Lucien Sfez, l'hyper-communication tue la communication. La « magie du verbe » engendre peu à peu une frustration profonde chez les citoyens. Les automatismes de langage, *l'exaspération des symboles* du passé, leur sont devenus insupportables au regard d'un drame croissant, le chômage, et d'une échéance préoccupante, le marché unique européen. Le temps de la séduction s'achève. Les Français s'en tiennent aux actes et attendent une ambition.

C'est ici que le premier ministre court des risques. *N'est-il pas en* butte à des « crocodiles » qui replongent allègrement dans les eaux stagnantes du conformisme idéologique ? Il lui faudra beaucoup de ténacité pour aller au-delà de quelques améliorations et apporter des réponses de fond dans les domaines qui feront la différence : fiscalité, protection sociale, systèmes de formation. La France ne peut pas s'enliser dans les demi-mesures, sous peine d'amplifier encore le poujadisme des extrêmes et le fatalisme du « marais ».

Ce risque, il appartient également à l'opposition de le conjurer. En dépit de faux procès hypocrites qui firent long feu, la création d'un groupe du centre à l'Assemblée a été un acte de *rénovation significatif*.

Ayant vocation à réduire le décalage entre la politique et la société civile, l'UDC veut faire reculer les « toujours oui » ou les « toujours non », hérités de la guerre civile froide.

Dans cet esprit, nous avons dit un oui sans calcul et sans délai au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. *L'exemple a été contagieux !* L'actuelle session parlementaire permettra de poser d'autres alternatives, en fonction des deux objectifs prioritaires, l'emploi, la première des solidarités et l'Europe. Oui ou non, le budget 1989 utilisera-t-il ses ressources nouvelles au profit de la mise à niveau de nos entreprises ? Oui ou non, l'ISF évitera-t-il de frapper *l'emploi dans la construction ? Oui* ou non le revenu minimum favorisera-t-il vraiment la réinsertion de ses bénéficiaires ?

A ces questions fortes, il faudra des réponses claires et complètes du gouvernement. C'est à cette condition que les parlementaires auront une juste appréciation des enjeux. Ils pourront alors s'exprimer *autrement* que par le vote automatique qui ne fait rien avancer et mine la démocratie.

En inventant aussi le « voter vrai », le centre engage concrètement la modernisation politique, prend ses responsabilités, et reste fidèle à la vérité profonde de ses électeurs. Aux autres d'en faire autant !

هكذا من الأصل

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement prépare l'après-référendum

En marge des préparatifs du référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, le ministère des DOM-TOM s'emploie à coordonner l'administration directe du territoire, qui lui incombe désormais jusqu'au *14 juillet 1989*. L'entrée en vigueur des « mesures d'accompagnement » prévues par les accords complémentaires conclus le 20 août a fait l'objet (mardi matin 4 octobre, rue Oudinot), d'une longue séance de travail présidée par M. Louis Le Pensec en présence de M. Jean-Marie Tjibaou. Une nouvelle réunion est prévue jeudi.

Interrogé sur l'échéance du 6 novembre, le ministre des DOM-TOM a indiqué à la presse : *« Je n'ai pas d'état d'âme sur le référendum. Il n'y a pas de fatalité à l'abstention des électeurs. Je crois à la capacité des Français, sur un sujet de cette importance, à affirmer leur conscience civique. Nous préparons maintenant l'après-référendum »*, a souligné M. Le Pensec.

Soucieux de faire preuve de célérité afin de ne pas susciter le doute sur sa volonté de réforme, surtout aux yeux du FLNKS, le ministre des DOM-TOM mène son affaire tambour battant. Après celle chargée de définir les axes de développement souhaitables en Nouvelle-Calédonie dans le secteur de l'artisanat et après celle chargée de faire le point sur la situation foncière, une nouvelle mission est attendue sur le territoire pour s'occuper, elle, de tout ce qui concerne les besoins locaux en matière de formation professionnelle.

Le ministre des DOM-TOM et son collègue des postes et télécommunications, M. Paul Quilès, ont également donné une certaine solennité, mardi après-midi, à la signature d'une convention qui permet depuis le 24 septembre à vingt-cinq Calédoniens de suivre en Franche-Comté un stage de formation approfondie de cadre d'administration publique organisé par la direction régionale des postes, qui dispose à Besançon d'un centre particulièrement adapté à cette formation.

Ces stagiaires, tous titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'enseignement supérieur, appartiennent aux principales ethnies du territoire, mais les Mélanésiens sont majoritaires. Parmi ces derniers figure l'*une des sœurs de l'ancien* « chef de guerre » du FLNKS, Mlle Caroline Machoro, signataire des accords de Matignon.

Les réactions politiques

Dans les milieux politiques, la prise de position de M. Raymond Barre en faveur d'un « *oui* » franc au référendum a suscité diverses réactions. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, a *affirmé* que l'ancien premier ministre *« n'engage que lui-même et n'engage pas le groupe UDF ». « M. Barre nous a assez dit pendant des années qu'il ne faisait pas partie du groupe UDF ; il a dit qu'il voterait « oui ». Mme Veil aussi. S'ils veulent dire « oui » avant même de connaître le texte, c'est leur droit*, a souligné M. Gaudin. *Nous, nous disons qu'il est très dangereux de faire un référendum car le taux d'abstention sera considérable. »*

Le président du groupe UDF a également jugé « *coûteux* » le projet gouvernemental en disant que *« l'économie de ce référendum créerait mille emplois ». « Je ne sais pas si l'UDF fera campagne pour le référendum*, a-t-il ajouté. *Moi, sûrement pas, mais j'irai voter. »*

Le Club 89, proche du RPR, s'est déclaré partisan, pour sa part, d'une *« non-participation »* pour *« des motifs constitutionnels »*. Bien que ne formulant *« aucune critique contre les accords de Matignon »*, le Club 89 estime, à propos du « gel » du corps électoral du territoire prévu pendant dix ans, *« dangereux de faire avaliser une séparation du corps électoral en deux parties »*.

Invité de la 5, mardi, M. Charles Pasqua a considéré, pour sa part, que la politique du gouvernement prolongeait sur bien des points les orientations exprimées entre 1986 et 1988 par M. Chirac. Selon l'ancien ministre de l'intérieur, ce sont les socialistes qui avaient alors incité M. Tjibaou à ne pas jouer le jeu. Sur ce point, l'analyse de l'ancien ministre de l'intérieur est ainsi apparue divergente de celle de l'ancien ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, qui met en cause, de son côté, les pressions exercées à l'époque par M. Lafleur.

Enfin, le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, a jugé utile de faire mardi une mise au point après sa déclaration de dimanche soir dans laquelle il avait mis en doute l'opportunité du référendum. Il a rappelé qu'il votera « oui » en disant qu'il appellerait à voter en ce sens. Il a expliqué qu'il avait simplement voulu traduire *« les interrogations des électeurs lassés par la multiplication des scrutins »* et qu'il s'était exprimé *« sans aucune arrière-pensée politique »* : *« J'ai demandé au premier ministre de s'assurer qu'il n'y avait pas de meilleure solution que le référendum dans l'intérêt des populations de Nouvelle-Calédonie et pour l'image de la France à l'étranger*, a-t-il déclaré. *S'il n'y en a pas, alors je le répète, je voterai « oui », un « oui » direct, et je ferai campagne. »*

M. Rocard en première ligne

(Suite de la première page.)

Le chef du gouvernement n'est pas resté insensible, toutefois, aux critiques qui visent certaines dispositions du projet de loi jugées inconstitutionnelles, même si les arguments de l'opposition ne sont pas tous exempts d'arrière-pensées. Il a donc cherché à couper court à tout procès sur ce point. Surtout après avoir *constaté que, par la voix de M. Bernard Pons*, le RPR menaçait déjà de contester, par avance, la légitimité du référendum en arguant de son *inconstitutionnalité*.

Dans son interview à l'hebdomadaire royaliste *Aspect de la France*, l'ancien ministre des DOM-TOM avait, *en effet, vendu la mèche en* disant : *« La position du RPR devrait être de dire : nous ne participerons pas, mais surtout, quel que soit le résultat du référendum, nous ne nous considérerons pas comme engagés par les atteintes qui pourraient être portées aux règles constitutionnelles et aux règles sacrées du droit de vote de nos concitoyens. »*

M. Rocard en a tiré la conclusion que les dirigeants du RPR n'étaient pas enclins à garantir que les accords de Matignon seraient respectés si un nouveau renversement de majorité intervenait en 1993. Il y *a vu une preuve supplémentaire de* la nécessité de verrouiller son « plan de paix » en obtenant pour ses cosignataires la caution suprême, celle du *peuple souverain. Tout en prenant* des précautions.

M. Rocard et le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, négociateur des « mesures d'accompagnement » complémentaires arrêtées le 20 août, ont ainsi obtenu l'assentiment des deux autres principaux protagonistes des accords, MM. Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou pour retoucher l'avant-projet de loi de telle sorte que le *texte soumis à l'appréciation des* Français tienne compte de l'avis formulé par le Conseil d'Etat.

Le texte adopté par le conseil des ministres a donc été légèrement corrigé. Il prend en considération les amendements de pure forme proposés par le congrès du territoire et intègre l'avis de la haute juridiction administrative sur l'une des dispositions les plus contestées par l'opposition : les articles prévoyant la plus large amnistie pour les militants du FLNKS impliqués dans l'affaire d'Ouvéa et toujours incarcérés, pour la plupart, en métropole.

L'amnistie corrigée

Dans la version qui avait été fixée au terme des ultimes négociations du mois d'août le projet du gouvernement indiquait que le bénéfice de l'amnistie ne s'étendrait pas *« à ceux qui par leur action directe et personnelle ont commis le crime d'assassinat prévu par l'article 296 du code pénal »*. Il ajoutait que *« les personnes exclues du bénéfice de l'amnistie d'une part, ne peuvent être placées en détention provisoire lorsqu'elles sont inculpées ; d'autre part, sont remises en liberté de plein droit au plus tard le 25 décembre 1988 lorsqu'elles sont placées sous le régime de la détention provisoire au moment de l'entrée en vigueur de la loi »*.

M. Tjibaou avait trouvé satisfaction puisqu'il avait pu ainsi présenter à ses militants, qui rechignaient alors à entériner les accords, un texte garantissant, concrètement, que tous les prisonniers seraient de retour à Ouvéa pour la Noël. MM. Rocard et Le Pensec avaient, eux, réussi à parachever une entreprise un instant compromise. Mais il y avait là de quoi faire dresser les cheveux sur la tête de n'importe quel juriste normalement constitué.

Car, ainsi rédigées, ces disposi*tions équivalaient à instituer en* Nouvelle-Calédonie un régime permanent d'exception relevant au mieux de l'état d'urgence et à soumettre à d'insupportables injonctions les magistrats chargés de *l'affaire d'Ouvéa*.

Une telle ingérence dans le sacro-saint principe de la séparation des pouvoirs ne pouvait que légitimer les critiques.

Dans sa version définitive, le projet du gouvernement suit l'avis du Conseil d'État. Toute apparence d'injonction a disparu et la date butoir du 25 décembre a été supprimée.

Les apparences juridiques sont sauves. Pourtant, le résultat sera le même, en principe, pour les intéressés, puisque le nouvel article 81 dispose tout bonnement que les dispositions du code de procédure pénale relatives à la détention provisoire ne s'appliquent pas en Nouvelle-Calédonie. En outre, le travail des avocats des *militants* d'Ouvéa sera facilité par un ajout : seront exclus de l'amnistie non seulement *« ceux qui par leur action directe et personnelle ont commis le crime d'assassinat »* mais aussi *« ceux qui par leur action directe et personnelle ont été les auteurs principaux du crime d'assassinat »*.

Dès lors il suffira aux défenseurs — et au besoin à la Chancellerie — de convaincre le juge d'instruction que tous les *« auteurs principaux »* des meurtres d'Ouvéa ont trouvé la mort à la suite de l'assaut militaire du 5 mai.

M. Tjibaou a, en tout cas, reçu l'assurance que les intéressés seront, quoi qu'il en soit, mis en liberté provisoire avant la Noël. Et M. Rocard s'est ainsi donné l'assurance de moins prêter le flanc à l'opposition.

Le Conseil d'État n'ayant pas chipoté, en revanche, sur la disposition prévoyant le « gel » du corps électoral du territoire jusqu'au scrutin d'autodétermination de 1998, le premier ministre pouvait ainsi entrer en campagne avec la conscience plus tranquille.

ALAIN ROLLAT.

Les débats au sein des partis

M. François Léotard réorganise et reprend en main le PR

Dépassé par l'ouverture, délaissé par les médias, titillé par les centristes, coincé par M. Giscard d'Estaing, le Parti républicain est condamné à faire contre mauvaise fortune bon cœur. Il s'est donc replié sur lui-même. Consigne : laisser *faire, laisser passer. Laisser faire* à la tête de l'UDF M. Valéry Giscard d'Estaing, en attendant que cette nouvelle présidence finisse par le lasser. Laisser passer la caravane de l'ouverture, en attendant que les centristes se confondent en *nostra culpa* et que le rocardisme passe de mode. Car, comme l'admet un membre de l'entourage de M. François Léotard *« difficile pour le moment de se positionner face à une politique gouvernementale aussi larvée »*.

Les responsables du PR ont, par conséquent, décidé de se donner du temps, convaincus, pour reprendre un de leurs vieux slogans, *« que le temps est avec eux »*. Ce temps, ils veulent le mettre à profit pour reconstruire l'opposition dans laquelle ils disent se sentir parfaitement à l'aise et, bien sûr, faire du PR *la principale* force de frappe de cette opposition régénérée.

Les travaux pratiques ont commencé. Le bureau politique du parti devait être informé, mercredi 5 octobre, d'un changement de structures qui sera proposé au vote du comité *directeur* du 19 octobre. Création d'un poste de président pour M. Léotard, de vice-président pour M. Alain Madelin, de délégué général pour *M. Gérard Longuet*. *Exeunt* les quatre secrétaires généraux adjoints qui, depuis longtemps, n'avaient plus que le titre de leurs fonctions : *MM. Dominique* Bussereau, Albert Mamy, Jean-Pierre Raffarin et Yves Verwaerde. Le poste de porte-parole, détenu par M. Philippe Vasseur, sera également supprimé.

Un tel changement peut s'interpréter de plusieurs manières. Officiellement, les léotardiens veulent créer un appel d'air par le haut, dynamiser leur parti et, surtout, *« permettre à tout le monde de mettre le pied à l'étrier »*. Selon eux, à l'exception notable de M. Hervé de Charette, tous les poids lourds du parti, y compris ceux revenus du barrisme, sont désormais sur la même ligne politique. L'heure est venue de pratiquer à leur niveau l'ouverture qui devrait se concrétiser au conseil national du 26 novembre. Mais, pour l'heure, les ex-barristes se montrent plus circonspects. Ils y voient plutôt *« une campagne de presse bien organisée »*, une réforme qui, une fois de plus, *« vise à réduire le cercle d'influence non léotardien »*, et M. Charles Millon enregistre par exemple que, *« s'il n'a rien demandé, on ne lui a non plus rien proposé »*.

Une interprétation plus pratique consisterait à relever que cette réforme n'est essentiellement faite que pour « recaser » dans les meilleures conditions les anciens ministres de la « bande à Léo », qui semble *retrouver ici tout son poids*. L'ordre hiérarchique de la petite troupe n'est pas troublé. M. Jacques Douffiagues, malgré ses déboires électoraux, *restera dans l'ombre un* conseiller précieux. Il est également question de promouvoir M. Claude Malhuret, à charge pour lui de travailler le terrain des jeunes.

Rencontre avec M. Chirac

Enfin, il n'est pas non plus douteux que ces modifications vont permettre à M. Léotard d'accuser à son avantage la personnalisation du parti. Car l'ancien ministre de la culture n'a pas l'intention de se *contenter des honneurs de cette nou*velle fonction présidentielle. Il est très présent au siège du parti. Sa préoccupation n'est pas de *« jalonner l'actualité »*, mais plutôt de consolider son image d'homme politique national. Il reçoit beaucoup. Des voyages à l'étranger, qui devraient surprendre, sont programmés. Sans empressement mais fermement, « le président » Léotard est décidé à vivre sa vie à la tête d'un parti qu'il veut avoir à sa main.

Avec M. Giscard d'Estaing, conciliation mais pas génuflexion. Passant outre les consignes de l'été du président de l'UDF, M. Léotard a déjeuné le mardi 4 octobre, pour la première fois depuis l'élection présidentielle, avec M. Jacques Chirac. Au menu, le référendum sur la Nouvelle-Calédonie, mais aussi les élections européennes de juin 1989 qui, compte tenu des prétentions de M. Giscard d'Estaing et des états d'âme des centristes, commencent à préoccuper sérieusement les deux hommes.

Mercredi 5 octobre, M. Léotard devait rencontrer dans la matinée M. Giscard d'Estaing pour une première consultation sur la réorganisation de l'UDF. D'ores et déjà, M. Léotard est décidé à refuser la commission des institutions que le président de l'UDF entendait lui confier. Dans la soirée, il devait également avoir un tête-à-tête — ce qui n'est pas arrivé depuis longtemps — avec M. Pierre Méhaignerie. « Prudence et concertation », tels sont aujourd'hui les maîtres mots de M. Léotard, visiblement soucieux d'apprendre à son tour à gérer le temps.

DANIEL CARTON.

• M. Charles Pasqua veut garder M. Chirac. — M. Charles Pasqua a affirmé mardi 4 *octobre sur la Cinq* que M. Jacques Chirac reste, selon lui, la *« seule carte »* du RPR *« pour l'avenir »*, le *« seul leader possible pour le Rassemblement »*. *« Je ne vois personne d'autre que Jacques Chirac pour nous représenter*, a-t-il dit. *Il a été un excellent premier ministre et il était un très bon candidat. » « S'il n'a pas été élu président de la République*, a expliqué M. Pasqua, *c'est tout simplement parce qu'il y avait plusieurs candidats. C'est de cela dont il faut se préoccuper*, a-t-il déclaré. *Et le moment venu, il faudra bien trouver un système qui permette d'avoir une espèce de présélection. »*

Les socialistes diffèrent la remise en question de la « loi Pasqua » sur les étrangers

La politique « consensuelle », qui met à rude épreuve les nerfs de M. Henri Emmanuelli, s'est de nouveau imposée : pressés par les organisations de défense des droits de l'homme d'abroger la « loi Pasqua » sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, les socialistes ont répondu qu'il est urgent d'attendre. Cette fois, pourtant, le « numéro deux » du PS, qui voit dans ce type de préoccupation la marque d'un vain parisianisme, ne trouve rien à y redire.

Les associations, syndicats et partis qui s'étaient réunis pour agir contre le projet de réforme du code de la nationalité du gouvernement Chirac, *l'an dernier, avaient* décidé, à la mi-septembre, de demander l'abrogation de la loi du 9 septembre 1986, qui, entre autres dispositions, confie à l'autorité administrative, au lieu de l'autorité judiciaire, les décisions d'expulsion des étrangers en situation irrégulière ou condamnés à une peine supérieure à six mois de prison ferme (douze mois avec sursis).

Lors des débats parlementaires sur cette loi, en juillet 1986, les orateurs socialistes avaient dénoncé la mise en cause du *« statut de l'ensemble de la communauté étrangère vivant en France »* (Mme Georgina Dufoix) et accusé le gouvernement d'alors de vouloir *« faire régner l'arbitraire »* *(M. Jean-Marie Bockel)* et de désigner *« les étrangers comme une population à part, non pas comme des Français en devenir, mais comme des expulsés en devenir »* (Mme Françoise Gaspard). Les députés socialistes avaient déféré le texte au Conseil constitutionnel, en mettant en cause, notamment, *« les pouvoirs redonnés à l'administration »*, pouvoirs qui, selon eux, *« s'exerceraient discrétionnairement, sans que soient, à aucun moment, assurés les droits de la défense »* (les juges du Palais-Royal n'avaient pas fait droit à cette objection).

Le 28 septembre, le *bureau exé*cutif du PS a adopté, à l'unanimité moins une abstention (Mme Françoise Seligmann, vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme), un texte présenté par M. Gérard Lindeperg (rocardien), membre du secrétariat national, chargé des droits de l'homme. Dans ce document « à usage interne », rédigé après concertation avec le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, le PS *« réaffirme son opposition »* aux dispositions de la loi Pasqua considérées comme portant atteinte *« aux libertés fondamentales et au respect des droits de l'homme »* et *« souhaite, en particulier, que les procédures de reconduite à la frontière soient assorties de garanties juridictionnelles »*.

Toutefois, le PS estime qu' *« une loi de cette nature ne peut être modifiée ou abrogée qu'après une réflexion suffisamment approfondie et des concertations suffisamment larges »* et que *« toute précipitation risquerait de soulever une polémique nationale qui serait préjudiciable aux étrangers et à l'ensemble de la société française »*. Il affirme que, *« sur cette question, il est possible de dégager des solutions acceptables par une très large majorité de Français »*, en conciliant la *« garantie des droits et des libertés »* des étrangers en situation régulière avec *« le contrôle des flux et la lutte contre l'immigration clandestine »*.

Un clivage inhabituel

En attendant cette concertation, qui, selon M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national, Rocardien, pourrait reprendre, dans le courant de l'année prochaine, la méthode employée par le gouvernement Chirac pour la réforme du code de la nationalité (création d'une commission de personnalités diverses, chargée d'entendre tous *les points de vue* et de faire des propositions), le PS demande au ministre de l'intérieur de prendre des dispositions pour *« soustraire les étrangers aux risques d'arbitraire administratif »*, rendre obligatoire, avant toute mesure d'expulsion, la consultation des commissions départementales composées de magistrats (cette consultation, dans la loi actuelle, est facultative) et assurer qu'aucun étranger *« arrivé enfant en France »* ne puisse être expulsé dans une *« pays d'origine »* avec lequel il n'aurait, en fait, *« aucun lien familial, social et culturel »*.

Le bureau exécutif a décidé la création, au sein du PS, d'un groupe de travail chargé de faire des propositions de modification de la loi l'année prochaine... après les élections municipales. De même qu'il avait renoncé à une réforme majeure de l'instruction, souhaitée par le garde des sceaux, le gouvernement veut éviter de relancer, sur le problème des immigrés, une polémique avec la droite. Les socialistes, pour leur part, ne tiennent pas à aborder les élections de l'an prochain en étant accusés par leurs adversaires de « laxisme » à l'égard des immigrés clandestins ou délinquants.

La logique qui a présidé aux arbitrages rendus sur l'attribution du revenu minimum d'insertion aux étrangers non titulaires d'une carte de séjour de trois ou dix ans a joué pour la décision prise sur la loi Pasqua. La lutte contre l'immigration clandestine est une des priorités retenues par les socialistes, alors que les organisations de défense des droits de l'homme ne la mettent pas au premier plan de leurs préoccupations. C'est là, cependant, un clivage auquel beaucoup de socialistes ne sont pas eux-mêmes habitués.

PATRICK JARREAU.

Enquête

Curés itinérants, laïcs organisés

TREIZE villages, treize clochers, un curé. C'est l'équation de la France déchristianisée. La paroisse de l'abbé Maurice Gruau, cinquante-huit ans, située dans la campagne aux portes d'Auxerre (Yonne), ne mesure pas moins de 25 kilomètres du nord au sud et 15 kilomètres d'est en ouest. Le zèle pastoral du curé est attesté par son compteur de voiture : une moyenne de 30 000 kilomètres par an !

Bon an mal an, le Père Gruau totalise cent trente baptêmes, une centaine d'obsèques, une quarantaine de mariages, sans compter les heures de catéchèse, d'aumônerie et de visites. Le samedi 24 septembre, il a célébré un premier mariage à Villefargeau à 14 heures ; un deuxième une heure plus tard à Appoigny, à 15 kilomètres de là ; un baptême à 16 heures dans le même village ; un troisième mariage à 17 heures à Quenne, distant aussi d'une quinzaine de kilomètres. Le dernier dimanche d'août, il avait fait sept baptêmes dans sept villages différents ! Un jour de Noël, il a célébré six messes.

Maurice Gruau ne se prend pas pour un forçat, mais il n'ignore pas que le prêtre devient un *« distributeur automatique de sacrements »*. Son principal regret est de ne pas pouvoir s'attarder avec les familles en deuil ou en fête. Alors, il va au bal des mariés : *« C'est là,* dit-il, *en dansant, que je fais connaissance. »*

L'Yonne, terre de mission ? Pour une population de 310 000 habitants, le diocèse de Sens-Auxerre ne compte plus que 122 prêtres en activité, contre près de 500 au début du siècle. 81 viennent même de diocèses plus prospères. Une trentaine seulement ont moins de soixante ans.

« On manque de prêtres, mais on manque surtout de chrétiens », dit le Père Henri Rivière, vicaire général du diocèse. Son évêque, Mgr Eugène Ernoult, avait cru bon de célébrer la messe de Noël 1986 dans un petit village, à Escamps (700 habitants) : un seul fidèle était venu.

Les deux tiers des parents qui font baptiser leur enfant se disent non-croyants, et la pratique dominicale n'excède pas 2 % dans cette région labourée par les influences conjuguées du jansénisme — Mgr de Caylus fut évêque d'Auxerre au dix-septième siècle — et du laïcisme : c'est à Auxerre qu'est né Paul Bert et c'est sous le marché couvert de la ville qu'Emile Combes avait prononcé son discours préfaçant en 1905 la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Jadis le jansénisme...

Mgr Ernoult et ses collaborateurs n'ont pas déclenché de plan ORSEC, mais ils mènent sur le terrain, depuis quelques années, un travail minutieux, peu spectaculaire, d'évolution des mentalités et des méthodes. La carte des paroisses d'abord a été remodelée et leur nombre réduit de 510 à... 110. Trois ans de concertation avec les équipes en place, les associations locales, les maires n'ont pas été de trop pour aboutir à cette sorte de *« Yalta des clochers »*. La charge des curés est aujourd'hui mieux équilibrée. Leur travail consiste à coordonner des équipes animatrices de laïcs présentes le plus souvent possible dans les villages dispersés.

A Chevannes (1 500 habitants), dans la « paroisse » de l'abbé Maurice Gruau, deux couples sont spécialement chargés des obsèques religieuses. Ils sont alertés en cas de deuil, visitent la famille du défunt, préparent et animent avec elle la cérémonie présidée par le curé, avant de conduire le cortège au cimetière. *« Passé le temps de la surprise,* dit l'un d'eux, les Willefert, *l'accueil de la famille est bon si l'information est bien faite. Ce sont les étrangers au village qui comprennent le moins bien. »*

D'autres laïcs préparent les enfants au baptême, les couples au mariage, font le catéchisme. Le dimanche, le curé ne peut pas célébrer la messe dans les 13 églises de sa grande paroisse. Alors, il les visite à tour de rôle. Les fidèles se déplacent en voiture ou de plus en plus souvent animent des liturgies sans prêtre.

Autrefois, c'est le séminaire qui créait une sorte de *« conscience d'Eglise diocésaine »*, dit Mgr Ernoult. Aujourd'hui, ce rôle est en partie joué par l'*« école des ministères »* qu'il a mise en place à Auxerre et qui a déjà attiré quatre-vingts personnes triées sur le volet. L'évêque veille à ne pas *« cléricaliser »* les laïcs. Ses délégations officielles (par lettres de mission) sont exceptionnelles. Une femme, professeur à l'Ecole normale, est responsable des aumôneries d'enseignement public à Joigny. Une autre est chargée de coordonner l'action de 13 paroisses dans le secteur de La Puisaye et prêche des retraites à des prêtres. Paradoxe de l'histoire locale : c'est le jansénisme qui, il y a longtemps déjà, avait appris aux laïcs à se prendre en charge et à s'organiser.

Les catholiques français à la veille de la visite

Une Eglise de docteurs

(Suite de la première page.)

Le catholicisme connaîtrait-il en France un nouvel état de grâce ? Depuis vingt ans, on le disait moribond, à la traîne, lui qui avait été si longtemps à la pointe du progrès théologique et missionnaire.

Trop intellectuel à une époque de recherche d'émotions. Trop enfoui dans les masses à l'heure où se réaffirment les identités. Trop frondeur dans les rangs d'une Eglise resserrés par Jean-Paul II.

Or, dans la patrie de Voltaire, deux cents ans après la Révolution française, la piété revient au galop. Des communautés charismatiques, comme au début du siècle aux Etats-Unis, naissent et s'enracinent. Les chemins de croix, les processions, de la Fête Dieu ou de l'Assomption, redescendent dans les rues, et pas seulement pour protester contre un film sur Jésus. Un cardinal — fût-il archevêque de Paris — bat des records d'édition (cent cinquante mille exemplaires vendus) avec un livre intitulé *le Choix de Dieu*. Des dizaines de milliers de pèlerins iront, pour la quatrième fois en dix ans, applaudir le pape, cette fois en Alsace et en Lorraine.

La vérité, c'est que le catholicisme français vit en plein paradoxe. Les indices sont toujours au rouge : dérive accentuée de la pratique, montée de l'incroyance tranquille, et surtout effritement de la mémoire et de la culture religieuses, dont témoigne le sondage IPSOS-*le Monde*-RTL (1).

Dans le même temps, deux phénomènes surgissent, qui semblent contredire les prévisions les plus pessimistes : l'apparition de nouvelles formes de spiritualité, spontanées ou plus réfléchies, éphémères ou durables, organisées ou anarchiques ; la professionnalisation d'un laïcat d'Eglise actif, qui retrouve le goût pour une institution qu'hier il contestait ou désertait.

Désertification

« La France aux prises avec l'apostasie des masses », titrait déjà un ouvrage en 1937. A-t-elle en effet jamais été un pays catholique ? Depuis la Révolution de 1789, malgré des périodes de répit et de stabilisation, les églises et les séminaires n'ont cessé de se vider. Il reste que quatre Français sur dix allaient encore chaque dimanche à la messe dans les années 50. Il n'y en a plus qu'un aujourd'hui.

Un palier a sans doute été atteint. Le nombre des pratiquants du dimanche ne peut plus guère décroître, mais, disent les spécialistes, les « réguliers » espacent de plus en plus leurs visites à l'église. Quant aux « occasionnels » et aux « festifs » — ceux qui assistent aux obsèques d'un proche ou qui font leurs Pâques —, ils rejoignent aujourd'hui le bloc grossissant des Français qui, imperturbablement, continuent — à 80 % — de se déclarer catholiques, mais ne pratiquent plus leur religion, ne se sentent plus aucun lien avec l'Eglise dans laquelle ils ont été baptisés et ne savent plus rien des données fondamentales de la foi et de la culture chrétiennes (2).

Sur cent enfants nés il y a vingt ans, quatre-vingt-trois étaient baptisés. Ils n'étaient plus que soixante-sept au début des années 80. Malgré la croissance des baptêmes de jeunes en âge scolaire et d'adultes, cette pratique, qui était hier la plus rituelle, ne va plus de soi aujourd'hui. De même le catéchisme, que les évêques défendent pied à pied contre la concurrence du judo, du piano ou de l'école du mercredi, n'atteint plus que quatre enfants de l'école primaire sur dix. Le confessionnal est guetté par les toiles d'araignée : 51 % des Français se confessaient une fois par an, au moins, en 1952 ; ils n'étaient plus que 14 % il y a cinq ans.

La désertification religieuse, notamment dans les banlieues et à la campagne, s'aggrave. Dans certains gros départements, notamment de la région parisienne, on ne compte plus qu'un prêtre pour 7 000 habitants. Explosion démographique et crise des vocations conjuguées, certains prêtres ont vu leur charge d'âmes quadrupler, sinon plus, en l'espace de quelques années.

« Nous nous trouvons devant des jeunes pour qui mai 68 et le concile Vatican II sont des événements aussi éloignés que pour moi la guerre 14-18 », dit un aumônier de lycée. Avec une moyenne d'âge supérieure à soixante-cinq ans, le clergé blanchit sous le harnais. Compte tenu de l'effondrement des vocations dans les années 1968-1970, la génération des prêtres de trente-cinq-cinquante ans n'est presque plus représentée.

Cette crise du clergé est quantitative, mais aussi morale. *« Il n'est plus possible d'exercer notre ministère de prêtre comme on nous l'a appris il y a trente ans au séminaire,* confesse X. L., cinquante-cinq ans. *Le célibat est devenu au-dessus de mes forces »*. Il adore pourtant son métier de prêtre de banlieue et ne déteste pas fumer de temps en temps une cigarette de haschisch, à la fois pour *« s'oublier »* et pour *« partager »* avec un groupe de jeunes marginaux (3).


« La désertification religieuse des campagnes et des banlieues. »

HERVÉ BERNARD

Le clergé est sans doute l'une des catégories sociales qui a été la plus bousculée depuis vingt ans, successivement par le bouleversement démographique des villes et de la campagne, par le choc du concile Vatican II, par un statut dont le prestige n'a cessé de s'amenuiser, par la concurrence grandissante de laïcs qui aujourd'hui se forment et s'organisent, alors que le prêtre n'a plus le temps de se recycler. Il hésite enfin sur la stratégie à suivre : doit-il consacrer son énergie à un troupeau de fidèles largement décimé ou aller vers les catholiques d'appartenance qui ne fréquentent plus les églises ?

Des théologiens plus que des militants

Cette question de la présence « missionnaire » aux différentes couches d'incroyants a donné son style à l'Eglise de France et déterminé son mode de fonctionnement. Dans les années 1940-1960, la plupart des mutations du milieu rural n'ont pu se faire qu'avec le concours des mouvements catholiques spécialisés. Dans le syndicalisme, l'administration, la presse, l'université dans une moindre mesure, et même le gouvernement, s'est souvent distingué un laïcat catholique. Mais, signe des temps, dans le gouvernement Rocard on a repéré moins les *« militants »* chrétiens que les *« théologiens »*... (4).

« Aujourd'hui, on ne change plus la société, on aménage son logis », dit le Père Gérard Defois. Le catholicisme, qui autrefois se coulait dans les combats hexagonaux à long terme, a perdu de sa consistance. Le militant des années 80 défend des causes, plus que des idées ou des systèmes. C'est vrai aussi dans l'Eglise, où la jeunesse s'identifie plus volontiers à l'abbé Pierre, au Père Joseph ou à Mère Teresa qu'à des vedettes politiques et hésite moins qu'hier à se fondre dans des organisations militantes non confessionnelles.

L'Action catholique reste l'un des lieux privilégiés de militantisme, mais elle n'est plus le lieu de fermentation intellectuelle et de contestation, qui, hier, faisait trembler les évêques. Ancien secrétaire général de l'ACO (Action catholique ouvrière), responsable de la CGT, Didier Niel va jusqu'à dire que *« les mouvements ont historiquement fait l'expérience que l'enracinement au détriment d'une vie d'Eglise est une impasse »*.

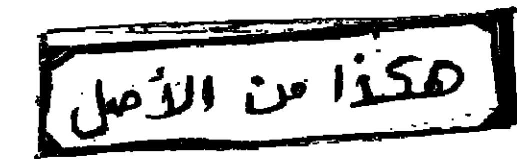
L'enjeu n'est pas mince. L'influence du catholicisme n'a cessé de reculer dans l'art, dans la science, la médecine, la culture au sens large. Sur les grandes questions éthiques (euthanasie, procréatique, pilule abortive, etc.), les personnalités qualifiées des Eglises sont régulièrement invitées à s'exprimer. Mais leurs positions ne sont pas débattues. Les idées ne circulent plus. Si les évêques parlent sur ces sujets de société, les laïcs semblent avoir choisi — contrainte ou résignation — la voie du silence.

Des monastères remplis

Quelques hirondelles charismatiques feraient-elles le printemps ? La religion cérébrale ou culpabilisatrice ne fait plus recette. En revanche, des manifestations de foi et de ferveur qui jusqu'à un passé récent avaient encore un relent d'obligation et d'embrigadement, emplissent les médias, plongent dans les espaces laissés libres par l'Eglise (comme la communication) et expriment le retour aux valeurs sûres de la famille, de la prière, de la charité interpersonnelle, à distinguer de la justice collective. Mais personne ne peut sérieusement dire aujourd'hui si les mouvements néo-spiritualistes, dont le pivot est le renouveau charismatique, ne sont qu'un feu de paille, activé par l'air du temps, ou l'indice sérieux d'une sortie de la crise.

« Je crois, Seigneur, que Tu es vainqueur de nos ténèbres » ; « merci de m'aider à ressusciter avec Toi » ; « Loué sois-Tu, Seigneur, pour l'arbre de vie qui est le bois de ta Croix » : tous les mardis soir à Lyon, à la chapelle des sœurs de l'Adoration réparatrice, plusieurs centaines de fidèles viennent prier autour de la communauté charismatique du Chemin neuf qui vit une totale mixité (hommes-femmes, laïcs-religieux ; mariés-célibataires). De tels groupes de prière, on en recense près de 3.000 en France,





هكذا من الأصل

à la veille de la visite

ise de docteurs de Jean-Paul II et de mystiques



lancés à l'initiative d'une communauté nouvelle ou de quelques laïcs, au retour de Lourdes, de Taizé ou de Paray-le-Monial, avec la *complicité* ou non du clergé local.

Radio-Fourvière, station œcuménique de la région Rhône-Alpes atteint environ 550 000 auditeurs. Le Père Emmanuel Payen, l'un de ses fondateurs, avait accepté le principe de deux récitations de chapelet par semaine à une *« heure cassée »*, le 10 heures, pour ne pas gêner les protestants. Huit groupes dits de *« prières avec Marie »* avaient en charge à tour de rôle l'animation de ce chapelet. Près d'une trentaine se la disputent aujourd'hui... *« Je connais des familles entières qui, à l'heure du journal télévisé, se réunissent autour du chapelet »*, dit Emmanuel Payen.

Une revue mensuelle comme *Prier*, qui n'a que dix ans d'âge, compte près de 10 000 nouveaux abonnés chaque année. Lancé il y a un an par Bayard-Presse, *« Prions en Eglise »* a déjà atteint une diffusion de 125 000 exemplaires. *« Nous avons un public à la limite du traditionalisme*, dit Jean-Philippe Chartier, directeur de *Prier, et un autre venu du catholicisme de gauche, pour qui la revue et la prière sont les derniers liens qui les rattachent encore à l'Eglise. »*

Les monastères, les haltes spirituelles sont au maximum de leur capacité. Celui de La Pierre-qui-Vire (Yonne), où vivent 90 bénédictins, héberge 7 000 à 8 000 visiteurs par an : parmi eux des personnes en recherche spirituelle, des croyants qui approfondissent leur foi, et de plus en plus de gens de passage, jeunes drogués, chômeurs, routards. *« Nous retrouvons notre vocation première d'abbaye »*, se réjouit Guillaume, le frère hôtelier. Renaissent aussi les mouvements de vie évangélique (anciens tiers ordres), satellites des grands ordres jésuite ou franciscain, lieux de formation ou d'engagement pour un nombre de plus en plus grand de cadres, de hauts fonctionnaires, de médecins, d'enseignants.

Professionnalisation

Le retour à la piété dérange parfois, irrite, inquiète. La ferveur religieuse passe par des coude à coude momentanés plus que par des engagements militants de longue haleine. *Mais* elle n'est pas incompatible, dans la réalité, avec l'autre mutation du catholicisme français : la professionnalisation d'un laïcat actif, de plus en plus partie prenante à la gestion de son Eglise et capable de relayer un clergé *déclinant*.

Des fidèles prennent un véritable engagement temporaire et rémunéré. Avec deux cent cinquante salariés hommes et femmes, à plein et à mi-temps, payés sur la base de 6000 F par mois, le diocèse de Lyon est devenu le plus gros employeur de permanents laïcs. La plupart ont reçu un minimum de deux ans de formation dans un institut spécialisé de l'université catholique de Lyon. A la sortie, ils sont embauchés dans les services de catéchèse du diocèse, dans les aumôneries d'hôpitaux, de collèges et de lycées publics. C'est le visage de l'Eglise qui change. Aumônière à l'hôpital psychiatrique Saint-Cyr du Mont-d'Or, Marie-Claude rapporte ce mot d'un malade : *« Avant, le prêtre passait en coup de vent, il disait bonjour, proposait la communion, repartait. Vous au moins vous nous donnez du temps. »*

A défaut d'avoir *« la soutane »*, ces laïcs veulent la compétence : une véritable frénésie de savoir s'est emparée des catholiques, de toute conviction et de tout âge. Ils veulent mieux connaître les textes bibliques, l'histoire et le droit de l'Eglise, approfondir leurs connaissances religieuses, à la fois pour se *repérer* dans le monde de l'incroyance et aussi pour *« servir »* leur Eglise. Ecoles de ministères, centres de sessions, cours par correspondance, établissements spécialisés dans les universités catholiques : les filières de formation théologiques pour laïcs ne cessent de s'enrichir (5).

L'Eglise de 1988 en France ressemble ainsi à un vaste puzzle. Le modèle dominant y est celui d'un catholicisme de classes moyennes, soucieux plus de certitudes que de débat, de compréhension personnelle de leur foi que d'engagement missionnaire. Hier, les laïcs faisaient du militantisme en usine. Aujourd'hui, ils *baptisent* et enseignent des enfants dont les parents ont tout oublié de leur passé *chrétien*. C'est une autre relation avec l'incroyance, mais n'est-ce pas aussi, disent-ils, de l'*« évangélisation »* ?

Un épiscopat sans stratégie

Des clivages existent, mais ils sont plus flous que ceux d'hier entre intégristes et progressistes. Des mouvements d'inspiration néotraditionnelle, comme l'Opus Dei, Communion et Libération, *les Associations familiales* catholiques qui à la dernière élection présidentielle avaient pris position pour M. Chirac, ont des stratégies, des journaux, des moyens financiers, des théologiens et des liens avec le Vatican qu'envie plus d'un évêque moyen.

Bien des initiatives et des courants sont nés hier et ont *compté – les Semaines sociales*, le Centre des intellectuels catholiques, les Congrès de l'Union des œuvres – grâce à une sorte de régime d'« économie mixte », associant laïcat et épiscopat. Ils ont aujourd'hui disparu ou tentent laborieusement de renaître. L'Eglise de France est-elle entrée aujourd'hui dans un régime d'« initiative privée » ? Dix mille jeunes ont récemment participé à un rassemblement à Versailles, soutenu par des courants traditionnels et par le Vatican. Ni l'épiscopat, ni les mouvements de jeunesse et d'action catholique n'ont été associés au déroulement du projet. Vingt-cinq mille pèlerins traditionalistes à Chartres, vingt mille charismatiques au Bourget et seulement mille catholiques à Montpellier pour une réflexion sur *« les défis de l'an 2000 dans la société »* : le dernier week-end de Pentecôte a révélé à lui *seul* la *dispersion* et les mutations du catholicisme français.

Faute de personnel, d'argent et de stratégie, l'épiscopat, dont le renouvellement voulu par Rome encourage les tendances traditionnelles et spiritualistes (7), s'interroge sur les moyens d'assurer un minimum de régulation. Le dispositif institutionnel qu'il a mis en place il y a vingt ans – avec ses services nationaux, ses experts, ses prêtres accompagnateurs de mouvements – se trouve en porte à faux par rapport à la nouvelle situation.

Ce débat de fond n'arrive jamais à l'ordre du jour des travaux épiscopaux de Lourdes. N'y tenant plus, l'évêque d'un diocèse rural l'an dernier, au cours d'une séance à huis clos, a pris la parole et lancé à ses collègues cet avertissement : *« Moins nous nous expliquons entre nous, moins nous travaillons à nous donner des orientations communes, plus nous serons soumis aux groupes de pression. »*



MICHEL GAUVRY/CIRIC

Le rassemblement de vingt mille charismatiques au Bourget à la dernière Pentecôte.

(1) Voir notre précédente édition (*le Monde* du 5 octobre).

(2) *La France est-elle encore un pays catholique ?* : un ouvrage à paraître prochainement (en principe aux éditions du Cerf), sous la plume de trois chercheurs, Jacques Sutter, Guy Michelat et Julien Potel, analyse de manière détaillée les résultats du sondage SOFRES-*le Monde* et *la Vie* publié le 1er octobre 1986 sur les croyances des Français.

(3) Le dernier numéro de la revue de théologie morale *le Supplément* fait le point sur la question du célibat sacerdotal. Le Cerf, septembre 1988, nº 166, 176 p., 53 F.

(4) Le plus célèbre est M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, titulaire d'une licence de théologie obtenue à l'Institut catholique de Paris. Membres du premier gouvernement Rocard, Mme Catherine Trautmann et M. Philippe Essig sont également titulaires d'un diplôme de théologie.

(5) Un guide très documenté des formations théologiques vient d'être publié à l'initiative de la revue *Il est une foi*. Editions du temps présent, septembre-octobre 1988, 65 F. Avec notamment des interviews de M. Roger Fauroux et du Père Gaston Piétri.

(6) Il est remarquable que sur onze nominations épiscopales en 1988, quatre seulement sont des prêtres du clergé séculier, les sept autres sont des religieux : un dominicain membre de la communauté charismatique de l'Emmanuel, Albert de Monléon, à Pamiers ; un salésien, Pierre Pican, à Bayeux ; un eudiste Clément Guillon, à Quimper ; un pradosien, Pierre Joatton, à Saint-Etienne ; un chanoine régulier, Henri Brincard au Puy, et deux sulpiciens, Michel Moutel à Nevers et Georges Soubrier à Paris.

Enquête réalisée par Henri Tincq.

La confession du premier prêtre intégriste repenti

Depuis le schisme de Mgr Lefebvre, officiellement ouvert le 30 juin dernier, c'est dans *le clergé de l'évêque excommunié* que les plus vives tensions se sont manifestées. Une Fraternité Saint-Pierre, dans laquelle se trouve une trentaine *de prêtres et de séminaristes* en rupture avec Mgr Lefebvre et *repentis*, sera prochainement habilitée par le Vatican. Parmi eux, un seul a déjà officiellement rallié le clergé d'un diocèse. Il s'agit de l'abbé Christian Laffargue, accueilli par l'archevêque de Lyon, le cardinal Decourtray.

UN crucifix de bois blanc est fixé sur le tableau de bord de sa Peugeot 205, auquel pend aussi un long chapelet. Tempes grisonnantes, visage fin et hâlé, front haut et légèrement dégarni, Christian Laffargue, quarante ans, ne se sépare jamais de sa soutane noire. *On a vite* fait pourtant de le distinguer de la cohorte des prêtres intégristes et des va-t-en-guerre de Mgr Lefevbre.

Esprit *libre*, indépendant mais fidèle, Christian Laffargue a traversé les vingt dernières années de la vie de l'Eglise avec la fougue de son tempérament gascon et de sa jeunesse. Ce sujet brillant, né à Auch (Gers), formé par l'enseignement public, aurait pu faire les beaux jours de l'université ou de l'administration. Mais après le bac, le grand prix de philosophie de sa ville en poche, il choisit une voie *plus excitante : Paris et les relations* publiques.

En 1971, il sort major général de l'Ecole française des attachés de presse (EFAP) de Paris, collabore au service d'information de l'armée de l'air et, écologiste dans l'âme, prend en charge les relations publiques de la Fédération des parc naturels de France. C'est ce même jeune homme, ne détestant ni son époque ni les mondanités, qui, un beau jour de 1973, abandonne tout et va frapper à Ecône, en Suisse, à la porte du séminaire de Mgr Marcel Lefebvre. Aux paillettes et aux petits fours, il allait *préférer* le silence et le latin, le bréviaire et la tradition, le célibat et le chapelet.

Une « vieille femme fardée »

Son éducation avait été chrétienne, mais non dévote. Il n'aimait ni *les* patronages, *ni les* camps scouts ou les coude à coude militants. Mais il allait tous les jours à la messe, y compris, à l'étonnement de ses condisciples, pendant sa scolarité à l'école d'attachés de presse. C'est là, au cours de ces années soixante-huitardes à Paris, qu'il voit basculer un monde, mais aussi son Eglise.

Christian Laffargue est frappé par le climat de *« désacralisation »* et de *« verbiage »* des clercs : *« On avait des psychanalystes, mais plus de prêtres »*, dit-il. La communion à la main, l'abandon *de la soutane*, la *« destruction »* des chœurs, des autels, de l'ancienne liturgie le choquent. *« Je n'étais pas contre une Eglise plus moderne,* dit-il, *mais c'est précisément parce que le monde changeait qu'elle aurait dû nous offrir plus de nourritures intellectuelle, doctrinale et spirituelle. C'est l'inverse qui s'est produit. Pour faire jeune, la vieille femme se fardait et portait la minijupe. »*

Il assiste en 1973 *au* Lutetia *à une* conférence donnée par des séminaristes d'Ecône dont il n'avait jamais entendu parler. C'est le coup de foudre. L'idée de sacerdoce ne l'avait jamais effleuré, mais très vite le projet se dessine. Il s'en ouvre à Mgr Ducaud-Bourget, dont il admire la foi, l'humour et la haine des *« intégrissimes »* : *« S'ils vont au ciel,* disait le vieux prélat de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, *je n'irai jamais avec eux. »*

A vingt-six ans, à Ecône, Christian Laffargue se remet aux études de philo et de théologie. Il est ordonné prêtre en 1979 par Mgr Lefebvre et envoyé dans un prieuré de la Fraternité Saint-Pie-X à Notre-Dame-du-Pointet, près de Vichy (Allier). Là, il est responsable d'une revue, dont le titre est en soi tout un programme (*Marchons droit*) et il prêche les exercices spirituels de saint Ignace : *« En sept ans,* dit-il, *j'ai prêché cent soixante-dix retraites. »*

Mais il passe vite pour un *« libéral »*, ce qui, à Ecône, *est la suprême injure*. Il *tombe en disgrâce* et il est muté dans le petit prieuré de Lyon, une chapelle aménagée dans une ancienne chocolaterie. Il célèbre en latin tous les dimanches, devant quelques centaines de fidèles, dont un noyau d'intégristes qui lui mènent la vie dure. Surtout quand, en octobre 1986, il refuse de distribuer le tract de Mgr Lefebvre traitant le pape d'*« apostat »* parce que Jean-Paul II réunissait à Assise tous les responsables religieux de la terre. En avril 1987, il rend une visite de courtoisie, à Fourvière, à Mgr Decourtray. C'est le scandale : *« Le cardinal de Lyon, c'était Satan et, moi, je commençais à pactiser avec le diable. »*

Les négociations de 1987 et 1988 entre Mgr Lefebvre et les officiels du Vatican le remplissent d'espoir : *« Le climat était nouveau et je préparais mes fidèles à une réconciliation avec Rome. »* Mais, très vite, il perçoit chez Mgr Lefebvre et dans son entourage la *« peur du piège »* et des signes de durcissement. La suite est connue : un accord est signé en mai entre Ecône et Rome, puis dénoncé. Des sacres schismatiques ont lieu le 30 juin et Mgr Lefebvre est excommunié. *« C'est lui personnellement,* dit l'abbé Laffargue, *qui a rompu l'accord, mais en fait jamais, par crainte de la contamination moderniste, nous n'avions été préparés, ni en pratique ni spirituellement, à une réconciliation. »*

Dès l'officialisation du schisme, le prêtre intégriste repenti écrit à nouveau à Mgr Decourtray pour régulariser sa situation. *Et en accord avec lui* depuis un mois, il célèbre la messe en latin selon l'ancien rite de saint Pie V à la chapelle Notre-Dame Reine des martyrs, place Saint-Irénée à Lyon. Il admet volontiers qu' *« aucun problème de fond n'est encore réglé »*.

Christian Laffargue ne renie rien de son passé. Il avait rompu avec une Eglise qui lui semblait toujours *« à la remorque du monde »*. Il y retourne aujourd'hui pour défendre, dit-il *« une rigueur doctrinale »*. Ajoutant : *« suivre l'Evangile, c'est bien, mais connaître l'Ecriture, la tradition, le magistère de l'Eglise, c'est-à-dire le dépôt de la foi, est plus important »*. Il plaide pour une catéchèse *« moins subjective »*, trouve *« ambigu »* le concept des droits de l'homme et reste réservé par rapport à des textes décisifs du concile Vatican II, comme le droit *à la liberté religieuse ou le* rapprochement avec les autres religions catholiques.

A la question de savoir s'il serait prêt à franchir la porte d'un temple, il avoue qu'une telle démarche lui coûterait beaucoup pour le moment : *« Je veux bien rencontrer des pasteurs en privé, mais pas encore en public. »* Son origine gasconne l'incline cependant à l'optimisme : *« Si nous avions d'emblée discuté de ces problèmes de fond avec le cardinal Decourtray, jamais nous n'aurions pu nous réconcilier. »* L'agressivité a disparu. Pour le reste, pense-t-il, le temps fera son œuvre.

Société

La grève des gardiens de prison

La justice menacée de paralysie

Comment déverrouiller le blocus des gardiens de prison ? Comment, sans lâcher trop de lest, obtenir le « dégrippage » de la machine judiciaire, comment faire revenir à la raison de jeunes gardiens déterminés ? A Matignon, au ministère de la justice, mais aussi au sein des appareils syndicaux, qui ne parviennent plus à contrôler le mouvement avec l'efficacité d'antan, c'est le casse-tête.

Après avoir déjeuné à Matignon en compagnie de MM. Michel Rocard et Pierre Joxe, le mardi 4 octobre, le garde des sceaux a convoqué en urgence les syndicats, alors que toute négociation officielle était gelée depuis le samedi précédent. Houleuse, tendue, la réunion s'est achevée à 1 heure dans la confusion. Un nouveau rendez-vous était pris pour le mercredi 5 octobre à 18 heures. Entre-temps, les syndicats – parfois divisés – devaient communiquer à leur base les nouvelles concessions faites par le gouvernement. Elles ne sont pas minces. Ainsi, le ministre de la justice a proposé de débloquer 25 millions de francs pour améliorer les conditions de travail des surveillants ; ainsi, il a proposé la création de trois cents emplois supplémentaires, et l'octroi très rapidement de 1 % d'augmentation de la prime de risque.

Une mission d'étude pourrait être mise sur pied, qui se rapproche de ces « états généraux de la pénitentiaire » réclamés par les gardiens de prison. Pourtant, aux yeux de ceux-ci, qui réclament plus de postes, des départs à la retraite à cinquante ans, et des améliorations salariales, ces avancées paraissent insuffisantes. Le garde des sceaux, pourtant, est allé, semble-t-il, au bout de ce qu'il pouvait proposer.

D'inquiétante, la situation, si elle devait encore se prolonger, deviendrait réellement dangereuse. Loin de se calmer, le mouvement des surveillants s'étend (cinquante-huit établissements touchés sur cent quatre-vingts, contre quarante-cinq lundi) ; le blocage des écrous et des extractions dans ces prisons entraîne, sinon une paralysie de la machine judiciaire, du moins des perturbations graves.

Deux cent seize personnes – et l'on en prévoyait quatre-vingts de plus dans la journée du 5 octobre, – sous surveillance mixte de l'administration pénitentiaire et de la police, dans le cadre de maisons d'arrêt provisoires installées à la diable dans des commissariats ou des annexes des palais de justice, attendent sans pouvoir communiquer avec l'extérieur d'être admis dans les établissements pénitentiaires « normaux ». En détention, les prisonniers sont, là aussi, isolés. Les parloirs avec les avocats et les visiteurs demeurent inaccessibles. Certains procès ont dû être renvoyés – des cours d'assises, à Grenoble notamment, sont en panne faute d'accusés – et la tenue le 7 octobre du procès des accusés de l'assassinat de Georges Besse reste incertaine.

Jusqu'ici très silencieux, les avocats, qui ne peuvent s'entretenir avec leurs clients avant les audiences – ou les instructions quand elles se tiennent, – commencent à protester. Ainsi, le Syndicat des avocats de France a décidé, région par région, de prendre contact avec les intersyndicales de surveillants. Des détenus commencent à s'émouvoir de cet abandon, et l'agitation risque de les gagner. Dans les maisons d'arrêt provisoires, l'association gardiens de prison - policiers manque d'harmonie, et nombre de policiers renâcient à la tâche.

Tout le monde en est bien conscient : il va falloir sans tarder trouver une issue à cette crise. Entraînés par leur imprévisible succès, les surveillants, dont les organisations syndicales frisent le débordement, ne prennent pas encore le chemin de l'apaisement. Il faut faire vite, sans quoi la justice risque d'être gagnée par la paralysie, et les prisons se remettront à gronder.

AGATHE LOGEART.

Dans la capitale

Improvisation dans l'urgence à la « Souricière »

Le jeune homme est assis en tailleur sur un matelas de mousse tout neuf posé à même le sol. Rivé au mur, un banc lui sert d'écritoire et un rouleau de papier hygiénique de papier à lettre. Les feuillets sont petits bien sûr, et l'écriture serrée.

Depuis samedi 1er octobre, il est là, assis ou allongé dans cette cellule improvisée, longue de 3 mètres peut-être, large d'à peine plus de 1 mètre. Debout, de temps en temps pour se dégourdir les jambes, il s'accroche aux barreaux de la porte à claire-voie. L'air est glacé. Quand il est arrivé on lui a donné une brosse à dents, une serviette de toilette, un savon. Pas de draps. Pas de rasoir. Derrière un petit panneau à hauteur de taille il y a un siège de toilette.

Il ne sait pas pour combien de temps il est là. *« C'est*, dit-il, *mon premier accroc avec la justice »*, qui l'accuse d'avoir volé une voiture. On devait l'envoyer en prison. A cause du mouvement de grève des gardiens, il se retrouve à la « Souricière », au 32, Quai des Orfèvres à Paris, dans ce « sas » entre le palais de justice et l'établissement pénitentiaire qui d'ordinaire accueille les inculpés tout juste placés sous mandat de dépôt, et en attente d'être écroués, ou extraits pour comparaître devant un juge d'instruction ou un tribunal.

Transformée depuis mercredi 28 septembre en annexe d'une maison d'arrêt, la « Souricière », dont ce n'est d'évidence pas la vocation, a dû se muer en prison. De la maison d'arrêt de la Santé on a apporté des matelas, les cellules n'étant pas conçues pour qu'on y passe la nuit. Le mess de la préfecture de police fournit la nourriture. Une cour du palais de justice sert de cour de promenade. Un interne en médecine passe *« à la demande »*.

« Parfum d'évasion »

En dépannage on utilise les douches des dépôts voisins. Une petite vie s'est organisée dans l'improvisation et l'urgence. Appelés à la rescousse, les policiers partagent dans une bien étrange cohabitation les tâches des gardiens de prison. *« On reçoit des consignes des deux horizons* [ministères de la justice et de l'intérieur]. *Mais ce n'est pas facile de marcher comme ça »*, reconnaît un surveillant.

Prison à deux têtes, la « Souricière » fonctionne cahin-caha. Décontenancés, de jeunes gardiens de la paix venus par paires des commissariats d'arrondissements découvrent le monde jusqu'ici tout à fait inconnu de la détention. Commissaire de police et directeur de prison, sans bien savoir qui a barre sur l'autre, jouent les maîtres de maison et font assaut de politesse.

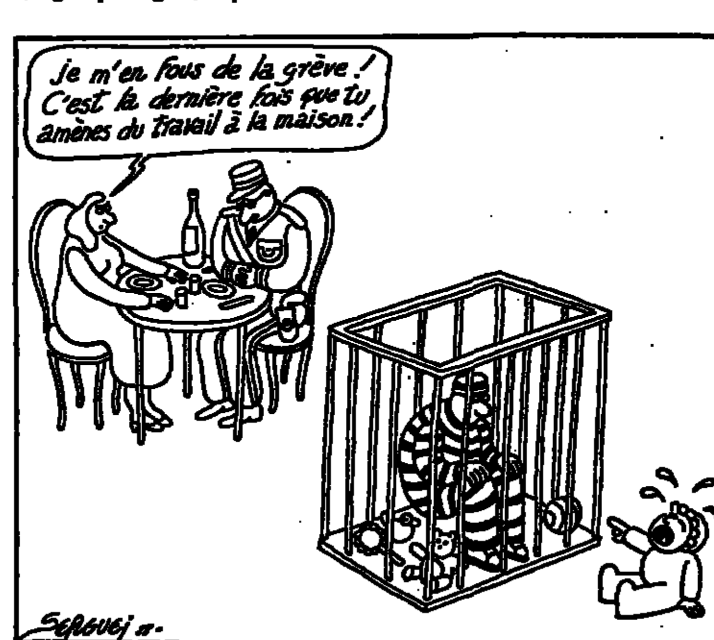
La trentaine de cellules de cette prison pas comme les autres n'est pas pleine : retenus par les gardiens qui bloquent leur extraction, la petite centaine d'« extraits » quotidiens est restée en prison. Seuls sept prisonniers dans la journée ont quitté la détention pour le palais. *« Il n'y a pas encore de surpopulation. Il nous faut*, dit un policier, *garantir des conditions de détention décentes. Il est exclu, par exemple, que nous mettions deux personnes dans des cellules de cette taille. Si la situation devait durer il faudrait trouver d'autres locaux. »*

Sur les murs bleu et vert, la lumière est crue. Un escalier métallique conduit à une deuxième rangée de cellules. Charriés par la justice, tout juste placés sous mandat de dépôt, les prisonniers arrivent au compte-gouttes ou par vagues. Les « habitués » sont décontenancés ; les « novices » angoissés. En plaisantant un responsable policier a beau dire qu'*« ici ce n'est pas encore tout à fait la prison »* et que cela vous a *« un parfum d'évasion »*, les détenus, pris au piège de la « Souricière », ne goûtent guère le sel de leur situation.

L'un dit que, atteint du SIDA, il refuse de s'alimenter car il réclame des soins qu'on ne peut lui prodiguer, l'autre affirme que les automutilations se multiplient. Un autre encore, toxicomane en manque, exaspéré d'impuissance, ne peut plus se contenter du Tranxène qu'on lui donne. Il tremble et claque des dents. Pas de visites, pas d'avocats, pas de journaux, pas de radio ni de télévision : dans le boyau étroit et sale qui leur sert d'abri, ils sont coupés du monde.

Dans cet étrange purgatoire à la discutable légalité, suspendus au bon vouloir de leurs gardiens, ils attendent, incertains et malheureux.

Ag. L.



Contre mauvaise fortune...

Pour le visiteur occasionnel, le palais de justice de Paris semble connaître une activité normale. Tout juste remarque-t-on que les box des détenus sont vides et que, dans chaque chambre correctionnelle, les personnes jugées ayant toutes la qualité de « prévenu libre », s'expriment depuis la barre des témoins. Pour constater une différence, il faut s'attarder dans les couloirs devenus déserts en fin d'après-midi, car l'absence de détenus a réduit la charge, et parfois la surcharge, de certaines chambres, qui ferment leurs portes bien plus tôt que d'habitude.

Conscients de leur impuissance, les magistrats profitent de l'occasion pour consacrer un peu plus de temps à examiner les affaires en état d'être jugées. Les autres sont renvoyées à huit jours ou à dix jours. *« Mais quand tout ça va nous tomber sur le dos, on va finir à minuit »*, soupire un huissier.

A la présidence du tribunal, on admet qu'il y a des perturbations, mais en précisant toutefois : *« Rien qui, jusqu'ici, n'ait présenté un caractère de nature à interrompre le fonctionnement du service de la justice. »*

Dans les galeries d'instruction, les magistrats privés de détenus utilisent ce temps libre pour convoquer des témoins ou des experts et surveillent attentivement les délais strictement prévus par le code de procédure pénale pour certains actes judiciaires, afin d'éviter des situations de détention arbitraire. Sans trop d'émotion toutefois, car la jurisprudence a prévu *« le cas de force majeure »*.

Chez les avocats, le ton est différent selon la situation de leur clientèle. Si certains s'insurgent contre *« l'atteinte intolérable faite aux droits de la défense »*, d'autres ne dissimulent pas que cette grève les arrangerait plutôt, en reportant une audience ou un interrogatoire qui se présentait sous de mauvais auspices. Mais après ? *« Après, on verra, on ne sait jamais. »* Les plus modérés soulignent quand même quelques aspects positifs, en relevant que les magistrats semblent, depuis quelque temps, moins enclins à ordonner des placements en... détention. En tout cas, les défenseurs sont unanimes à déclarer que les gardiens de prison *« n'ont pas tout à fait tort »*. Une seule chambre a presque conservé son aspect habituel : la vingt-troisième chambre, celle des « flags », pudiquement nommée *« comparution immédiate »* ; la raison en est simple : ses prévenus attendent au dépôt avant d'y retourner comme condamnés ou reconduits à la frontière.

M. P.

Le mécontentement des avocats

Après Evry, référé à Paris

L'instance engagée en référé par quatre avocats du barreau d'Evry, visant à faire condamner le ministre de la justice et les responsables de l'administration pénitentiaire *« à prendre toutes mesures utiles »* leur permettant de rencontrer leurs clients malgré le refus des gardiens de prison en grève, s'est soldée par un échec.

Dans son jugement rendu mardi 4 octobre, le tribunal d'Evry, présidé par M. Michel Carmet, ne conteste pas que l'entrave apportée à la libre communication des avocats avec leurs clients détenus *« est manifestement contraire à l'exercice d'une garantie fondamentale consacrée par notre droit interne et par la convention européenne des droits de l'homme et ne peut trouver sa justification dans l'exercice du droit de grève, qui a été retiré aux agents considérés par l'ordonnance nº 58-696 du 6 août 1958 »*. Il s'agit, selon les juges, *« d'agissements illicites »*, mais les magistrats soulignent qu'ils sont le fait des surveillants et qu'*« en aucun cas »* il ne peut être imputé au ministre de la justice et aux responsables de l'administration pénitentiaire *« d'en être les instigateurs ou de les avoir favorisés »*.

Le tribunal relève : *« Au contraire, il n'est pas discuté que les pouvoirs publics ont entrepris des négociations avec les syndicats, leur ont fait injonction de reprendre leur service et, pour pallier les conséquences de ces mouvements, ont mis en place des mesures provisoires de nature à assurer un service minimum »*. Aussi les juges concluent en considérant que *« si ce dispositif n'a pas permis dans tous les cas de garantir le plein exercice des droits de la défense, on ne saurait pour autant soutenir que ce manquement, par sa gravité, constitue une voie de fait »*. Et les juges déclarent que le litige est de la compétence du tribunal administratif.

Cette argumentation ne devrait pas déplaire à Me Thierry Lévy qui a choisi une voie différente pour obtenir la libre communication avec l'un de ses clients. L'avocat a assigné en référé devant le tribunal de Paris le Syndicat national pénitentiaire Force ouvrière, le Syndicat pénitentiaire indépendant, le Syndicat national autonome des personnels pénitentiaires, l'Union générale des syndicats pénitentiaires CGT et l'Union fédérale autonome pénitentiaire.

Dans son assignation, il souligne que son client, Serge Coutel, est privé depuis une semaine du droit de communication avec son conseil, situation qui *« porte atteinte à son droit de bénéficier d'un procès équitable alors que son dossier est actuellement examiné par la chambre d'accusation dans le cadre d'une demande de mise en liberté »*. Il s'agit, selon l'avocat, d'un *« trouble manifestement illicite »* que le tribunal doit faire cesser et, à l'audience du mercredi 5 octobre, il devait demander en outre que les syndicats soient condamnés solidairement à verser à son client 50 000 F de dommages et intérêts.

M.P.

A Lyon

Préoccupation et agacement

LYON
de notre bureau régional

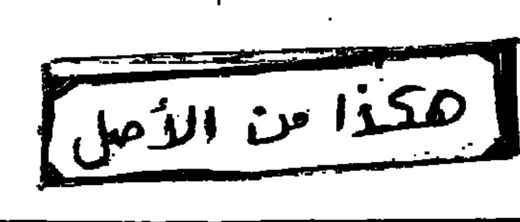
Dans les prisons de Lyon – Saint-Paul, Saint-Joseph et Montluc – le mouvement des surveillants s'est durci, mardi 4 octobre, avec le refus des écrous, s'ajoutant à la suppression des extractions, sauf cas d'urgence. En l'absence des prévenus détenus, de nombreuses audiences correctionnelles et un procès d'assises ont dû être envoyés *sine die*. Les cabinets d'instruction tournent au ralenti ; les magistrats sont contraints de jouer la montre sur certains dossiers ; les délais de procédure s'allongent.

Si les magistrats se déclarent tantôt *« préoccupés »*, tantôt *« agacés »* par les effets d'une situation « singulière », qu'ils observent avec impuissance, de nombreux avocats n'hésitent pas à s'avouer *« scandalisés »* et condamnent une *« violation de fait des droits de la défense »*. *« Il est anormal que nous soyons les seuls à payer la casse*, remarque Me François Le Phuong. *Il vaut encore mieux que les procès soient purement et simplement renvoyés plutôt que d'avoir à plaider sans avoir eu la possibilité de nous entretenir au préalable avec nos clients. »* Me Jean Bonnard, bâtonnier des avocats de Lyon, affirme être prêt à rencontrer les syndicats de surveillants pour tenter de trouver un compromis.

L'émotion des avocats est d'autant plus vive que de nombreux détenus les ont interpellés depuis leur cellule par le biais d'une lettre circulaire photocopiée. Dans ce texte, les prisonniers évoquent leur « trouble » vis-à-vis du « silence » des défenseurs et leur demandent en substance de s'exprimer *« dans la rue et sur les médias sur les conditions de vie en milieu carcéral, déjà précaires et aujourd'hui menacées »*.

Pour pallier la suppression des écrous, l'hôtel de police de Lyon a été transformé mardi en maison d'arrêt provisoire. La douzaine de cellules de garde à vue offrant une quarantaine de places, grâce à la livraison précipitée de literie et de matériel d'intendance, ne permettra pas longtemps d'assurer toutes les incarcérations, dont le rythme très variable peut quotidiennement dépasser la dizaine ; et la réquisition de fonctionnaires des polices urbaines, pour assurer des tâches de gardiennage et de transfert – les gardes à vue ont dû être déplacées dans un commissariat de quartier – pose déjà quelques problèmes d'effectifs.

ROBERT BELLERET.



هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

« Drowning by numbers », de Peter Greenaway

Beau comme le crime

Anglais comme une tasse de thé, comme une batte de cricket, comme un chat du Chester, comme un jardin anglais, Peter Greenaway, amoureux de Borgès et de Resnais, met « l'Enfer » de Dante en boîte pour la télévision, prépare un travail sur les noyés parisiens de l'année 1789, et parle de son dernier film Drowning by numbers, *un conte moral où les innocents sont châtiés.*

DANS une nuit bleutée, une petite fille maquillée comme une putain et vêtue comme une infante de Vélasquez saute à la corde en comptant savamment les étoiles. Un-Antarès, deux-Capella, trois-Canopus, quatre-Arcturus... Elle comptera *ainsi* jusqu'à cent. Et tout le film, après ce prologue astronomique, va reprendre jusqu'à l'obsession, jusqu'au vertige, la litanie des nombres.

On trouvera le 7 de cœur sur un château de cartes, le 23 sur une carte d'anniversaire, le 56 sur une batte de cricket pour gaucher, le 70 et le 71 sur les dossards de coureurs à pied...

Il s'agit de trois femmes, toutes trois nommées Cissie Colpitts, et peut-être bien n'en font-elles qu'une seule, à trois âges de la vie. Des liens de parenté officiels les unissent, la plus jeune (Jolly Richardson) est la nièce de la plus vieille (Joan Plowright) qui est la mère de celle du milieu (Juliet Stevenson). Elles vivent dans des maisons étranges, et ont un point terriblement commun : elles tuent leur mari. Ou plus exactement, elles le noient. Coupables d'adultère, d'indifférence, ou bien simplement d'exister, les mâles sont sacrifiés et se laissent assassiner avec quelque chose qui ressemble à du soulagement. Le premier fait quelques bulles dans une baignoire d'étain avant d'expirer, le deuxième est saisi de crampes providentielles lors d'une baignade dans la mer, le troisième est lâché au milieu de la piscine après avoir accepté sans la plus élémentaire prudence que sa jeune épouse enceinte lui donne une leçon de natation...

Les meurtrières se montrent très douces avec les cadavres de leurs conjoints pour lesquels elles retrouvent *in extremis* des gestes de Pietà. Elles ne seront pas inquiétées malgré les légitimes soupçons qui pèsent sur elles, protégées qu'elles sont par les conclusions inespérées du coroner chargé des enquêtes. Le coroner (Bernard Hill) voudrait de chacune obtenir des faveurs...

Tout se déroule dans des paysages idylliquement anglais, sous les yeux myopes mais pénétrants du fils du coroner, le jeune Smut, treize ans (*merveilleux Jason Edwards*). Frénétique, organisé, il joue, il joue tout le temps. A jouer, le plus sérieusement du monde. Lui aussi collectionne les cadavres, ceux d'animaux, surtout les accidentés de la route. Il les numérote, leur fait donner une sépulture par le fossoyeur et leur offre un modeste feu d'artifice.

Mais il faut bien que le jeu s'arrête, puisqu'il n'y a plus de maris à noyer. Alors la petite infante se fait écraser, léguant à Smut des cordes à sauter pour se pendre. Autant les crimes avaient paru paisibles, autant la mort des enfants est violente. Ils étaient l'énergie et la flamme de cette histoire morbide et jubilatoire, sortie peut-être de leur seule imagination ? Eux disparus, le film n'a plus qu'à finir dans l'apothéose codifiée d'un dernier feu d'artifice, dans le doux clapotement d'une dernière noyade...

Tout au long des trois films de Peter Greenaway que nous connaissons, la beauté tenait lieu d'amour, et l'intelligence de sentiment. Celui-ci est esthétiquement aussi accompli que les précédents, fourmillant comme à l'accoutumée de références picturales. Mais Smut, l'enfant myope si drôle, si libre et préoccupé comme sont les enfants, est un coup de chalumeau bienheureux sur une banquise. La froideur se lézarde soudain et s'insinue une manière de tendresse...

Lorsque, sans illusions, le coroner, dépité, s'embarque sur un canot portant le numéro 100, on se prend à regretter que le diabolique Greenaway ne nous ait pas entraînés encore plus loin. Nous l'aurions suivi jusqu'à 1 000, qui sait jusqu'au million. Il peut désormais compter sur nous, comme nous comptons sur lui, pour continuer à livrer avec la régularité d'un ordinateur inspiré des fables horrifiques et raffinées qu'il est le seul à savoir distiller.

D. H.



DR

Bernard Hill et Joan Plowright.

Deux livres

POUR mieux comprendre et connaître l'auteur de *Drowning by numbers*, on lira avec plaisir et profit *Peter Greenaway*, une étude collective très bien illustrée, le montage photographique ayant été réalisé par le cinéaste lui-même.

Et *Fear of Drowning by numbers, règles du jeu*, cent commentaires écrits par Greenaway pour livrer certaines clés de son dernier film. A paraître le 15 octobre. Editions Dis-Voir, 9, rue Saint-Augustin, 75002 Paris. Tél. 40-20-02-46.

Un entretien avec le réalisateur

« Il n'y a que deux sujets, le sexe et la mort »

« VOUS qualifiez *Drowning by numbers* de « comédie noire », ne craignez-vous pas que les spectateurs éprouvent quelques scrupules à rire ?

– Ce serait grand dommage ! C'est qu'ils n'auraient pas compris le fond de ma nature qui est de pure ironie. Mais il est vrai que je me suis plu à fabriquer un produit un peu ambigu et énigmatique. Certes, *Drowning by numbers* n'évoque pas de choses gaies, mais c'est une proposition si absurde ! Trois femmes qui assassinent leur mari... Qui pourrait croire une chose pareille !

– Dans le film, il y a tout de même un personnage qui apparaît comme réel, malgré son goût pour les cadavres de toutes sortes, c'est le jeune Smut. Vous l'aimez, Smut.

– On affirme que j'y ai mis une certaine part autobiographique.

– C'est vrai ?

– Peut-être. Ce qui est sûr, c'est que cette fois-ci les acteurs sont excellents et que jamais mes personnages n'ont été autant de chair et de sang. Ces deux éléments, malgré la situation de départ insensée, aident sans doute à la crédibilité.

– Smut est obsédé par les nombres, vous aussi ?

– Plusieurs réponses. Dont la principale relativement historique. J'ai commencé à faire des films dans les années 60. Le débat sur la mort de la narration faisait rage. Le vingtième siècle avait déjà accepté la proposition d'une peinture sans figuration et d'une musique sans harmonie. Le cinéma pouvait-il se passer de la psychologie, devait-il continuer à n'être qu'une forme d'illustration des romans du dix-neuvième siècle ? La discussion m'intéressait mais j'ai vite compris que j'étais définitivement attiré par le désir de raconter des histoires. Cependant les explorations mathématiques du cinéma non narratif m'ont servi et suivi. Il y a treize dessins dans *Meurtre dans un jardin anglais*, la petite fille de *Z.O.O* était préoccupée par les vingt-six lettres de l'alphabet, *le Ventre de l'architecte* est basé sur l'étude de sept styles architecturaux, et les nombres apparaissent au grand jour dans *Drowning by numbers*. Je dois en outre avouer que je m'intéresse personnellement, d'une manière cabalistique, borgésienne, à ces sortes de spéculations.

Pour moi, dans leur ordre implacable, les nombres renforcent paradoxalement l'arbitraire de la narration. Vous connaissez la réponse de Picasso à la question : *« Pourquoi avez-vous peint cet homme en rouge ? » « Parce qu'il ne me restait pas de peinture bleue. »* Ainsi, même le choix de la couleur peut être arbitraire. La narration également. Pourquoi quatre personnages et non cinq ? Pourquoi conserver le héros vivant si vous pouvez le tuer ? C'est ainsi que je recherche en permanence, afin de limiter l'arbitraire, l'aide d'une rigoureuse discipline universelle. Les nombres représentent l'inéluctable, les limites chiffrées – date de naissance, date de décès – de l'expérience humaine, et de la narration, la part restreinte, relative, de notre libre arbitre.

» Mais je ne veux surtout pas être profond sur toutes ces choses, je ne me prends pas tellement au sérieux ! Et pour en revenir à *Drowning by numbers*, le film est avant tout basé sur l'amour du jeu, de tous les jeux.

– Vous aimez jouer vous-même ?

– Oui. Evidemment, jamais un jeu n'est aussi simple qu'il paraît. Tous les jeux sont des métaphores de l'activité humaine. Les échecs en sont la démonstration suprême. Mais pour moi, les échecs sont barbants, parce que vous ne pouvez pas jeter les pièces par la fenêtre, vous ne pouvez pas assommer votre adversaire avec l'échiquier, vous ne pouvez pas plier le cavalier en deux, en changer la couleur... En revanche, un jeu primitivement, typiquement anglais comme le cricket, qui ne cesse de s'inventer de nouvelles règles, je trouve ça très divertissant.

– *Drowning by numbers* est un conte. Est-ce un conte moral ?

– Oui, si on considère qu'il illustre assez bien la règle imposée par le monde occidental, qui veut que le bon ne soit jamais récompensé, que le mauvais ne soit jamais puni et que l'innocent soit toujours sacrifié. C'est peut-être une platitude, mais c'est la trame même du film. Tout de même, ils sont abominables les crimes perpétrés par ces femmes et l'on éprouve pour elles de la sympathie ! Et elles échappent au châtiment ! Tandis que les pauvres mâles innocents doivent être punis pour des crimes qu'ils n'ont *même pas commis*. C'est peut-être bien l'état du monde...

– Cela ne vous agace pas un peu que l'on voie vos films un carnet de références à la main ?

– Bon, il faut admettre qu'ils se prêtent évidemment aux interprétations ! Bien qu'ils ne traitent toujours que des deux seuls sujets possibles : le sexe et la mort. Décrire le sexe n'est d'ailleurs même pas volontaire, cela échappe largement à notre contrôle, nous servons seulement de véhicules à des personnages qui s'en préoccupent. On peut répondre plus précisément à propos de la mort. Le cinéma en a le plus souvent une approche très sentimentale, très romantique. Pour ma part, j'essaye, parce que je pense que c'est un exercice exotique, d'en comprendre un peu mieux le processus, jusqu'à l'ultime putréfaction. Bien entendu, dans *Drowning by numbers*, c'est traité sur un mode tout à fait ironique.

» Je crois en tout cas qu'on peut très bien se divertir à mes films sans en posséder les clés, mais en débusquer les références ne nuit pas...

– A ce propos, les références picturales fourmillent dans *Drowning by numbers*. On reconnaît *les Jeux d'enfants* de Bruegel qui pourrait presque donner son titre au film, *Samson et Dalila* de Rubens joue un rôle, la petite fille est vêtue comme une infante de Velasquez...

– Oui, mais le film est surtout un hommage appuyé aux paysagistes anglais, William Holman Hunt, notamment. Dans une scène au bord de la rivière, il y a aussi une évocation aussi exacte que possible de *Souvenir de Mortefontaine* de Corot. Médiocrement reproduit dans des bleus sombres, ce tableau pendait au-dessus du lit de ma grand-mère... Et les couchers de soleil doivent beaucoup à Poussin... Mais encore une fois, ça, moi je le sais. Ceux des spectateurs qui n'en savent rien ne sont pas lésés pour autant.

– La lumière de *Drowning by numbers* est très belle...

– Bien sûr, puisqu'elle est signée Sacha Vierny. Ma rencontre avec lui a été de pur hasard, au Festival de Rotterdam. Il avait aimé *Meurtre dans un jardin anglais*. Et voilà, il a bien voulu travailler avec moi. Après Bunuel. Après Resnais, pour qui j'éprouve une intense admiration.

» *Hiroshima mon amour*, *Marienbad*, *Muriel* sont en grande partie responsables de mon désir de faire du cinéma. Ces films m'ont indiqué ce qui était possible.

– Vous aimeriez connaître Alain Resnais ?

– Oui... Non, je ne crois pas. Tout dépend de la façon dont on se construit et dont on assume ses héros. Je me souviens, par exemple, avoir été très enthousiaste à propos de Truffaut. Je suivais toutes ses activités, j'allais exprès à Paris pour voir ses films. Et puis je l'ai rencontré... Connaître l'homme, comment vous dire, m'a fait perdre de l'intérêt pour l'œuvre...

(Lire la suite page 20.)

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

EXPOSITIONS

Le styliste Issey Miyaké au Musée des arts décoratifs

« A/UN », le souffle

Le créateur de mode japonais Issey Miyaké expose au Musée des arts décoratifs des vêtements qui sont des formes artistiques faites pour le mouvement des corps.

« ISSEY MIYAKÉ *au Musée des arts décoratifs, c'est le retour à la source*, explique Yvonne Brunhammer, conservateur en chef. *Lorsqu'il s'est agi de trouver un titre à l'exposition, Issey Miyaké a puisé dans son passé culturel, dans le bouddhisme, ce qu'un Occidental n'aurait pu imaginer : le concept de la communication, de la réunification d'énergies opposées, exprimé par deux syllabes.* » A/UN (prononcer a oune) investit donc pour trois mois la galerie de cinq cents mètres carrés du musée. Surprise : le sol est tapissé de gazon artificiel, les arcades ont été murées (provisoirement), et l'on a très vite l'impression d'être autre part ». Oubliés, les gardiens, la rue, les embouteillages. L'immersion est totale : on ne visite pas, on reste trois minutes ou trois heures, il n'y a pas d'explication, pas de pancarte. Juste quatre-vingts carcasses métalliques habillées, déshabillées, des lumières, des sons, une ambiance quasi magique rappelant tout à la fois les Envahisseurs, Cosmos 1999, Mission impossible, Rashomon et tant d'autres planètes imaginaires... A gauche, des mannequins assis, à droite, des mannequins debout, au milieu, ce tapis vert vif, au fond, un immense écran blanc, et au-dessus, un plafond de rails lumineux. « *Ce n'est pas une rétrospective* », explique Tomio Mohri, directeur artistique et complice d'Issey Miyaké depuis dix-huit ans. « *Sinon, nous aurions présenté les vêtements de façon chronologique... Il n'y a pas d'itinéraire : à chacun d'organiser son temps, d'être attiré par un personnage ou plusieurs... J'ai installé des mannequins sur des gradins de bois pour que les gens s'assoient à côté d'eux. On peut aussi s'allonger sur la pelouse...* »

La présence d'êtres-objets en fil de fer noir (tous distincts) se justifie par la philosophie miyakienne : « *Les vêtements doivent être vus de l'extérieur et vécus de l'intérieur.* » Le miracle technologique a permis de prendre la formule à la lettre : quatre-vingts mini haut-parleurs ont été placés dans les visages-cages et renvoient chacun un son différent. Aussi, le chant apparemment « uni » lorsqu'on pénètre dans la salle se décompose, aimante ou repousse le visiteur soudain pris à parti par les gentils, les méchants, ou les étranges encapuchonnés de cagoules. Ici l'appel de la forêt (« Cui ! » « Cua ! » « Cuo ! »), là le gang des postiches. On croit reconnaître des mots, pourtant ils appartiennent à une langue qui n'existe pas.

On croit aussi trouver « du sens », mais tout s'évapore très vite. Il y a tant de concepts primordiaux dans l'air : l'inspiration et la respiration (A/UN), la vie la mort, la nature la culture, le vrai le faux, etc. Mais rien n'est plaqué, on est là, comme dans un défilé du créateur japonais, à chercher comme un idiot le programme. Il suffit pourtant de regarder, d'écouter, de se rendre disponible, vacance, attitude nouvelle à laquelle ni les musées parisiens ni les jardins publics n'encouragent en général. La pelouse n'est pas interdite...

Ces mannequins, transportés par bateau et par avion, auront exigé six mois de fabrication. Dotée d'un bureau de recherche, l'usine Nanasaï (Tokyo) avait déjà mis au point pour Issey Miyaké, lors du « Bodyworks » (exposition réalisée en 1985 au Victoria and Albert Museum de Londres), des formes drapées de sacs poubelle, ou fondues dans du plastique rempli d'eau et de boue. Ici aussi, c'est le corps, sa position qui met en valeur le vêtement et non pas le contraire : les tenues plus souples, plus molles, plus moulantes (le fameux bustier en silicone zippé) habillent la rangée des « assis », tandis que les personnages dressés comme pour une marche ou une pose magnifient les tissus rigides, tel ce tablier entièrement plissé qui semble faire le paon, ce manteau en jute et en coton (inspiré par la texture des biscuits secs...), ou celui-ci en « abura gami », papier japonais huilé et fait à la main, habituellement utilisé pour les parapluies...

Sur plusieurs dizaines de milliers de vêtements créés par Issey Miyaké, une centaine seulement ont été sélectionnés. Un pari audacieux et réussi, qui a le mérite rare de ne pas étouffer l'« esprit maison » par des accumulations, des justifications, des thèmes, des tendances, des « *C'est moi qui l'ai fait le premier* », etc. Au contraire, on respire, et cet espace est justement l'évocation à la fois la plus humble et la plus juste de l'univers d'Issey Miyaké. N'a-t-il pas fait un show qui n'exprimait que des verbes (onduler, tourbillonner, couler, déferler, bondir, etc.) ? « *Parfois, j'aime fermer les yeux et me laisser diriger par l'étoffe* », dit-il. On retrouve ici les matières les plus incroyables, du jersey de polyester au fil de pêche dont les nervures, les tissages, les désordres donnent la sensation à celui qui les observe d'avoir des mains dans les yeux.

LAURENCE BENAIM.

A/UN - Musée des arts décoratifs jusqu'au 31 décembre 1988. Renseignements : 42-60-32-14.

★ L'exposition est prévue pour 1989 à Moscou, New-York, Tokyo.

L'espace autour du corps

L'ESTHÉTIQUE traditionnelle japonaise n'introduit pas de distinction entre l'Art et les arts appliqués. Le travail créatif d'Issey Miyaké est sans doute la meilleure illustration contemporaine de ce principe : styliste de renom, il est, au sens entier du terme, un artiste qui a su donner toute sa noblesse à la beauté de l'utile. Son exposition « A/UN », qui s'ouvre au Musée des arts décoratifs, en est la preuve. Notion qui vient du sanscrit et unit le début et la fin, l'inspiration et l'expiration, signifiant ce temps d'une respiration à laquelle se réduit une existence, « A/UN » est l'expression de cet instant dilaté qui est le « maintenant » de toute chose. Or les vêtements, par définition, s'insèrent délibérément dans le quotidien, dans ce temps partagé de l'époque. C'est l'alchimie d'une affinité entre un créateur et ceux à qui il destine sa production, une sorte de communication intuitive qu'Issey Miyaké a cherchée à illustrer par cette exposition, – comme un essai en littérature qui pourrait avoir pour titre *le Plaisir et les Jours.*

« *Je n'ai pas voulu faire une rétrospective. Je voulais déconstruire l'image Issey Miyake, la décomposer, essayer de faire saisir, en partant de vêtements déjà faits, un processus de création. Dans cette exposition, le corps disparaît. Les vêtements sont seuls, autonomes dans un environnement sonore et spatial* », explique Issey Miyaké. Non pas qu'il renie le corps : ses vêtements sont, au contraire, comme on a pu le dire, une sorte de « *déclaration d'indépendance du corps* ». Mais précisément pour cela, ils sont plus qu'une simple alternative dans l'éventail des choix d'une saison. Ils défient le renouvellement rituel, la tyrannie du changement qui marque la mode. « *Je ne suis pas un styliste des pulsions annuelles de renouveau. On ne peut pas changer tout le temps. Parfois, je veux être sur la crête de la vague, mais, à d'autres moments, je cherche la continuité et je tourne délibérément le dos à cette fébrilité vaine du nouveau pour le nouveau. Je ne déteste pas être dans le coup, c'est amusant, exaltant. Mais souvent aussi c'est « mal foutu ». Issey Miyake n'est pas à la mode. On le sait désormais et je pense que ceux qui aiment ce que je fais comprennent mon parti pris.* »

Paris 1968, la vague de mai, Issey Miyaké a trente ans. Il fait ses premiers pas chez Guy Laroche puis Givenchy, frais émoulu de l'Ecole des beaux arts de Tama. Paris 1988, « A/UN » au Musée des arts décoratifs. Issey Miyake a cinquante ans. Entre ces deux dates ? « *A Paris, la première fois, j'ai appris que ce que je prenais pour un handicap – ne pas être occidental – pouvait devenir un avantage. J'étais libéré. Paris reste pour moi l'œil, le jugement final. Là je devais tenter « A/UN », qui est synonyme de l'éternel retour.* »

Au cours de ces vingt années, Issey Miyaké a travaillé à New-York avec Geoffray Beene, puis il a ouvert à Tokyo en 1970 Issey Miyaké Design Studio, aidé financièrement par un groupe d'amis. Aujourd'hui. Issey Miyaké Design est le centre névralgique d'une société dont le chiffre d'affaires s'élève à des dizaines de millions de dollars.

« *Comme pour faire un film, créer des vêtements est un travail d'équipe* », dit-il – influencé par la sensibilité d'un homme, pourrait-on ajouter. De ce point de vue, « A/UN » permettra au public de découvrir le travail des collaborateurs d'Issey Miyaké : le styliste Akira Onozuka et aussi celle qui choisit les matériaux, la créatrice des textiles, Makiko Minagawa.

Quand Issey Miyaké était un petit garçon né à Hiroshima, orphelin de sa mère à la suite du bombardement atomique, il dessinait sur ses cahiers des femmes nues. « *J'ai commencé à les habiller à l'âge où je pouvais les déshabiller* », plaisante-t-il, gommant d'un sourire l'ombre d'une enfance. « *Qu'est-ce qu'un vêtement pour vous ?. En japonais, nous avons trois mots :* yofuku, *qui veut dire vêtement occidental ;* wafuku, *qui veut dire vêtement japonais, et* fuku, *qui veut dire vêtement tout court. Mais* fuku *signifie aussi bonheur. J'essaye de fabriquer du bonheur. Je crois que l'essentiel se joue dans cet espace entre le vêtement et le corps qui est comme le souffle de l'étoffe. Emprisonner le corps dans un carcan ou en faire ressortir les formes ne m'intéresse pas. Il faut au contraire le dépouiller de ses limites. Je fais des vêtements qui ne sont pas finis, c'est-à-dire qu'ils doivent toujours offrir à celles qui les portent une marge d'autonomie. Je leur propose quelque chose dont je voudrais qu'elles puissent disposer. Je donne un élan. Je suis le « A » et je voudrais qu'elles soient le « UN »*.

Voir Issey Miyaké créer est sans doute la meilleure manière de comprendre son talent. Une impression domine : le mouvement. Les mannequins, les mains du styliste, l'étoffe : tout est en mouvement. « *Au départ, j'ai des images dans la tête* », explique-t-il, *puis je prends une pièce d'étoffe et, sur moi ou sur un mannequin, je commence à travailler suivant sa tombée naturelle. Ce que j'aime, c'est une matière. La forme, les volumes s'organisent ensuite. Le dessin, lui, vient en dernier, quand je demande à l'atelier de réaliser le modèle. Tout le temps je demande aux mannequins de bouger, c'est dans leur mouvement que se matérialise l'image de départ. Le vêtement doit être au service du corps. Non l'inverse.* » ».

Japonais, occidental, international ? Quel qualificatif convient à Issey Miyaké ? « *Par la diffusion de mon travail, je suis international, sans doute. Occidental ? Je respecte ce que font les Occidentaux : ils le font mieux que je ne pourrais le faire. Je suis japonais, et je le sens de plus en plus, dans ma façon de créer un espace autour du corps.* »

Les photographies d'Irving Penn qui illustrent l'ouvrage (1) accompagnant l'exposition « A/UN » sont d'autant plus révélatrices de ce souci qu'elles ont été le choix du photographe lui-même, puisant dans dix ans d'archives de modèles Miyaké, sans que ce dernier intervienne.

Quelle image de femme cherche Issey Miyake ? « *Une femme sympa, pas trop sérieuse, qui ait envie de jouer avec ce que je lui propose.* »

PHILIPPE PONS.

(1) *Issey Miyaké,* photographies Irving Penn, Pont Royal, 195 F.



Formes en fer.



CINÉMA

Un entretien avec Peter Greenaway

« Deux sujets : le sexe et la mort »

(Suite de la page 19.)

– Vous sentez-vous aujourd'hui aussi cinéaste que peintre ?

– Je continue de me poser la question, comme je continue d'exposer mes toiles... Mais je profite de cette incertitude, elle me sert. N'étant enfermé dans aucune discipline, je peux me permettre de ne respecter aucun dogme. Le seul art que l'on m'ait enseigné étant la peinture, je pense tout de même, au fond de moi, que c'est l'art suprême. Tout indique que le cinéma est en train de mourir, mais je ne suis pas sûr que cela doive causer d'atroces regrets. Ce qui est essentiel, c'est que la source d'images ne se tarisse pas. Si vous viviez dans la France du Nord en l'an 1100, vos images seraient brodées. Qui brode encore aujourd'hui ? Si vous viviez au quatorzième siècle, vous seriez peintre de fresques... Il y a donc continuité.

» Les gens de cinéma, ces temps-ci, se laissent aller à la nostalgie, à la mélancolie. Ah... le bon vieux temps... Ces gens de cinéma-là ne font pas de télévision. Moi, si. J'ai en chantier trente-quatre programmes consacrés à *l'Enfer* de Dante. Pour Noël, nous aurons terminé les huit premiers chants. L'année prochaine, nous en ferons dix autres.

– Vous n'éprouvez aucun sentiment de frustration lorsque vous faites de la télévision ?

– Absolument pas. Et cela depuis que j'ai vu *Meurtre dans un jardin anglais* sur un petit écran. Désastreux. J'ai compris alors que la télévision se devait d'avoir son propre langage. Désormais le cinéma et la télévision s'éloignent de plus en plus l'un de l'autre. Ce que nous faisons sur Dante – je dis « nous » parce que je travaille avec un peintre anglais, Tom Philips – affirme agressivement cette différence. Nous nous servons de tous les gadgets techniques, de tous les truquages électroniques qu'on utilise dans les clips et dans la publicité. Pas en guise de chewing-gum optique, mais comme un langage. Un vrai. *L'Enfer* devient ainsi une sorte de manuscrit enluminé. Avec la présence, lorsque c'est nécessaire, d'un commentateur, éclairant les passages obscurs. Sir John Gielgud est l'un d'eux, il incarne Virgile. Il y aura parfois jusqu'à treize ou quatorze images sur l'écran, en même temps.

– Quand vous dites que le cinéma se meurt, vous le pensez vraiment ?

– Oui. Il se meurt en tant que plus grand art populaire du vingtième siècle. On a pu dire que la meilleure chose qui soit arrivée à la peinture a été l'invention de la photographie. Parce que la photographie a balayé des questions du genre faut-il imiter la nature, faut-il être réaliste, etc. Ainsi, la peinture pouvait avancer, faire ce qu'elle fait le mieux, créer une vision spécifique du monde. Peut-être, alors, la télévision, en ces termes, est-elle la meilleure chose qui puisse arriver au cinéma. Puisqu'elle prend en charge la responsabilité du reportage, la responsabilité de nous montrer le monde tel qu'il est. Alors, le cinéma pourrait revenir aux artistes...

– Faire des films en Angleterre aujourd'hui, est-ce un peu, beaucoup, terriblement difficile ?

– De toute façon, je ne pourrais en faire nulle part ailleurs... Je suis anglais. J'ai eu des propositions venant des Etats-Unis, de France. J'ai travaillé en Italie. Je ne suis heureux qu'ici.

– Vous prouvez en tout cas qu'il est possible d'y trouver des financements.

– Une fois de plus, merci, cher Channel 4 ! Qui commandite mon *Dante.*

– Et le cinéma ?

– Il m'arrive quelque chose de rare, d'unique même dans le cinéma anglais. Je viens de signer un contrat de trois films à réaliser dans les trois ans à venir. En plus, je suis salarié, pas de soucis d'argent pendant trois années !

– Cette sécurité vous angoisse ou vous stimule ?

– Oh ! ça me stimule tout à fait. Les scénarios sont déjà prêts. Le premier film démarre en janvier prochain. Il s'intitule *The Cook, the Thief, his Wife and her Lover (le Cuisinier, le voleur, sa femme et son amoureux)*. Encore une sorte de petit conte qui se passe dans un restaurant, un parking, une cuisine et une librairie. La métaphore centrale est que tout peut se manger... C'est très violent, et assez érotique.

» Mais avant, je vais tout de même venir en France. Afin d'y préparer un travail en relation avec la célébration du Bicentenaire. Il s'agit, d'après des rapports existants à la Bibliothèque nationale, de mener une enquête sur les citoyens retrouvés noyés dans la Seine, suicidés, accidentés ou assassinés au cours de la seule année 1789. Ils furent quatre-vingt-dix-huit à être ainsi repêchés. Encore une liste. J'adore les listes. Je pense reconstituer la vie de quinze d'entre eux. Les noyés de la Révolution... »

Propos recueillis par **DANIÈLE HEYMANN.**



THÉATRE

La Comédie-Française en Asie et Océanie



Richard Fontana



Roland Bertin



Catherine Hiegel



Marcel Bozonnet



Simon Eine

Confidences aux antipodes

Pendant un mois et demi, la Comédie-Française a joué « le Bourgeois gentilhomme », de Molière, au bout du monde. Nous l'avons rejointe quelques jours, en Australie. Loin de sa patrie, où elle s'est taillé une réputation de famille des Atrides, c'était l'occasion, paradoxale, de regarder vivre cette troupe de plus près. De l'écouter parler de l'avenir, enfin, des espoirs que suscite la nomination d'Antoine Vitez. Et des zones de turbulence, traversées depuis le début des années 80.

ILS ont parfois l'impression – ça les irrite un peu – que le spectateur qui s'assied dans un fauteuil de la salle Richelieu se sent propriétaire de leur maison, la Comédie-Française. Michel Etcheverry se souvient même avoir proposé à une spectatrice de lui rembourser sa part d'impôt versée pour la Comédie-Française, soit, à l'époque, 70 centimes. A l'étranger, en tout cas, les comédiens sont nos ambassadeurs, le symbole d'une France mère des arts. Et ceci explique cela. Si tout va bien, c'est la moindre des choses. Si ça clopine, si ça va mal, on leur demande des comptes, des explications, qu'ils livrent avec une discrétion et un art du demi-mot digne précisément d'ambassadeurs.

L'organisation d'une tournée d'un mois et demi au Japon, en Corée et en Australie est chose lourde et coûteuse. Il a fallu transporter cinquante et une personnes, douze tonnes de matériel, engager sur place à chaque étape douze musiciens et reconstruire certains éléments du décor au Japon. C'est, bien sûr, une décision politique. Elle relève d'un service du ministère des affaires étrangères, l'Association française d'action artistique. D'ailleurs, en Australie, on associe tout naturellement la venue de la Comédie-Française à celle, l'été dernier, de Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, venu panser quelques plaies... La Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie sont des sujets terribles pour les Australiens. « *Nous n'avons pas choisi vraiment. Le gouvernement français nous a offert la Comédie-Française* », affirme sans détours ni regret apparent d'ailleurs – Antony Steele, tourneur australien chargé cette année de la programmation culturelle qui accompagnait l'Exposition universelle de Brisbane. Dans cette ville de la côte Pacifique, la Comédie-Française succédait à Bob Wilson, à l'English Shakespeare Company, à l'Opéra de Pékin. Elle y a donné cinq représentations, devant des salles de deux mille places, tout comme à Melbourne, à l'occasion du jeune Festival de Spoleto.

L'opération charme du gouvernement français, qui célébrait ainsi le Bicentenaire de l'Australie, comprenait également *le Mahabharata* de Peter Brook, l'InterContemporain sous la direction de Pierre Boulez, un festival Olivier Messiaen et une exposition de bronzes prestigieux du Louvre. Un programme qui, en soit, n'a rien que de très honorable. Et les grandes tournées internationales sont une tradition, à la Comédie-Française. « *Tradition louable*, dit Vitez, *inscrite dans les statuts de la maison. Encore faut-il avoir des spectacles à montrer. Mais on peut être fier du* Bourgeois gentilhomme. »

La mappemonde sur laquelle trône Monsieur Jourdain lors de son sacre en mamamouchi (Roland Bertin) semblait en effet prédestinée à une révolution autour du globe. *Le Bourgeois gentilhomme* est un spectacle festif et plein de charme, avec un Monsieur Jourdain gourmand, bon enfant, en un mot aimable, bien loin de la satire. La mise en scène (signée par un sociétaire de la maison, Jean-Luc Boutté) associe à la comédie, comme lors de sa création la musique de Lully et des danses (une chorégraphie de François Raffinot).

La presse australienne lui a fait un excellent accueil. Le public aussi. Seule ombre au tableau, fortement dommageable tout de même : l'inanité, voire la débilité réductrice de la traduction australienne, projetée en surtitres au cours des représentations. Elle est le fait, assure-t-on, des tourneurs australiens qui ont voulu ainsi faciliter l'accès de Molière au plus grand nombre. En tout cas, les comédiens l'ont découverte sur place. Pour le reste, la tournée s'est merveilleusement bien passée, disent-ils, avec une unanimité touchante. Mais l'on croit Simon Eine, chef de la troupe en tournée, parce que doyen (en ancienneté maison) lorsqu'il affirme : « *A Paris, après le spectacle, en général chacun rentre chez lui. En tournée, on se retrouve tous les soirs, parfois avec un peu de lassitude il est vrai. Mais la tournée fait ressortir le principe même de la troupe, du groupe. Nous y retrouvons un peu de nos origines.* » Il regrette le temps où la Comédie-Française voyageait avec plusieurs spectacles, fidèle en cela à l'un de ses principes fondateurs, l'alternance.

« *En tournée*, précise Roland Bertin, *on pratique l'art de la conversation, ça facilite les rapports. On découvre aussi qui est qui. Mais avec plus de convivialité que dans les murs du Palais-Royal où chacun est le prisonnier, volontaire, d'une étiquette et de règles un peu contraignantes.* »

Un pouvoir ambigu

Antoine Vitez ne s'y est pas trompé, qui a rejoint les comédiens dix jours à Séoul. Un soir, il a tenu le rôle, dit-il, du « régisseur ». Il a parlé avec chacun d'eux. Et au retour (il entend pour l'instant faire peu de déclarations), il a livré ce commentaire : « *Il faut jouer le jeu de la durée. D'abord travailler avec les gens qui sont là, et les aimer.* »

Car autant, à l'étranger, les comédiens du Français se sentent précédés d'une réputation flatteuse, même si parfois elle est fausse (au Japon, on pensait qu'ils ne jouaient Molière que dans la tradition, comme le nô), autant en France ils se sentent mal aimés. Par la presse notamment. Peut-être. Mais si elle a eu la dent dure, on lui a donné de quoi croquer, et le petit récapitulatif qui suit n'est pas exhaustif. Un grand metteur en scène français, Jean-Pierre Vincent, renonce après trois ans, découragé, à son poste d'administrateur. Lui succède Jean Le Poulain, mort au printemps dernier. Sa politique artistique ne porte pas la maison au plus haut. Elle est contestée, y compris au sein de la troupe ; comme le fut celle de Jean-Pierre Vincent, mais pas par les mêmes personnes. On a assisté à une succession d'embauches et de départs. Parfois volontaires (Denise Gence a démissionné), parfois forcés. Trois sociétaires, Tania Torrens, Christine Murillo et François Chaumette, ont été exclus. Et il y a eu ces rancœurs, ces questions, chuchotées entre deux portes, mais dont personne ne voulait parler publiquement. Ajoutez les grèves des machinistes et tapissiers, des difficultés financières : la maison a été au bord de la cessation de paiement il y a peu – et la part attribuée à la Comédie-Française dans le budget global du théâtre, qui, en dix ans, est passée de 25 % à 16 %, n'explique pas tout.

C'est ce passé, même si chacun souhaite le laisser dormir en paix, que doit affronter tout nouveau « *général nommé à la tête d'une troupe qui s'autogère* », pour reprendre la formule efficace d'un comédien. D'où la difficulté. Car la force, l'originalité de cette troupe est aussi sa faiblesse. Elle a le pouvoir de se coopter, et de s'exclure. Pouvoir redoutable, que celui de juger en fin d'année ses pairs... « *Pendant trois ans – deux sous Vincent, un sous Le Poulain, – j'ai fait partie du comité d'administration*, dit Roland Bertin. *Et c'est terrible de prendre des décisions qui concernent des gens qu'on a côtoyés, parfois appelés « mon ou ma chérie »...*

De plus, à la Comédie-Française, il y a une hiérarchie entre les pensionnaires et les sociétaires, mieux payés, et qui, eux, s'engagent pour dix ans. D'accord ou non, on ne part pas avant le terme échu. Quitte, entre-temps, à faire de la résistance passive, art que quelques-uns reconnaissent avoir pratiqué. Catherine Hiegel, par exemple, dit avoir refusé pas mal de rôles ces dernières années. Tandis qu'on l'applaudissait, hors les murs, pour son personnage d'infirmière accorte dans *Une visite inopportune*, de Copi, chez Lavelli (avec l'autorisation de l'administrateur, indispensable pour toute prestation extérieure). « *Bon, ça ne pouvait plus durer. J'ai tout de même mis en scène* l'École des femmes... *Il est vrai que, aujourd'hui, je suis fière, à nouveau, d'accoler à mon nom : « de la Comédie-Française »... Mais si j'ai vécu dix-neuf ans dans cette maison, avec des hauts et des bas, je ne suis pas maso ! Elle a une telle réputation, de telles fausses traditions, vues de l'extérieur, qu'on a l'impression de vivre dans un palais de glaces déformantes. On est le thermomètre du climat social et politique. Le pays est coupé en deux, nous aussi.* »

C'est connu. Il y a deux camps : les conservateurs et les rénovateurs. Division schématique qui recouvre une réalité humaine plus complexe. Car la troupe est disparate, constituée de couches géologiques successives, au fil du temps, des administrateurs... « *Le compagnonnage est difficile*, reconnaît Roland Bertin. *C'est une troupe, pas une famille. Une famille, c'était celles de Jouvet, Dullin, Pitoëff, Herrand, Baty... ou même Mnouchkine, Planchon à ses débuts, Chéreau... Ce sont des gens qui se choisissent par affinités... Et comment faire pour créer une troupe composée de gens qui appartiennent à la même famille de pensée – je ne dis pas politique, – mais une troupe de gens qui se rejoignent, qui ont le même besoin, le même sens du cri. Parce que c'est très joli de rester vingt ou trente ans, encore faut-il conserver l'âme d'un capitaine aventureux. Cette troupe, il faudrait la rendre en même temps plus forte, et plus mouvante...* »

Prenons, par exemple, la distribution du *Bourgeois gentilhomme*. Les plus anciens dans la maison, comme Simon Eine, Claire Vernet, Alain Pralon, Nicolas Silberg, sont venus dans les années 60, à la sortie du Conservatoire. D'autres, comme Roland Bertin ou Marcel Bozonnet, après un périple dans la décentralisation. Richard Fontana à la demande de Jacques Toja et à demande de Jean Le Poulain, Claude Lochy, ami de Françoise Seigner (une sociétaire qui a du poids dans la vie de la maison et envers qui Jean-Pierre Vincent, lors d'un débat à l'Athénée, a publiquement exprimé sa rancœur).

Le parcours de Claude Lochy, compagnon de Roger Planchon à ses débuts, semble paradoxal. Il sourit. « *Ici, je suis le poussin, un vieux poussin, puisque j'ai cinquante-huit ans. Pensionnaire, ce n'est rien, mais cette idée n'est pas délabrante. Enrichissante au contraire. Il est vrai qu'hier je regardais la Comédie-Française comme le théâtre de la stabilité séculaire, alors que, avec Planchon, nous voulions un théâtre nouveau, décentralisé, vivant... Mais en dix mois de Comédie-Française, j'ai joué dans six pièces et connu deux cent quatre-vingt-dix feux* » (1).

Sur ce point, chacun est d'accord. Un des grands plaisirs de la troupe et de l'alternance, c'est de travailler, sans cesse. « *Y compris en acceptant des rôles de trente lignes... C'est aussi la grandeur de notre métier* », dit Simon Eine, qui, au détour d'une conversation, analyse ainsi ces dernières années : « *Jean-Pierre Vincent aurait été un très grand administrateur s'il n'avait pas voulu monter trois spectacles par an. Il aurait dû commencer au moins par une année sans mise en scène. Et je crois que lorsqu'il est parti, il était plus à même de diriger cette maison qu'à son arrivée. Quant à Jean Le Poulain, il n'était sans doute pas vraiment fait pour cela. Mais Pierre Dux est resté neuf ans. Il va bien, et la maison n'allait pas si mal.*

« *La réputation de cette troupe est vraiment fonction de ce qu'est l'administrateur... Or je crois quand même que la troupe existe en dehors de lui... Vitez va peut-être faire des engagements formidables. On en a tous besoin.* »

Prisonnière de son image

C'est mieux, à condition de n'être pas cantonné dans un rôle de « *servant* ». Et de se sentir « *un peu aimé par l'administrateur* ». « *La règle, compréhensible, d'un metteur en scène invité est de réunir des gens qui le font rêver* », dit Roland Bertin. D'où, parfois, l'embauche, pour les besoins d'un spectacle, de comédiens qui repartent sitôt entrés... « *Je suis là depuis six ans et j'ai vu passer trente personnes. C'est beaucoup trop. Et c'est terrifiant pour ceux qui restent* », ajoute Marcel Bozonnet.

Hier, il fut question – rumeur ou non – de Belmondo au Français, aujourd'hui de Jeanne Moreau. Sociétaires et pensionnaires sourient. Ces monstres sacrés accepteraient-ils le salaire moyen d'un nouvel arrivant, soit 16 000 francs (auxquels s'ajoutent les « feux » : 600 francs pour un sociétaire, la moitié environ pour un pensionnaire). Mais, soyons honnêtes, aucun ne se plaint... « *Ni saints, ni martyrs*, dit Simon Eine. *Heureux de travailler régulièrement.* » « *Jamais je n'aurais pensé rester si longtemps*, affirme Richard Fontana. *Mais chaque fois que j'ai envie de partir, j'épluche* Pariscope *et, franchement, il y a peu de productions auxquelles j'aimerais participer.* »

Richard Fontana est, il est vrai, un enfant chéri de la maison. Il sera cette année le Figaro du *Mariage*, mis en scène par Antoine Vitez, qui fut son professeur au Conservatoire. Il le retrouve avec un plaisir non dissimulé. Comme, apparemment, l'ensemble des comédiens (en tout cas de la tournée), qui saluent en lui « *un homme de culture, de gouvernement, de réflexion, au regard amoureux et en même temps très aigu, capable, le moment venu, d'opérer les changements qui se révéleront nécessaires* ». Un homme à même encore, selon le vœu de Roland Bertin, de rallier à nouveau poètes, peintres, auteurs, critiques. Et de prendre des risques. Car certains revendiquent le droit à l'échec, à l'aventure, « *sinon, autant aller jouer dans le privé* ».

Tous disent leur désir de retrouver le goût du combat, et non des luttes intestines, même si ce mot « combat » recouvre pour chacun une réalité différente. –

Mais il faut également penser aux abonnés. Une production aussi médiocre que *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, de Jean Giraudoux (c'est notre avis, mais aussi celui de comédiens qui y figurent), est pourtant reprise cette saison. Explication : « *Elle a rempli la salle.* » La Comédie-Française est prisonnière de son image. Et de sa salle Richelieu. « *Nous devons nous recentrer. La salle Richelieu est notre lieu intime, géographique, et, bien souvent, lorsque nous jouons ailleurs, pour le public ce n'est plus nous. Mais la salle n'est plus adaptée, trop petite. L'Odéon est un peu mieux sur le plan acoustique mais appelle le même type de spectacles. Nous avons besoin d'un lieu qui implique une posture différente. Tous les administrateurs l'ont réclamé.* »

« *Un jour on dit blanc, le lendemain noir* », commente Roland Bertin. « *En tout cas, on tient toujours des propos paradoxaux*, renchérit Richard Fontana. *Parce que rien n'est simple. Pour comprendre cette maison, il faut la vivre.* » Manière, élégante, de renvoyer tout spectateur extérieur à sa copie.

ODILE QUIROT

(1) Feux : on dénomme ainsi chaque représentation.

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES CINQUANTE : Quelques problèmes de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

LES ANNÉES CINQUANTE. Entre le béton et le rock. Galerie du Cci. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre. / Des images et des voix. Studio 5 - information Cci. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

ERIK BOULATOV. Galeries contemporaines. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 27 novembre.

LES CHEMINS DE COMPOSTELLE. Salle d'actualités. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 24 octobre.

DESSINS DE TADEUSZ KANTOR. Petit foyer. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

GÉRARD GAROUSTE. Galeries contemporaines. Entrée : 22 F. Jusqu'au 27 novembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

IMAGES D'UNE GUERRE. Galeries contemporaines. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 21 novembre.

IMPRESSIONS DANSE. Vidéo danse. Grand foyer. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 21 novembre.

LE PETIT LAROUSSE (1906-1989) : DE LA TRADITION A L'ÉLECTRONIQUE. Galerie de la BPI. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE A NEW YORK EN 1948. Galerie du forum. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 21 novembre.

SHIN TAKAMATSU. Salle d'actualité. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 31 octobre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

Grand Palais

Av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower.

VIEIRA DA SILVA. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F (16 F le sam.). Jusqu'au 21 novembre.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

XIVe BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES. Avec la haute joaillerie de France et le Livre rare. Balcons. T.l.j. sf dim. de 11 h à 23 h, dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 9 octobre.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé lun.

C'EST BEAU LA MÉCANIQUE. Maison de l'industrie. Entrée : 30 F (Cité pass). Du 6 octobre au 27 novembre.

LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass.). Jusqu'au 4 janvier.

LA VIGNE ET LE VIN. Espace Diderot. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 janvier.

Musées

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

BOUCHARD ET LE RAID CITROËN TRANSSAHARIEN. Première traversée du Sahara en automobile le 17 décembre 1922. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 décembre.

BOUCHERON. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. de 11 h à 18 h, mar. de 13 h à 18 h, nocturne mer. jusqu'à 23 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 octobre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

D'OURS EN OURS. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de Phanérogamie, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (43-36-14-41). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 août 1989.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

DES PHARES ET DES HOMMES. Institut océanographique, centre de la mer et des eaux, 195, rue Saint-Jacques (46-33-08-61). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 mars.

ERWIN EISCH. Peintures, verres, dessins ou le verre perverti. Musée des Arts décoratifs, centre du verre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf dim. et lun. matin de 10 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 novembre.

ELLIOTT ERWITT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'exposition Robert Mapplethorpe). Jusqu'au 14 novembre.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 décembre.

HELION. Kaléidoscope 1929-1939 - carnets 1929-1984. Bibliothèque Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Du 6 octobre au 5 novembre.

HOMMAGE A SIR RICHARD WALLACE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Entrée : 4,90 F (entrée du parc). Du 6 octobre au 1er novembre.

ICONES DE BULGARIE, ÉCOLES DE TRYAVNA. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

LE JOUET ET LES ARTS MÉNAGERS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 27 novembre.

ROBERT MAPPLETHORPE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'exposition Elliott Erwitt). Jusqu'au 14 novembre.

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

GUNTER RAMBOW. Affiches. Bibliothèque Nationale, salle Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

LE ROCK RUSSE A L'AFFICHE. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

IKKO TANAKA, AFFICHISTE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 28 novembre.

TRÉSORS SACRÉS, TRÉSORS CACHÉS. Patrimoine des églises de Seine-et-Marne. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Nocturne ven. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 octobre.

VISAGES DE LA DANSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

Centres culturels

AFFICHES JAPONAISES 1986-1988. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 octobre.

MANNE DAHLSTEDT. Livres objets. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam., dim. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

ERWIN EISCH. Œuvres sur papier. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 13 octobre.

L'ENRACINEMENT 1700-1760. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 octobre.

PIERRE DE FENOYL. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

HANS HARTUNG. Œuvres nouvelles. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 23 octobre.

HOMMAGE A ALICIA PENALBA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 22 h. Jusqu'au 27 octobre.

IMAGES ET LATITUDES. Six artistes de Washington. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 octobre.

LIEUX INSOLENTS. Scénographie suédoise contemporaine. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

MEHDI QOTBI. Rencontres écrites. Institut du monde arabe, salle d'actualité - 2e sous-sol, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 22 octobre.

LA MODERNITÉ DE CONSTANTIN GUYS. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

MICHEL PARMENTIER. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 octobre.

ANSELM STALDER. Centre culturel suisse, 32, rue des Francs-Bourgeois (48-87-47-33). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 novembre.

TRÉSORS D'ART SACRÉ A L'OMBRE DU VAL-DE-GRACE. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 31 octobre.

LE VENT DU NORD V. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 octobre.

FRITZ WINTER (1905-1976). Peintures et dessins de la Fondation Fritz Winter. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 novembre.

Galeries

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Les chemins du monde. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-MICHEL ALBEROLA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 12 octobre.

DONALD ALBERTI. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 octobre.

JEAN-PAUL ALBINET. Galerie Antoine Candau, 15 et 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 20 octobre.

CARL ANDRÉ. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 10 octobre.

HENRI BASSMADJIAN. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 10 octobre.

MEIN BERLIN. Hommage à Joachim Becker. Galerie Gismondi, 20, rue Royale (42-60-73-89). Jusqu'au 19 novembre.

MARTINE BOILEAU. Sculptures les Madeleine (1985-1988). Galerie Jacques Barbier, 19, rue Guénégaud (46-33-92-98). Du 6 octobre au 30 octobre.

YVAN LE BOZEC. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 22 octobre.

ANDRÉ BRASILIER. Vingt aquarelles et vingt-cinq céramiques. Galerie Etienne Sassi, 14 av. Matignon (47-23-40-38). Du 7 octobre au 15 novembre. / Quarante toiles. Galerie Hopkins-Thomas, 2, rue de Miromesnil (42-65-51-05). Du 7 octobre au 15 novembre.

LUIS CABALLERO. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 29 octobre.

CALDER. Gouaches, mobiles. Galerie Wiegersma Fine Art, 75, rue du Fg Saint-Honoré (47-42-12-02). Du 6 octobre au 14 novembre.

MANUEL CAMARGO. Peintures, sculptures. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 12 novembre.

LUCIANO CASTELLI. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 31 octobre.

CHAGALL. Lithographies, affiches originales (1952-1965). Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 5 novembre.

MARIE CHAMANT. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 29 octobre.

DAVID CHAMBARD. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 5 novembre.

CHAMINADE. Peintures 1955-1965. Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 29 octobre.

ROBERT COMBAS. les batailles. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (42-71-20-50). Jusqu'au 13 octobre. / la guerre de Troie. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 13 octobre.

TONNY CRAGG. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 14 octobre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 15 novembre.

JACQUES DESCHAMPS. Peintures cousues. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 20 octobre.

THIERRY DIERS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Du 6 octobre au 12 novembre.

ENDO. Galerie Guthare Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 31 octobre.

EPREUVES D'ARTISTES. Christophe Durand-Ruel, Gilles Dussein, Jacques Salomon. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 5 novembre.

LA FEMME SYMBOLE DANS LA SCULPTURE. Galerie Patrice Bellanger, 198, bd Saint-Germain (45-44-19-15). Jusqu'au 29 octobre.

GILLET. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 4 novembre.

LES GRAVEURS DES ANNÉES 50. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 1er novembre.

JAMES GUITET. Peintures. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 15 octobre.

ROBERT HELMAN. Tableaux anciens, sculptures contemporaines. Galerie Michèle Heyraud, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 5 novembre. / Les envols. Galerie La Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Jusqu'au 5 novembre.

EDWARD ET NANCY KIENHOLZ. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 octobre.

YURI KUPER. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 29 octobre. / Œuvres sur papier. Galerie Rambert, 4, rue des Beaux-Arts (43-29-34-90). Jusqu'au 29 octobre.

EVA LALLEMENT. Peintures, sculptures. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 7 octobre au 2 novembre.

ANDRÉ LANSKOY. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 2 novembre.

FERNANDO LERIN. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Du 6 octobre au 12 novembre.

RICCARDO LICATA. Œuvres sur toile et sur papier. Galerie Carlhian, 35, rue de Charonne (47-00-79-28). Jusqu'au 5 novembre.

ALBERTO MAGNELLI. Galerie Jean-Pierre Haïk, Art international prestige, 22, rue du Poitou (42-77-66-37). Jusqu'au 15 octobre.

GILLES MAHÉ. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 30 octobre.

MANGUIN. Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (43-59-73-46). Du 6 octobre au 6 novembre.

KARL-HEINZ MAROHN. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 5 novembre.

MATHELIN. 1985-1981. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 22 octobre.

GEORGES MATHIEU. Œuvres récentes. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Du 6 octobre au 5 novembre.

JOSEPH MCKENZIE. Photographies de 1947 à 1987. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 11 octobre.

MES ANNÉES 50. (2e partie) Agam, Bury, Calder, Jacobsen, Schoffer, Tinguely. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 5 novembre.

WILFRID MOSER. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 5 novembre.

MUNTADAS. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 11 octobre.

XAVIER ORIACH. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 12 novembre.

BIAGIO PANCINO. Peinture sur pomme de terre. Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (45-08-58-63). Jusqu'au 22 octobre.

MICHEL PARMENTIER. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 11 octobre.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 5 novembre.

BERNARD PIFFARETTI. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 15 octobre.

SERGE PLAGNOL. Peintures et dessins. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 22 octobre.

PLUMES INDIENNES EN AMAZONIE. Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (43-54-08-24). Jusqu'au 19 octobre.

RICHARD PRINCE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 8 octobre au 12 novembre.

JEAN-MICHEL PRUDHOMME. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 27 octobre.

ARDEN QUIN. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). Jusqu'au 5 novembre. / Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 5 novembre.

REBEYROLLE, LAM. Sculptures, pastels. Galerie Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 15 octobre.

GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 29 octobre.

SARKIS. Territoire d'atterrissage. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 29 octobre.

SAVIGNAC. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au 10 décembre.

JOËL SHAPIRO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 12 octobre.

DANIEL SPŒRRI. Le trésor des pauvres. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 29 octobre.

DONALD SULTAN. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 6 octobre au 30 octobre.

PATRICK TOSANI. Œuvres nouvelles. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 11 octobre.

UN ART MAJEUR : LA NATURE MORTE. Fleurs et natures mortes du XVIIe flamand. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 18 novembre.

VICTOR VASARELY : LES ANNÉES CINQUANTE. Galerie éditions Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 26 novembre.

ZAO WOU-KI. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.

Périphérie

NEUILLY-S/-MARNE. Jules Leclercq, « donneur de feu. » Château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73 et 43-08-82-35). Mardi, jeudi de 14 h à 18 h ; samedi, dimanche et jours fériés de 11 h à 18 h. Du 1er octobre 1988 au 15 janvier 1989.

En province

ANTIBES. Guerriers et cavaliers dans le monde grec. Musée d'histoire et d'archéologie. Bastion Saint-André (93-34-48-01). Jusqu'au 31 octobre.

BIGNAN (Morbihan). Domaine de Kerguehennec. Carel Visser. Centre d'art contemporain (97-60-57-78). Jusqu'au 31 octobre.

GRANVILLE. Femmes créatrices des années 20 : Sonia Delaunay, Colette et Jeanne Lanvin, Nicole Groult, Suzanne Valadon, Marie Laurencin, Tamara de Lempicka, Chana Orloff... Musée Richard Anacréon. Jusqu'au 16 octobre.

LA ROCHELLE. « Un temps, deux lieux », installation de Lise Labrie (Canada). Œuvres de Bertholin, François Bouillon et Claude Viallat. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (46-41-37-79). Jusqu'au 28 octobre ; Installation de Irène F. Whittome (Canada). Orangerie du Muséum d'histoire naturelle, rue Albert-Ier (46-41-18-25) : Jusqu'au 28 octobre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 30 octobre.

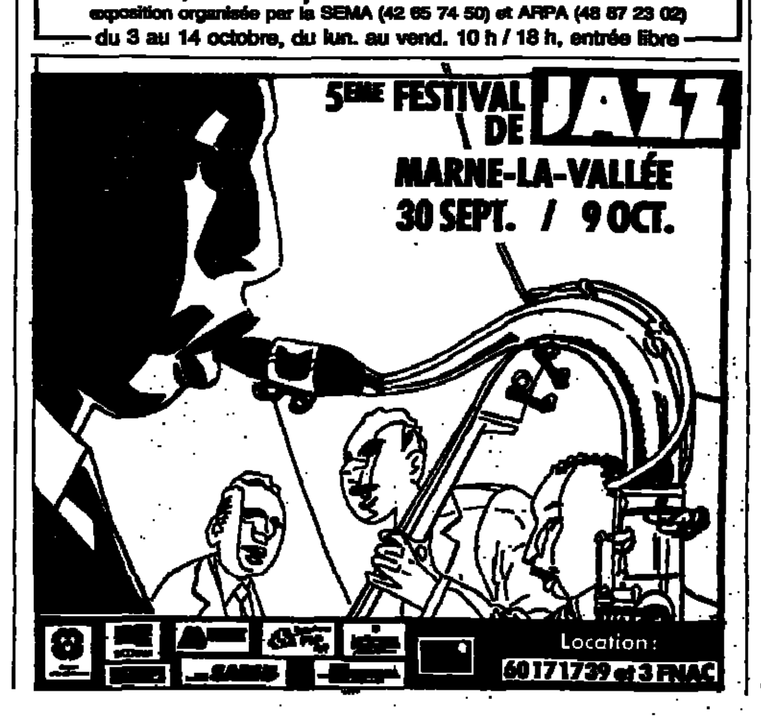
MORLAIX. Jacques Villon. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 16 octobre.

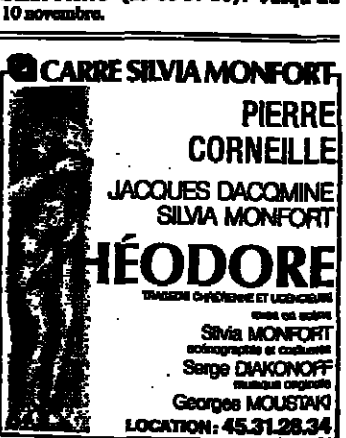
NIMES. Collection du Van Abbe Museum de Eindhoven (2e partie). Musée des beaux-arts (66-67-38-21). Jusqu'au 1er novembre.

STRASBOURG. Thomas Huber, la préhistoire des tableaux. Musée d'art moderne, 5, place du Château. Jusqu'au 12 novembre ; « Saturne en Europe ». Musée de l'Œuvre Notre-Dame, 3, place du Château (88-32-59-00), et Musée des beaux-arts (88-35-47-27). Jusqu'au 4 décembre ; La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et incunables. Eglise Saint-Paul. Jusqu'au 16 octobre.

TOURCOING. Salomé. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 29 octobre.

TROYES. « Isadora Duncan, 1877-1927 », la femme, la mode et la danse. Musée d'art moderne, ancien évêché, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 10 novembre.





هكذا من الأصل

THÉ TRE

LES PECTACLES NUVEAUX

(Les jour première et de relâche sont indés entre parenthèses.)

A TA NTÉ, DOROTHÉE. Renaissa (42-08-18-50) (dim. soir, lun.) h 45 ; sam., dim. à 15 h 30 (5).

L'EX-MME DE MA VIE. Splendid int-Martin (42-08-21-93) (dim. lun 0 h 30 (5).

SUPEMATHIEU ! Edgar III (43-20-8) (dim.), 21 h 30 (5).

AH ! RIRA, ÇA RIRA, ÇA RIRA ! aveau de la République (42-78-4) (dim soir, lun) 21 h ; (dim.), 30 (5).

ZON Cartoucherie. Atelier du Chaudr (43-28-97-04) (dim. soir, lun., ma 0 h 30 ; (dim.) 16 h (5).

MÈ COURAGE ET SES ENFAS. Boulogne-Billancourt, Théâtre Boulogne (46-03-60-44) (dim. lun.) 20 h 30 ; (dim.) 15 h 30.

KIL ATT. Palais des Glaces (Petit ais) (48-03-11-36), (dim., lun.) 2 5 (5).

PASON. Cité internationale universit. Grand Théâtre (45-89-38-69) im., lun., mar.) 20 h 30 (5).

VONCE. Essaion de Paris (42-78-46-, (dim. soir, lun.) 21 h ; dim., à 16 h.

SODNISBE. Théâtre national de Chail Théâtre Gémier (47-27-81-15 lun.), 20 h 30 ; dim. à 15 h (27).

LA ME DE BAYREUTH. Théâtre erne (43-59-39-39), (lun.), 20 h dim. à 15 h 30 (7).

RÉILLE-TOI, PHILADELPHI héâtre national de la Colline. Gran salle (43-66-43-60), (lun.), à 20 h sam. 15 h ; dim. 15 h 30 (7).

LE DÉLICES DU BAISER. Come italienne (43-21-22-22), (lun. 0 h 30 ; dim. à 15 h 30 (7).

L'NONCE DE MATTHIAH. Essa de Paris. Salle II (42-78-46-4 (dim., lun.), à 21 h (8).

INGRALE DES PIÈCES EN UN TE. Châtenay-Malabry (Théâtre Campagnol) (46-61-33-33), (lun sam., 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; dim. h, 19 h, 21 h ; mar., 15 h, 17 h, 21 h.

LS JOUVET, LE PATRON. Pala Royal (42-97-59-81), lun., 20 h mar., 14 h 30 (10).

L PANTALON. Epinay-sur-Seine (Ese Lumière) (48-26-86-86), 20 h (10).

LIBRE DE LA VALLÉE. Centre dapa (45-89-01-60), 21 h (10).

L TROIS SŒURS. Spectacle en lang allemande. Nanterre. Théâtre des andiers (47-21-18-81) (11).

HRY BRULARD : MA VIE. Cit ernational universitaire. La Reser 45-89-38-69) (11).

METTI. Bobigny. Maison de la Cule. Petite salle (48-31-11-45) (11

PLUS HEUREUX DES TRS. Poche Montparnasse (45-48-92- (11).

▷ : Nont pas jouées le mercredi.
◇ : H

Les utres salles

AMADIERS DE PARIS (43-66-42-17). Bu ou la voix de l'océan : 20 h 30, 140. Rel. dim., lun.

ANTNE - SIMONE-BERRIAU (42-08-71). ◇ Les Cahiers tango : 20 0 (Jeu., ven.), sam. 17 h 30 et 21 dim. (dernière) 15 h 30.

ARDUIN (RESTAURANT-TATRE) (45-89-43-22). ▷ Le Motif et Crique : mar. 20 h.

ARSTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Timide au palais : 20 h 30, sam., dim. 1. Rel. dim. soir, lun.

AR-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., mar.). Rel. dim. ▷ Ariane ou l'Age r : jeu. (1ère partie) 20 h 30, (2ème partie) 20 h 30. Rel. dim.

ATLIER (46-06-49-24). Baby Boom : h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir,

ATÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-27). Salle C. Bérard. Souvenirs assass : 20 h 30. Rel. dim., lun. Salle Louis ouvet. Simplement compliqué, Festival automne à Paris 1988 : 20 h 30. Rel. m., lun.

BUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ne absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, im. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Notes en duo : 20 h. Rel. dim., lun. ◇ Le venin des histoires (La Trilogie du mythe) : 22 h. ▷ La Trilogie du mythe (en entier) : ven., sam. 22 h. Curiosité des anges (La Trilogie du mythe) : jeu. 22 h. Bars (La Trilogie du mythe) : mar. 22 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Zone : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakinial : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ Jean Vilar : Memento Lectures dans le cadre des Voix et des Images : 18 h 30. ◇ Jean Vilar : le Théâtre, service public Lectures dans le cadre des Voix et des Images : 20 h 30. Je ne reviendrai jamais, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, mar. ▷ Philippe Jacottet : la Semaison Lectures dans le cadre des Voix et des Images : ven. 18 h 30. Jean Genêt : le Funambule Lectures dans le cadre des Voix et des Images : dim. 18 h 30. Entretien avec le professeur Y Lectures dans le cadre des Voix et des Images : sam. 20 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ▷ L'Ombre de la vallée : lun., mar. 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CIRQUE D'HIVER (42-66-20-75). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Henry Brûlard : ma vie : mar. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ▷ Les Délices du baiser : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h, dim. 14 h, jeu., mar. 20 h 30. ◇ La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : 20 h 30 (Sam., lun. dernière). ▷ Esther : ven. 20 h 30, dim. 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◇ La Madeleine Proust à Paris : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, dim. 18 h, sam. 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Voyance : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Rel. dim., lun. ▷ L'Annonce de Matthiah : sam., mar. 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). L'Homme prudent : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h. Rel. dim., lun.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ▷ Le Naufragé : jeu. (exceptionn.), ven., lun., mar. 19 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. mer. (except.).

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Le Merle blanc : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Rel. dim., lun. ◇ Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Eux seuls le savent : mar. 18 h 45.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). Le Buffon des familles : 18 h 30, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Le Criminel, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun., mar.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Pour un oui, pour un non : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). ▷ Les Cent Ans d'Azul : mar. 18 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Aragon à la recherche de son idendité lecture conférence : jeu. 20 h 30. Pierre Gamarra lectures rencontres : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Rel. dim., lun. Sept Contes cruels : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DE CIRE HISTORIAL DE MONTMARTRE (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

MUSÉE GUIMET (47-23-64-85). ◇ San Xian Hui, la réunion des trois bonheurs : 18 h 30.


THÉATRE DE LA BASTILLE 43.57.42.14

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Toile de fond : 18 h 30. Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 20 h 15, jeu., ven., lun., mar. 10 h et 14 h 30. Rel. dim., lun.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Jules César : 19 h 30 (Lun.). ▷ Jules César : sam., dim., mar. 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Rel. dim., lun. ▷ Les Vamps : mar. 21 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Louis Jouvet, le patron Rencontres du Palais-Royal : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). ▷ Le plus heureux des trois : mar. 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Lavoir : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SQUARE RÉJANE (43-79-90-90). ▷ Baroque II : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mer.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., lun., mar. dernière). Rel. dim. Brassens, Brel : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). ▷ Une petite sirène : ven., sam. 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascencion d'Arturo Ui : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Astro-Folies Show : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h. Rel. lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. ◇ L'Écume des jours : 20 h 30 (Jeu.). ◇ Salomé : 20 h 30 (Lun., mar.). ▷ Marius : jeu. 20 h 30, sam. 15 h 30, dim. 14 h. Fanny : ven. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30. César : sam. 21 h 15, dim. 19 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-71-44-06). ▷ L'Ile des esclaves : jeu., ven. 19 h, sam., dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Les Eaux et Forêts : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). ▷ La Dame de Bayreuth : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Oncle Vania (en langue russe, loc. d'écouteurs) Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Sophonisbe : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). ▷ Réveille-toi, Philadelphie : ven., sam., mar. 20 h 30, sam. 15 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Rel. dim., lun. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h, sam. 16 h. Rel. dim. ▷ Toi et moi... et Paris : dim. 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Sant du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ▷ L'Alouette : sam. 21 h, dim. 15 h.

ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL) (47-90-63-12). ▷ Le Malade imaginaire : mar. 20 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Les Méfaits du théâtre : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ▷ Le Malade imaginaire : jeu. 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). ◇ Le Cid : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30. ▷ Minetti, Festival d'automne à Paris 1988 : mar. 21 h.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). Mère Courage et ses Enfants : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE (ESPACE JULES VERNES) (60-84-40-72). ▷ Contes de jade : ven. 20 h 15.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). ▷ Intégrale des pièces en un acte : sam., dim. 19 h, sam., dim., mar. 21 h et 15 h, sam., mar. 17 h. Rel. lun.

CHELLES (THÉATRE DE CHELLES) (60-08-55-00). ▷ Le Malade imaginaire : sam. 21 h, dim. 15 h.

CORBEIL-ESSONNES (CENTRE PABLO NERUDA) (60-89-00-72). ▷ Djebels : sam., dim. 20 h 45.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). ▷ La Nit : ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

EPINAY-SUR-SEINE (ESPACE LUMIÈRE) (48-26-86-86). ▷ Le Pantalon : lun., mar. 20 h 30.

ETAMPES (SALLE DES FÊTES) (64-94-32-11). ▷ Bingo : sam. 20 h 30.

EVRY (AGORA) (64-97-30-31). ▷ Mozart au chocolat : ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h.

IVRY (THÉATRE D'IVRY) (46-72-37-43). ▷ Jean Dasté dit René Char : ven., sam. 20 h 30.

LA CELLE SAINT-CLOUD (THÉATRE MUNICIPAL) (39-69-20-00). ▷ Spectacle Bernard Haller : ven. 21 h.

LE CHESNAY (THÉATRE DE LA NOUVELLE FRANCE) (39-54-91-92). ▷ Didier Gustin : sam. 21 h.

LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-31-15-00). ▷ Le Mariage de Figaro : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar., mer.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). ▷ La petite chatte est morte : jeu., ven. 21 h. On achève bien les veaux : mar. 21 h.

LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE DE LEVALLOIS) (47-48-18-71). Le Gardien des odeurs : 20 h. Rel. dim., lun.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). ◇ Spectacle Guy Bedos : 20 h 30 (Jeu.).

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). ▷ Les Trois Sœurs (spectacle en langue allemande) Festival d'automne à Paris et Nanterre 1988 : mar. 20 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Les Etoiles rouges : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE DE NEUILLY) (47-47-86-84). ▷ La Taupe : ven. 20 h 30.

NOISY-LE-GRAND (SALLE GÉRARD PHILIPE) (45-92-75-32). ▷ Patate : sam. 21 h.

RUNGIS (CENTRE CULTUREL DE L'ARC EN CIEL) (45-60-54-33). ▷ Le Malade imaginaire : ven. 21 h.

SANNOIS (THÉATRE CYRANO) (39-81-81-56). ▷ B comme .... : ven. 20 h 30.

SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES PRÉVERT) (60-63-28-24). ▷ C'est dimanche : sam. 21 h.

TRAPPES (AU GRENIEL A SEL) (30-62-84-38). ▷ Didier Gustin : mar. 21 h.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Le 4 mai 1789, Apogée de la Révolution royale Les Rencontres du mardi : mar. 21 h. Bacchus : ven., sam. 21 h.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). ◇ L'Espèce : 20 h 45 (Jeu., sam. dernière). Rel. ven.

Cafés-théâtre

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fourcade : 20 h 30. Rel. dim. L'Instant Prévert : 22 h 15. Rel. lun. William corps et âmes : 23 h 30. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Aren = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Rel. dim. L'un dans l'autre : 22 h 15. Rel. dim., lun., mar. (exceptionnel.).

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Famo Sapiens : 20 h 30. Rel. dim., lun. Authentique mais vrai : 22 h 30. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Super Mathieu ! : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Jamais vulgaire : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun. ▷ L'Ecran du fou : jeu., ven., sam., dim. 18 h 30, jeu., ven., dim. 24 h.

Opéras

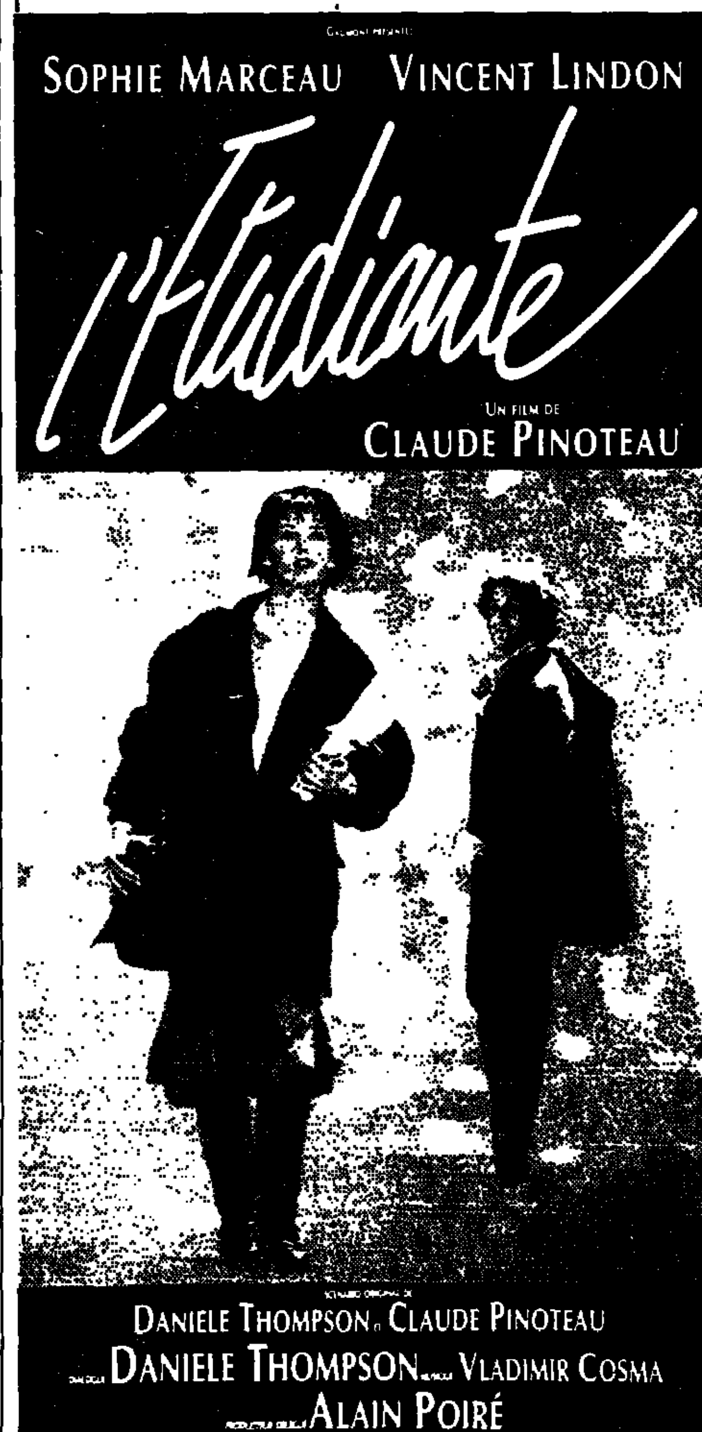
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Jules César, jusqu'au 15 octobre, 19 h 30, mer., lun. Opéra de Georg Friedrich Haendel. Dir. musicale Jean-Claude Malgoire. Mise en scène Nicholas Hytner. Avec G. Pushee, M. Philippe, G. Laurens, S. Quittmeyer. 3 h 15.

Rigoletto, jusqu'au 17 octobre, 19 h 30, sam., dim., mar. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alain Guingal, Alain Lombard (sam. 8). Mise en scène Jean-Marie Simon. Chor. Françoise Grès, avec T. Ichihara (dim., mar.), N. Shicoff (sam.), A. Fondary (sam.), M. Manuguerra (dim., mar.), C. Barbaux (dim., mar.), A. Ferrarini (sam). 3 h 30.

Opérettes

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne, 14 h 30, mer., jeu., sam., dim. 20 h 30, sam. Opérette viennoise de Francis Lopez. Avec M. Altery, T. Gama (ténor), F. Linel, J. Andrieu, A. Boulme, M. Mayon. Chor. Alain Wats avec les ballets tzigane et classique et le grand orchestre de l'Eldorado, dir. Guy Motta.





MUSIQUE

Les concerts

ALPHA DU LION. Caroline Zaïdline, 23 h, jeu. Soprano, Théodore Kotepanos (piano).

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. Ruggero Raimondi, 21 h jeu. Baryton-basse. Œuvres de Mozart, Verdi, Rossini.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Edith Thallaug, Bengt Kulfors, 20 h 30, mar. Mezzo-soprano, piano. Œuvres de Berlioz, Britten, Poulenc. Entrée libre.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Alain Neveux, Bernhardt Wambach, 18 h 30, jeu. Piano. Œuvres de Stockhausen, Pousseur, Boulez.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Rémy Couvez, 20 h 30, ven. Vielle à roue. Musiques anciennes et contemporaines.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Fred Gramann, Janine Ullyette, Glenn Chambers, 20 h 30, ven. Orgue, soprano, basse. Avec l'Ensemble des Deux Mondes. Œuvres de Bach, Poulenc. Entrée libre. G. Glessner, R. Gowman, N. Gorenstein, S. Landale, 18 h, dim. Orgues. Œuvres de Pachelbel, Bach, Vierne, Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Frédéric Pelassy, Alain Sabouret, 21 h, jeu. Violon, piano. Œuvres de Mozart, Brahms, Beethoven, Ravel. Dans le cadre du Festival de musique de chambre de Paris.

Chœur grégorien du Mans, 21 h, ven. Dir. Philippe Le Noble. « le Graduel de Fontevrault ». Dans le cadre du Festival de musique de chambre de Paris.

Ensemble vocal d'Utrecht, 20 h 30, sam. Dir. Udo Reinemann. Œuvres de Schubert, Rossini.

Jacques Amade, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach. Entrée libre. Téléphone location : 45-23-18-25.

Philippe Bernold, 17 h, dim. Flûte. Œuvres de Bach. Dans le cadre du Festival de musique de chambre de Paris.

ÉGLISE DES DOMINICAINS. (45-63-63-04). Maurice Clerc, 16 h 30, dim. Orgue. Œuvres de Pachelbel, Bach, Langlais.

ÉGLISE LUTHÉRIENNE DE LA TRINITÉ Dulzaines, 21 h, jeu., ven., sam. Ensemble d'instruments à vent. Musiques de la Renaissance. Téléphone location : 43-50-60-40.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Orchestre symphonique Pro Arte de Paris, 21 h, mar. Dir. René-Pierre Chouteau. V. Keller, B. Vinson, R. Dume, J.-J. Doumène. La Lyriade, chœur de Versailles. « Requiem » de Verdi. Téléphone location : 48-52-98-65.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES PRÉS. Orchestre Bernard Thomas, 21 h, mar. Dir. Bernard Thomas. P. Bernold (flûte). Œuvres de Vivaldi. Dans le cadre du Festival de musique de chambre de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Kammerensemble de Paris, 20 h 45, ven. Dir. Jean-Claude Bouveresse, Œuvres de Dvorak, Tchaïkovski.

Les Trompettes de Versailles, 21 h, sam. Œuvres de Bach, Telemann, Vivaldi, Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD Ensemble instrumental de Grenoble, 20 h 45, jeu. Dir. Marc Tardue. Chorale E. Brasseur. J. Bowman (contre-ténor), F. Destembert (soprano), A. Kapchiev (violon), P. Gessi (violoncelle). Dans le cadre des Fêtes d'automne 1988.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Laurence Contini, Vincent Segal, Remy Salafin, 21 h, sam. Piano, violoncelle, clarinette. Œuvres de Beethoven, Poulenc, Brahms. Entrée libre.

Marylou Michaud, Florence Bellon, 16 h, dim. Soprano, flûte, et mezzo, J.-M. Beaurent (ténor), H. Riquart (basse). F. Allié et R. Bachand (piano). Œuvres de Brahms, Schubert, Chopin. Entrée libre.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). Carlos Andreu, Angelo da Silva, jusqu'au 6 octobre, 20 h 30, jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. Chant, guitare. Sur des poèmes de César Vallejo.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Gérard Frémy, 18 h 30, lun. Piano, quatuor de l'Ensemble Intercontemporain. Œuvres de Cage, Feldman, Studio 106.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Pierre Amoyal, Anne Queffelec, 20 h 30, jeu. Violon, piano. Œuvres de Schumann, Fauré, Brahms.

Francis Dudziak, Donna Brown, 12 h 30, mar. Baryton, soprano, Jean-Bernard Dartigolles (piano). Œuvres de Debussy, Gounod, Fauré, Accès avec le billet d'entrée au musée.

Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, 16 h, dim. Piano, E. Conquer (violon), E. Watelle (violoncelle), Au restaurant du musée. Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Caline Jaffre-Malnoury, 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Tournemire, Boelmann, Reveyron. Entrée libre.

OPÉRA DE PARIS, PALAIS-GARNIER (47-42-53-71) Orchestre de l'Opéra de Paris, 20 h, ven. Dir. Eliahu Inbal, T. Schmidt (alto), G. Lakes (ténor), Œuvres de Mahler.

OPÉRA COMIQUE. SALLE FAVART (47-42-53-71). Karlheinz Stockhausen, 20 h 30, mer, « Unsichtbare Chöre », « Mondeva », « Examen ». Avec la participation de P.-L. Aimard, J.-C. Chalon, A. Boettger. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris. Téléphone location : 42-96-96-94. (de 12 h à 19 h sauf dim.).

Roger Woodward, Cecil Taylor, 20 h 30, ven. Piano. Œuvres de Barraqué. Téléphone location : 42-96-96-94 (de 12 h à 19 h sauf dim.).

Roger Woodward, Cecil Taylor, 20 h 30, sam. Piano. Œuvres de Feldman, Takemitsu, Xenakis. Téléphone location : 42-96-96-94 (de 12 h à 19 h sauf dim.).

Geoffrey Douglas Madge, 16 h, dim. Piano. « Opus clavicembalisticum, pour piano solo » de Kaikhosru Sorabji. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris. Téléphone location : 42-96-96-94 (de 12 h à 19 h sauf dim.).

Karlheinz Stockhausen, 20 h 30, jeu. « Dachenkampf und Argument », « Vision », « Abschied ». Avec P.-L. Aimard, J.-C. Chalon, A. Boettger. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris. Téléphone location : 42-96-96-94 (de 12 h à 19 h sauf dim.).

PENICHE OPÉRA (42-45-18-20). Catherine Arnoux, Vincent Leterne, 21 h, lun. Violon, piano, les sœurs Desmoulins (piano).

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble baroque français, 21 h, mer. Œuvres de Vivaldi, Bach, Mozart.

Daniel Raclot, 21 h, sam. Violoncelle. Œuvres de Bach.

SALLE CORTOT (45-23-18-25). Simon Schembri, 20 h 30, ven. Récital de guitare. Œuvres de Bach, Albeniz, Lagoya. Téléphone location : 42-63-47-31.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Michaël Desjardins, Floran Paul, 20 h 45, ven. Piano, violon. Œuvres de Beethoven, Franck, Paganini.

Véronique Roux, 20 h 30, sam. Piano, Œuvres de Mozart, Schubert, Ravel. Concert donné au profit de la Fédération française de cardiologie.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30, mer., jeu. Dir. James Conlon. « Symphonie nº 6 » de Mahler. Téléphone location : 45-63-07-93 (de 13 h à 17 h sauf dim.).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre philharmonique de Berlin, 20 h 30, mer. Dir. Herbert von Karajan, Œuvres de Schönberg, Brahms.

Orchestre national de France, 20 h 30, sam. Dir. Georges Prêtre. Felicity Lott (soprano). Gala Richard Strauss.

Dutilleux, Brahms.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Elisabeth Leonskaja, 11 h, dim. Piano. Œuvres de Schumann, Moussorgski.

Ensemble Intercontemporain. 20 h 30, lundi. Dir. Kent Nogano. Anne Steiger (soprano). Œuvres de Stockhausen, Nono, Varese.

Périphérie

ANTONY. SALLE ANDRÉ CHENIER (46-60-07-79). Véronique Roux, 17 h 30, dim. Piano. Œuvres de Mozart, Schubert, Beethoven, Chopin. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Paata Burchuladze, 21 h, lun. Basse grégorienne, Ljumilla Ivanova (piano). Œuvres de Tchaïkovski, Glinka, Ariciski, Rubinstein, Rachmaninov. Téléphone location : 48-31-11-45.

CHARENTON-LE-PONT. PAVILLON DE NAVARRE (43-68-55-81). Trio baroque, 15 h, dim. C. Escure (flûte), N. Rouillé (viole), M.-H. Bouillot (clavecin), A. Gozlan (soprano). Œuvres de Bach, Philidor, Vivaldi, Haendel. Entrée libre.

CHATENAY-MALABRY. THEATRE DU CAMPAGNOL. Orchestre national d'Ile-de-France, 20 h 30, ven. Dir. Claude Schnitzler. Œuvres de Cherubini, Berlioz, Philippe Hurel et Lili Boulanger. Dans le cadre des Secondes heures musicales de la Vallée aux loups.

LUZARCHES (Abbaye de Royaumont). Orchestre du Théâtre royal de Bruxelles, 20 h 45, sam. Dir. Sylvain Cambreling. E. Szmytka (soprano). Œuvres de Mozart. Dans le cadre de la saison musicale d'automne de l'abbaye de Royaumont.

MAISONS-LAFFITTE. CHATEAU (39-62-01-49). Quatuor Simon, 17 h 30, dim. Devy Erlih (piano), Alexandre Tharaud (piano). Œuvres de Delvincourt. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Téléphone location : 48-04-98-01.

RUEIL-MALMAISON. THEATRE ANDRÉ MALRAUX (47-32-24-42). Les Ballets noirs de Paris, 20 h 30, mar. Chor. Jean Guelis, musique J. Loussier, A. Guelis, Béatrice Pereira (danseuse soliste), L. Amadote, C. Bergeron, J.-C. Dalle, M. Drouet, J.-L. Gervelas, C. Hatchi.

SAINT-DENIS BASILIQUE (47-39-28-26). Stéphan Schaettin, 11 h 15, dim. Orgue. Œuvres de Couperin, Bach, Martin, Widor, Mendelssohn. Entrée libre.

Jazz

ALPHA DU LION (42.39.22.38). Sharon Evans, 22 h 30 ven., sam. Jean-Louis Méchali, 18 h dim. Drum, J.-J. Avenel (Ctb), P. Sellam (Sax.), J. Labarrière (piano).

BAISER SALÉ (42.33.37.71). Paolinho Ramos, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière), jazz brésilien. Joël Djydé 23 h lun. Luiz Antonio, jusqu'au 16 octobre, 23 h mar.

LE BILBOQUET (45.48.81.84). Boulou et Elios Ferré 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. (dernière), guitares, P. Combelle (batt.), O. Hutman (piano), L. Trussardi (ctb). Marina Xavier, jusqu'au 15 octobre, 22 h 45 lun., mar., chant, Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.), Olivier Hutman (piano).

LE CAMBRIDGE (43.80.34.12). Gilbert Leroux, 22 h 30 mer.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43.26.65.05). Les Whoopee Makers et Bénédicte Lecroart, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. The Caledonians, 21 h 30 dim., lun., mar., grand orchestre néerlandais.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43.57.24.24). Les Négresses vertes, 22 h 30 mar. Entre La Villette, Alger, Memphis.

CHARIVARI ()La nuit des faux semblables, 22 h 30 jeu. Grande soirée de rentrée à thème surréaliste.

CITY ROCK (43.59.52.09). Donn'lui tonton, 22 h 30 dim. Avec François Constantin.

DUNOIS (45.84.72.00). Commercial concert, 20 h 30 jeu. Chazam (voix), Madjic (piano), Pichon (guit.). Thierry Mancci Trio, 20 h 30 ven. (sax.), S. Olivar (Piano), C. Zagaria (violon).

ELYSÉE-MONTMARTRE Uzeb 20 h jeu., ven., sam.

JAZZ-CLUB LIONNEL-HAMPTON (47.58.12.30). Leny Andrade. Jusqu'au 15 octobre, 22 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar., chant, H. Calura (basse), J.-C. Courinho (piano), U.-A. de Oliveira (batt.). Nivo et Serge Rahoerson Trio, 22 h dim. En alternance avec François Rilhac Harlem Jazz.

LE KISS (48.87.89.64). Tropical Ambiance, 22 h mer., 22 30 dim., mar. Avec Toto Bruce, Jimi Sax. Pela et ses musiciens, 22 h 30 jeu., ven., 23 h sam., Zaïre. Soirée spéciale Cameroun, 22 h 30 lun. Avec plusieurs invités surprise.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42.61.53.53). Michel Roque, Charles Saudrais Quartet, 22 h jeu., ven., sam.

LA LOUISIANE (42.36.58.98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h mer, mar. Gilbert Leroux, 21 h jeu. Clarinet Connection, 21 h ven. Bob Vatel, Michaël Silva, 21 h sam. Boozoos Jazz Combo, 21 h lun.

MAGNETIC TERRACE (42.36.26.44). Ray Brown Trio, 22 h mer., jeu., ven., sam., 0 h mer., jeu., ven., sam. (dernière), basse, G. Harris (piano), J. Hamilton (drum).

LE MÉCÈNE (42.77.40.25). Ann Ballester, Michel Saulnier, Bruno Tocane, 23 h mer, jeu., piano, ctb, batt. Zeluiz Trio Brésilien, 23 h ven., sam. Guit., basse, batt., chant. Bill Thoma Blues Band, 23 h 30 dim., lun. Guit., basse, batt., chant.

LE MONTANA (45.48.93.08). Quartet Georges Arvanitas, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Avec le claquettiste Pascal Hulin. Au club. Trio Mad Brass Band, 23 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière). Au bar. Duo Georges Arvanitas, 22 h 30 dim. Golberg (sax.). Au bar. Trio René Urtreger, jusqu'au 15 octobre, 22 h 30 lun, mar. Au bar.

MONTGOLFIER (40.60.30.30). Daniel Huck, 22 h mer., jeu., ven., sam. (dernière), sax., chant. Serge Rahoerson Trio, 22 h dim. Stéphane Guérault. Jusqu'au 15 octobre, 22 h lun., mar., clar., sax., chant.

NEW MORNING (45.23.51.41). Steve Lacy Sextet, 22 h jeu., ven. B. Few, S. Potts, J.-J. Avenel, I. Aebi, O. Johnson. Alceu Valenca, 21 h sam., dim. Brésil.

PALACE (42.46.10.87). French Kiss, 23 h mer. Pour la première fois en France : John Sex.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43.21.56.70). La Compagnie Lubat, 21 h mer. A quoi pensent-elles ? 21 h ven. Les Relax Sisters, 21 h sam. Hélène Dec, 21 h mar. Chante Bill Evans.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43.26.28.59). Watergate Seven + One, 21 h 30 mer. Claude Neau Quintet, 21 h 30 jeu. J. Laborie Quartet, 21 h 30 ven. Stop Chorus, 21 h 30 sam. Kangourou, 21 h 30 lun. Claude Luter, 21 h 30 mar.

LE PETIT OPPORTUN (42.36.01.36). Gunther Klatz, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. (sax.), P. Grabowsky (piano), E. Schuller (ctb). J. Betsch (batt.).

REX CLUB (42.36.83.98). Daniel Cueva Night, 22 h jeu. Jungle, 23 h 30 mar. Soirée Londres, Soul, funk, house...

SENTIER DES HALLES (42.36.37.27). Monica Passos. Jusqu'au 29 octobre, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW-CLUB (42.33.84.30). Marc Laferrière Dixieland Jazz Band, 21 h 30 mer, jeu., ven., sam. (dernière). Olivier Franc Jazz Quintet. Jusqu'au 15 octobre, 21 h 30 mar.

SUNSET (40.26.46.60). David Liebman, Richie Beirach, 22 h mer., jeu. (sax., piano), R. McClure (ctb), B. Hart (batt.). Jim Pepper, Claudine François Quartet, 22 h ven., sam. Laurent Devaux, Noël Akchote Quartet, 22 h dim., lun. Yosch O. Seffer, Siegfried Kessler Quartet. Jusqu'au 15 octobre, 22 h mar.

TAC STUDIO. (43.73.74.47). Invitation. Jusqu'au 22 octobre, 19 h 30 mar. D. Subiela (sax.), S. Guilherme (chant), P.-Y. Le Maur (guit.), P. Armand (basse), P. Fournier (batt.).

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47.27.81.15). Serge Rahoerson Trio, 18 h 30 mer., jeu., ven., sam. Apéritifs concerts au grand foyer précédant les représentations du grand théâtre.

TOURTOUR (48.87.82.48). Hit H Hot, 22 h dim., lun. De Jean-Pierre Salesne avec les Charmboys.

Yorchestra, 23 h 30 mer. Ala (43-57-24-24). Miguel Gomez Salsa Orchestra, 22 h 30, jeu., ven., sam. (dernière).

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Tangonéon Trio. Jusqu'au 15 octobre, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Estella Klainer. Jusqu'au 15 octobre, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. (chant), R. Montironi (bandonéon), R. Tormo (ctb), O. Calo (piano). Le retour du tango chanson.

UTOPIA JAZZ CLUB (43.22.79.66). J.-J. Milteau, Eric Kristy, 22 h mer. Guillaume « Honky Tonk », Petite, 22 h ven. Mox Gowland, 22 h sam. Patrick Verbeke, 22 h mar. John Ratikan, 1 h ven. Ducky Smocton, 1 h sam.

LE VILLAGE (43.26.80.19). Cécile Gartner, 22 h mer., mar. Sylvain Sourdex Trio, 22 h ven. sam. Bernard Maury, 22 h dim. Guillaume Petit, 22 h lun. Piano et chant. Claude Boisson, 21 h jeu. (orgue), V. Duchâteau (guit.) et plusieurs invités surprise.

Music-hall

BATACLAN (47.00.55.22). Nicole Croisille, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière).

CAFÉ DE LA DANSE (48.05.57.22). « Jenny Bel-Air », 17 h dim., « Song my life ».

CAVEAU DES OUBLIETTES (43.54.94.97). Cabaret de la chanson française, 21 h mer., jeu., vend., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

EGLISE SAINT-JEAN-BAPTESTE Petits chanteurs à la croix de bois, 19 h 30 lun. Avec le concours de Charles Dumont. Dans le cadre de la commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la disparition d'Edith Piaf. Entrée libre.

LUCERNAIRE (45.44.57.34). Gyslaine Clément, 18 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. (dernière). Zool Fleischer (piano), Christophe Le Van (basse), Vincent Seno (batt.).

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43.31.11.99). Monique Morelli, 20 h 45 lun. Récital musique et poésie.

OLYMPIA (42.61.82.25). Herbert Léonard, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. 17 h dim. Pierre Bachelet. Jusqu'au 16 octobre, 20 h 30.

SENTIER DES HALLES (42.36.37.27). Anne Pekoslawska. Jusqu'au 12 novembre, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. « Rendez-vous » Roger Pouly (piano).

TOURTOUR (48.87.82.48). De chics types. Jusqu'au 5 novembre, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Évelyne Zaniboni, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière). P. Mulot (basse), J.-P. Chiche (guit.), D. Weiss (batt.), M. Tardieu (piano).

UTOPIA JAZZ CLUB (43.22.79.66). Music-Hall Musette, 22 h lun.

ZÉNITH (42.08.60.00). Renaud, 20 h 30 mar. Téléphone location : 42.00.22.24.

Danse

CASINO DE PARIS (42.85.30.31). Ballets Trokadero de Monte-Carlo, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. 17 h dim. (dernière).

CENTRE CULTUREL SUISSE (42.71.44.50). Amour au pluriel est féminin avec délice et orgue, 20 h 30 ven., sam. 17 h dim. Chor. Étienne Frey. Une création de la troupe Sinopia. Entrée libre sur réservation.

CENTRE MANDAPA (45.89.01.60). Vidya, 20 h 30 jeu. Bharata Natyam, danse classique de l'Inde.

MAISON DES CULTURES DU MONDE -45.44.41.42). Zaïre. Jusqu'au 16 octobre, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. 17 h dim. Trente danseurs, chanteurs et musiciens interprètent des danses masquées et des musiques traditionnelles.

PALAIS DES SPORTS (48.28.40.90). Alvin Ailey, American Dance Theater. Jusqu'au 16 octobre, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. 15 h sam. 17 dim. De l'Afrique aux Caraïbes, de la Louisiane à Charlie Parker. « Suite afro-caraïbe » chor. Catherine Dunham. « For Bird With Love » chor. Alvin Ailey. Téléphone location : FNAC et agences.

LE REGARD DU CYGNE (43.58.55.93). Compagnies Icossedre et la Clepsydre, 20 h 30 mar. « Une mesure pour rien » de M. Breuker. « Terre de Sienne » de S. Roussel.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47.20.36.37). Ballet national de Marseille. Jusqu'au 13 octobre, 20 h 30 lun., mar. Chor. Roland Petit. Orchestre des concerts Lamoureux. « Le Rendez-vous », « Le Jeune Homme et la Mort », « les Forains »,

THÉATRE DE LA VILLE (42.74.22.77). Sankai Juku. Jusqu'au 15 octobre, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Chor. Ushio Amagatsu. « Création » « Des œufs debout par curiosité » (mar.)

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLO(7-04-24-24)

MERCREI

Casanova (1933), de né Barbéris, 16 h ; la Mort de Sebastiarache (1972-1977, v.o.s.t.f.), de Nicolaarquis, 19 h ; Suzanne Simonin, la Religie de Diderot (1966), de Jacques Rivette h 15.

JEUDI

Le Veau gras (1939), derge de Poligny, 16 h : The Dawn (h, v.o.), de Thomas G. Cooper, 19 h ; Iremier Maître (1967, v.o.s.t.f.), de Mikhalov-Kontchalovski, 21 h.

VENDREDI

Fanfare d'amour (1935)e Richard Pottier, 16 h ; East Mets We1936, v.o.), d'Herbert Mason, 19 h : + Fusil (1970, v.o.s.t.f.), d'Helvio So11 h.

SAMEDI

Café de Paris (1938), d Mirande, 15 h ; O.H.M.S. (1937, v.o de Raoul Walsh, 17 h ; South Riding (1', v.o.), de Victor Saville, 19 h ; le C: (1974, v.o.s.t.f.), de Daryoush Mehrjc21 h.

DIMANCHE

Rigolboche (1936), de Chrn-Jaque, 15 h ; l'Education sentiment (1962), d'Alexandre Astruc, 17 h ; mpernel Smith (1941, v.o.), de LesiHoward, 19 h ; Aparajito (1957, v.o.s.t.f.e Satyajit Ray, 21 h 15.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Retour à l'aube (1938), d'H Decoin, 16 h ; The First of the Few (19v.o.), de Leslie Howard, 19 h ; la Rite des Pêcheurs (1934, v.o.s.t.f.), d'Er Piscator, 21 h 15.

SALLE GARANCE. (NTRE GEORGES POMPIDOU (42-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma français des ares cinquante : Fanfan la Tulipe (1l), de Christian-Jaque, 14 h 30 ; le Cleur de Mexico (1956), de R. Pottier, 1'30 ; les Vacances de M. Hulot (1953), dacques Tati, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma français des ans cinquante : Orfeu Negro (1959), Marcel Camus, 14 h 30 ; Premier mai (?7), de Luis Saslavsky, 17 h 30 ; Juliette la Clé des songes (1950), de MarcCarné, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma français des ans cinquante : le Dos au mur (1957), douard Molinaro, 14 h 30 ; Et Dieu créa emme (1956), de Roger Vadim, 17 h 3 Assassins et Voleurs (1957), de Sachuitry, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma français des ans cinquante : A bout de souffle (1959): Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Un condamn mort s'est échappé (1956), de Roberresson, 17 h 30 : l'Auberge rouge (19, de Claude Antant-Lara, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des ans cinquante : le Comte de Monteristo, 14 h 30 ; la Maison Bonnadieu (1:), de Carlo Rim, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma français des ans cinquante : Maigret tend un piège (1'), de Jean Delannoy, 14 h 30 ; Mar des Sources (1952), de Marcel gnol, 17 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (-26-34-30)

MERCREDI

Paris : un arrondissement par jc : 1er arrondissement : le 1er arrondissemen travers Gaumont (1910-1930), les Hallcentrales (1927) de B. Kaufmann, Vi le temps des assassins (1956) de Julieouvivier, 14 h 30 ; le Musée du LouvreQue sais-je ? (1985) d'Elsa Cayo, la Nufantastique (1941) de Marcel L'Heier, 18 h 30 ; 2e arrondissement : Rue anmur : la Rue de papier (1937) de an Claude Bernard, 125, rue Montmtre (1959) de Gilles Grangier, 20 h 30.

JEUDI

Paris : un arrondissement par jou 3e arrondissement : le Marais d'aujourdi : Théâtre de la Gaîté lyrique (1986) la Vidéothèque, le Cabinet d'amateur (15) de Pierre Oscar Levy, Passage sent (1984) de Laurent Perrin, 14 h 30 4e arrondissement : Ile de la Cité : l'Hel Dieu (1971) de Jack Sanger, Urgees (1988) de Raymond Depardon, 16 h 30 5e et 6e arrondissements : Près des quais : Skespeare and Company (1978) de Je Claude Arié, l'Amour c'est du papr (1973) de Michel Leeb, les Mots ont sens (1970) de Chris Marker, les Marg du fleuve (1988) de Philippe Esnau, 18 h 30 ; Quartier latin : le Dialogue c étudiants (1970) de Jean Douchet, Gran Soirs et Petits Matins (1978) de Willia Klein, 20 h 30.

VENDREDI

Paris : un arrondissement par jour : arrondissement : la Grande Dame : la Tou Eiffel en folie (1982) d'un group d'enfants, Tour Eiffel, Superman II (198 v.o.) de Richard Lester, 14 h 30 ; 8e arrondissement : Théâtre aux Champs : Un nouveau théâtre pour Barrault (1981) de Frank Cassenti, Louis Jouvet (1971) de Roland Bernard, Entrée des artistes (1938) de Marc Allégret, 16 h 30 ; 8e chic : Eclair journal, l'Orangère (1988) d'Alain Cavalier, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 18 h 30 ; 9e arrondissement : Grands Boulevards : Musée Grévin (1958) de Jacques Demy, Faubourg Montmartre (1931) de R. Bernard, 20 h 30.

SAMEDI

Paris : un arrondissement par jour : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; 10e arrondissement : Faubourg Saint-Denis : l'Ecole de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rouette, Une femme est une femme (1960) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; 11e et 12e arrondissements : la Bastille : le 11e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), la Place de la Bastille (1981) de Patrick Barberis, la Marseillaise (1937) de Jean Renoir, 16 h 30 ; 13e arrondissement : Glacière : la Première Journée de Nicolas (1984) de Manuel Poirier, Dernier Domicile connu (1969) de José Giovanni, 18 h 30 ; Italie : le Romancier Fajardie (1981) de Jean Laborit, l'Intrus (1984) d'Irène Jouannet, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris : un arrondissement par jour : 14e arrondissement : la Santé : la Santé, une prison dans la ville (1985) d'Isabelle Martin, la Combine de la girafe (1983) de T. Gilou, le Trou (1960) de Jacques Becker,

هكذا من الأصل

CINEMA

14 h 30 : Montsouris : Nadja à Paris (1964) d'Eric Rohmer, Cléo de 5 à 7 (1962) d'Agnès Varda, 16 h 30 ; 15e arrondissement : Tour Montparnasse : Gratte-Ciel (1984) de Christophe Jacrot, l'Imprécateur (1977) de Jean-Louis Bertucelli, 18 h 30 ; 16e arrondissement : Chez Proust *rue Hamelin ; le 16e* arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Celeste (1981, v.o.) de Percy Adlon, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris : un arrondissement par jour : 17e arrondissement : *Périphérique* : Couverture du périphérique (1984) de Chantal Machet, Laisse béton (1984) de Serge Le Perron, 14 h 30 ; 18e arrondissement : En haut de la butte : Sheila chante Petite fille de Français moyen (1968) de E. Matalon, Montmartre en couleur (1946) de Jean-Claude Bernard, Petite Fuite en froid (1966) de J. Dasque, les Bottes *de sept* lieues (1971) de F. Martin, 16 h 30 ; 19e et 20e arrondissements : Gosses de Belleville : Jour de classe (1972) de Jouf, Un gosse de la butte (1963) de M. Delbez, 18 h 30 ; la Villette : le Sang des bêtes (1948) de *Georges Franju*, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Cité Pass (1987) d'Henri Poirier, Passage de *Flandre (1978) d'Alain Rémond*, le Pont du Nord (1980) de Jacques Rivette, 20 h 30.

Les exclusivités

A *GAUCHE EN SORTANT* DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ADA DANS LA JUNGLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *Pathé Français*, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BAGDAD CAFÉ (A., *v.o.*) : *Gaumont Les* Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet *Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Par*nasse, 6e (43-26-58-00) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC *Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hol*lywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Conven*tion, 15e (45-74-93-40) ; Pathé* Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum *Orient* Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).*

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA DERNIÈRE TENTATION DU *CHRIST* (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint*-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : *Cluny* Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *14 Juillet Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-*56-86)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; *Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, *8e* (45-62-41-46).

LA *GUERRE* D'HANNA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Pathé *Impérial*, 2e (47-42-72-52).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de *Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées* Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUTRE NUIT. Film français de Jean-Pierre Limosin : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE. Film français de *François Dupeyron ; Rex, 2e* (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DROWNING BY NUMBERS. Film britannique de *Peter Greenaway*, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'ETUDIANTE. Film français de Claude Pinoteau : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Rex*, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Par*nasse, 14e (43-35-30-40) ; Gau*mont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

L'INCESTE, LA CONSPIRATION DES OREILLES BOUCHÉES. Film *français* de Carole Roussopoulos, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE REPAS *DU DRAGON*. *Film alle*mand de Jan Schütte, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; *Saint-André-des-Arts II*, 6e (43-26-80-25) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STORMY MONDAY. Film anglo-américain de Mike Figgis, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08) ; Gaumont Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96).*

LE TEST. Film franco-suisse d'Ann Zacharias, v.o. : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TOCSIN DE TCHERNOBYL. Film soviétique de Rollan Serguienko, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-*10-82) ; Trois Parnassiens, 14e* (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, *2e (47-42-72-52)* ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-*Lazare-Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, *14e (43-20-12-06)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI *DU DÉSIR* (*) (*Esp., v.o.*) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e* (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (*A., v.o.*) : *Ciné Beau*bourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, *8e (45-63-16-16)* ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-*04-67)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40)* ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, *6e* (46-33-79-38) ; *Pathé* Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICKY ET GINO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Utopia Champollion, *5e (43-26-84-65).*

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, *14e* (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Les Trois Luxembourg, 6e (46-33*-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08)* ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Par*nasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e *(45-74-95-40)* ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *v.f.* : *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, *13e (43-31-60-74) ; Pathé* Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, *1er (42-97-53-74) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES ARISTOCHATS (A., *v.f.*) : *Cinoches*, 6e (46-33-10-82).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Accatone *(ex Studio Cujas), 5e* (46-33-86-86).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BELLE ENSORCELEUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRAZIL (*Brit., v.o.*) : *Studio Galande, 5e* (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES COMPÈRES (Fr.) : Club, 9e.

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Acca*tone (ex Studio Cujas), 5e* (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ETAT DE BONHEUR... PERMANENT ! (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Club, 9e.

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-Dan., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HIDDEN (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Convention *Saint-Charles, 15e* (45-79-33-00).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE MONDE D'APU (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE POISON (A., v.o.) : Action Christine, *6e* (43-29-11-30).

RACHEL RACHEL (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SANS PITIÉ (A., *v.f.*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES *(A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e* (43-26-84-65).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., *v.o.*) : *Utopia Champollion, 5e* (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois *Luxembourg, 6e* (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

AMADEUS (*A., v.o.*) : *Grand* Pavois, *15e* (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 18 h, lun. 14 h.

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 22 h.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., *jeu. 19 h 10, sam. 19 h 20, lun. 19 h*, mar. 13 h 45.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 45.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 13 h 30.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h, lun. 13 h 45.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 14 h, dim. 15 h 10.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *mer. 15 h 45, dim. 13 h 45.*

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h 30, mar. 17 h 15.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Denfert, *14e (43-21-41-01)* mer. 20 h, sam. 20 h 40.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim. 14 h 15.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82)* t.l.j. à 16 h 20.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, jeu. 22 h, ven., mar. 20 h.

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., sam. 12 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun. 16 h, ven., mar. 11 h 50.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. *18 h 30.*

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 15 h 45, jeu. 20 h 45, sam. 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., *v.o.*) : Denfert, *14e (43-21-41-01)* mer. 22 h, dim. 22 h 10.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 18 h.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 30.

LES FOURMIS TISSERANDES (*Fr.*, v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 19 h à 21 h avec.

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (Can.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer. 14 h 30, 16 h 15, sam., dim. 15 h.

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., *sam., dim., de 19 h à 21 h.*

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, jeu. 17 h 45, ven. 15 h 45, dim. 13 h 45, lun., mar. 22 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven., lun. 21 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 30, sam. 13 h 45.

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 13 h 45.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 20.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, sam. 22 h 30, lun. 15 h 30.

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) *mer., jeu., ven. 20 h, sam.* 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h, ven. 16 h 30.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 50.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h, mar. 18 h 45.

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 18 h avec.

OUTLAND (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85) mer., jeu. 22 h 20, sam.* 0 h 10, dim. 20 h 30.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., *v.o.*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer., lun., mar. à 22 h 40, jeu. 18 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 45, jeu. 16 h 15, ven. 16 h 45, lun. 18 h 30, mar. 14 h + sam. 12 h, 0 h 20.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam. 22 h, jeu. 19 h 45, ven., mar. 17 h 45, lun. 15 h 45.

RÉPÉTITION D'ORCHESTRE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, dim. 21 h, lun. 17 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 50.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, mar. 15 h 20, lun. 13 h 45.

SOLARIS (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio *Galande*, 5e (43-54-72-71) séances mer. à 18 h 20 film 5 mn après.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., mar. 12 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio *Galande, 5e (43-54-72-71)* mer. *11 h 50*, jeu., mar., sam. 16 h.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h.

YEELEN (malien, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven., sam. 21 h 30.

Les festivals

MARLÈNE DIETRICH (v.o.). Action Christine, 6e (43-29-11-30). Angel, mer., *dim.* à 14 h, *16 h*, 18 h, 20 h, 22 h ; Morocco, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Man Power, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Impératrice rouge, sam., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Ange des maudits, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

NUIT ORSON WELLES (v.o.). Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50). La Soif du mal, La Splendeur des Amberson, Macbeth, lun. 20 h 30. Pl. : 80 F. Réservation ouverte.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.). Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). Paisa, mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h ; Stromboli, jeu. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Amore, ven. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Voyage en Italie, séances sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après : Rome ville ouverte, dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Allemagne année zéro, mer., lun. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; la Peur, mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.). Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Les Fraises sauvages, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rêves de femmes, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et Chuchotements, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Visage, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sourires d'une nuit d'été, lun. à 14 h, 16 h, *18 h, 20 h, 22 h ; l'Œil du Diable, mar.* à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h (6e entrée gratuite).

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). A travers le miroir, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Source, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeux d'été, dim. à 14 h, *16 h*, 18 h, 20 h, *22 h* ; les Communiants, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 5 octobre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Marc Lavoine, Jean Lefebvre, Muriel Hermine. Variétés : Miguel Bose, Bertignac et les Visiteurs, Raft, Kylie Minogue, Kid Créole, Mylène Farmer, Art Mengo, Europe. **22.35 Documentaire : De Gaulle ou l'éternel défi.** De Jean Labib, d'après l'œuvre de Jean Lacouture. 4. Une Europe tricolore. **23.35 Journal, Bourse et Météo. 23.55 Variétés : Wiz qui peut.** Télé-crochet animé par Jesse Garon. **0.40 Feuilleton : Marion** (4e épisode). **1.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.00 Documentaire : Africa. 2.50 Documentaire : Est-ce qu'on nous voit ? 4.10 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

▶ **20.35 Téléfilm : Monte-Carlo.** D'Anthony Page. Avec Joan Collins, George Hamilton, Malcolm McDowell (1re partie). **22.10 Florilège de la quatrième nuit des Sept d'or. 23.30 Flash d'informations. 23.45 Football : Coupe d'Europe : Anderlecht-Metz.**

FR 3

20.30 Théâtre : la Station Champbaudet. Comédie en trois actes d'Eugène Labiche et Marc Michel, mise en scène par Jean-Laurent Cochet. Avec Francis Huster, Georges Chamarat. ***22.10 Journal et Météo. 22.30 Magazine : Océaniques.*** 1. Cycle Glenn Gould. Sonate opus 109 n° 30, de Beethoven ; So you want to write a fugue ?, de Glenn Gould. 2. Portrait de créateurs : Chantal Thomass. **23.30 Musiques, musique.** Chostakovitch : Prélude et scherzo opus 11, par l'Academy Saint-Martin-in-the-Fields.

CANAL PLUS

20.00 Football. Bordeaux-Dniepropetrovosk (match retour de la Coupe d'Europe). **22.00 Football.** Benfica Lisbonne-Montpellier (match retour de la Coupe d'Europe). **23.45 Série : Paire d'as. 0.30 Cinéma : Deux flics à Chicago** ■ Film américain de Peter Hyams (1986). Avec Gregory Hines, Billy Crystal, Steven Bauer. **2.15 Série : O'Hara.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Ecoute ton cœur. 22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.15 Supercopter (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Supercopter** (suite). **0.20 K 2000** (rediff.). **1.15 Michel Vaillant** (rediff.). **1.40 Journal de la nuit. 1.45 Janique aimée** (rediff.). **2.10 Seule à Paris** (rediff.). **2.35 Joseph Balsamo** (rediff.). **3.30 Voisin, voisine** (rediff.). **4.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.55 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Téléfilm : La voix du vampire. De Dan Curtis. Avec Roy Thinnes, Angie Dickinson. **21.50 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « En quarantaine », sont invités : Denis Tillinac *(Un léger malentendu)*, Pascal Bruckner *(Qui de nous deux inventa l'autre)*, René Fregni *(les Chemins noirs)*. **23.05 Journal. 23.20 Série : Le Saint** (rediff.). **0.10 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Destination santé** (rediff.). **4.10 Magazine : Adventure** (rediff.). **4.35 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **5.00 Magazine : Destination santé** (rediff.). **6.00 Musique, Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Nouvelles d'Afghanistan, avec Spojmaï Zariâb « la Plaine de Caïn », et Sayd Majrou « le Suicide et le Chant ». **21.30 Correspondances.** Des nouvelles du Canada, de la Suisse, de la Belgique. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Carnet de bal, passion tango. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 juillet en l'église Saint-Séverin) : Œuvres de Bernabe, Guerrero, Correa de Arauxo, Carrion, Cabanilles, Ruiz, Vinas, par l'Ensemble Hespérion, dir. Jordi Savall. **22.20 Concert du GRM.** Le voile d'Orphée, d'Henry ; Coucou bazar, de Mimaroglu ; Trois études de musique concrète, de Chion. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset : Le duo Richard Beirach-Danel Liebman.

Jeudi 6 octobre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.35 Feuilleton : Aurore et Victorien. 15.25 La séquence du spectateur. 15.50 Quarté à Saint-Cloud. 16.00 Variétés : La chance aux chansons. Brel dix ans déjà ! **16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.55 Club Dorothée après-midi.** Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. **17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert.** ▶ **20.40 Série noire : La fée carabine.** D'Yves Boisset, avec Fabrice Luchini, Tom Novembre. **22.05 Cinéma : Des gens sans importance** ■■ Film français d'Henri Verneuil (1956). Avec Jean Gabin, Françoise Arnoul, Yvette Etiévant, Paul Frankeur. **23.50 Journal, Bourse et Météo. 0.10 Documentaire : Les cahiers de la pub. De 0.40 à 6.27 Rediffusions 0.40 Feuilleton : Marion** (5e épisode). **1.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.00 Documentaire : Africa. 2.55 Documentaire : Histoires naturelles. 4.20 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. Présenté par Pierre Tchernia et Frédéric Mitterrand. **16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : Du côté de chez Fred.** De Frédéric Mitterrand. Spécial théâtre. ***17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.*** Présenté par Groucho et Chico. Les petites canailles ; La petite merveille. **17.55 Série : L'homme qui tombe à pic.** Deux hommes sur un coup fin. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Sagarmatha 88.** Opération Everest, présentée par Didier Régnier et Alain Valentini. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'homme à tout faire. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.32 INC. 20.35 Cinéma : les Babas cool** ■ Film français de François Leterrier (1981). Avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Anémone, Philippe Léotard. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Edition spéciale en direct de Nîmes.** Présentée par Claude Sérillon. Sur le plateau, des personnes sinistrées, hospitalisées, des responsables régionaux et tous ceux qui ont porté secours, après la catastrophe météorologique. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. Présenté par Aline Pailler, en direct de Toulouse. **14.30 Flash d'informations. 14.33 Feuilleton : Mandrin. 15.30 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Petzi. 17.10 Dessin animé : Diplodo. 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Dessin animé : Lucky Luke. 18.30 Feuilleton : Guillaume Tell. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, Le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La planète cellule. **20.02 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Cinéma : Nosferatu, fantôme de la nuit** ■■■ Film allemand de Werner Herzog (1978). Avec Klaus Kinski, Isabelle Adjani, Bruno Ganz, Jacques Dufilho. **22.15 Journal et Météo. 22.40 Magazine : Océaniques.** Angels of war, d'Andrew Pike, Hank Nelson et G. Dawz. **23.35 Magazine : Golfimage. 0.00 Musiques, musique. 0.10 STV** (rediff.). Emission médicale cryptée.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Out of Africa ■■ Film américain de Sydney Pollack (1986). Avec Meryl Streep, Robert Redford, Klaus Maria Brandauer. **16.05 Cinéma : le Monstre des profondeurs** □ Film américain de Peter Carter (1981). Avec Chad Everett, Joseph Bottoms. **17.38 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou cadin.** Comic strip ; P'tit monstre ; Le piaf. **18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. **20.30 Cinéma : Si le soleil ne revenait pas** ■■ Film franco-suisse de Claude Goretta (1987). Avec Charles Vanel, Catherine Mouchet, Philippe Léotard. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : le Diamant du Nil** ■ Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner (v.o.). **0.10 Cinéma : l'Homme au chapeau rond** ■ Film français de Pierre Billon (1946). Avec Raimu, Aimé Clariond, Lucy Valnor. **1.40 Documentaire : Les ennemis de la Mafia.** 2. La solitude du juge Falcone.

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. 17.10 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.35 Vas-y Julie ! 18.05 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : l'Amant de Lady Chatterley □ Film franco-britannique de Just Jaeckin (1981). Avec Sylvia Kristel, Shans Briant, Nicolas Clay. **22.20 Cinéma : l'Ours et la Poupée** ■ Film français de Michel Deville (1969). Avec Brigitte Bardot, Jean-Pierre Cassel, Daniel Ceccaldi. **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.05 Capitaine Furillo** (rediff.). ***1.55 Journal de la nuit. 2.00 Michel Vaillant*** (rediff.). **2.25 Janique aimée** (rediff.). **2.50 Seule à Paris** (rediff.). **3.15 Joseph Balsamo** (rediff.). **4.10 Voisin, voisine** (rediff.). **5.00 Voisin, voisine.**

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.10 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Cinéma : L'aventure, c'est l'aventure** ■ Film français de Claude Lelouch (1972). Avec Lino Ventura, Jacques Brel, Charles Denner, Johnny Hallyday. **22.40 Série : Le Saint. 23.35 Journal. 23.50 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire Georges Rapin, « M. Bill ». **0.15 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **4.10 Magazine : Destination santé** (rediff.). **5.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **5.30 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La lune bleue des rêves désespérés, de Carlos Semprun-Maura. **21.30 Profils perdus.** Nicolas Bourbaki. **22.40 Nuits magnétiques.** Carnet de bal, passion tango. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés) : Prélude et fugue en mi bémol majeur, BWV 552, de Bach ; Choral Bux WV 183, Choral Bux WV 207, Choral Bux WV 192, Choral Bux WV 223 de Buxtehude ; Hymne aux mémoires héroïques de Grunenwald ; Prélude et fugue, Choral dorien, Choral phrygien, Choral cistercien, d'Alain ; Motets pour chœur a cappella, op. 10, de Duruflé ; Litanies, d'Alain, par Marie-Claire Alain, orgue, et les Jeunes solistes, dir. Rachid Safir. **22.30 Musique légère.** La poupée de Nuremberg : ouverture, d'Adam ; Scènes alsaciennes : ouverture, de Massenet. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Les carnets de Bâle. **0.30 Albion.** Mémoires de deux guerres. Œuvres de Britten et mélodies de compositeurs anglais peu connus sur des poèmes de guerre.

Audience TV du 4 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

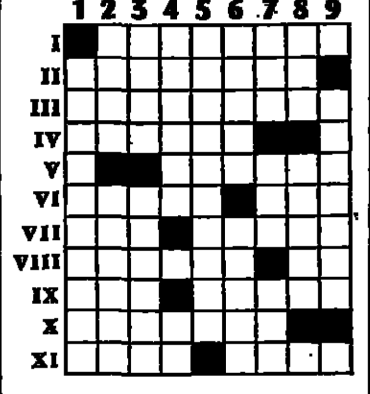
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	51.4	Santa-Barbara 27.6	Actual. région. 4.5	Actual. région. 12.0	Top 50 2.7	Porte magique 1.8	Routes paradis 2.5
19 h 45	57.6	Roue fortune 32.8	L'appart 5.7	Actual. région. 9.6	Nulle part 2.3	Boulev. Bouvard 2.5	Routes paradis 4.1
20 h 16	66.6	Journal 35.5	Journal 13.8	La classe 9.9	Nulle part 0.7	Journal 5.5	Cosby show 3.6
20 h 55	76.4	Don Camillo 22.4	Ces enfants-là 22.1	Sergent... 15.7	Macadam... 2.4	Football 11.6	Le visage... 4.0
22 h 8	71.2	Don Camillo 18.3	Ces enfants-là 25.1	Sergent... 14.4	Macadam... 2.3	Football 10.9	Le Saint 2.2
22 h 44	47.6	Don Camillo 19.9	Dîbat 16.6	Journal 4.6	Out of Africa 0.2	Mike Hammer 4.0	Journal 1.0

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4846



HORIZONTALEMENT

I. A la parole mais ne joue pas. – II. Arrive souvent après coup. – III. Qu'on ne rencontre pas souvent. – IV. Le travail pour une femme. – V. Fondateur d'un royaume babylonien. – VI. Près du gave de Pau. Pour l'échappement de la fumée. – VII. Est bien mûr quand arrive l'automne. Une plante ornementale. – VIII. Grosse bise. Terre. – IX. Qu'il faudra payer. Plus léger quand il est maigre. – X. Souvent vidés quand on n'a pas d'assiette. – XI. Circule en Iran. Qui sera peut-être suivi.

VERTICALEMENT

1. Un homme pas bien culotté. – 2. Un jeune homme rêveur et mélancolique. Est haut sur pattes. – 3. Pas indifférents. Fera un travail d'administrateur. – 4. Endroit où ça peut flamber. Morceau de filet. – 5. Doit être réglé avant la tournée. – 6. Un animal qui fait partie de la famille. Prit certaines mesures. – 7. Est rendue en partant. Se débite en tranches. Dans un alphabet étranger. – 8. Apparue. Bouffe sur un plateau. – 9. Bien assis.

Solution du problème n° 4845

Horizontalement

I. Cale-pieds. – II. Evasion. – III. Sic. Snob. – IV. Arène. Rot. – V. Rôti. Amie. – VI. In. Comité. – VII. Escompte. – VIII. Etole. – IX. Nil. Nesle. – X. Events. Io. – XI. Sera. Fan.

Verticalement

1. Césariennes. – 2. Avirons. Ive. – 3. Lacet. Celer. – 4. Es. Nicot. Na ! – 5. Pise. Omont. – 6. Ion. Amples. – 7. Enormités. – 8. Boîte. Lia. – 9. Su. Tee. Néon.

GUY BROUTY.

ÉDITION

A Bordeaux

Des livres sur le port

C'est le décor du port de la Lune que les organisateurs du IIe Salon du livre de Bordeaux ont choisi, du jeudi 6 au dimanche 9 octobre, comme lieu d'accueil symbolique de tous les « courants » littéraires. Pendant ces quatre jours, dans les 7 000 m² du hangar 5 (quai Louis-XVIII), sont attendus plus de deux cents écrivains de langues française, espagnole et anglaise, et vingt-deux libraires présenteront les fonds de quelque cent cinquante maisons d'édition.

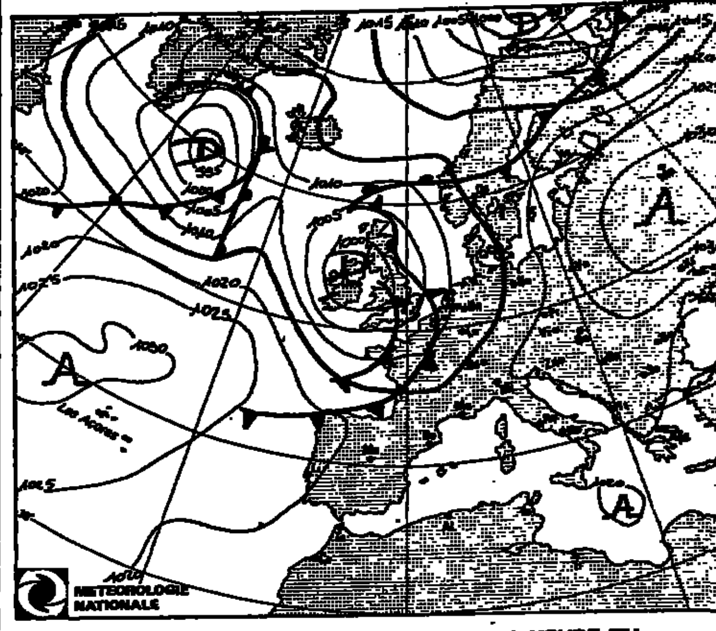
Entre les haltes ménagées à la rhumerie ou au bar tapas, les visiteurs n'auront que l'embarras du choix parmi les multiples manifestations qui leur sont proposées : rencontres, débats, lectures, théâtre, expositions et remises de prix.

Bicentenaire oblige, le programme du jeudi 6 octobre est orienté sur le thème de la Révolution, avec notamment un débat sur « La Révolution française et les femmes » (15 heures). Vendredi 7 octobre, journée professionnelle ouverte au public, les animateurs du Salon alimenteront plusieurs réflexions sur la lecture et les métiers du livre. Le samedi, les écrivains donneront lecture de textes contemporains tout au long de la journée, à bord du bateau *Ville-de-Bordeaux*. Est également prévue la découverte du « Village de la littérature espagnole aujourd'hui » (17 h 15), avec la participation d'une quinzaine d'auteurs dont Manuel Vasquez Montalban, Andreu Martin et Adelaïda Garcia Morales.

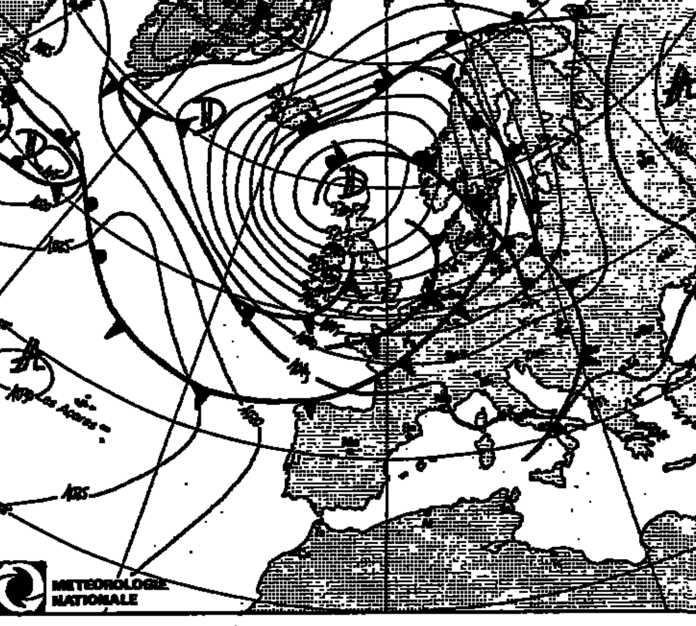
Enfin le dimanche 9 octobre sera placé sous le signe de la « Tauromachie, un art en soi » (11 heures), du « Port, départ de l'aventure » (14 h 15), et des « Voyages en littérature » (14 h 15). En outre, sept auteurs anglais, dont Robin Cook et Tom Sharpe, animeront un débat sur le « Roman anglais contemporain » (16 heures). Les enfants n'ont pas été oubliés. Durant toute la durée du Salon, ils pourront assister à l'une des représentations du Théâtre dans la ville qui leur sont particulièrement destinées.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 octobre à 0 heure et le jeudi 6 octobre à 24 heures UTC.

La France reste soumise à un courant perturbé très rapide de secteur ouest dans lequel circulent plusieurs systèmes pluvieux.

Le premier s'éloignait mercredi vers le sud-est de la France. Le second s'enfoncera jeudi sur une grande partie du pays, laissant la place à un temps frais, venté et instable.

Jeudi : pluie et vent.

Une bande pluvieuse balaiera la quasi-totalité du pays en s'accompagnant de vents soutenus.

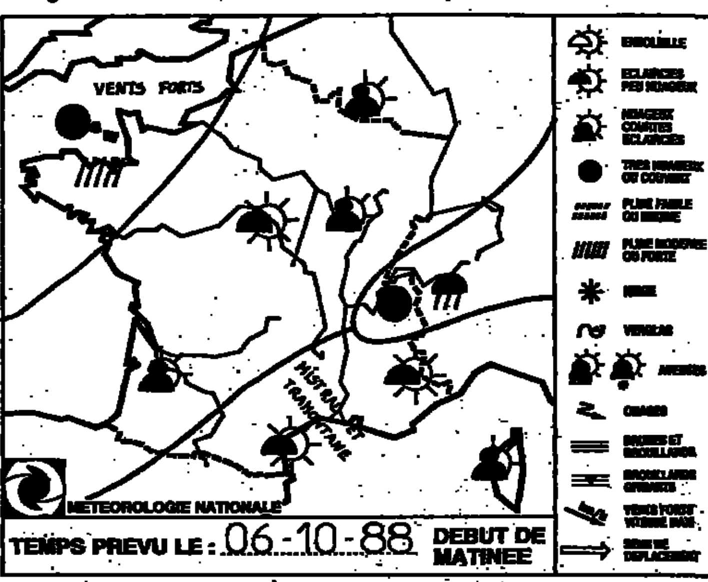
De la Bretagne au Nord, à la Champagne, au Centre, au Poitou-Charentes, aux Pays de Loire et à l'Ile-de-France, généralisation en matinée d'un temps gris, pluvieux et venté. Quelques éclaircies apparaîtront en mi-journée sur la Bretagne et le Cotentin. Elles s'étendront en cours d'après-midi à l'ensemble de la zone, alternant avec des averses.

De l'Aquitaine au Massif Central, au Nord-Est et au Lyonnais, il faudra profiter des éclaircies matinales. En effet, il se mettra à pleuvoir en cours d'après-midi et en soirée. Quelques orages risquent d'éclater en montagne.

Seuls le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Provence – Côte d'azur, les Alpes et la Corse garderont toute la journée le bénéfice du soleil.

Les températures minimales seront voisines de 10 à 12 degrés de la Bretagne au Nord, 7 à 10 degrés partout ailleurs. Les températures maximales ne dépasseront pas 14 à 18 degrés sur la moitié nord du pays, 18 à 23 degrés sur la moitié sud.

Le vent d'ouest se renforcera, atteignant 50 à 70 km/h, et même 80 à 100 km/h près de la Manche et de l'Atlantique.



TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 04-10-1988 à 6 heures TU et le 05-10-1988 à 6 heures TU — le 05-10-1988

FRANCE	max.	min.	temps
AJACCIO	24	14	N
BIARRITZ	20	14	N
BORDEAUX	26	14	P
BOURGES	21	12	C
BREST	15	12	A
CAEN	17	12	N
CHERBOURG	14	12	A
CLERMONT-FERR.	21	13	P
DIJON	16	9	P
GRENOBLE St-M-H	22	11	P
LILLE	19	12	P
LIMOGES	20	11	P
LYON	21	15	C
MARSEILLE-MAR.	24	18	N
NANCY	16	6	P
NANTES	19	12	D
NICE	22	17	C
PARIS-MONTS.	18	12	D
PAU	26	11	N
PERPIGNAN	23	15	B
RENNES	16	12	N
ST-ETIENNE	21	14	C
STRASBOURG	18	7	C
TOURS	20	12	P
TOULOUSE	26	14	C
POINTE-A-PITRE	31	24	O

ÉTRANGER	max.	min.	temps
ALGER	30	19	D
AMSTERDAM	18	11	P
ATHÈNES	24	15	D
BANGKOK	32	25	C
BARCELONE	25	17	B
BELGRADE	19	6	D
BERLIN	18	8	D
BRUXELLES	19	11	C
LE CAIRE	30	18	D
COPENHAGUE	14	8	B
DAKAR	29	23	D
DELHI	–	–	–
DJERBA	28	20	D
GENÈVE	16	10	P
HONGKONG	29	24	D
ISTANBUL	20	15	C
JÉRUSALEM	26	15	B
LISBONNE	30	16	D
LONDRES	17	11	P
LOS ANGELES	21	16	C
LUXEMBOURG	16	8	N
MADRID	30	12	D
MARRAKECH	29	17	D
MEXICO	19	8	B
MILAN	19	15	C
MONTRÉAL	13	4	P
MOSCOU	10	2	D
NAIROBI	27	16	A
NEW-YORK	16	12	P
OSLO	13	10	C
PALMA-DE-MAL.	27	16	B
PÉKIN	17	7	C
RIO-DE-JANEIRO	28	23	C
ROME	25	18	O
SINGAPOUR	33	24	A
STOCKHOLM	15	7	B
SYDNEY	28	18	C
TOKYO	22	17	A
TUNIS	30	19	D
VARSOVIE	18	4	D
VENISE	19	12	P
VIENNE	18	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

I. — COMPÉTITION

Fictions

1. Gewitter im Mai, de Xaver Schwarzenberger .... Autriche
2. Des amis pour la vie, d'Alain Chartrand .... Canada
3. Cartas del Parque, de Tomas Gutierrez Alea .... Espagne
★ 4. Le Diable en ville, de Christian de Challonge (ouverture) .... France
★ 5. Le Hérisson, de Robert Enrico ... France
★ 6. Les Petites Photos, de Guy Mousset .... France
7. Border, de Misha Williams ...... G.-B
8. Amore a Cinque Stelle, de Roberto Giannarelli .... Italie
9. Un enfant nommé Jésus, de Franco Rossi .... Italie
★ 10. Beyond Gravity, de Garth Maxwell .... Nlle-Zél.
11. Lemon Sky, de Jan Egleson ..... USA
12. Natica Jackson, de Paul Bogart .. USA

Séries et feuilletons

1. O Pagador de Promessas, de Tizuka Yamasaki .... Brésil
2. Un médecin des lumières, de René Allio .... France
3. A Very British Coup, de Mick Jackson .... G.-B.
★ 4. Shalom Salaam, de Gareth Jones . G.-B.
5. Les Bertinis, de Egon Monk ..... RFA
6. Internal Affairs, de Michael Tuchner .... USA
7. Studio 5B, de Larry Sheldon .... USA
8. Tanner for President 88, de Robert Altman .... USA

Documentaires de création et essais

1. Allô Police, de Manu Bonmariage Belgique
2. Portrait de mon père aquarelliste, de Jean-Noël Gobron .... Belgique
3. Alias Will James, de Jacques Godbout .... Canada
4. Voyage en Amérique avec un cheval emprunté, de Jean Chabot ... Canada
5. François Truffaut : correspondance à une voix, de Michèle Reiser .... France
★ 6. Lyon, le regard intérieur, de Bertrand Tavernier .... France
★ 7. Reportage sur le tournage d'un film très particulier : « l'Ours » de Jean-Jacques Annaud, de Michel Parbot .... France
★ 8. Sarah, de Edgardo Cozarinsky ... France
★ 9. Trotski, de Patrick Le Gall ...... France
10. Girls Apart, de Chris Sheppard et Claude Sauvageot .... G.-B.
11. I Allison, de Ann Paul .... G.-B.
12. In from the Cold. A Portrait of Richard Burton, de Tony Palmer . G.-B.
13. Sigmund Freud : C4 Guide to Genius, de Stacy Marking ...... G.-B.
14. Processo alla Mafia, de Paolo Gambescia, Pino Passalacqua, Aldo Vergine .... Italie
★ 15. Masque d'acier contre abîme bleu, de Paulo Rocha .... Portugal
16. La vie secrète de Serge Eisenstein, de Gian Carlo Bertelli ..... Suisse
17. Enquête sur un citoyen expulsé au petit matin, d'André Gazut ..... Suisse
18. Le Rêve, de Mohamad Malas ... Syrie
19. La Chronique du temps arrêté, de Otkirov Ravshan .... URSS
20. Le Temple, de V. Diakonov ..... URSS
21. Risk II, de Dimitri Barshevsky ... URSS
22. Diego Rivera : Rivera in America, de Rick Tejada Flores .... USA
23. Fire from the Mountain, de Deborah Shaffer .... USA
24. Israel 88, The Dream at Forty, de Yehoram Pirotsky .... USA
25. Lilian Gish, The Actor's Life for me, de Terry Sanders .... USA
26. Remembering Marilyn, de Andrew Solt .... USA

Œuvres musicales

★ 1. La Grande Aventure du Festival d'Aix-en-Provence, de Pierre Jourdan .... France
2. Archipel Luigi Nono, d'Olivier Mille .... France
★ 3. Master Class Kataev, de Jean-Louis Comolli .... France
★ 4. Requiem de Fauré ; Barbara Hendricks en la basilique Saint-Denis, de Maté Rabinovsky .... France
★ 5. Steelbands de Trinidad (Pan in A Minor), de Dominique Verba et J.-J. Mrejen .... France
6. Sonate per Violino et Piano forte, de Josée Montes-Baquer .... Italie
7. Violon Passion, de Marcel Schupbach .... Suisse
8. Divorce à Khivinski, d'Edouard Davidov .... URSS
9. A Duke named Ellington, de Terry Carter .... USA
10. Agnes the Indominable de Mille, de Merril Brockway .... USA
11. Irving Berlin's America, de Glen Du Bose .... USA
12. Lerner and Loewe, Broadway's Last Romantics, de John Musilli . USA

Courts métrages

1. Oh Sugar, de Martin Koscielnak . Belgique
2. Lalula Human Sex Duo No. 1, de Bernar Hebert .... Canada
3. Martha Jean-Claude en Haïti, de Juan Carlos Tabio .... Cuba
4. Per Molts Anys, de Jésus Font ... Espagne
★ 5. Berceaumniaque, de Yoram Mevorach .... France
★ 6. Geneviève de Brabant, de Philippe Collin .... France
7. La Dame noire, de Patrick Morelli .... France
8. La Gifle de Beate Klarsfeld à Kiesinger, d'Aline Isserman .... France
9. La Mémoire en chantant, de Patrick Barberis .... France
10. La Quatrième Dimension, de Zbig Rybczynski .... France
11. La Trajectoire amoureuse, de Pascal Aubier .... France
12. Le Fantôme du théâtre, de Pascal Kane .... France
13. Les Sept Péchés capitaux, de Philippe Gautier .... France
★ 14. Paparazzi, de Manuel Otero ..... France
15. Portraits, d'Alain Cavalier ...... France
16. Rêve d'artiste, de Pierre Etaix ... France
17. Trio, de Jean Rouzaud .... France
★ 18. Louanges, de Izza Genini .... Maroc
19. IDS, la guerre des guerres, de Monica Maurer .... RFA
20. War Games, de Gene Bunge .... USA
21. Nos enfants, d'Omar Gvassalia .. URSS
22. La Côte Mandala, de Marjan Frankovic .... Yougosl.

II. — HORS COMPÉTITION

Situations de la création française

1. Arletty raconte Arletty, de Moïse Maatouk.
2. Autour de l'amoureuse, de François Manceaux.
3. De Gaulle ou l'éternel défi, de Jean Labib : (1. Déchirures algériennes. 2. Le souverain de la République).
4. Le Crime de la rue des Archives, de William Karel.
★ 5. Le Désir attrapé par la queue, de Jean-Christophe Averty.
6. 40 ans d'Avignon, de Jean André.
7. Tancrède le Croisé, de François Caillat.
8. Lettre à une jeune comédienne, de Jean-André Fieschi.
★ 9. Noces de plomb, de Pierre Grimblat.
★ 10. La Vallée des espoirs, de Jean-Pierre Marchant.

Documents

V.I. Lénine. – Pages de l'histoire d'une vie : le chagrin de 1924, de V. Lisakovitch. URSS.

Fiction

La Donna Spozzata, de Marco Leto (clôture), Italie.

III. — RÉTROSPECTIVE

PIERRE DUMAYET :

« Lectures pour tous »
1. – Céline.
2. – Roger Vailland : « la Fête ».
3. – Raymond Queneau : « le Chien et la mandoline ».

« D'homme à homme ».
1. – Amadou Ampaté Ba : « l'Empire Paul de Macina ». Réalisateur : Jean Cazenave.

« Cinq colonnes à la une »
1. – La République du bout du monde.
2. – Mort à Madrid/Madame Grimau.
3. – La Suisse sans conférence.
4. – André et Simone Schwarzbart.

Dramatique
1. – Bruges-la-Morte, avec Niel Arestrup, Nathalie Nell, Cora Versch-Senne, Rouffaer, Andrée Campaux. Réalisateur : Alain Dhénaut.

« Des milliers de livres écrits à la main »
1. – La bibliothèque de Rouen. Réalisateur : Alain Dhénaut.

« Une mémoire bien rangée »
1. – Marcel Proust : Naissance d'une phrase.

« Vocations »
Série de Jean Frappat, Pierre Dumayet, Gérard Guillaume. Le Psychiatre : Paul Sivadon.

KENNETH LOACH :
1966 : Cathy come Home.
1974 : Days of Hope.
1976 : The Price of Coal.
1978 : The Gamekeeper.
1981 : Look and Smiles.
1983 : The Red and the Blue.

ANDRZEJ WAJDA :
1970 : Le Bois de bouleaux.
1980 : Dans le cours des années et des jours : Cracovie 1886.
1988 : Crime et châtiment.

Prix Jean-d'Arcy (programmes pour la jeunesse) :

Knightmare, de Tim Child et Sally Freeman.
Hommage au peintre Matta, Visuels (vidéo).

IV. — DÉBATS

1. Document et récit : le parti pris documentaire.

Organisé par la SCAM (Société civile des auteurs multimédia).

Les 9, 10 et 11 octobre, salle des conférences du Palais des congrès. Avec la participation de : Richard Leacock (USA), Pierre Perrault (Québec), Mario Brenta (Italie), Brian Moser (Grande-Bretagne), Richard Dindo et Fredy Murer (Suisse), René Allio, Pierre Dumayet et Jean-Louis Comolli (France).

2. L'Europe de la diffusion contre l'Europe de la création.

(Organisé par la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) en collaboration avec la SCAM et le journal *le Monde*.

Le 10 octobre à 15 h, au Palais des festivals.

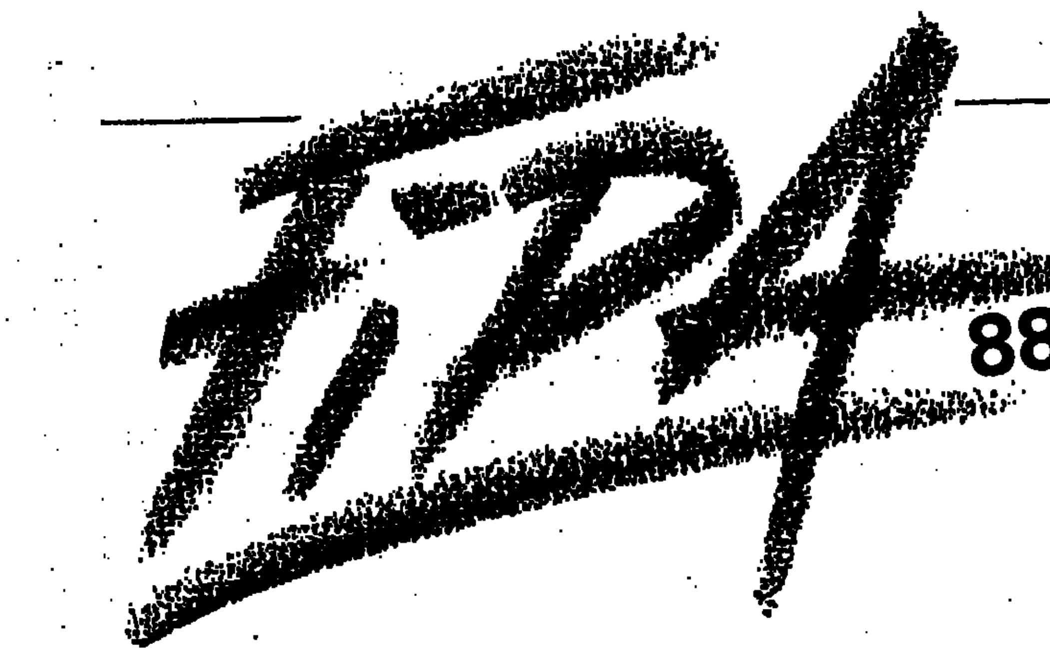
Ce débat qui réunira des auteurs de l'audiovisuel, des spécialistes des médias et des représentants des organismes et sociétés de télévision de différents pays européens, sera centré autour de trois thèmes de réflexion :

1. – Les modalités de financement des systèmes télévisuels.

2. – Les structures et la politique des programmes.

3. – Les rapports entre les diffuseurs et les autorités de contrôle ou de régulation.

★ Les titres précédés de ce signe sont des premières mondiales.



SPÉCIAL
FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE PROGRAMMES
AUDIOVISUELS
(Cannes • 8-12 octobre 1988)

Un nouveau regard sur le petit écran

La deuxième édition du Festival international de programmes audiovisuels (FIPA) aura lieu à Cannes, du 8 au 12 octobre, au Palais des festivals. Vingt pays présenteront quatre-vingts films en compétition.

La section Mémoire de l'audiovisuel rendra hommage à Pierre Dumayet (France), Andrzej Wajda (Pologne) et Ken Loach (Grande-Bretagne) et deux colloques sont organisés. Le premier aura pour thème : « L'Europe de la diffusion contre l'Europe de la création » ; le second, « Le parti pris documentaire ».

Outre les trophées d'or et d'argent pour chacune des cinq catégories et les deux prix d'interprétation, masculine et féminine, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) attribuera un Grand Prix du scénario international, et la Société civile des auteurs multimédias (SCAM) un prix pour le meilleur document cinématographique, chacun d'une valeur de 50 000 F. M. Michel Mitrani, président du FIPA, explique pourquoi il a créé un nouveau festival de télévision.

• Après le succès remporté l'année dernière par le galop d'essai du Festival international de programmes audiovisuels (FIPA), nous voici à la veille du lancement de la première véritable compétition. Qu'en attendez-vous ?

« Nous en attendons trois choses : une reconnaissance, une légitimité et une nouvelle compréhension de la télévision. La reconnaissance concerne un certain nombre d'idées – la qualité des œuvres télévisées, la création originale, la diversification des programmes – que nous aimerions voir concrétisées, puis perçues par un plus grand public afin qu'elles trouvent leur légitimité.

» Quant à la troisième idée, il s'agit de voir comment le FIPA peut modifier le regard porté sur la télévision. Aussi bien celui des téléspectateurs que celui des médiateurs que sont les diffuseurs, et, par conséquent, celui des producteurs, qui doivent renouveler la création. Le Festival a été conçu par un auteur-réalisateur, et j'avoue que ce qui m'intéresse c'est de rendre possible le développement de nouveaux langages pour le petit écran. Pour exploiter notre patrimoine culturel, il faut multiplier non seulement les genres, mais aussi les façons de dire les choses. Et pour cela, le FIPA doit élargir la capacité d'écoute des spectateurs. Voilà pour la forme. Quant au fond, mon objectif dernier est une quête d'humanisme... »

• On assiste actuellement à une inflation de concours en tout genre : 7 d'Or, Victoires et autres Molière... Il existe déjà un Festival de télévision à Monte-Carlo. Pourquoi en avoir créé un nouveau ?

« Je dirai, tout d'abord, que plus on parle de la télévision mieux ça vaut ! Plus sérieusement, je souhaite que le public français porte une plus grande attention à la télévision internationale. Et que nos réalisateurs soient encouragés à faire des choses de qualité à partir des exemples étrangers.



PRIVAL/KIPA

Michel Mitrani

» La BBC est souvent citée en exemple, mais sa réputation est méritée. L'année dernière, par exemple, nous avons eu la révélation du document bouleversant sur l'horreur des camps nazis avec *Mémoire meurtrie*. L'URSS aussi nous réserve des surprises. En 1987, elle nous a envoyé une curiosité *Chaplinlana*, et cette année, sa participation, avec six films, reflète la situation qui prévaut dans ce pays par une remise à jour brutale des anciens clichés officiels.

» Deux œuvres méritent une attention particulière : *Risk II*, sur l'histoire du vingtième siècle avec comme protagonistes Staline, Hitler, Churchill, de Gaulle, Mao, Khrouchtchev, Gorbatchev, Reagan... et où il est dit que *« Staline a fait la guerre à son propre peuple »*. Et puis *la Chronique du temps arrêté*, qui dénonce les malversations criminelles de la mafia en Ouzbekistan. D'autre part, le FIPA présentera un film à propos du millénaire de l'Eglise russe, sur les déprédations dont ont fait l'objet lieux de culte et sanctuaires après la révolution de 1917.

(Suite page III.)

RÉTROSPECTIVES

Ken Loach : un regard juste et chaleureux

Ce fils d'ouvrier passé par Oxford s'est d'abord fait un nom à la télévision avant de témoigner, au cinéma, de la même attention réaliste aux conditions de vie des déshérités, du même esprit critique à l'égard des pouvoirs établis.

EN mai 1970, le premier film présenté en France du réalisateur anglais Ken Loach ne passe pas inaperçu. *Kes*, le récit d'un jeune garçon de quinze ans sauvage et solitaire dont le seul compagnon est un faucon qu'il a lui-même dressé, surprend par sa sensibilité et sa gravité teintée d'humour. Sans mièvrerie, mais avec au contraire un regard aigu sur cet âge difficile qu'est l'adolescence. On avait alors évidemment évoqué l'apparition d'un *Quatre Cents Coups* britannique. Deux ans plus tard, *Family Life* éclate comme une bombe. A travers le portrait d'une jeune fille fragile, Ken Loach y dénonce à la fois les dangers d'une éducation scolaire et familiale sans nuances, et les méfaits d'une certaine psychiatrie traditionnelle. Pure fiction mais traitée comme un documentaire, *Family Life*, d'abord adapté pour la télévision anglaise d'une pièce de David Mercer, faillit être victime de la censure française, avant de s'installer pour un an à l'affiche de la capitale.

Présenté l'année suivante, mais tourné en 1968, *Poor Cow*, l'histoire d'une paumée londonienne, en fait son premier long métrage, confirmait qu'en trois films Ken Loach, avec son regard chaleureux et juste sur le quotidien des déshérités, s'est taillé une place à part dans un cinéma anglais en quête d'un second souffle. A sa manière, sans s'y reconnaître totalement, un jeune cinéaste marginal de trente-six ans prenait la succession de la grande tradition réaliste britannique représentée notamment par John Grierson et aussi la suite du mouvement du « free cinema » des années 50. Une école engagée et généreuse, malheureusement sans lendemain, qu'avaient suscitée des réalisateurs comme Lindsay Anderson, Karel Reisz et Tony Richardson.

Interrogé lors de la sortie de son film, Ken Loach ne cacha pas son attirance pour les sujets-chocs. Il ajouta même : « *Nous n'aimons pas le cinéma à l'eau de rose. Chacun se pose des questions. Pourquoi ne pas poser ces questions dans un film ? Nous sommes certes loin de la conception américaine qui a contaminé l'Angleterre : drames heureux pour public heureux. Nous disons au contraire : pas de coexistence (apolitique) pacifique avec la société d'aujourd'hui* » (1).

Mais, en 1972, cette déclaration de guerre aux puissants de ce monde avait eu le temps de s'exprimer à l'écran. Car Ken Loach, fils d'ouvrier passé par Oxford pour y suivre des études de droit, d'abord attiré par le théâtre, s'était déjà fait un nom à la télévision. Une télévision qui, en Angleterre, n'est pas étrangère, toutes fonctions réunies, à la survie de l'identité culturelle nationale. Se tournent là certains films qui n'auraient aucune chance de trouver un quelconque financement au cinéma. Et Ken Loach ne s'y est pas trompé qui n'a jamais cessé de pratiquer l'alternance entre petit et grand écran, ne marquant que d'infimes différences, notamment dans le choix des sujets : au cinéma les relations entre individus, à la télévision les destins collectifs.

Au deuxième FIPA, on devrait se faire une idée plus précise de son travail télévisuel, puisqu'une bonne dizaine d'heures au moins y seront présentées (2). A commencer par le célèbre (en Grande-Bretagne) *Cathy Come Home* qui date de 1966 et entraîna à l'époque une enquête parlementaire. C'est déjà une fiction révélant une réalité, celle des conditions d'existence difficiles des sans-logis londoniens. Ce cri d'alarme entendu de tous laissera le réalisateur perplexe. N'avait-il pas trop misé sur l'émotion ? Une critique plus radicale ne s'imposait-elle pas avec un tel sujet et ne fallait-il pas mettre davantage en lumière la responsabilité des spéculateurs immobiliers et du personnel politique ? Ces interrogations du réalisateur lui-même n'empêchèrent pas *Cathy Come Home* d'obtenir le prix Italia (3).

Dans les téléfilms suivants et alors qu'il débute au cinéma grâce à Tony Garnett, son inséparable complice, ancien acteur devenu producteur, Ken Loach continue sur la même voie, notamment avec l'histoire d'une jeune schizophrène, qui annonce *Family Life (In Two Minds*, 1967), puis avec une vive peinture des milieux du football, joueurs et supporters mêlés *(The Golden Vision*, 1968) et avec l'évocation des conflits aux docks de Liverpool *(The Big Flame*, 1969).

En 1975, il tourne finalement pour la télévision un scénario qui ne trouvait pas preneur au cinéma. En changeant de média, *Days of Hope* prenait davantage d'ampleur, devenant une véritable fresque sur le mouvement ouvrier travailliste de 1916 à 1926, dont la durée atteint quatre fois quatre-vingt-dix minutes (4). Dès le départ, Ben et Philip, les deux jeunes héros, s'opposent sur l'attitude à adopter face à la guerre : élan patriotique contre internationalisme chrétien et socialiste. L'un n'ira pas combattre sur le front, mais « pacifier » l'Irlande. Un début de prise de conscience qui le conduira à la désertion et à l'engagement aux côtés de mineurs en grève. L'autre subira les coups de la répression. Tournage en décors naturels, souci du détail réaliste, le film est plus réussi, faute de budget suffisant, dans sa première partie que dans la seconde, qui décrit l'évolution des rapports entre les deux hommmes, jusqu'à la déchirure finale entre le militant et le futur professionnel de la politique et du syndicalisme.

Tourné un an plus tard, *The Price of Coal* raconte les préparatifs de la visite du prince Charles dans une mine du Yorkshire. Alors que la direction s'emploie à donner de l'établissement l'image le plus souriante possible et à prévenir tout débordement et toute fausse note de la part des ouvriers, rien ne se passe comme prévu. L'ironie de Ken Loach est cinglante, le ridicule où sombrent les patrons n'a d'égal que la sympathie qu'il témoigne aux familles ouvrières. Une sympathie qui passe par un regard d'une très grande vérité. Au point que l'on ne sait jamais, lorsqu'il trace le quotidien des mineurs, s'il s'agit d'un reportage ou d'une fiction, impression renforcée par la présence d'acteurs non professionnels qui travaillent dans la région.

Après un bref intermède à la campagne, pour suivre un ancien ouvrier devenu éleveur d'oiseaux pour la chasse de patrons aristocrates *(The Gamekeeper*, 1978), Ken Loach revient à la ville pour donner *Looks and Smiles* (1981) considéré comme un chef-d'œuvre. Constat amer, presque désespéré, de la situation de crise en Angleterre à travers le portrait attendri, mais sans concession, de deux jeunes chômeurs de Sheffield. C'est encore un cri d'alarme et un solide obstacle au rêve. Tourné en noir et blanc, dans un style quasi austère, éclairé par le chef opérateur Chris Mengès (5), *Looks and Smiles* est comme une sorte de synthèse parfaite du réalisme et d'une esthétique complètement justifiée par le propos. Ken Loach y prouve, une fois de plus, sa réelle originalité. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement avec un réalisateur qui décrit lui-même sa place dans le cinéma anglais : « *Derrière la porte de service avec un chapeau dans lequel on jette des sous.* »

JEAN-LOUIS MINGALON.

Ken Loach

(1) Entretien avec Véra Volmane, *la Croix* du 19-20 novembre 1972.

(2) Il s'agit d'œuvres plus ou moins inédites. *Cathy Come Home* a été diffusé par la première chaîne française en 1973 dans le cadre de la série « La Télévision des autres ». *Days of Hope* (Jours d'espoir) et *The Price of Coal* (Le Prix du charbon) projet en v.o. non sous-titrée aux Troisièmes rencontres de Saint-Etienne en 1981. *Looks and Smiles (Regards et sourires)* est sorti en salle en 1981.

(3) Une œuvre précédente *The Coming out Party*, le dernier des trois reportages-fictions consacrés à la pègre et aux prisons venait de lui valoir le prix de la meilleure mise en scène de l'année décerné par la Guilde de la télévision britannique.

(4) Le FIPA ne devrait en présenter que la moitié.

(5) Collaborateur presque constant de Ken Loach, on peut voir de lui actuellement *Un monde à part*, son premier long métrage. Il a aussi été le chef opérateur de Roland Joffé sur *la Déchirure*, pour lequel il a obtenu un oscar, et *Mission*.

Wajda et Dumayet aussi

Outre Ken Loach, Andrezj Wajda et Pierre Dumayet feront également l'objet d'une rétrospective dans le cadre du FIPA.

Ci-contre, photo extrait d'*Un amour en Allemagne*, d'Andrezj Wajda ; ci-dessous, Pierre Dumayet.

CHRISTOPHE COLL — INTERPRESS

Un nouveau regard sur le petit écran

(Suite de la page I.)

» Il existe, certes, d'autres festivals, en France comme à l'étranger, mais, grâce au Festival du cinéma, Cannes jouit d'un prestige tout particulier. J'ai fréquenté les autres festivals, et chacun a ses propres critères. Au Canada, par exemple, les émissions en lice doivent avoir été diffusées dans l'année, alors que nous demandons seulement que les œuvres n'aient pas été diffusées en dehors de leur pays d'origine. »

● Vous insistez sur « l'indépendance » de cette manifestation, en parlant de « festival non téléguidé ». Qu'est-ce à dire ?

« L'originalité essentielle du FIPA, c'est en effet son indépendance. Au Festival de Monte-Carlo, dont vous parliez, le choix des œuvres en concurrence est fait par les diffuseurs. C'est davantage un Salon qu'un festival ! D'ailleurs si d'autres festivals, comme celui de Monte-Carlo, commencent à changer leurs statuts, c'est qu'ils ne répondaient pas à ce qu'on attendait d'eux... Pour notre part, nous préférons laisser le choix des œuvres à une commission internationale indépendante. En prenant ce pari nous cherchons à élargir le champ existant. »

● Devant le nombre et la richesse des œuvres en compétition, ne craignez-vous pas l'indigestion du public (sans parler des jurys !) ? Pourquoi y avoir ajouté des documents hors compétition, des débats, des rétrospectives ?

« Nous avons choisi de jouer l'abondance car nous sommes des libéraux : c'est le public qui choisit. Nous n'organisons pas une promenade touristique à Cannes, mais nous invitons les gens à porter un regard sérieux sur un enjeu capital : la télévision.

» Pour ce qui est des activités annexes, les débats, qu'il s'agisse de celui organisé par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques sur « L'Europe de la diffusion contre l'Europe de la création » ou celui conçu par la Société civile des auteurs multimédia sur « Le parti pris documentaire » sont utiles pour la réflexion des festivaliers. Quant aux rétrospectives, consacrées cette année à Pierre Dumayet pour la France, Andrzej Wajda pour la Pologne et Ken Loach pour la Grande-Bretagne, elles représentent la mémoire de l'audiovisuel et font partie intégrante du festival. »

● Croyez-vous qu'il existe une écriture spécifique à la télévision ? N'y a-t-il pas un nivellement par le bas qui menace toutes les chaînes – publiques comme privées – du fait de la concurrence ?

« Il est vrai qu'on voit à la télévision beaucoup de choses qu'on ne trouve pas au cinéma, mais ce n'est pas pour autant qu'il existe un fossé entre les deux ou que la télévision est en rupture avec son patrimoine culturel. La principale différence entre télévision et cinéma relève de la durée de l'œuvre et de la fréquence des diffusions.

» Il ne faut surtout pas voir dans le FIPA un Festival de Cannes des pauvres. Au contraire, la sélection est très riche, car nombreux sont les réalisateurs qui souhaitent s'exprimer par ce moyen. Les nouvelles techniques arrivent – la vidéo, les images de synthèse, le numérique, – ce qui permet des expériences de trucage, comme celles de Jean-Christophe Averty. On assiste même à un renversement des rôles : certains produits télévisuels, notamment des documentaires, influencent le cinéma, tel *le Chagrin et la Pitié* d'Ophuls.

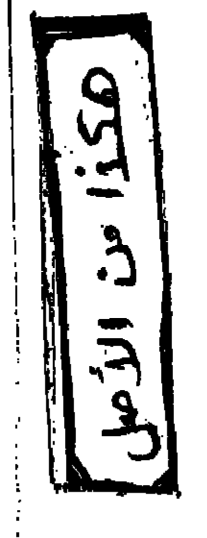
» En théorie, les possibilités du petit écran sont infinies mais, en fait, elles sont limitées par la rentabilité, c'est-à-dire par la dictature du *prime time* (l'heure de la plus grande écoute), C'est pourquoi je suis opposé au « laissez-faire » : le gouvernement doit avoir une politique volontariste et remplir son rôle de régulateur. »

● La création à la télévision : crise ou reprise ? L'Europe pourra-t-elle échapper à l'impérialisme culturel américain ? Le FIPA a-t-il un rôle à y jouer ?

« Je ne sais pas si le pire est derrière ou devant nous. Avec la philosophe allemande Hannah Arendt, je suis assez pessimiste pour penser que ce qui est arrivé une fois peut se reproduire... Toujours est-il que, si crise il y a, ce n'est pas une crise de création mais de diffusion. La recherche d'audience maximale, à cause des écrans publicitaires, fausse tout et incite les programmateurs à la facilité, à la paresse.

» Pour ce qui est de l'impérialisme américain, il ne faut pas faire preuve de xénophobie systématique. Les Américains font d'excellentes choses et nous nous battrons pour avoir les meilleures émissions américaines dans notre sélection. Sans pour autant pénaliser les autres. Le grand principe du FIPA est l'égalité entre tous les concurrents. Et que le meilleur gagne ! »

Propos recueillis par
ALAIN WOODROW.



Société

Le refus d'obéissance de Manuel Norvat

La justice abandonne...

Même l'amnistie peut avoir des effets pervers. Manuel Norvat, vingt-quatre ans, détenu pendant quatre mois alors qu'il était seulement soupçonné d'avoir commis le délit de *« refus d'obéissance »* pendant son court séjour au 405ᵉ régiment d'infanterie de Sémoutiers (Haute-Marne) ne sera jamais jugé. Il ne pourra pas connaître *« la vérité judiciaire »* et son *incarcération* restera une *« détention provisoire »* sans qu'un tribunal ait prononcé soit une peine justifiant l'ordonnance du juge, soit une relaxe lui ouvrant le droit à une légitime indemnisation.

Ainsi s'est terminée, le mardi 4 octobre, une affaire déjà riche en situations absurdes (*le Monde* des 5 août, 15 septembre et 16 décembre 1987). Incorporé le 5 août 1986, Manuel Norvat, d'origine martiniquaise, refuse *d'obéir à certains ordres et* notamment à celui de chanter *« le Chant des Africains »*. Puis, après avoir expliqué qu'il était en état dépressif, il se soumet à l'autorité militaire, qui décide de le réformer le 21 août 1986.

Mais le 16 janvier 1987, Manuel est convoqué devant le tribunal correctionnel de Dijon : l'armée a finalement engagé une procédure pour refus d'obéissance. Dans l'attente de son casier judiciaire (vierge), les juges transmettent son dossier au tribunal de Paris, plus proche de son domicile. Le jeune homme reprend ses études. Brusquement, trois mois plus tard, le 28 avril 1987, il est incarcéré comme un dangereux malfaiteur par M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction au tribunal de Paris. A deux reprises, la chambre d'accusation confirme l'ordonnance du magistrat en s'appuyant sur un *« trouble à l'ordre public »* remontant à huit mois.

Libéré le 25 août, Manuel Norvat devait être jugé le 14 septembre 1987 par la dixième chambre correctionnelle, lorsque les magistrats ont constaté que *l'ordonnace du juge d'instruction* saisissant le tribunal n'était pas signée. Le 14 décembre, il comparaissait à nouveau et, cette fois, pour s'entendre dire que, le tribunal *de Dijon n'ayant pas* rendu un jugement de dessaisissement, il n'était pas possible d'examiner une affaire soumise à deux juridictions...

Amnistie

Si certains dossiers dorment au parquet pendant des années, celui de Manuel fut rapidement transmis à la Cour de cassation qui, dans un arrêt du 3 février 1988, confirma la compétence *du tribunal de Paris*. Le mardi 4 octobre, donc, le jeune homme se présentait pour la quatrième fois devant un tribunal correctionnel, bien décidé à plaider son innocence. Mais le substitut du procureur de la République, M. Jean-Yves Montfort, évoqua aussitôt l'amnistie et, si le magistrat déplora *« les errements de la procédure »* en les qualifiant de « détestables », il considéra que cette affaire avait subi une « désinformation » pour déclarer que *« la vérité du dossier »* n'était pas tout à fait celle présentée par la presse et par la défense.

C'était aborder le fond sans que le tribunal puisse trancher entre *« la vérité »* du substitut et celle de Manuel. Aussi les avocats, Mᵉˢ Salah Djemaï, Frédéric Weyl, du barreau de Paris, et Mᵉ Marcel Manville, du barreau de Fort-de-France, ont-ils tenu à répliquer en regrettant que *M. Novat ne puisse obtenir justice.* Mais, après une courte délibération, le tribunal se bornait à constater que les faits étaient amnistiés.

Le casier judiciaire de Manuel Norvat restera vierge même si, à l'âge de vingt-trois ans, il a passé quatre mois de sa vie en prison. Mᵉ Manville le disait bien : *« Ce procès se termine comme une montagne accouche d'une souris. »*

MAURICE PEYROT.

Pour faux et usage de faux

Deux promoteurs lyonnais inculpés dans une affaire de fausses factures

Deux promoteurs lyonnais, M. Patrick Emin et son épouse Evelyne, viennent d'être inculpés à Marseille de faux et usage de faux. Ils avaient été interpellés, vendredi 30 septembre, sur mandat d'amener délivré par Mᵐᵉ *Bernadette Augé,* juge d'instruction à Marseille. M. Emin a été écroué, son épouse a été laissée en liberté et placée sous contrôle judiciaire.

Auparavant, une perquisition au siège social à Lyon de la société Groupe de recherche et de construction (GRC), premier promoteur, constructeur de Lyon, dirigée par les époux Emin, avait permis de découvrir des fausses factures et de nombreuses lettres d'importantes sociétés qui semblent impliquées dans ce trafic. Parmi elles figure le groupe Cora de Nancy, dont le directeur général, M. Michel Bouriez, est déjà inculpé, depuis le 12 janvier dernier, dans une affaire de fausses factures en Meurthe-et-Moselle.

Parallèlement à l'inculpation des *époux Emin à Marseille, une information* judiciaire pour abus de biens sociaux et faux et usage de faux a été ouverte à Lyon : le dossier a été confié à M. Jacques Chauvot, juge d'instruction.

L'affaire qui vient d'éclater fait suite à la découverte d'une fausse facture de 370 000 francs, mettant en cause les époux Emin, au cours d'une enquête judiciaire concernant M. Paul Bernard, entrepreneur de maçonnerie *marseillais, lui-même* inculpé et écroué le 28 mars 1986 à Marseille pour escroquerie à la TVA et faux en écriture.

EN BREF

● **L'enquête sur la mort de Delphine Boulay.** — Après l'audition de cinq membres de l'encadrement du camp scout *(nos dernières éditions du 5 octobre),* auquel appartenait Delphine Boulay, dix ans, dont le corps carbonisé a été retrouvé le 6 septembre dans une forêt de l'Eure, quatre d'entre eux ont été placés en garde à vue mardi 4 octobre. Mercredi matin, les gardes à vue ont été prolongées de vingt-quatre heures à la gendarmerie d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) où les enquêteurs continuaient à interroger le chef de camp et trois moniteurs dont une femme. L'aumônier, qui avait été entendu mardi, a été remis en liberté. Les gendarmes ont précisé que ces auditions ont été prolongées *« pour les nécessités de l'enquête »* et non en raison d'indices *« graves et concordants »* pesant sur ces quatre personnes.

● **Un *« skinhead »* recherché après la mort d'un jeune homme à Lille.** — Alors que huit « skinheads » étaient toujours en garde à vue à Lille, après la mort d'un jeune homme, Patrick Le Mauf, vingt-sept ans (*le Monde* du 4 octobre), un neuvième « crâne rasé », *soupçonné* d'être l'auteur principal des coups mortels, a été identifié et était recherché notamment dans la région parisienne. Les autres skinheads, cinq garçons et trois filles, pourraient être poursuivis pour *« non assistance à personne en danger »*.

● **Nominations de magistrats.** — Par décret du 3 octobre paru au *Journal officiel* du 4, sont nommés avocats généraux à la Cour de cassation : MM. Pierre Tatu et Pierre Lecocq qui occupaient jusqu'alors les fonctions d'avocats généraux près la cour d'appel de Paris délégués à la Cour de cassation. Le même décret « délegue » à la Cour de cassation pour y exercer les fonctions d'avocat général MM. Louis Joinet et Guy Vernette, l'un et l'autre avocats généraux près de la cour d'appel de Paris, ainsi que M. Joseph Perfetti, avocat général près de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, nommé avocat général à Paris.

MÉDECINE

Organisée les 6 et 7 octobre

La grève des infirmières s'étend à d'autres catégories hospitalières

Tandis, que dans les hôpitaux, la grève des infirmières prévue par la coordination d'Ile-de-France et les syndicats, jeudi 6 et vendredi 7 octobre, s'organise et s'étend à d'autres professions, une course contre la montre s'est engagée au ministère de la santé pour trouver rapidement une solution à ce conflit.

Hier passives, les infirmières paraissent aujourd'hui décidées à continuer leur mouvement, qui recueille d'ailleurs une grande sympathie des Français, pour obtenir des garanties sur la revalorisation de leur profession. Stimulés par ce mouvement (inattendu dans son *ampleur*), d'autres personnels de santé se mobilisent à leur tour, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC, qui ont élargi leur mot d'ordre de grève pour les deux journées ou en se regroupant en collectif ou en coordination (coordination du personnel de santé : soignants, agents techniques et généraux. Coordination des personnels médicotechniques : manipulateurs radio, laborantins. Collectif de kinésithérapeutes et d'ergothérapeutes). Tous entendent manifester, jeudi 6 octobre, à partir de 11 heures, de la place Denfert-Rochereau à Paris au ministère de la santé, avenue de Ségur, où auront lieu les négociations. Comme le 29 septembre, un service minimum devrait être assuré dans les services d'urgence.

Le ministère de la santé semble avoir changé son fusil d'épaule. Après une grande fermeté vis-à-vis *de la coordination, le ministre,* M. Claude Evin, a accepté de recevoir celle-ci mardi 4 octobre. Et son cabinet, qui mène tambour battant depuis plusieurs jours une série d'entretiens avec les syndicats, a reçu à de nombreuses reprises cette semaine la coordination des infirmières d'Ile-de-France et l'UNASIIF (Union nationale des associations et syndicats des infirmières et des infirmiers français), principal regroupement de la profession.

Mercredi matin, il était encore impossible de savoir comment seraient organisée avenue de Ségur, ces négociations. Le ministère a annoncé aux organisations appelant à la manifestation qu'elles seraient toutes reçues à l'issue de celle-ci mercredi.

S'il est fort probable que les pourparlers proprement dits commenceront dans l'après-midi, les syndicats ignoraient mercredi s'ils se feraient en table ronde ou sous forme de discussions parallèles. Cette dernière solution comporte plusieurs avantages pour le ministère : elle évite les surenchères, fréquentes, quand les syndicats sont réunis et permet de mettre chacun sur le même pied lors des entretiens — associations, coordination et syndicats, — même si finalement seuls ces derniers seront habilités à signer l'accord final.

Bien que satisfaite par cette reconnaissance ministérielle, la coordination est toujours sur ces gardes, maintient ses mots d'ordre de mobilisation et menace de continuer le mouvement si le texte final signé par les syndicats ne correspond pas à ses souhaits.

Morosité syndicale

Du côté des organisations syndicales, le climat, mercredi matin, était à la morosité. Si toutes estiment aujourd'hui qu'il y a urgence à régler le problème des infirmières, *elles ne voudraient pas que ce règlement* se fasse au détriment des autres personnels de santé (aides-soignants, sages-femmes, kinésithérapeutes, agents de santé, etc.) qui eux aussi souffrent de graves handicaps. Or, ils voient dans le nouveau comportement du gouvernement des signes qui justifieraient leurs craintes, c'est-à-dire une volonté de dissocier les revendications.

Jusqu'à présent, le ministre de la santé, M. Evin, présentait le conflit des infirmières comme une petite partie d'un vaste problème : la réforme des statuts des personnels, entreprise avant 1986 et retardée au cours des deux années suivantes. Si le texte visant à réorganiser la vie des personnels de santé a été rédigé (titre 4 de la fonction publique), les changements de gouvernement successifs ont repoussé la rédaction et la publication des décrets d'application.

Un revirement du ministère de la santé pour dissocier les infirmières des autres personnels est possible et permettrait au moins dans un premier temps de faire baisser la tension dans les hôpitaux. Il n'en reste pas moins que se poseront toujours les revendications des autres professions, notamment des aides-soignantes, qui souffrent des mêmes contraintes que les infirmières et n'ont pas vu leur salaire réévalué depuis de nombreuses années.

Pour le ministre de la santé, c'est la quadrature du cercle. L'enveloppe budgétaire de la Sécurité sociale n'est pas élastique. Par ailleurs, la masse salariale représente les deux tiers des charges des établissements hospitaliers. L'alternative est, soit de satisfaire un peu tout le monde, soit d'améliorer réellement la situation de quelques-uns avec le risque évident de voir éclater d'autres conflits. Les syndicats CFDT, FO et CFTC ont déclaré mercredi lors d'une conférence de presse commune que si tel était le choix du gouvernement, ils quitteraient la table des négociations.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

M. Claude Evin reconnaît le secteur privé

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a présenté, *mardi 4 octobre*, les *principales* orientations du gouvernement en matière d'hospitalisation.

Première constatation : M. Evin, et avec lui, sans doute, le Parti socialiste, semble avoir définitivement abandonné l'idée de supprimer le secteur privé à l'hôpital. *« Le secteur d'hospitalisation privé à but lucratif et la médecine libérale ambulatoire, auxquels les Français sont très attachés, participent,* a déclaré M. Evin, *de la qualité du service sanitaire et constituent l'un des éléments du choix. Personne ne souhaite remettre en cause cette complémentarité. »*

« Je considère, ajoute M. Evin, *que les rapports entre les deux secteurs, les comparaisons, les évaluations réciproques doivent se faire selon les critères les plus objectifs possible : mêmes droits, mêmes devoirs, mêmes contraintes. »*

Insistant sur la nécessité d'une *« complémentarité »* entre les deux secteurs, privé et public, le ministre de la santé a rappelé que *« la suppression de la TVA en 1987 dans le secteur de l'hospitalisation privée à but lucratif a redonné à ces établissements des moyens supplémentaires permettant d'améliorer considérablement leur fonctionnement et leurs investissements. Les regroupements auxquels on assiste aujourd'hui, l'intervention de grands groupes financiers dans ce secteur en sont la preuve. Ce dynamisme est positif au plan économique, il ne doit pas aboutir à une régression du secteur public ».*

Sachant que les grands groupes financiers évoqués par M. Evin sont principalement la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux, on ne pourra qu'être surpris par les propos *du ministre de la santé qui tranchent* singulièrement avec le langage tenu jusqu'à présent sur ce thème par les socialistes.

Concernant le mode de financement des deux secteurs d'hospitalisation, M. Evin a rappelé que le financement du secteur public par dotation globale avait permis de maîtriser l'évolution des coûts, d'améliorer la trésorerie des établissements et leur gestion en général. En revanche, a déclaré M. Evin, le secteur privé à but lucratif a *« un système de financement par prix de journée et paiement à l'acte qui est reconnu par tous comme inflationniste et inadapté »*. Cependant, M. Evin estime qu'*« il n'est pas juridiquement possible d'appliquer simplement au secteur privé le budget global ». « L'Etat,* ajoute-t-il, *n'a pas à déterminer* a priori *le taux de profit d'une entreprise. »* En ce sens, des mesures concrètes d'harmonisation des financements seront prises probablement à la fin du premier trimestre 1989.

D'autre part, mais concernant *cette fois l'hôpital public,* M. Evin a annoncé un certain nombre de nouvelles mesures. Conscient des *« difficultés financières que rencontrent les établissements »*, M. Evin a rappelé que l'application en 1988 d'un taux directeur volontairement bas avait conduit à des *« dérapages »*. C'est pourquoi la dotation aux hôpitaux sera augmentée de 0,2 % cette année.

En 1989, le taux directeur sera de 3 %. Ce dernier chiffre devrait satisfaire les responsables de la Fédération hospitalière de France qui, dans une lettre adressée à M. Evin, avaient réclamé pour *1989* un taux directeur de base de 3,10 %. On peut d'autre part se demander si derrière cette argumentation de 3 % de la dotation aux hôpitaux ne se profile pas une augmentation du salaire des infirmières.

En *tentant de donner satisfaction* à tout le monde — responsables du secteur privé et responsables du secteur public, — M. Evin fait le pari du consensus. Finies la « guerre hospitalière » et les grandes querelles idéologiques. Reste à savoir tout de même si du côté des partis de gauche on appréciera cet œcuménisme inattendu.

FRANCK NOUCHI.

La campagne de prévention 1988-1989

Le vaccin antigrippal sera gratuit pour tous les assurés sociaux de plus de soixante-dix ans

La campagne de vaccination gratuite contre la grippe, lancée ces jours-ci par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), s'étendra cette année à de nouveaux bénéficiaires. Pour les personnes âgées, dès soixante-dix ans (soixante-quinze ans l'année dernière), ainsi que les malades atteints d'une affection de longue durée (1), le vaccin sera pris en charge par l'assurance maladie. Cinq millions de personnes environ seront concernées par cette prise en charge.

Les financeurs du régime général déboursent chaque année, toutes prestations confondues, selon la gravité de l'épidémie, de l'ordre de 500 millions à 1 milliard de francs. *Jusqu'au 17 décembre prochain,* les personnes à risque pourront, sur prescription de leur médecin traitant, bénéficier de la gratuité du vaccin. Pour un coût estimé par la CNAM à 112 millions de francs. Les vaccins pris en charge sont les suivants : Mutagrip, Vaxigrip, Vaccin Grippal et Tetagrip.

Quatre millions de doses du vaccin ont d'ores et déjà été livrées aux pharmacies qui remettront gratuitement le vaccin aux personnes munies de la prise en charge accordée par les caisses primaires ou les sections mutualistes.

Pour l'hiver 1988-1989, le « cocktail » retenu sera le suivant : A/Singapour/6/86 (H1, N1), A/Sichuan/2/87 (H3, N2) et B/Beijing/2/87. Comme le rappelle le docteur Alain Chippaux, directeur du département des vaccins à virus et dérivés du sang au Laboratoire national de la santé, la composition du vaccin est modifiée chaque année, suivant les recommandations de l'OMS, pour tenir compte de l'aptitude prodigieuse du virus de la grippe à s'adapter aux conditions de l'environnement. Cette année, la perspective de l'arrivée en France d'un virus ayant fait quelques dégâts en Nouvelle-Zélande et en Australie durant l'hiver austral, il faut, selon le professeur Claude Hannoun, membre du conseil scientifique du groupe d'étude et d'information sur la grippe (GEIP), s'attendre à une épidémie beaucoup plus sévère. Mais, et c'est un sujet de satisfaction, le taux de couverture vaccinale de la population française la plus vulnérable ne cesse de s'accroître : de 43 % en 1982 à 60 % en 1987. *Les responsables de l'assurance* maladie espèrent encore faire mieux cette année.

(1) Seules les personnes atteintes de l'une des sept affections suivantes pourront bénéficier de la gratuité du vaccin : diabète insulino-dépendant ou non insulino-dépendant, accidents vasculaires cérébraux invalidants, néphropathie chronique grave, forme grave d'une affection neuromusculaire (dont la myopathie), mucoviscidose, cardiopathie congénitale mal tolérée et insuffisance respiratoire chronique grave.

Vers une première expérience génétique sur l'homme

Un comité consultatif américain vient de recommander au gouvernement des Etats-Unis d'autoriser pour la première fois chez un être humain la transplantation de gènes modifiés. L'expérience autorisée par le comité consisterait pour les scientifiques de l'Institut national de la santé (NIH) à modifier génétiquement des cellules sanguines de patients cancéreux dans le but de mesurer l'efficacité des traitements et l'évolution de la maladie. Toutefois, cette expérimentation « historique » — l'intervention sur le chromosome humain — ne pourra s'engager qu'après que le NIF et la Food and Drug Administration auront donné leur accord.

ENVIRONNEMENT

« La France doit devenir le champion européen » *affirme Brice Lalonde*

Conformément à la tradition, la première conférence de presse « plénière » du secrétaire d'État à l'environnement, M. Brice Lalonde, le mardi 4 octobre, à Paris, aura été marquée par les questions d'actualité brûlante.

1) **Les inondations de Nîmes** : *« C'est la conjonction de la météo et d'un phénomène récent observé dans toutes les villes : l'extension des zones bétonnées et bitumées. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales n'est pas dimensionné en proportion de l'urbanisme actuel. »* Mais on précise, au ministère, que le service d'annonce des crues s'occupe de prévoir les débordements des cours d'eau et non les inondations directement provoquées par des trombes en un lieu donné.

2) **Le trafic des déchets** : *« La gestion des déchets est une de mes priorités. Notre politique reposera sur un principe : chaque pays doit être responsable de ses déchets, toxiques ou pas. Il n'est pas normal d'exporter des ordures ménagères que tout pays européen est en mesure de traiter chez lui. En France, il faut que chaque région ait une décharge contrôlée pour les résidus toxiques. Je fais appel au civisme des Français pour qu'ils en acceptent le principe et les conséquences. »*

A l'équipe du mensuel *Actuel*, qui vient de révéler dans le numéro d'octobre les dessous d'une filière entre le département du Nord et plusieurs pays voisins (Belgique, Pays-Bas et RFA), M. Lalonde a répondu : *« Je n'ai pas confirmation qu'il y ait eu des déchets toxiques mélangés aux ordures ménagères importées en France. Ce sera de toute façon très difficile de déceler leur présence si les seuils admis ont été respectés. Il n'y a pas pour l'instant d'acte délictueux »*. Le ministre a tout de même admis que *« les contrôles sont resserrés »* et *annoncé qu'il n'y aurait plus que* deux postes de douane admis à contrôler les camions transportant des déchets sur cette frontière.

3) **La voiture propre** : *« M. Calvet est un homme remarquable »*, a-t-il dit du PDG de Peugeot-Citroën, qui refuse toujours le pot catalytique pour les petites cylindrées vendues en France. *« Mais la politique de la France ne se fait pas à Montbéliard. »*

4) **Les déchets radio-actifs** : *« Les centrales nucléaires ont été faites contre mon gré. Mais elles sont là aujourd'hui. La gestion des déchets radio-actifs est un problème difficile. »* Aux « Chouans de Neuvy-Bouin » (Deux-Sèvres) qui affirment que *« la meilleure solution est le stockage sur les sites de production »*, le secrétaire d'Etat répond que c'est actuellement ce qui est fait, en attendant une autre solution *« pour dans dix ans »*. Il invite cependant les écologistes à réfléchir sur le problème planétaire de « l'effet de serre », c'est-à-dire le réchauffement de la terre dû aux grandes installations de combustion classiques (fuel et charbon). *« Il faut planter des arbres pour absorber les surplus de gaz carbonique et ainsi tamponner l'effet de serre. »*

M. Brice Lalonde, qui avoue une *« ambition internationale »* pour son ministère, souhaite *« une gestion globale de la planète »*. Quant à la France, souvent désignée *« à tort »* comme le cancer de l'Europe, il veut qu'elle devienne *« en cinq ans, le champion européen de l'environnement »*.

R. C.

Société

Bilan provisoire des inondations : huit morts, 4 milliards de francs de dégâts

Nîmes, ville sinistrée

Selon les derniers chiffres officiels communiqués mercredi matin par la préfecture du Gard, le bilan provisoire des inondations catastrophiques de Nîmes s'établissait à huit morts. Les dégâts matériels sont extrêmement importants, de l'ordre de 4 milliards de francs. En outre, deux autres personnes participant aux opérations de secours ont été tuées mardi soir dans un accident d'hélicoptère.

M. François Mitterrand qui s'est rendu à Nîmes, mardi après-midi, a insisté, mercredi, au conseil des ministres sur *« l'urgence et l'ampleur des aides à apporter à la ville de Nîmes et aux communes voisines »*. Le chef de l'État a aussi mis l'accent sur *« la mobilisation nécessaire des services publics, des collectivités locales et de toutes les bonnes volontés »*.

D'autre part, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne a annoncé que la CEE avait décidé d'envoyer une aide d'urgence de près de 3 millions de francs aux sinistrés.

Sur place, tandis que plus de mille cinq cents personnes, militaires et civils, participent aux opérations de secours et de dégagement, la vie se réorganise peu à peu avec le rétablissement de l'électricité et des lignes téléphoniques.

NIMES
de notre envoyée spéciale.

Quand est venue l'aube après le déluge, Nîmes a découvert la boue, la désolation et commencé à compter les siens. Huit morts, quarante-cinq mille sinistrés, soit un habitant sur trois dans un paysage *« d'après bombardement »*, 65 000 lignes de téléphone coupées. Alors on a retroussé les manches. A la pelle, au balai, par dizaine de seaux, on a écopé comme on a pu. Et a commencé le triste inventaire des dégâts.

Au centre-ville, de nombreux magasins sont détruits, vidés de leurs étalages, de leur stock, de leurs rayonnages. Dans certaines boulangeries les fours ont éclaté : *« Plus de pain avant deux semaines. »* D'une coquette maroquinerie il ne reste qu'un énorme tas de valises et de sacs recouverts de boue. La propriétaire en pleurs les sort des décombres. Plus loin, six pianos entraînés hors de leur boutique et laissés en milieu de chaussée par le tumultueux torrent. Ailleurs, un frigo, une commode venus d'on ne sait où et charriés sur des centaines de mètres. Partout, des centaines de voitures saccagées, empilées sens dessus dessous. L'une, même, est arc-boutée à un arbre, une autre est enroulée comme une cravate autour d'un tronc. Chacun cherche son véhicule dans ces carcasses accumulées ici et là. Sur la ville gronde le vrombissement des hélicoptères et la rumeur des grues de secours en action. A l'hôpital, le service radiologie est détruit. A la maison de santé des protestants, tout est entièrement saccagé.

Dans la ville, les visages sont tendus, la tristesse sans mot. On se sent impuissant : *« Nous avons tout perdu, tout. »* Dans les deux ZUP, comme sur les places du centre, des camions-citernes de l'armée de terre distribuent l'eau potable. On fait la queue, bidon en main *« comme pendant la guerre »*. Un seul des cinq supermarchés de la ville a ouvert ses portes, vite vidé par la razzia. Les uns s'inquiètent pour leur capital lentement accumulé et brutalement détruit, d'autres, pour leur famille et pour les innombrables anonymes *« dont le sort est peut-être pire »*. Un grand vent de solidarité s'est levé sur Nîmes dès les premières heures qui ont suivi le déluge.

« De droite, de gauche ou du milieu, on est logé à la même enseigne. On découvre dans ces moments le bon fond de l'humanité », lance la propriétaire de ce qui fut une luxueuse boutique de prêt-à-porter. Ce cri du cœur s'adresse à une femme accourue en voisine *« pour aider »* — Mme Georgina Dufoix, ancien ministre, conseillère de l'Elysée et conseillère municipale socialiste. Elle-même, lundi matin, conduisait le plus jeune de ses fils à l'école quand l'énorme torrent déferla sur la ville. Sa voiture fut épargnée de justesse. Mardi, elle allait de maison en maison. Le geste est apprécié par tous ces gens pour qui *« c'est la première visite depuis trente-six heures »*.

Le doute après la stupeur

La prise de conscience provoque parfois le désespoir, et le doute. On cherche des responsabilités, on veut comprendre.

Pourquoi un tel cataclysme ? L'on évoque des précédents — le plus connu, celui du 12 septembre 1868 où trois enfants périrent noyés. Ce jour-là, *« un énorme orage fit déborder en torrents furieux les ruisseaux de garrigue »*, rapporte un historien, Christian Liger, dans son ouvrage *Nîmes sans visa*. *« Ces oueds que l'on appelle dans la région des cadereaux traversaient alors les faubourgs de la ville. »*

3 octobre 1988 : le Cadereau existe toujours. Il traverse la ville du nord au sud, mais il est canalisé et recouvert de béton. Enserré dans ce lit-étau, son débit, déjà gros des *pluies cévenoles du week-end*, s'est brutalement gonflé de la pluie diluvienne qui s'est abattue sur Nîmes lundi matin. Deux cent vingt-huit litres au mètre carré : un record. La terre, argileuse, asséchée par des mois sans une goutte de pluie, n'a rien absorbé. Le Cadereau cherchant donc un exutoire s'est déversé dans le bassin des jardins de la Fontaine — le cœur symbolique de Nîmes. Là, jadis, coulait une source mystérieuse comme celle de la Fontaine-de-Vaucluse, qui fut à l'origine de la création de la ville. La source coule toujours, aussi mystérieuse. Ses eaux s'écoulent d'est en ouest. Ce lundi 3 octobre, les flots du Cadereau ont déferlé comme un raz de marée. A maints endroits, le ruisseau fit carrément éclater la chaussée qui le recouvrait.

Le danger était sans doute théoriquement prévisible. Depuis 1985, la mairie faisait d'ailleurs étudier la création de quatorze bassins supplémentaires de retenue. L'avant-projet, déjà défini, supposait la mise en œuvre de négociations foncières. L'affaire traînait quelque peu.

Après cette catastrophe, elle est revenue à l'ordre du jour, de nombreux habitants mettant en cause les travaux de *modernisation de la ville* et notamment la « couverture » du Cadereau et sa canalisation par des buses trop étroites, sans que des bassins de déversement aient été construits. M. Jean Bousquet, député, maire (UDF) de Nîmes, devait réfuter ces accusations, indiquant que *« les travaux envisagés à l'époque n'avaient rien à voir avec le désastre connu aujourd'hui, provoqué par un phénomène exceptionnel et tout à fait imprévisible »*. Le maire de Nîmes s'est également élevé contre ce qu'il considère comme *« l'exploitation politique »* d'un malheur commun.

Le bilan est déjà lourd. Au soir du 4 octobre, il restait provisoire. Le dragage de « la Fontaine » se poursuivait. Cinquante-quatre voitures avaient été extraites sur les deux cents ensevelies dans l'épaisse couche de boue jaunâtre. L'angoisse persistait : allait-on découvrir d'autres cadavres ?

A la peur s'ajoute un sentiment de colère chez ceux qui s'estiment *« laissés pour compte »*. Ainsi au quartier Richelieu... En début d'après-midi, mardi, on y apprenait la venue du président de la République, accompagné de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et de M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat aux risques majeurs, *« pour prendre l'exacte mesure de la catastrophe et apporter le témoignage de solidarité de la nation tout entière »*.

M. François Mitterrand arrivait à la *préfecture* peu après 17 heures. Une centaine d'habitants du quartier Richelieu l'y attendaient, réclamant *« plus d'attention »* et ne mâchant pas leurs mots. *« Personne n'est encore venu nous aider. Nous n'avons rien à boire ni à manger. Nous n'avons plus de toit. Ailleurs, on nettoie, on distribue des vivres. Chez nous, cet après-midi les rats ont fait leur apparition. »* Le président, accompagné du préfet, du maire et de Mme Georgina Dufoix, se rendra au quartier Richelieu avant même son passage prévu aux jardins de la Fontaine.

Mais il entendra aussi ce cri unanime des Nîmois qui réclament *« l'indemnisation »*, *« la reconnaissance de la catastrophe naturelle »*, qui enclenche automatiquement le jeu des assurances. *(Voir encadré.)*

« Dès maintenant et depuis hier toutes les forces disponibles, tous les moyens administratifs, tous les moyens de la loi commencent d'être et seront plus encore mis en œuvre pour répondre à la demande parfaitement légitime de ceux qui attendent naturellement réparation, mais aussi qu'on subvienne dès maintenant à leurs besoins qui sont criants », devait déclarer M. François Mitterrand avant son départ et le conseil des ministres, du mercredi 5 octobre.

A Nîmes, alors que la nuit revenait pour la deuxième fois sur la ville sinistrée de nouveaux renforts militaires et civils arrivaient, des centres d'hébergement ouvraient leurs portes. Quartier après quartier la Légion a distribué le lait, l'eau et les boîtes de conserves tant désirés. Les aides affluent de la France entière. Les abonnés retrouvent, peu à peu, l'électricité et le téléphone. Mais il faudra des semaines pour que la vie reprenne son cours normal.

DANIELLE ROUARD.

Appels à la solidarité

La Croix-Rouge française, le Secours populaire français et le Secours catholique ont chacun lancé un appel à la solidarité en faveur des 45 000 personnes sinistrées de Nîmes. Ils ont aussi fait acheminer sur place des moyens de secours complémentaires. Les renseignements sur la façon de concourir à ces actions peuvent être obtenus :

— Pour la Croix-Rouge : 1, place Henry-Dunant, 75008 paris, CCP 600 00 Y, carte bancaire : minitel 3615 CRF-CB.

— Le Secours populaire : 9-11, rue Froissart, 75003 Paris, CCP 23 33 S Paris ou chèques bancaires.

— Le Secours catholique : 106, rue du Bac, 75007 Paris, CCP 737 G Paris, mention « inondation Nîmes ».

Les conditions d'indemnisation

Si la ville de Nîmes est déclarée sinistrée et qu'un arrêté interministériel déclare *« catastrophe naturelle »* les inondations du 3 octobre, la garantie « catastrophe » s'appliquera, aux termes de la loi de 1982, aux immeubles à usage d'habitation ou professionnel ainsi qu'aux biens mobiliers, y compris les véhicules à moteur, et aux matériels, au bétail en étables et aux récoltes engrangées.

C'est ce qu'a indiqué le Centre de documentation et d'information de l'assurance. En revanche, les dommages corporels ne sont pas pris en charge par les compagnies d'assurances sauf si les victimes ont préalablement souscrit un contrat individuel accident ou une assurance sur la vie.

En ce qui concerne les dommages matériels, il convient de présenter à l'assureur, dans un délai maximal de dix jours après publication de l'arrêté reconnaissant l'état de catastrophe naturelle, une estimation du montant des pertes subies.

Les assurances, pour leur part, sauf cas de force majeure, sont tenues de régler les victimes sur la base des capitaux garantis par le contrat dans un délai de trois mois, soit à compter de la présentation de l'état estimatif, soit à compter de la publication de l'arrêté. Toutefois, ces délais sont souvent dépassés lorsqu'il s'agit d'inondations, les expertises ne pouvant s'accomplir qu'après séchage complet des biens endommagés.

● **Accident d'hélicoptère près de Nîmes : deux morts.** — Un hélicoptère d'une société privée lyonnaise, réquisitionné dans le cadre du plan ORSEC déclenché après les inondations de Nîmes s'est écrasé le mardi 4 octobre vers 23 heures à Saint-Hilaire-d'Ozilhan (Gard). L'appareil, qui transportait des techniciens d'une société d'assainissement de Lyon, a heurté une ligne à haute tension et a percuté le sol à proximité de l'autoroute A 90. Le pilote et l'un des passagers ont été tués sur le coup, tandis que les deux autres personnes à bord n'étaient que légèrement blessées. Les identités des victimes n'ont pas été communiquées.



REPÈRES

Education

Grève de lycéens à Orléans

Après Tours et Blois, une certaine agitation règne dans les quatre lycées d'Orléans affectés par un mouvement de grèves des élèves depuis, vendredi 30 septembre. Cinq à six cents lycéens ont manifesté à deux reprises dans le centre-ville, les lundi 3 et mardi 4 octobre, et se sont rassemblés devant le rectorat et le conseil régional aux cris de *« Vous avez tous des enfants, pas du bétail ! »* Les élèves protestent contre les classes surchargées, le manque d'enseignants et la vétusté des locaux. *« Au lycée Jean-Zay, les trois quarts des classes sont pleines à craquer et dépassent les effectifs réglementaires,* explique un responsable du comité de grève. *Les installations sportives sont désuètes, les demi-pensionnaires sont obligés de faire la queue pendant une demi-heure pour pouvoir manger à midi. »* La grève devait cesser le mercredi 5 octobre, et une délégation de lycéens orléanais devait participer à une coordination nationale à Paris avec d'autres comités lycéens de la région parisienne et de province. — *(Corresp.)*

Des moyens supplémentaires pour Lille-I

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation, s'est efforcé, mardi 4 octobre, de calmer la grogne des universitaires lillois. Pour faire la démonstration du manque d'enseignants-chercheurs dans l'académie du Nord-Pas-de-Calais, les responsables de l'UFR de mathématiques de Lille-I avaient procédé la veille au tirage au sort des étudiants qui pourraient bénéficier cette année de travaux dirigés.

« S'il s'agit seulement d'une façon d'attirer spectaculairement l'attention sur la situation, c'est très bien », a souligné M. Jospin. *« S'il s'agit d'une décision véritable, il est impossible de l'accepter. Les étudiants ont tous payé leurs droits, ils ont tous droit à leurs études »*.

Le ministre de l'éducation a déclaré avoir trouvé *« un certain nombre de moyens pour réduire le déficit »* en enseignants des universités lilloises, sans pour autant vouloir dévoiler le nombre de postes temporaires ou par détachement qu'il a proposé. D'autre part, il s'est *« engagé solennellement à effectuer un effort particulier pour l'académie de Lille et ses universités qui accusent un retard accumulé, donc de les priviligier dans le budget 1989. »*

Occupation à Rennes II

Les bureaux de la présidence de l'université de Rennes-II-Haute-Bretagne étaient occupés, mercredi 5 octobre, depuis la veille, par une quarantaine d'étudiants qui protestaient contre la non-inscription d'une centaine d'étudiants en premier cycle d'histoire et de sociologie.

Ces refus d'inscriptions concernent les dossiers de transfert présentés par des étudiants qui ont changé d'orientation après une première année d'échec dans un autre établissement universitaire, qui ont obtenu un diplôme (BTS, DUT) et souhaitent poursuivre des études supérieures ou qui reprennent leurs études universitaires. Invoquant l'insuffisance de moyens, le président de l'université, M. Jean Mounier, est catégorique : *« Tant que les conditions d'encadrement ne seront pas modifiées, nous ne pourrons pas donner suite à ces demandes de transfert. »* Les enseignants, de leur côté, refusent d'alourdir encore davantage le poids des heures supplémentaires. — *(Corresp.)*

Mme Francine Dugast directrice de l'INRP

Mme Francis Dugast, professeur à l'université de Rennes-II, est nommée directrice de l'Institut national de recherche pédagogique, par un décret au *Journal officiel* du 5 octobre. Elle remplace M. Pierre Delorme.

[Née le 10 janvier 1936 à Bordeaux, Mme Francine Dugast a été professeur au collège Viaud à Châteaubriant, puis, comme agrégée au lycée technique Vabbé à Lille, à l'école de commerce de Lille et au lycée Bréquigny à Rennes. Nommée assistante à la faculté des lettres de Rennes en 1966, elle y est ensuite maître-assistant et professeur. Elle a été vice-présidente de cette université de 1974 à 1977. Elle a consacré sa thèse d'Etat à l'*Image de l'enfance de la prose littéraire de 1918 à 1930*. Elle a notamment écrit un ouvrage sur *les Nouveaux Romanciers* (Bordas 1976) et de nombreux articles sur la littérature contemporaine, Drieu La Rochelle, Colette, Louis Guilloux...]

Football

Monaco en huitièmes de finale de la Coupe d'Europe

Monaco s'est qualifié, le mardi 4 octobre, pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, en battant au stade Louis-II les Islandais du Valur Reykjavik par deux buts à zéro. Monaco avait été battu 1-0 au match aller. Les deux buts ont été marqués en première mi-temps par Rémi Vogel (14e min.) et Georges Weah (35e).

Personnes âgées

L'indignation de M. Marchais

Dans un éditorial de *l'Humanité, mercredi 5 octobre, M. Georges Marchais*, secrétaire général du Parti communiste français, s'indigne des propos suivants, qu'aurait tenus sur une radio périphérique M. Hugues de Jouvenel, organisateur d'un colloque international à Paris sur *« Le vieillissement démographique »* : *« Il faut choisir. Nous ne pouvons pas à la fois faire des prothèses osseuses sur des personnes âgées, développer des services pour les enfants en bas âge et faire des opérations sur les actifs (...). La masse financière est limitée. Il y a donc des arbitrages à faire entre les personnes qu'il convient de soigner (...), en fonction sans doute de leur espérance de vie, éventuellement de la productivité future de ces populations, et aussi du coût des interventions... »*

M. Marchais commente : *« Ainsi, voilà où en est le capitalisme. Puisque les personnes âgées ne sont plus « productives », puisqu'elles ont l'audace de se soigner, et puisque ça coûte cher, qu'on les supprime ! Qu'on les tue ! Assassins ! Oui, assassins, les partisans de la classe parasitaire, rapace, impitoyable, qui dirige tout dans notre pays et dont l'appétit de pouvoir et de profits ne cesse de rendre la société de plus en plus inhumaine. »*

Religions

Une nouvelle traduction œcuménique de la Bible

Fruit d'une collaboration entre catholiques, protestants et orthodoxes, une nouvelle édition, entièrement révisée, de la traduction œcuménique de la Bible a été rendue publique, le lundi 3 octobre, au cours d'une manifestation à l'UNESCO, à laquelle participaient Mgr Jeremy, exarque du patriarcat de Constantinople, le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, et l'archevêque de Paris, Mgr Lustiger.

La première traduction œcuménique en français du Nouveau et de l'Ancien Testament avait été réalisée respectivement en 1972 et en 1975. Le nouveau volume — 3 106 pages — regroupe cette fois l'Ancien Testament (traduction du texte hébreu dans la tradition juive) et le Nouveau (traduction du grec). Soixante exégètes et traducteurs ont collaboré à ce travail qui a duré cinq ans. Cette nouvelle TOB sera éditée au Cerf et coûtera entre 350 F et 720 F selon la reliure.

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'entretien avec le cardinal Lustiger publié dans *le Monde* du 5 octobre, une erreur a rendu incompréhensible le premier paragraphe. Il fallait lire que *« les résultats du sondage du Monde tordent le cou à une opinion simpliste »* et non à une *« opposition simpliste »*.

DÉFENSE

Les armées françaises passent les trois quarts de leurs achats à l'industrie privée

Le ministère de la défense passe les trois quarts de ses commandes annuelles d'armements à l'industrie privée. C'est ce que note le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, dans une réponse à une question écrite de M. Robert Pontillon, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, qui souhaitait connaître la part respective du secteur nationalisé et du secteur privé dans les achats d'armes pour le compte des trois armées françaises.

M. Chevènement précise que, pour 1987, l'industrie de droit privé a reçu 74 % des commandes ; les établissements industriels de la délégation générale pour l'armement (les arsenaux et entreprises d'Etat), 13 % et le reste (soit 13 %) est allé à d'autres fournisseurs (comme le Commissariat à l'énergie atomique ou à des industriels étrangers).

Pour ce qui concerne la seule part attribuée au secteur privé, la répartition des achats est la suivante : 37 % pour l'électronique ; 31 % pour l'aérospatial (avions, hélicoptères et missiles), 18 % pour l'armement terrestre, 6 % pour la construction *navale et 8 % d'opérations diverses*.

Pour le secteur nationalisé, les commandes en 1987 ont, pour l'essentiel, concerné l'armement terrestre (à raison de 39 %) et la construction navale (à raison de 37 %).

La France vend d'occasion un escorteur à l'Uruguay

La France a vendu d'occasion à l'Uruguay l'aviso-escorteur *Victor-Schoelcher*, en service depuis 1962 dans la marine nationale. Le bâtiment, qui a notamment servi d'accompagnateur au porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* et qui a secouru des réfugiés vietnamiens en mer de Chine ou ravitaillé les pêcheurs français, sera remis en état à l'arsenal de Lorient avant d'être livré, en janvier prochain, à la marine uruguayenne. Cette transaction est évaluée à 100 millions de francs. L'Uruguay envisage d'acheter deux autres avisos-escorteurs à la marine française.

Des radars français pour le Venezuela

La garde nationale vénézuélienne a choisi d'acheter des radars français pour la surveillance des frontières. Il s'agit du radar de surveillance du sol RB 12 de la société LMT Radio-Professionnelle, une filiale de Thomson CSF. Ce radar a la particularité de détecter un piéton à 2 kilomètres et un véhicule à 5 kilomètres. Son poids (environ 29 kilogrammes) le rend aisément transportable, et il peut être monté sur des points hauts du territoire ou sur des toits de véhicule. LMT Radio-Professionnelle n'a indiqué ni le nombre des radars achetés ni le montant de la transaction.

AUTOMOBILE

Père de l'Austin « Mini »

Alec Issigonis est mort

Sir Alec Issigonis, le père de la « Mini », est mort à l'âge de quatre-vingt-un ans dans sa propriété d'Edgsbaton, en Grande-Bretagne.

Au Mondial de l'automobile qui se tient à Paris actuellement, les visiteurs peuvent admirer sur le stand-Austin Rover une Mini noire modèle 1989, une petite voiture devenue aujourd'hui si familière qu'elle ne surprend plus ceux qui la voient passer dans nos rues.

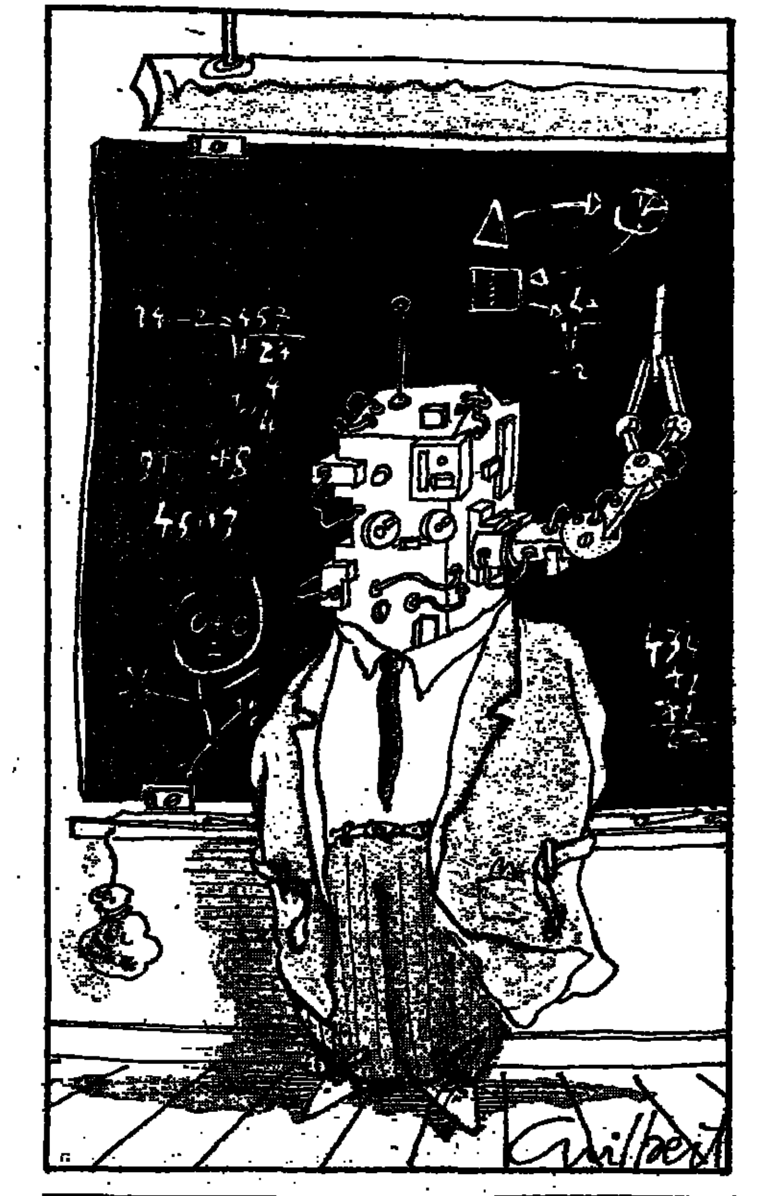
Lancée par la British Motor Corporation en 1959, appelée « Mini » plus tard, ce petit véhicule à nez court, à moteur transversal, traction *avant, quatre places, deux portes*, 3 mètres de long, n'en fut pas moins en son temps révolutionnaire. On la doit à Alec Issigonis, ingénieur de génie né en Turquie et anobli par la reine d'Angleterre pour avoir donné à l'industrie automobile britannique un joyau qui, pour être petit, n'en fut pas moins d'une valeur inestimable.

La « Mini », née dans l'esprit d'Issigonis à la « faveur » des restrictions de pétrole que la crise de Suez avait entraînées, connut non seulement le succès dans la circulation urbaine à laquelle elle était destinée, mais aussi sur les routes où sa version « Cooper S » fit les beaux jours des pilotes de rallyes.

C. L.

هكذا من الأصل

LE RETOUR DES MÉCANICIENS



Noblesse du robot...

Les technologies nouvelles – notamment l'informatique et la robotique – ont profondément modifié les industries mécaniques. Du coup, les élèves ingénieurs recommencent à s'intéresser à cette discipline.

DANS les années 70, il fallait avoir le feu sacré pour s'inscrire dans le département de mécanique des écoles d'ingénieurs. Alors que l'informatique et l'électronique affirment leur suprématie, et créent de nouveaux débouchés, la mécanique est alors repliée sur sa réputation de « vieille » discipline, associée à l'image du travail manuel. Beaucoup d'écoles ne pourront empêcher la désertion des filières spécialisées. Comment reprocher aux élèves de fuir les options « moteur » à l'heure de l'ordinateur ? La crise des secteurs les plus traditionnels de l'industrie mécanique, comme celui de la machine-outil, et la faiblesse de la recherche appliquée dans de nombreux établissements contribuaient également à cette désaffection.

En 1988, selon les observations du Centre d'études supérieures sur l'enseignement de la mécanique (CESMECA), le recrutement reste difficile. Pourtant les écoles soulignent un regain d'intérêt pour cette discipline, qui s'est progressivement adaptée aux mutations technologiques. Baptisée maintenant « génie mécanique », elle intègre dans son enseignement de nouvelles options : « robotique » « automatismes », « productique », « ateliers flexibles », ou « *matériaux composites* ». Cette évolution a rendu plus difficiles pour les écoles la recherche du juste équilibre entre la formation de base aux disciplines de la mécanique et l'apprentissage des nouvelles technologies utilisées dans l'industrie, qui évoluent très rapidement.

La mécanique est traditionnellement considérée comme la « science des lois du mouvement et de l'équilibre ». Couvrant un champ d'activité particulièrement vaste, elle nourrit un grand nombre de disciplines (telles que la mécanique des *fluides, les sciences thermiques, ou* la mise en forme des matériaux), qui peuvent intervenir dans d'autres domaines scientifiques, comme la géophysique, l'astronomie ou la chimie. Grâce à l'ordinateur, venu démultiplier les possibilités du calcul mathématique et de l'analyse numérique, ces disciplines connaissent, depuis plusieurs années, une évolution rapide. De nouveaux champs théoriques ont vu le jour, au premier rang desquels la thermodynamique des milieux continus.

Science de haut niveau, la mécanique inclut dans sa définition la réalisation et l'utilisation des « machines » : outils de production, composants industriels ou appareils. Elle se prolonge donc par un ensemble de techniques qui sont aujourd'hui en pleine mutation, du fait de leur intégration croissante à l'informatique, l'électronique, ou l'optique. Les nouvelles technologies s'introduisent dans les machines industrielles, apportant commande numérique, automatismes, robots, et laser dans les ateliers. De nouveaux matériaux – polymères ou composites – viennent remplacer le métal.

Adaptation à la nouvelle donne

L'informatique a par ailleurs enrichi les méthodes de conception des machines. La CAO (conception assistée par ordinateur) est ainsi venue s'ajouter à la table à dessin et à la règle à calcul.

Les écoles d'ingénieurs ont entrepris de s'adapter à cette nouvelle donne. Pour les disciplines mécaniques, l'accent est mis sur l'étude *dynamique des machines rapides* à mouvements asservis, tels les robots, sur l'analyse vibratoire ou sur la mécanique des matériaux et des structures composites. L'informatique et ses applications directes (CAO, CFAO, banques de données) sont présentes dans tous les cursus. A l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM)), elles représentent, avec les mathématiques, 12% des heures d'enseignement.

La plupart des écoles, qu'elles soient généralistes ou spécialistes, ont *également cherché à introduire* les nouvelles technologies dérivées de l'informatique et de l'électronique, telles que l'automatique, la robotique, ou la productique. Souvent présentes dès la première année de scolarité, ces formations supposent des investissements importants en matériels. Longtemps négligées, les disciplines non scientifiques ont tendance à prendre une place de plus en plus grande dans l'enseignement, notamment la gestion, le marketing et les sciences humaines, ainsi que les langues vivantes. Les formations complémentaires à la recherche (DEA, doctorat) se sont également diversifiées.

Les écoles bénéficient à l'heure actuelle d'une forte demande de jeunes diplômés. Ainsi, l'Ecole nationale d'ingénieurs (ENI) de Tarbes a reçu, en 1987, près de cinq offres d'emploi pour chaque élève en dernière année d'études. « *Avec quatre mille six cents offres, ces douze derniers mois, nous battons notre record!* », souligne de son côté Jacques Herbemont, responsable du service emploi-carrière de l'association des anciens élèves de l'ENSAM.

Si les ingénieurs mécaniciens sont recherchés dans tous les secteurs de l'économie, du fait de leur polyvalence et de l'interdépendance croissante des sciences et des techniques, les plus fortes demandes continuent d'émaner des industries à forte composante mécanique : automobile, aéronautique, spatial, fonderie, construction électrique et électronique, et les industries « *mécaniques et transformatrices des métaux* » (machinisme agricole, mécanique de précision, machine-outil, équipements industriels, de travaux publics et de mines, transformation des métaux).

Traditionnellement considérées comme des secteurs de « main-d'œuvre », ces industries ont modernisé leur appareil de production (automatisation, introduction de robots ou de nouveaux procédés de fabrication) et embauchent des salariés mieux formés et plus qualifiés. Ainsi, dans l'industrie aéronautique et spatiale française, la part des ingénieurs est passée de 13,5% à 20% ces dix dernières années. Jusqu'ici un peu à la traîne, le secteur des industries « mécaniques et *transformatrices des métaux* », constitué à plus de 90 % par des PME-PMI (vingt à deux cents salariés), semble également redémarrer, après avoir « assaini » ses structures. Ainsi, l'APEC observe une demande de plus en plus forte de jeunes ingénieurs, depuis plus d'une année, de la part des petites entreprises mécaniques. Si les avis restent partagés, de nombreux experts estiment que les quelque deux mille sept cents ingénieurs diplômés en 1987 n'ont probablement pas permis de répondre à la demande de l'industrie.

Formation et réalités technologiques

Ce constat ne doit pas faire oublier le problème de l'adéquation entre la formation des ingénieurs et les réalités technologiques et industrielles *(voir ci-contre l'enquête formation)*. Les écoles rencontrent en la matière des difficultés. Certains établissements ont dû rattraper très rapidement un retard important. « *Il y a encore cinq ans, avant la mise en place de notre réforme pédagogique, notre école était une vieille institution, totalement fermée aux disciplines nouvelles et vivotant au rythme de l'industrie locale* », explique M. Yves-Pol Hémonin, coordonnateur des études à l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes.

Une autre difficulté tient à l'évolution très rapide des technologies. « *Il nous est impossible d'anticiper ce que sera la demande des entreprises dans dix ans* », souligne Raymond Douguet, responsable du département Production à l'ENSAM. L'écho est le même du côté du CESMECA : « *Si nous formions des ingénieurs pour répondre aux besoins actuels des entreprises, ils ne seraient plus adaptés au bout de deux ans !* », assure son président, M. Jacques de Fouquet.

De leur côté, les entreprises reconnaissent être beaucoup plus exigeantes vis-à-vis des jeunes ingénieurs qu'il y a dix ou vingt ans. Lors du lancement de la campagne de valorisation des métiers de la mécanique, organisée par la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux (FIMTM), M. Jacques Calvet, président du directoire de PSA, définissait ainsi les ingénieurs « *bien formés* » : « *Tout en étant des hommes de terrain, ils assurent de plus en plus de tâches transversales de synthèse et de coordination. Leur recrutement et leur formation nécessairement spécialisée doivent favoriser leur adaptabilité et leur polyvalence. Et à un savoir étendu sur le plan technologique doivent s'ajouter des compétences de gestion et d'organisation, ainsi que la connaissance des langues et cultures étrangères.* »

Dans les entreprises, les jeunes ingénieurs commencent souvent leur carrière dans les bureaux d'étude, ou aux postes liés à la recherche, aux essais et au développement des produits. Un rapport du Centre d'études sur les formations de l'ingénieur (CEFI) souligne les difficultés que rencontrent les entreprises pour trouver des jeunes diplômés acceptant d'aller dans la fabrication. Cette désaffection tient notamment à l'isolement des unités de production, et au poids des problèmes sociaux dans ce secteur de l'entreprise. Plusieurs études ont également montré qu'il est difficile pour un jeune chercheur mécanicien de se réorienter vers la recherche ou les études lorsqu'il a commencé dans la fabrication. Malgré les progrès de l'automatisation, qui est encore loin d'être généralisée, certaines industries conservent encore des structures très traditionnelles.

Un autre problème réside dans le manque de valorisation des ingénieurs titulaires d'un doctorat. « *Un ingénieur qui consacre plusieurs années à la rédaction d'une thèse a le même salaire de départ que s'il était rentré directement dans l'industrie après son diplôme* », souligne Jean Feuvrais, directeur de l'ENSAM. L'ouverture progressive des PME-PMI à la recherche, dont elles ont très longtemps mal perçu l'intérêt, représente à cet égard une évolution favorable aux yeux des directeurs de laboratoires des écoles.

MARIANNE ROUGÉ.

De bons diplômes

Le diplôme d'ingénieur est apprécié par les entreprises. Même si un certain divorce subsiste entre les formations et les réalités professionnelles, comme le montre une enquête réalisée par Campus *et la Fédération des industries mécaniques.*

SI la mécanique a eu un problème d'image auprès des étudiants et de l'opinion publique dans un passé récent, elle ne connaît pas de problèmes d'emploi, à en juger par l'enquête réalisée par *Campus* et la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux (FIMTM) auprès des diplômés de 1984 de treize écoles spécialisées. La quasi-totalité des personnes ayant répondu à notre questionnaire occupent un emploi stable et ont trouvé leur premier job en moins de trois mois (entre trois et six mois pour 13 % d'entre elles), généralement grâce à des candidatures spontanées (près de la moitié d'entre eux) ou par les petites annonces (un quart). Près de 70 % d'entre elles occupent toujours leur premier emploi.

La majorité des diplômés de notre enquête sont ingénieurs dans de grandes sociétés, de plus de mille salariés. Toutefois, près d'un tiers sont dans des entreprises de moins de cinq cents personnes (et 8 % dans de petites de moins de *cinquante*), où ils occupent souvent des fonctions de chef de service.

Les ingénieurs mécaniciens travaillent dans des secteurs industriels très divers : construction automobile et aéronautique (23 %), construction électrique et électronique *(20 %)*, *industries* mécaniques et transformation des métaux (18 %), énergie (10 %). Mais on les trouve aussi dans les services aux collectivités, la chimie-pharmacie, la sidérurgie et même les banques et les assurances, les transports et le tourisme, la communication ou la distribution. Ceux qui travaillent dans le secteur de la mécanique – et qui proviennent surtout de l'ENSAM – sont en majorité dans les entreprises petites ou moyennes et plus souvent dans la production.

L'éventail des activités où interviennent les ingénieurs mécaniciens est particulièrement large : on les trouve dans les bureaux d'études et dans la recherche-développement, plus que dans la production et la maintenance. Mais aussi dans le technico-commercial, la gestion ou les services.

Un salaire annuel moyen de 188 000 F

Le salaire annuel moyen des diplômés ayant répondu à l'*enquête est de 188 000 F*, avec une faible dispersion, les deux tiers se situant entre 150 000 et 200 000 F. Les moyennes des rémunérations sont sensiblement identiques pour toutes les écoles du panel, les maxima (+ de 200 000 F) étant atteints par l'ENSTA et les mines de Saint-Etienne ; les minima (moins de 175 000 F), par HEI et UTC.

D'une façon générale, le diplôme obtenu dans une grande école de mécanique est apprécié sur le marché du travail : plus de 60 % des personnes interrogées estiment qu'il a constitué dans leur *curriculum vitae* une « *référence déterminante* ». Cette reconnaissance est cependant inégale selon les écoles. Elle dépasse 75 % des réponses pour l'ENSAM ou les mines de Saint-Etienne. *Mais elle est inférieure* à 50 % pour les établissements moins cotés. L'appréciation que portent les ingénieurs sur l'utilité de leur formation pour le travail qu'ils effectuent actuellement explique sans doute en partie ces différences. Il apparaît, en effet, que toutes les écoles ne sont pas également en phase avec les réalités du travail en entreprise. L'Ecole centrale de Paris et l'ENSTA sont celles qui recueillent le plus fort taux de satisfaction, sur le double plan de la formation théorique et pratique.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 32.)

Machines du futur

De l'automobile à l'espace, en passant par la médecine ou l'agriculture... La mécanique est partout ! Elle est aussi à l'exposition organisée jusqu'au 27 novembre à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.

« AUJOURD'HUI, *la Silicon Valley, c'est terminé !* » Ce cri du cœur de Jean Peres, directeur honoraire du Centre technique des industries mécaniques (CETIM) et commissaire général de l'exposition « C'est beau la mécanique ! », résume, à lui seul, le projet de la communauté des « *mécaniciens* ». Après plus d'une décennie nourrie des prodiges de l'ordinateur, il est temps de montrer au grand public le rôle fondamental joué par la mécanique dans le monde moderne. 1988 est donc l'année du « grand retour » !

A l'initiative de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux (FIMTM), qui réunit soixante-deux professions, une vaste campagne a été organisée afin de mettre en valeur les sciences, les techniques et les industries mécaniques. Un des temps forts est l'exposition : « C'est beau la mécanique ! Machines et techniques du futur », à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, du 6 octobre au 27 novembre.

« *La mécanique est mal connue*, explique Alain Banzet, président de la FIMTM, *alors qu'elle met en œuvre toutes les technologies de pointe et des matériaux très sophistiqués, le grand public la réduit encore au cambouis !* »

(Lire la suite page 32.)

LE RETOUR DES MÉCANICIENS

Des formations diversifiées

LES études de mécanique peuvent être suivies à différents niveaux de scolarité, pour devenir technicien, technicien supérieur, ou ingénieur. Certains diplômes, tels que le baccalauréat professionnel ou le BTS, peuvent être préparés par apprentissage.

● **TECHNICIENS**

— *Baccalauréat technologique* : Quatre options : F1 (construction mécanique), F2 (électronique, ouvert sur la mécanique), F3 (électrotechnique), F10 (microtechniques).

— *Baccalauréat professionnel* : maintenance des systèmes mécaniques automatisés ; production ; section mécanique ; outillage.

● **TECHNICIENS SUPERIEURS**

— *BTS* (1) : Plus de quinze spécialités.

— *DUT* (2) : Deux départements : génie mécanique et productique ; maintenance industrielle.

— *MST* (3) : Six spécialités : automatique et commande numérique des machines-outils ; conception et fabrication mécanique assistée par ordinateur ; génie mécanique ; productique, option conception mécanique ; productique appliquée aux industries mécaniques ; techniques avancées de la maintenance (option génie mécanique).

● **INGENIEURS**

— Une quarantaine d'écoles, en majorité publiques, offrent la mécanique comme orientation principale d'un enseignement diversifié ou disposent d'options structurées autour de ses différentes disciplines. Certaines recrutent au niveau baccalauréat, par concours ou sur dossier, et assurent une formation de quatre ou cinq ans, qui inclut souvent des classes préparatoires (INSA, ECAM, ICAM, HEI, ENI, UTC). D'autres recrutent par concours au niveau BAC + 2 (classes préparatoires de lycée M, P, C, T et T') et dispensent leur formation, plus ou moins spécialisée, en trois ans (Ecole polytechnique, Ecoles des mines de Paris, Nancy et Saint-Etienne, Ecole centrale de Paris et de Lyon, ENSAM, ENSAIS, ENSEEHT, ENSICA...).

A ces deux modes d'admission s'ajoutent des voies parallèles de recrutement, dans 80 % des écoles, pour les titulaires de DEUG, DUT, BTS, maîtrises scientifiques, et MST. Le diplôme d'ingénieurs est également délivré par plusieurs écoles ou instituts « internes » aux universités. Assurant une formation en trois ans dans le domaine de la mécanique, ou des sciences connexes (géothermique, énergétique...), ces établissements recrutent sur dossier à au moins BAC + 2. Il ne représentente à l'heure actuelle qu'une faible part des diplômés.

● **FORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

— Dix-sept écoles d'ingénieurs ont été habilitées par la Conférence des grandes écoles à dispenser une formation en douze mois sous le label de Mastère. On compte environ vingt-quatre spécialités.

Cinq écoles délivrent également un diplôme de spécialisation en mécanique et sciences connexes, à des candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur, ou d'une maîtrise ès sciences de préférence assortie d'un DEA : Ecole supérieure de fonderie, Ecole supérieure du soudage et de ses applications, Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique, Ecole nationale supérieure des pétroles et moteurs, Institut national des sciences et techniques nucléaires.

Les écoles et les universités préparent au DEA (diplôme d'études approfondies), au DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées), et au doctorat. Il existe des DEA dans quarante-quatre spécialités.

(1) Brevet de technicien supérieur.

(2) Diplôme universitaire de technologie.

(3) Maîtrise de sciences et techniques.

● **Un guide des formations d'ingénieurs.** — Le Centre d'études supérieures sur l'enseignement de la mécanique (CESMECA) a édité un guide intitulé *les Formations d'ingénieurs en mécanique.* Après une introduction générale, où les principales informations sont traduites en anglais, allemand, espagnol, et portugais, on y trouve les fiches d'identité de la plupart des écoles (modalités, de recrutement, programmes des études, formations de spécialisation, formations par la recherche, actions de formation continue).

★ S'adresser au CESMECA, 58, rue de Lisbonne, 75008 Paris, 40 F (plus frais d'envoi).



CARTIER-BRESSON/MAGNUM

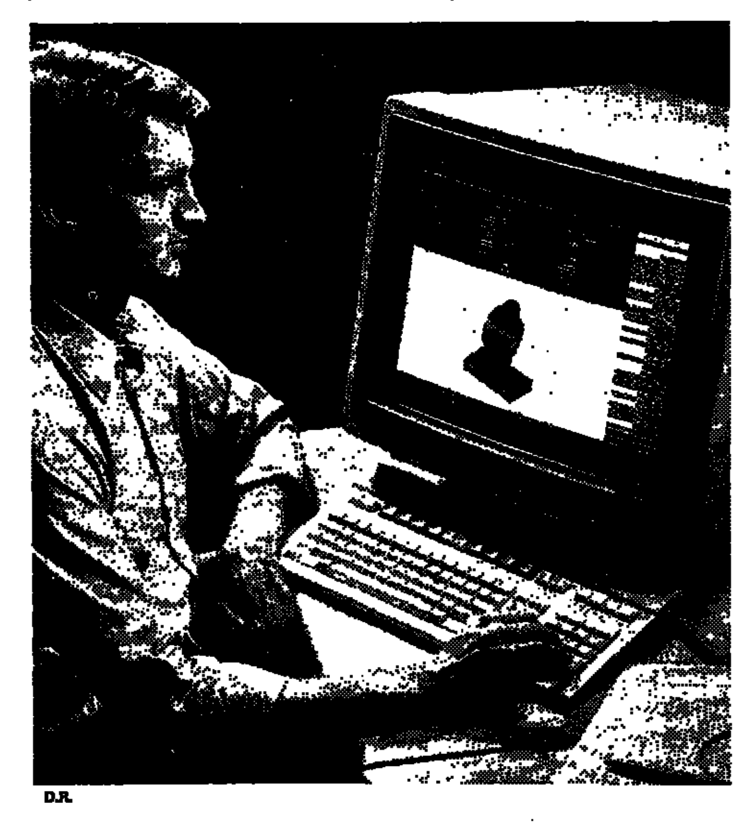
Vingt-sept ans, ingénieur PDG

ERIC Aubry, vingt-sept ans, a inscrit sur sa carte de visite : ingénieur, président-directeur général. En octobre 1984, après une année de service militaire, ce jeune diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Metz a créé Equitech, une PME de pointe, spécialisée dans la réalisation d'équipements industriels automatiques. Installée dans un petit village près de Metz, elle ne comptait au départ que deux personnes (dont le PDG). Ils sont aujourd'hui vingt-sept, dont six ingénieurs.

« A la sortie d'une école de mécanique, on n'est pas un chef d'entreprise, explique Eric Aubry. *Lorsque j'ai créé Equitech, je n'avais pas les règles du jeu. Depuis, j'ai beaucoup appris, et je continue d'apprendre, sur la technique, la gestion, le commerce, l'art de négocier. En 1987, j'ai pu structurer l'entreprise, mettre en place une organisation, et un véritable contrôle de gestion. »*

Francis di Vitantonio, vingt-sept ans, également diplômé de l'ENI de Metz, a rejoint Equitech au début de l'année, après une formation complémentaire dans un Institut d'administration des entreprises (IAE). Il est responsable du bureau d'études. *« Ce qui m'intéresse ici, c'est qu'on travaille sur des techniques de pointe (robots, automatismes),* souligne-t-il. *En outre, dans une PME, on mûrit plus vite. On voit tous les problèmes à la loupe, on apprend à être autonome, et polyvalent. C'est un bon tremplin pour se vendre sur le marché, ou créer sa propre société. A force de prendre les problèmes à bras le corps, on se dit qu'on peut faire la même chose pour soi. »*

M. R.



D.R.

Plus de 500 000 salariés

SI l'on adopte la définition de la Fédération des industries mécaniques et Transformatrices des métaux (FIMTM), les industries mécaniques proprement dites regroupent quatre domaines d'activité : la transformation des métaux, la mécanique de précision, le machinisme agricole, et la fabrication d'équipements (machine-outil, équipements industriels, de manutention, de travaux publics et des mines). Elles représentent 6 500 entreprises, pour un effectif global de 514 200 salariés. 92,7 % des entreprises sont des PME-PMI, avec moins de deux cents employés.

En 1987, les industries mécaniques ont réalisé un chiffre d'affaires de 245,7 milliards de franc, soit 12 % de l'ensemble des industries françaises. Passées, en 1984 du quatrième au sixième rang des exportateurs mondiaux, elles ont accusé, pour la première fois l'an dernier, un déficit commercial de 7 milliards de francs, dû en grande partie à la chute du volume des ventes aux pays en voie de développement et à ceux de l'OPEP. La part de plus en plus importante prise par les pays de l'OCDE dans l'export amène les entreprises à opérer une mutation profonde, reposant sur la recherche d'une plus grande compétitivité, et sur le développement de produits innovants. Cela explique en partie pourquoi, après plusieurs années frileuses marquées par la récession économique, le secteur retrouve peu à peu la voie de l'investissement (10,8 milliards en 1987, soit 5,6 % de plus que l'année précédente).

Le moteur de l'atelier

L'USINE de Laon du groupe Carnaud, au cinquième rang des industries dites « mécaniques » par son chiffre d'affaires, est spécialisée dans la fabrication d'emballages métalliques alimentaires et d'aérosols. Située à une quarantaine de kilomètres de Soissons, elle emploie 630 personnes, dont 404 O.S. et O.P., contre seulement dix cadres. Afin d'apporter du sang neuf à l'entreprise, deux jeunes ingénieurs mécaniciens ont été récemment embauchés.

Pierre Fabre, vingt-sept ans, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM), est responsable de la production du département aérosols (120 employés) depuis six mois. Auparavant, il a passé un an et demi dans le service technique de l'entreprise, où il a *« appris le métier »* de l'emballage.

« Ce qui est passionnant dans la production, même si l'on rencontre chaque jour des problèmes, c'est que l'on apporte des choses nouvelles. On est souvent là pour mettre le feu aux poudres ! explique Pierre Fabre. *Quand je suis arrivé, ce qui m'a marqué, c'est la paperasse. Il n'y avait aucune informatique dans l'atelier. J'ai introduit un micro-ordinateur, et je vais bientôt installer des terminaux qui permettront de mieux gérer la production. Mon rôle consiste surtout à organiser, à simplifier les tâches des opérateurs. Pour cela, la première qualité, c'est de savoir analyser les situations. »*

Pierre Fabre considère que sa formation à l'ENSAM lui a donné la tournure d'esprit appropriée, et de la rigueur. Il regrette toutefois le manque de contacts avec l'industrie pendant sa formation. A l'avenir, il souhaite rester dans la production, où l'on travaille à *« échelle humaine »*.

Philippe Cagniaux, trente ans, diplômé de l'Institut catholique des arts et métiers (ICAM), est responsable de l'atelier de fabrication des fonds de conserves et d'aérosols (125 personnes). A vingt-sept ans, il était déjà à la tête d'une unité de production de 520 personnes, dans une entreprise marquée par de graves conflits sociaux. *« Les écoles d'ingénieurs ne préparent pas suffisamment à ces problèmes »*, souligne-t-il.

Il définit sa fonction actuelle comme celle d'un *« manager »*, d'un animateur, beaucoup plus cadre que technicien. *« Il faut être moteur, aider les gens qui travaillent dans les ateliers, et qui n'ont souvent connu que cette entreprise, à évoluer,* explique Philippe Cagniaux. *Pour cela, je passe beaucoup de temps à faire des relations humaines, à discuter. »* Son inquiétude : que l'entreprise n'aille pas assez vite à l'avenir dans son évolution technique, dans son souci de la qualité. Qu'elle se replie sur elle-même, et se contente de gérer le quotidien.

M. R.

Moins d'abstraction

DANS un rapport de l'Académie des sciences remis au président de la République en 1980, intitulé « Les sciences mécaniques et l'avenir industriel de la France », M. Paul Germain, faisait des propositions pour adapter l'enseignement des grandes écoles aux évolutions technologiques. Tout en reconnaissant le haut niveau théorique de cette formation, il regrettait qu'elle soit insuffisamment liée à la formation appliquée et à la recherche. M. Germain souhaitait qu'un effort soit fait pour rendre moins abstrait l'enseignement des classes préparatoires, notamment en confiant les cours de mécanique à des professeurs agrégés de mécanique — et non de physique — et en y développant le dessin technique. D'une façon générale, il suggérait de renforcer les liens entre les prépas et les grandes écoles, entre l'enseignement secondaire technique et l'ENSAM et entre les enseignants de l'ENSAM et ceux des autres grandes écoles.

Il plaidait également pour un développement important de la recherche à caractère industriel dans les grandes écoles et pour une plus grande valorisation de la recherche dans la carrière des ingénieurs.

Machines du futur

(Suite de la page 31.)

Une des conséquences les plus graves de cette mauvaise réputation est le désintérêt des jeunes pour les métiers de la mécanique et le risque que court l'industrie de ne plus trouver les compétences nécessaires sur le marché de l'emploi.

C'est donc aux jeunes que s'adresse en priorité l'exposition *« C'est beau la mécanique ! »* produite par la Cité des sciences et l'ANVAR, avec l'aide de plusieurs ministères (éducation nationale, industrie, défense) et du CETIM.

Diversité des réalisations

Un premier espace de 600 mètres carrés, aménagé dans la Maison de l'industrie, regroupe toutes les formations aux métiers de la mécanique, depuis l'enseignement secondaire jusqu'aux écoles d'ingénieurs. La formation initiale y est mise en scène dans le cadre de cours de technologie des systèmes automatisés (TSA), auxquels vont venir participer vingt-six classes de seconde. Les visiteurs peuvent découvrir les technologies du futur avec deux ateliers équipés de robots et d'ordinateurs, où des élèves de BTS et d'IUT réalisent des démonstrations.

Pour la formation supérieure « longue », les écoles d'ingénieurs et les universités viennent présenter, pendant toute la durée de l'exposition, les projets de fin d'étude des élèves, ou des recherches menées en collaboration avec le milieu industriel.

Des services télématiques offrent des informations détaillées sur les formations et les métiers.

Pour convaincre les jeunes de se réconcilier avec la mécanique, on leur montre l'extraordinaire diversité de ses réalisations et la nouveauté des techniques mises en œuvre par les entreprises. Deux grands espaces, sur deux niveaux, présentent une multitude de machines en fonctionnement, minuscules ou gigantesques, intégrant les technologies de l'optique, de l'automatique ou de la robotique.

Le premier espace est consacré aux grandes firmes de l'automobile, de l'aéronautique et de l'armement. Recherchant les procédés de fabrication et les produits les plus performants, elles jouent un rôle moteur pour les industries de la construction mécanique, qui consacrent 19 % environ de leur activité à la sous-traitance (réalisation d'outils de production ou de composants industriels).

Le second niveau rassemble plus d'une quarantaine de PME-PMI « mécaniques ». Les machines et les produits présentés témoignent de leur dynamisme et de leur diversité. Un roulement à billes de 3,75 m de diamètre, et pesant plus de 2 tonnes, côtoie un poumon artificiel, un centre d'usinage de couronnes dentaires, ou une petite pelleteuse destinée aux entreprises de travaux publics. La mécanique est partout !

Une enquête réalisée par le Bureau d'information et de prévision économiques (BIPE), et présentée sous forme de panneaux, montre le poids économique des industries de la mécanique. Passage obligé pour moderniser l'appareil de production national, elles sont un véritable enjeu pour l'avenir.

M. R.

De bons diplômes

(Suite de la page 31.)

Les ingénieurs considèrent qu'ils utilisent davantage, dans leur activité présente, leur formation pratique que leur formation théorique. Les écoles qui recueillent les plus forts taux de satisfaction pour la formation pratique sont l'ICAM, l'ENSAM, l'ENSTIMD et l'IDN.

Signalons le cas particulier de l'UTC, dont le diplôme, à en croire ses anciens, n'a pas encore une valeur déterminante dans un CV, mais qui obtient le plus fort taux de satisfaction (avant l'ENSAM et l'Ecole centrale) pour la formation théorique, et l'un des plus forts pour la formation pratique. Ces réponses montrent que la réussite de cette formation originale, à mi-chemin entre la grande école et l'université, n'a pas encore la reconnaissance qu'elle mérite sur le marché, comme le montre d'ailleurs la moyenne relativement faible des salaires de ses diplômés (171 000 F).

« A l'heure des la productique »

Les remarques spontanées accompagnant les réponses au questionnaire permettent d'apprécier les principales lacunes relevées par les jeunes ingénieurs dans leur formation. La plus souvent citée est une connaissance insuffisante des entreprises sur le plan professionnel, économique et humain.

Beaucoup de diplômés auraient souhaité avoir davantage de contacts avec les milieux professionnels et être mieux informés sur le marché de l'emploi et l'évolution des métiers. Ils demandent aussi une meilleure préparation aux problèmes psychologiques et relationnels (négociations, travail en équipe, gestion du temps), ainsi qu'aux aspects économiques (rentabilité, calcul des coûts, productivité). L'insuffisance de l'ouverture internationale et de l'apprentissage des langues est également soulignée. Un diplômé de l'ICAM met l'accent sur la culture générale. *« Il ne faut pas que les ingénieurs deviennent trop « techniciens,* écrit-il. *Un fond culturel (histoire-littérature) est garant de l'ouverture d'esprit nécessaire à un dirigeant. »*

Pour la formation proprement scientifique, la demande porte surtout sur l'informatique, l'électronique, l'automatisme. *« J'ai eu une très bonne formation mécanique,* écrit un diplômé de l'ENSAM. *Celle-ci aurait été encore meilleure si j'avais en plus des connaissances en électrotechnique, électronique et automatisme. La mécanique est maintenant à l'heure de la productique. »* Même son de cloche chez des anciens de l'ENSTA ou de l'Ecole centrale.

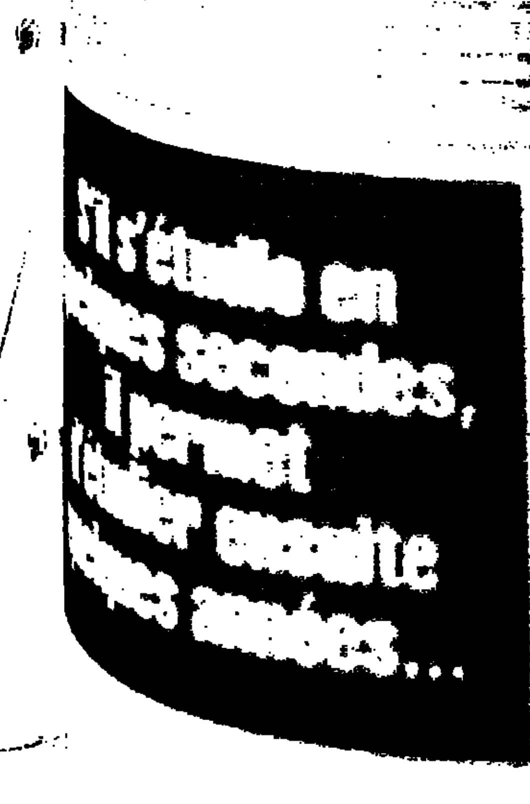
30 % des ingénieurs ont fait d'autres études et, pour la moitié d'entre eux, dans la recherche. Les autres formations complémentaires portent sur la gestion ou une spécialisation technique. Un petit nombre ont acquis une formation à l'étranger.

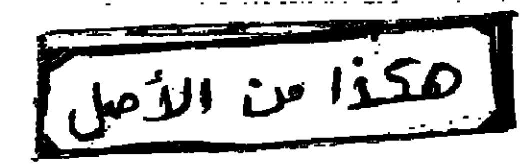
La proportion d'ingénieurs mécaniciens ayant eu une formation par la recherche, en préparant une thèse ou un DEA — 13 % de notre échantillon — est relativement faible, comparée à l'ensemble des grandes écoles (20 % selon la conférence des grandes écoles). Il est vrai que l'attitude encore réservée de beaucoup d'entreprises à l'égard des ingénieurs formés par la recherche ne contribue pas à valoriser cette activité...

F. G.

■ L'enquête réalisée par *Campus* et la FIMTM (Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux) a porté sur les ingénieurs diplômés de 1984. Deux mille sept d'entre eux ont reçu un questionnaire. Trois cent cinquante-sept ont répondu. Treize écoles sont représentées : ECAM (Ecole catholique d'arts et métiers Lyon), Centrale Lyon, Centrale Paris, ENSAM (Ecole nationale supérieure d'arts et métiers), ENSM (Ecole nationale supérieure de mécanique), ENSMM (Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques), ENSTA (Ecole nationale supérieure de techniques avancées), ENSTIMD (Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai), HEI (Hautes études industrielles), ICAM (Institut catholique d'arts et métiers), IDN (Institut industriel du Nord), Mines Saint-Etienne, UTC (Université technologique de Compiègne). Les résultats ont été dépouillés par François Cavard.

★ FIMTM, 11, avenue Hoche, 75382 Paris Cedex 08. Tél. : 45-63-02-00.





هكذا من الأصل

LA RÉFORME DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

En demandant à l'inspection générale de l'éducation nationale de se moderniser elle-même, M. Lionel Jospin a provoqué un certain émoi dans un corps peu porté au changement... Le doyen Martin, chargé de piloter l'opération, ne cache pas sa satisfaction et un membre du comité de réflexion mis en place par le ministre explique les objectifs de cette restructuration...

Le doyen en première ligne

LE doyen de l'inspection générale ! On guette la statue du *commandeur*, et un gentleman affable vous ouvre les portes du temple. La coupe impeccable du costume gris, la rigueur de l'expression, une austérité de bon aloi trahissent le grand serviteur de l'Etat, à la carrière brillante, presque fulgurante.

Celle qui, en trente ans, a hissé l'obscur maître auxiliaire d'anglais d'un cours complémentaire parisien au pinacle de l'édifice scolaire, à la tête du corps des cent quarante-deux maréchaux de l'éducation nationale, dotés du pouvoir de rédiger les programmes, de gérer la carrière des professeurs et d'encourager ou – le plus souvent de stopper... – *tous les grands projets qui* germent dans l'empire éducatif.

De la poésie anglaise avant de s'endormir

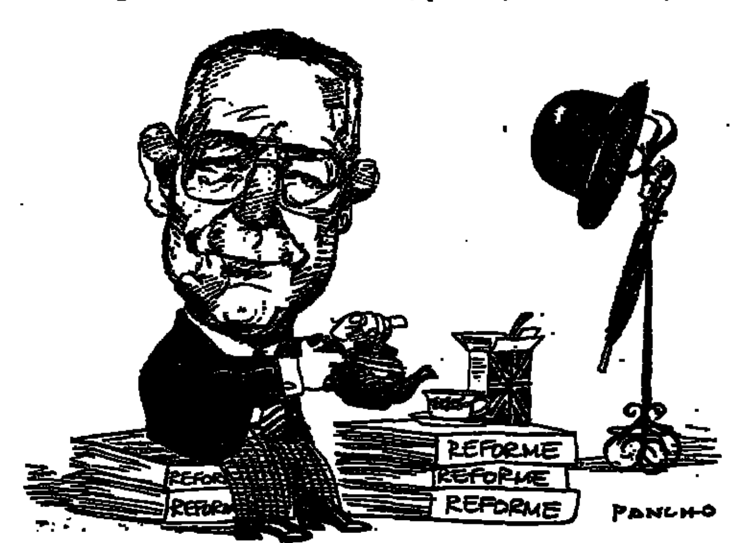
M. le doyen, s'il n'a pas l'âme d'un rebelle, *n'a pas non plus* le profil d'un sénateur. Désigné en décembre 1981 par le ministre Alain Savary sur proposition de ses pairs, et renouvelé en 1986 par M. Monory, il a encaissé quelques coups, en a paré d'autres, mais il a surtout tenté de réveiller un royaume miné par des querelles intestines – les disciplines scolaires forment autant de chapelles – et menacé par l'obsolescence. Au risque, pour ce sportif, de courir en première ligne, à quelques lieues devant la majorité de ses collègues. Aujourd'hui, à l'approche de la soixantaine, qui va sonner pour lui l'heure de la retraite, fixée au 1er avril prochain, ce marathonien aborde une dernière ligne droite : il préside la commission de réflexion constituée par M. Jospin pour préparer la grande réforme de l'inspection générale, sur laquelle cinq ministres se sont déjà cassé les dents (*le Monde* du 23 septembre).

« J'ai passé sept ans à faire bouger les gens, à tirer une voiture aux roues carrées. Cette fois, suffisamment d'esprits sont mûrs, au sein du corps, pour entraîner l'ensemble. Et ma succession aura un effet tonique pour tous. » Un doyen qui affirme s'être *« toujours défoncé partout »* ne pouvait pas refuser un tel défi.

La « défonce » professionnelle de M. Martin a sans doute commencé le jour où, âgé d'à peine vingt-trois ans, il est reçu huitième à l'agrégation d'anglais. Une consécration pour cet amoureux de l'Angleterre et de la langue anglaise, qui « fond » devant certains villages du Dorset, adore passer pour un vrai British et avoue qu'il n'a jamais pu s'endormir sans avoir lu quelques vers de poésie anglaise. Brusquement, le maître auxiliaire est promu au lycée d'Auch. Là-bas, ce sera anglais et tennis, son autre passion.

Mais après sept ans passés devant les élèves, son horizon de professeur d'anglais lui paraît *« très limité »*. Il étouffe dans le carcan imposé par la très rigide inspection générale : le cours doit comprendre dix minutes pour l'interrogation, dix minutes pour l'apprentissage du vocabulaire nouveau... A vingt-huit ans, sacré plus jeune censeur de France, il s'installe au lycée Anatole-Le-Braz de Saint-Brieuc.

Il a passé dix jours et dix nuits pour établir sans aucune faute un emploi du temps des professeurs dont il fait ainsi la conquête. Il observe que dans un lycée le concierge est aussi important que *les professeurs et découvre le plaisir d'« organiser l'activité des autres dans le respect de leur personnalité »*. L'inspecteur sommeille derrière le censeur. Mais M. Martin veut encore voir du pays.



A Fontainebleau il dirige le lycée international ouvert pour les *enfants de l'état-major de* l'OTAN. Lorsque les Américains font leurs malles pour la Belgique, il boucle les siennes pour Font-Romeu et son lycée climatique flambant neuf, construit pour préparer les athlètes aux Jeux olympiques de Mexico. A 1 850 mètres d'altitude, il rêve d'un internat à l'anglaise avec ses professeurs-tuteurs. Il prend en main l'établissement scolaire, mais aussi sa patinoire et sa piscine, organise des courses de cross auxquelles participent toutes les populations de son lycée – des jeunes du cru, des espoirs sportifs, des asthmatiques. Il accueille Kiki Caron, Colette Besson... Roger Bambuck.

Remise en cause de la notation individuelle

Mais l'administration à son tour le lasse. Il revient à ses premières amours, en retrouvant, comme professeur d'hypokhâgne le lycée de Saint-Brieuc où il avait été censeur. Il faudra moins de deux ans pour que, remarqué par le doyen de l'inspection générale de langues vivantes, il soit promu inspecteur pédagogique régional à Poitiers.

Aujourd'hui, il sourit encore de plaisir en évoquant ces *« grands safaris »* qui, de la Rochelle à Egletons, l'ont conduit dans des centaines de classes d'anglais et ont modelé sa conception de l'inspection. Au début, il *« tombe sur les profs sans crier gare. »* La descente d'un inspecteur terrorise un établissement. Mais il ne prend pas plaisir à ce petit jeu. *« Très vite, j'ai été gêné par la crainte révérencielle que ma venue suscitait. J'ai considéré que la relation était faussée si aucun contact humain n'avait été pris avant l'inspection. »* Il prend donc l'habitude de s'annoncer et de réunir les professeurs de sa discipline avant la plongée dans leur classe.

Ce n'était là que le début d'une réflexion qui devait mener l'inspecteur, *promu inspecteur général*, puis doyen de sa discipline, puis doyen de l'ensemble du corps, à remettre en cause, après un millier d'inspections, l'une des clés de voûte du système actuel : la notation individuelle des enseignants.

« Aucun lien de causalité n'a jamais été prouvé entre l'attribution d'une note et l'amélioration de l'activité pédagogique estime-t-il. *Nous pourrions nous passer de la notation pédagogique sauf pour deux catégories très minoritaires de professeurs : ceux qui ne font pas leur devoir et doivent être véritablement sanctionnés (ce qui ne se fait pas aujourd'hui) et, à l'opposé, ceux qui méritent d'être distingués et promus rapidement. Les autres pourraient avancer à un rythme uniforme et bénéficier de notre part de véritables conseils pédagogiques. »*

C'est ainsi que M. Martin conçoit l'inspection de l'avenir, *qui serait confiée en priorité* aux six cents inspecteurs pédagogiques régionaux. Quant à l'inspection générale, libérée des tâches de notation, elle continuerait à visiter les classes pour analyser les dysfonctionnements du système, évaluer son efficacité, proposer des remèdes techniquement viables et économiquement supportables. *« Le pouvoir politique a besoin d'être stimulé par une haute autorité indépendante fondée sur la compétence et le sens de l'Etat d'enseignants qui ne craindraient pas d'aller voir ailleurs que dans l'éducation nationale, et d'associer des experts étrangers. »*

Les « inspecteurs généraux de Sa Majesté » qui, en Grande-Bretagne, n'ont aucune charge d'inspection individuelle mais procèdent à des audits thématiques commandés par les autorités éducatives, pourraient être une source d'inspiration. Toujours le charme des îles Britanniques !

PHILIPPE BERNARD.



De nouvelles tâches

par GEORGES LAFOREST (*)

LES débats sur l'inspection générale de l'éducation nationale, périodiquement repris, invitent à nouveau à réfléchir sur son rôle et ses missions. Ce qui doit demeurer, c'est l'autorité et l'indépendance des inspecteurs ainsi que leur contact direct avec les professeurs et les élèves dans les classes. Ce qui doit changer, ce sont les méthodes de travail et les missions, plus axées désormais sur des travaux synthétiques au double niveau national et régional.

L'inspection n'a pas tous les pouvoirs qu'on lui attribue. Ses propositions résultent presque toujours d'une concertation. Elle n'est pas en mesure d'imposer ses conceptions aux pouvoirs politique et administratif. Elle a, ce qui est normal, la loyauté d'expliquer et d'appliquer des textes qu'elle n'a pas voulus. Mais surtout elle n'a pas à revendiquer un quelconque pouvoir, car l'essentiel est ailleurs : son autorité et son indépendance.

Surmonter l'égoïsme des disciplines

Son autorité est intellectuelle, fondée *sur des compétences scientifiques* et professionnelles. Contrairement à une idée répandue, l'inspecteur en tant que tel n'exerce nul pouvoir sur le professeur. Qu'il procède à son *recrutement* par les concours et à sa formation, qu'il l'inspecte et dialogue avec lui, il s'agit toujours d'une relation intellectuelle et d'égal à égal. On prête à Georges Canguilhem la juste formule : *« L'inspecteur général est un professeur itinérant. »* Ce n'est que de manière dérivée que cette relation intellectuelle peut avoir des conséquences sur la carrière des professeurs : il y a là, non un pouvoir, mais des effets de pouvoir.

Par rapport à l'administration aussi, l'inspection ne représente pas un pouvoir parmi d'autres. Hors hiérarchie, elle effectue un travail d'expertise : observations, rapports, propositions. Le pouvoir politique et l'administration ont, seuls, compétence pour décider ; ils sont tenus de prendre en considération les avis de l'inspection, non de les suivre.

L'indépendance de l'inspection à l'égard des pouvoirs lui permet à son tour de garantir l'indépendance des professeurs face aux pressions qu'ils pourraient subir et de les défendre dès lors qu'ils exercent leur métier avec la compétence et la conscience professionnelle requises.

Cela suppose que les inspecteurs ne se coupent pas des classes, *c'est-à-dire des réalités*. Ils doivent être au cœur de l'enseignement pour le juger tel qu'il se donne effectivement. Il faut aller à la source, c'est-à-dire avoir une relation directe avec le professeur dans sa classe pour pouvoir apprécier sa compétence scientifique et sa pratique pédagogique. Pas plus qu'enseigner n'est enseigner des résultats – *« le résultat nu est le cadavre »*, dit un texte célèbre, – inspecter n'est en aucune manière observer seulement des résultats. Il est requis de l'inspecteur comme du professeur qu'il se place à l'égard du savoir comme celui qui apprend ; à cette seule condition, il peut évaluer de l'intérieur la qualité d'un acte singulier d'enseignement.

L'indépendance de l'inspection générale lui donne comme devoir celui de mieux répondre à ce qu'attendent d'elle le ministre et les citoyens de ce pays. La réforme qui *s'esquisse devrait lui apporter*, à côté de celles qui doivent être conservées et renouvelées, des tâches étendues.

Il y a d'abord une tâche de réflexion sur les objectifs et les modalités de l'inspection. Les modalités sont toujours révisables : la présence dans la classe n'est pas nécessairement liée à l'établissement d'un rapport et à l'attribution d'une note chiffrée. En premier lieu, les objectifs doivent être désormais davantage de conseiller le professeur souvent isolé et de l'aider à analyser sa situation et à résoudre ses problèmes ; en second lieu, d'alimenter d'une substance concrète les rapports de synthèse dont on a besoin : la présence dans la classe permet de recueillir la matière première de toute étude vaste portant sur la qualité des *enseignements et des formations*, sur le bénéfice que les élèves en retirent et sur les résultats auxquels ils parviennent. C'est dans la classe et au sein des disciplines enseignées que naissent les observations d'ensemble et que sont saisis les problèmes généraux.

D'autre part, il est essentiel de surmonter l'égoïsme des disciplines, qui engendre les oppositions les plus néfastes. Chaque groupe de spécialistes doit parvenir à une vision d'ensemble permettant d'aboutir à un accord sur des horaires raisonnables et des enseignements cohérents. Le passé récent atteste qu'un tel effort est possible. Car l'addition indéfinie d'heures et de contenus supplémentaires ne peut être le principe de toute réforme.

Ensuite, une réflexion se révèle nécessaire sur les programmes. Les énoncés qui les composent doivent être interprétés. Un choix s'impose parmi tout ce qui peut être dit sur le sujet : on ne traite pas de la France révolutionnaire de la même manière au cours moyen, en quatrième et en seconde. C'est un travail « en spirale », et il faut, à chaque niveau, aller à l'essentiel par un effort particulier de synthèse. Le débat des inspecteurs et des professeurs doit être développé dans cette direction ; il n'y a pas de réponse dogmatique, mais des choix à justifier par des raisons qui ne sont pas extrinsèques aux contenus enseignés. On pourrait ainsi mieux fixer les niveaux d'exigence, avoir une préparation plus homogène des élèves, parvenir à des résultats plus équitables aux examens.

Enfin, l'inspection générale est appelée à travailler à des synthèses régionales (*étudier par exemple tel* lycée de grande ville, tel collège rural, tel district, tel département, telle académie) et sur de grands dossiers. On peut énoncer sans *ordre de priorité* : l'état des enseignements disciplinaires ; les acquisitions des élèves aux différents niveaux d'enseignement ; les formations en alternance ; le recrutement et la formation des maîtres ; le développement des classes préparatoires ; les questions internationales... L'inspection générale doit pouvoir établir une méthodologie, faire des études, des bilans, des propositions à l'Etat et à ses représentants, aux collectivités locales et à leurs élus.

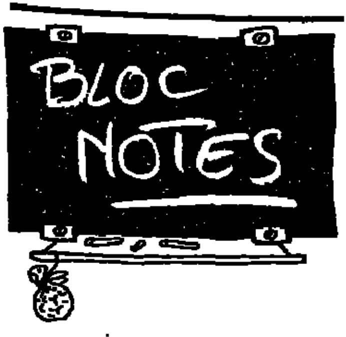
Ces tâches impliquent des *modes nouveaux* d'organisation et de fonctionnement, une transformation des méthodes, un travail effectué autant dans les régions qu'à Paris, davantage en commun les uns avec les autres, et aussi avec les différents partenaires.

L'efficacité de l'inspection générale sera accrue si le résultat de ses travaux (monographies ou rapport *général annuel) est rendu public*. En contrepartie, elle doit accepter que ses travaux fassent l'objet d'un large débat, ses analyses et ses jugements étant soumis à l'examen de tous.

Pourquoi une réforme de l'inspection ? Par souci, d'abord, du progrès de l'élève, de sa culture, de son avenir d'adulte ; pour assurer, *certes, un meilleur fonctionnement* du « système », mais, et c'est pourquoi cela intéresse tous les Français, pour éviter que ne pèsent sur l'école des contraintes extérieures à *l'école*. L'inspection est là, avec d'autres, pour qu'on évite de couler l'élève dans un moule et de lui imposer un modèle de société, pour rappeler ce qu'est une éducation *« libérale », au meilleur sens de ce* terme, c'est-à-dire une éducation pour la liberté.

G. L.

(*) Inspecteur général de l'éducation nationale.



SKI ET LANGUE

Le Bureau international de liaison et de documentation organise des séjours franco-allemands « ski et langue » en Bavière, du 22 décembre au 3 janvier. Prix : 4.100 F.

★ BILD, Service des centres de jeunes, 50, rue Laborde, 75008 Paris. Tél. : 43-87-25-50.

PARLEMENT DES JEUNES

Le Parlement européen des jeunes tiendra sa deuxième session à Fontainebleau du 11 au 18 mars 1989. 165 lycéens y participeront.

★ PEJ, 12, rue Royale, 77300 Fontainebleau. Tél. : 60-72-36-70

ALPHABET ARABE

Le plus décourageant pour les adultes apprenant l'arabe est l'alphabet, qui, de *alif* (A) à *ya* (y), a autant de caractères que le nôtre, à la différence qu'ils peuvent changer complètement de forme quatre fois, selon l'endroit où ils sont placés... Un jeune universitaire marocain, Ahmed Agbani, a inventé une méthode simple pour *« faire entrer les lettres-vermicelles arabes dans la tête des francophones »*.

★ A. Agbani, *la Lettre et le Mot arabes*, éd. Plumes d'Afrique, Toulouse ; diffuseur à Paris : EDIFRA. 52 pages 31 x 22. 60 F.

ECHEC SCOLAIRE

Et si l'école était faite pour tous les enfants ? Question provocante qui reçoit des réponses détaillées dans un numéro hors série de *Science et Vie* intitulé « L'enfant et l'échec scolaire », qui aborde les questions-clés de l'enseignement élémentaire : la lecture, les méthodes d'apprentissage, les rythmes de vie, la fatigue, la formation des enseignants, l'informatique...

★ « L'enfant et l'échec scolaire), numéro hors série de *Science et Vie*. 5, rue de la Baume, 75382 Paris Cédex 08. Tél. : (1) 40-74-48-48. Prix : 22 F.

Du mieux pour les langues

La place des langues vivantes dans l'enseignement est insuffisante, mais le niveau s'améliore. Telle est la conclusion d'une enquête auprès des anciens Polytechniciens.

LA place des langues vivantes dans la formation des ingénieurs est très insuffisante, mais l'enseignement de l'anglais s'est sensiblement amélioré depuis une quinzaine d'années. Tel est la principale conclusion d'une enquête réalisée pour l'Association des professeurs de langues vivantes auprès de 159 anciens polytechniciens, appartenant aux promotions 1950, 1962, 1974 (1).

Les trois quarts des personnes ayant répondu jugent que l'apprentissage d'autres langues que l'anglais devrait être encouragé. Celles qui sont considérées comme les plus utiles dans la vie professionnelle sont l'allemand (cité 70 fois) et l'espagnol (55 fois) ; suivies du japonais (15), de l'arabe (12), de l'italien (11), du russe (8), du portugais (7). Sont également citées : l'indonésien, le coréen, le hollandais, le grec, le norvégien, le suédois et l'hébreu.

Si la majorité des anciens de l'X estiment que leur niveau en « première langue » (généralement l'anglais) n'était pas suffisant, à la fin de leurs études, par rapport à leurs besoins professionnels, on assiste à un spectaculaire renversement de tendance entre les deux promotions les plus anciennes et la plus récente : alors que 30 % seulement, dans les deux premières, trouvaient leur niveau suffisant, la proportion passe à 70 % pour la promotion 1974.

Les anciens de la promotion 1974 estiment qu'à la fin de leurs études, ils n'avaient pas de difficulté pour la lecture de la presse ou pour le vocabulaire technique. 20 % seulement éprouvaient encore des difficultés à faire un discours en public (contre 69 % dans la promo 1950) et 30 % à suivre une discussion ou à mener des négociations (alors que c'était le cas pour les deux tiers de la promo 1962 et de la totalité de la promo 1950).

Rares sont les personnes interrogées qui disent ne pas utiliser les langues étrangères dans leur vie professionnelle. La quasi-totalité affirment les pratiquer de façon régulière, voire quotidienne, que ce soit pour l'écrit (courrier ; lecture de la presse et de documentation technique ; rédaction de rapports...) ou oralement (conversations téléphoniques ; déplacements à l'étranger ; congrès et conférences ; contacts avec les clients, les fournisseurs ou les représentants ; négociations de contrats ; suivis de chantiers...)

Beaucoup précisent que l'anglais est devenu une langue de travail obligatoire, notamment pour les contacts avec les filiales ou la conduite de projets européens et avec les Etats-Unis.

La pratique des langues est légèrement moins répandue dans les entreprises moyennes (de 50 à 100 salariés), sans doute plus hexagonales... L'allemand est plus fréquemment utilisé dans les grandes sociétés et l'espagnol dans les petites entreprises (moins de 50 salariés).

Beaucoup de personnes interrogées estiment que les langues étrangères sont nécessaires aux personnels de leur entreprise autres que les cadres, notamment pour les secrétaires (courrier, téléphone, contacts) les techniciens (lecture de documentation), les commerciaux (contacts avec les clients), les comptables. Plusieurs font observer que ces besoins vont augmenter dans la perspective du marché unique européen et que le personnel de secrétariat devra, de plus en plus, être trilingue (anglais-espagnol).

La pédagogie et la qualité des professeurs sont souvent critiquées. L'enseignement donné en classes est considéré par beaucoup comme trop littéraire et insuffisamment stimulant.

La majorité des répondants souhaiterait que l'accent soit mis davantage sur la pratique de l'oral, notamment en développant les techniques audiovisuelles. Beaucoup recommandent d'avancer le début de l'apprentissage, dès l'école primaire, d'intensifier le rythme dans les premières années et de pratiquer une immersion totale, en multipliant les séjours de longue durée à l'étranger.

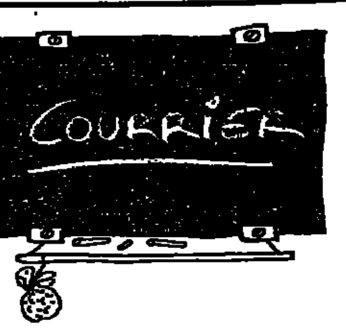
« L'anglais devrait être considéré comme une langue véhiculaire. Ce n'est plus une langue étrangère. C'est notre langue des affaires », dit l'un des répondants. Diverses suggestions sont avancées : faire assurer une partie de l'enseignement par des professeurs d'autres nationalités ; donner certains cours en langues étrangères ; faire faire une partie des études dans des universités étrangères ; rendre les stages à l'étranger obligatoires...

Plusieurs réponses font une distinction entre la nécessité d'acquérir très tôt la maîtrise de la communication orale et l'importance de la formation culturelle, qui s'acquiert plutôt par les voyages et les contacts avec l'étranger et englobe les dimensions littéraires, géographiques et historiques.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Cette enquête a été réalisée par la Junior entreprise de l'Ecole Polytechnique, pour le *« symposium sur les finalités de l'enseignement des langues dans le secondaire »*, organisé par l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public (APLV), qui se tiendra à l'Institut d'études politiques de Paris, les 8 et 9 octobre.

★ APLV, 19, rue Glacière, 75013 Paris, tél. : 47-07-94-82.



Liberté pour les MBA...

Dans son « point de vue » publié dans « *le Monde* Campus » du 15 septembre, M. Daniel Jouve, président du Harvard Business Club, s'élève contre l'usage galvaudé, voire déloyal, du sigle MBA (Master of Business Administration), utilisé comme habillage de formations au rabais qui n'auraient rien à voir avec celle des meilleures et plus anciennes universités américaines, qui ont inventé à la fois l'appellation et les cursus correspondants.

Comment ne pas applaudir à ce souci de conserver la valeur d'un diplôme, qui, lorsqu'il est de qualité, c'est-à-dire délivré par une bonne université, authentifie, au minimum, une réelle capacité d'adaptation, une endurance, des qualités intellectuelles et un dynamisme en principe opérationnels pour une carrière dans le monde des affaires.

Mais le président des diplômés de Harvard français, qui connaît bien les formations au management américaines ou européennes, sait évidemment que celles-ci sont totalement décentralisées et autonomes. Impossible donc de réaliser une protection que, d'ailleurs, les vertus de la concurrence ne sauraient justifier. Une seule solution : informer.

S'agissant des établissements français, qui font une place plus ou moins grande aux études américaines, et sont vilipendés par le président du Harvard Business Club, certains sont ambitieux, d'autres moins.

Certains représentent une étape utile pour des études internationales de haut niveau ; d'autres limitent leur ambition à immerger, ce qui n'est pas sans bienfait, leurs étudiants dans la culture américaine.

Ainsi le MBA Institute – Institut de management international de Paris – a fait intégrer en MBA 72 % de ses étudiants dans les 25 premières universités américaines et ne rougit pas d'avoir vu 28 % de ses anciens admis dans les 15 suivantes.

Harvard, Wharton, Chicago, MIT, Carnegie-Mellon, Indiana Bloomington, Michigan Ann Arbor, Northwestern, Dartmouth, NYU... ont ouvert les portes de leur *business schools* à ses étudiants, qui représentent une part importante (souvent plus de 50 %) des étudiants français en cours de MBA.

C'est un de ses titres de fierté. On ne peut ni le contester ni le lui reprocher.

PATRICK NOËL (*).

(*) Ancien élève de l'école normale supérieure, président du MBA Institute, Institut de managament international de Paris.

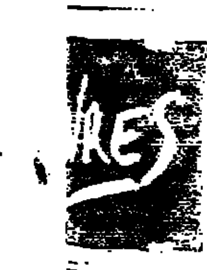
La rivalité HEC-ESSEC

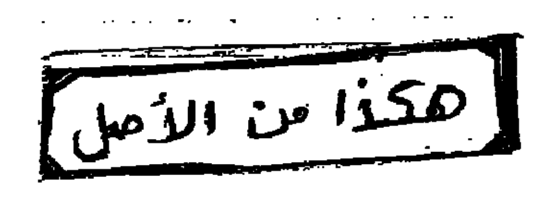
J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article sur « *le boom d'HEC* », dans *le Monde*-Campus du 22 septembre, mais je n'ai pas manqué d'être surpris par votre commentaire sur « *la réforme beaucoup plus ambitieuse qui pourrait prendre effet en 1990* » et consistant à couper la scolarité en deux cycles séparés par une année d'expérience professionnelle.

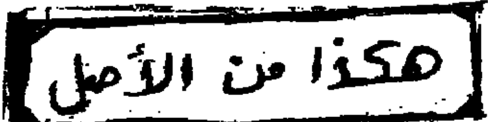
Car une réforme semblable dans ses grandes lignes a été mise en place à l'ESSEC... en 1987. Ses motivations sont rigoureusement les mêmes que celle que vous développez pour HEC.

J'ai l'impression que les directions des écoles de commerce font des expériences avec nos enfants (le mien en tout cas), pour les positionner (et elles avec) les unes par rapport aux autres. Certes, elles sont en concurrence acharnée. Mais peut-être peuvent-elles trouver un minimum de concertation pour échanger leurs expériences et réduire la casse inévitable.

CLAUDE ROLLIER,
(Paris.)







Rentrée choc à Grenoble

Toges, jazz, exposition, association d'anciens... L'université scientifique Joseph Fourier de Grenoble soigne son image.

RENTRÉE en toge, jazz et percussions africaines, exposition et conférences magistrales sur l'oeuvre du mathématicien Joseph Fourier, constitution d'une association des anciens étudiants de l'université du même nom... Vendredi 30 septembre, sur le campus de Grenoble, l'ouverture officielle de l'année universitaire 1988-1989 a pris les allures d'une kermesse brouillonne, où le retour à la tradition ne fut sans doute pas la moindre des provocations.

Vingt ans après 68, dans le grand amphithéâtre Louis-Weil, tout juste réouvert au terme de longs travaux de mise en conformité, la trentaine de professeurs vêtus ce jour-là de la « *robe* » n'en reviennent pas d'avoir osé. Parmi eux, le président de l'université Stendhal, M. Hippolyte Rakotofiringa, constate sans surprise que « *les toges jaune jonquille des littéraires sont peu nombreuses* ». Son collègue de l'université des sciences sociales, M. Bernard Pouyet, se demande, lui, si cette cérémonie constitue bien la « *bonne méthode* ». « *Cela donne encore un peu plus l'impression que l'on rentre un mois après tout le monde* », dit-il. Plus loin, comme de retour d'un voyage intersidéral, après des années d'oubli, un autre universitaire tente de se souvenir de la signification exacte du dégradé des rouges, « *groseille pour les médecins, amarante pour les scientifiques, vermillon pour les juristes* ».

A 7000 francs la robe, l'une des rares étudiantes présentes dans l'amphi fait le compte de ce que coûte la cérémonie. Pendant ce temps, le grand ordonnateur de la journée, M. Jean-Jacques Payan, président de l'université scientifique, technologique et médicale de Grenoble – tout récemment rebaptisée université Joseph-Fourier, du nom du compagnon d'expédition de Napoléon Bonaparte, fondateur de la faculté des sciences de Grenoble et premier préfet de l'Isère - pose pour un photographe. « *Dès lors que tout ce décorum est débarrassé du mandarinat*, explique-t-il, *je pense qu'une institution en bonne santé n'a pas à rougir de son histoire. La gauche, c'est le parti du mouvement, non ? Alors, il fallait créer un choc.* »

A cet effet, tout avait été minutieusement préparé à Grenoble, quand, tour à tour, le ministre de l'éducation nationale, puis celui de la recherche se sont décommandés. Les dignitaires du Parti socialiste, au premier rang desquels M. Louis Mermaz, redoutaient de voir, en première page de leur quotidien local et en pleine campagne pour les élections cantonales, un membre du gouvernement congratuler le maire (RPR) de Grenoble, M. Alain Carignon.

« *M. Lionel Jospin ne fera le voyage à Grenoble que la semaine prochaine pour que sa visite n'interfère pas avec la campagne pour les élections cantonales. Je parlerai donc dans une semaine au ministre de l'éducation nationale de nos difficultés et de nos sujets de fierté. Avec la déférence due à un ministre d'État* », explique dans sa robe amarante le président Payan, ancien directeur du CNRS et tout récent directeur de la recherche à la régie Renault, qui vient de consigner ses idées sur l'Université dans un livre énergique (1).

Evoquant ensuite la situation des personnels administratifs, techniques et ouvriers de service, il affirme redouter « *une implosion, une manifestation unanime d'exaspération, une lame de fond de désespoir devant la lenteur de l'Etat-tuteur* ». Et il déplore que les heures supplémentaires soient moins payées à l'université que dans les lycées. « *Que l'Etat-patron entretienne de telles disparités dans le même département ministériel, cela passe l'entendement.* »

Logo, cravates et tee-shirts

Fier de la progression enregistrée d'une année sur l'autre, dans son établissement, par les nouveaux inscrits en DEUG et du nombre croissant parmi eux de bacheliers C ayant une mention Bien, M. Payan estime que ce sont là des points marqués « *dans la compétition pacifique avec les classes préparatoires aux grandes écoles* ». La veille, devant l'assemblée générale constitutive des anciens étudiants de l'université Joseph-Fourier, il a recommandé de s'inspirer des méthodes des écoles d'ingénieurs. On l'a même vu décliner avec entrain le nouveau plan médias de son université : du logo gris et rouge dessiné par une agence spécialisée aux cravates et aux tee-shirts dont il est prêt à rétrocéder une partie des droits pour les besoins de l'association des anciens. « *L'idée d'un tel groupement était dans l'air depuis quelques mois* », explique Mme Annie Fouquet, professeur de mathématiques dans une section sports-études au lycée d'Albertville, en Savoie. « *Moi, je suis prof au lycée Champollion à Grenoble et ça m'agace d'entendre dire que la fac ne vaut rien à côté des prépas* », raconte de son côté Mme Brigitte Cornu. Parmi les trente ou quarante mille anciens de l'université scientifique de Grenoble, une quarantaine seulement sont présents ce soir-là, rue de la Houille-blanche, sur le campus. Des centaines de lettres, expédiées sur la foi de vieux souvenirs, sont en effet revenues avec la mention « *N'habite plus à l'adresse indiquée* ».

Grâce aux associations constituées par filières, comme celle des géologues de l'institut Dolomieu, quelques anciens ont été dûment informés du projet. Mais la plupart l'ont été simplement par le bouche-à-oreille, au hasard des rencontres. « *Je pense que nous serons très vite deux cents*, affirme Mme Fouquet. *Et dès que nous serons un millier, nous aurons atteint le point de non-retour.* »

Favoriser l'insertion professionnelle des plus jeunes, développer les échanges au sein et à l'extérieur de l'université, fabriquer un premier annuaire et suivre le parcours des diplômés, les projets ne manquent pas chez les fondateurs de la nouvelle association. Mais, entre tous, la volonté de promouvoir l'image de marque de l'université Joseph-Fourier apparaît bien comme le plus grand dénominateur commun.

JEAN-LOUIS SAUX.

(1) *Le Chantier universitaire*, par Jean-Jacques Payan et Laurence Paye-Jeanneney, éditions Beauchesne. Voir *le Monde* du 29 juin.

L'ordonnance du docteur Carpentier

Les propositions d'un grand chirurgien, professeur à l'université Paris-VI, pour soigner le « mal universitaire ».

« *DÉSORGANISATION fonctionnelle, perte du sens des responsabilités, discordance et immobilisme : un psychiatre n'hésiterait pas à évoquer le diagnostic de schizophrénie hébécatonique ou de sénilisme, à moins que ce ne soit l'association des deux.* ». On savait l'Université malade, mais à ce point... On comprend, à lire ce diagnostic, qu'un de nos plus célèbres chirurgiens du cœur, le docteur Alain Carpentier, ait éprouvé le besoin de prendre la plume, sinon le bistouri.

Que dit son ordonnance ? En gros que le patient, malgré son état critique, est d'une robuste constitution et que son mal relève plus de la médecine que de la chirurgie. Plutôt que ces remèdes de cheval dont raffolent les amateurs de grandes réformes, il propose qu'on retrouve ce qui fait la valeur profonde de l'Université française : la culture générale, la recherche, l'approfondissement des connaissances, le travail intellectuel... « *Qualité et pluridisciplinarité, tels sont les deux mots clefs de la formation de demain et la vérité dont les étudiants doivent se pénétrer* », écrit-il.

Mais, pour cela, il faut éliminer ce que le professeur Carpentier considère comme le mal principal : la sélection par l'échec, qui est à l'origine de tant d'angoisses et de révoltes étudiantes. Conçu dans la fièvre des journées de décembre 1986, ce livre est la réponse du professeur à ses élèves qui l'accusaient de « *les lâcher* », parce qu'il participait à un système qu'ils jugeaient inique.

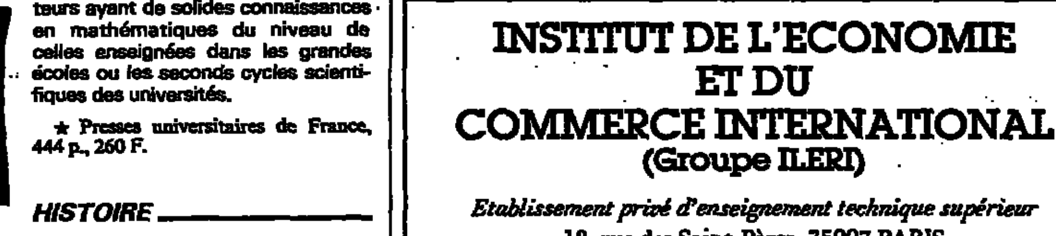
Pour faire échec à l'échec, le docteur Carpentier s'attarde particulièrement sur le point faible du système – le premier cycle universitaire – et fait des propositions originales pour en améliorer l'efficacité et l'équité. Hostile à toute sélection à l'entrée, comme à la formule des collèges à l'américaine ou à la constitution d'une hiérarchie entre les *établissements*, il suggère que les universités répartissent l'enseignement de premier cycle en « *unités de formation* », comportant chacune trois niveaux : élémentaire, supérieur et spécial. L'étudiant choisirait, pour chaque unité, le niveau correspondant à ses capacités et serait donc pratiquement assuré de réussir. Les unités pourraient être plus ou moins générales ou appliquées. Les étudiants auraient aussi la possibilité de suivre des « *stages d'initiation professionnelle* ». L'accès au deuxième cycle ou écoles professionnelles serait déterminé, de façon claire et connue de tous, en fonction des unités ou des stages suivis et des niveaux atteints. Et tous les étudiants, quelle que soit leur orientation ultérieure, auraient une attestation leur permettant de valoriser leurs résultats, en particulier sur le marché du travail.

Ces propositions, fait observer leur auteur, « *ne transforment pas la structure générale de l'enseignement supérieur, mais le confortent au contraire dans sa nature et sa vocation première* ». Elles méritent en tout cas d'être versées au dossier du grand débat national qui est engagé sur l'adaptation du premier cycle. Un débat où l'imagination est plus que jamais nécessaire.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ ALAIN CARPENTIER. *Le mal universitaire. Diagnostic et traitement.* Essais. Robert Laffont. 209 p., 85 F.

LIVRES



EDUCATION

L'informatique, l'enfant, l'école

par François Boule.

Après une réflexion sur les modalités et les enjeux de l'informatique dans le cadre scolaire, cet ouvrage présente les concepts de base de la programmation, les matériels, les logiciels, les langages informatiques et les différentes activités pédagogiques qui peuvent être utiles, dès les classes de maternelle.

★ Armand Colin-Bourelier, 203 p., 85 F.

ECONOMIE

La science économique, ou la stratégie des rapports de l'homme vis-à-vis des ressources rares

par Thierry de Montbrial.

Ce manuel, élaboré à partir du cours que l'auteur donne à l'Ecole polytechnique, est axé sur l'étude des méthodes et modèles économiques depuis l'apport de Marx et Ricardo jusqu'aux dernières théories monétaires. Il s'adresse à des lecteurs ayant de solides connaissances en mathématiques du niveau de celles enseignées dans les grandes écoles ou les seconds cycles scientifiques des universités.

★ Presses universitaires de France, 444 p., 260 F.

HISTOIRE

Les Marseillais dans l'histoire

sous la direction de Pierre Guiral et de Félix Reynaud.

Princes médiévaux, armateurs, industriels, hommes politiques, savants, comédiens, chanteurs, tous les Marseillais célèbres sont réunis dans ce dictionnaire illustré, auquel viennent s'ajouter plusieurs études sur les grands thèmes qui ont marqué la ville, telles que la mer ou la colonisation.

★ Privat, collection « Les hommes dans l'histoire », 317 p., 248 F.

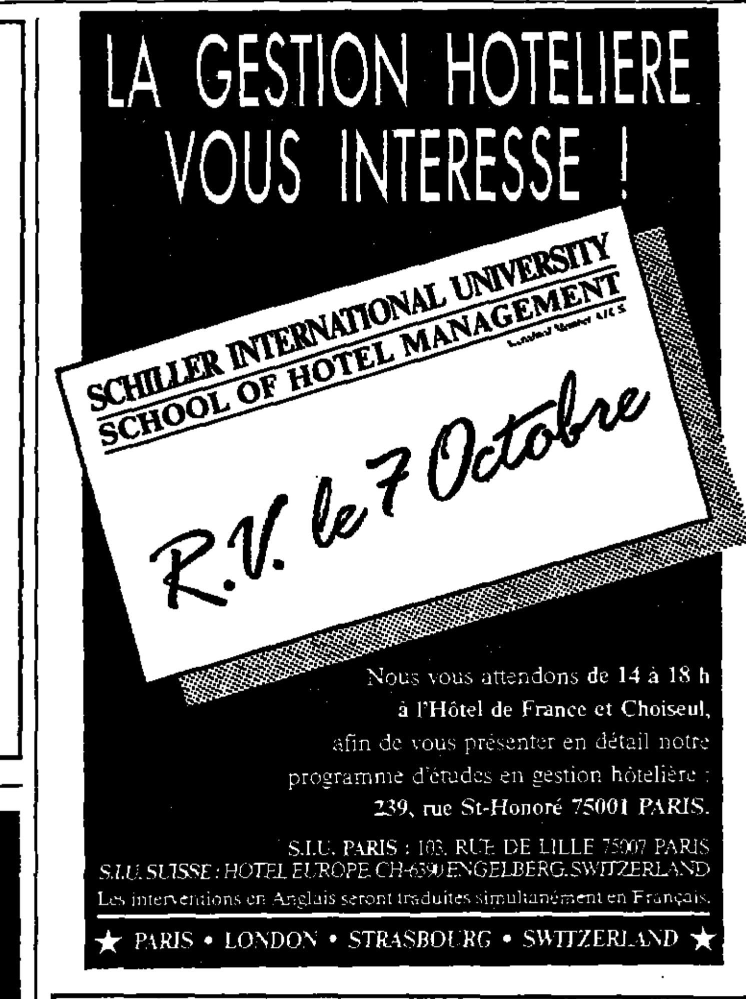
SOCIOLOGIE

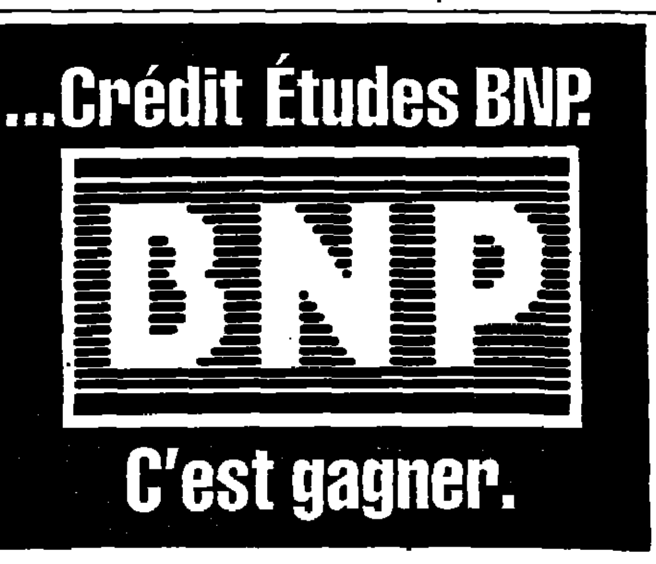
Les mécanismes de régulation sociale, la justice, l'administration, la police

sous la direction de Gérard Boismenu et Jacques Gleizal.

Des chercheurs français et québécois – politologues, sociologues, juristes et criminologues – font le point sur l'évolution de trois institutions qui jouent un rôle essentiel en matière de contrôle social : la justice, l'administration et la police.

★ Boréal, Presses universitaires de Lyon, 256 p., 120 F.





Communication

La nouvelle donne du câble

Cap sur la télévision payante

En inaugurant Médiaville 88 le 4 octobre, M. Paul Quilès a présenté la nouvelle politique du gouvernement en faveur de la télévision par câble.

Les *« propositions »* du ministre des PTT et de l'espace tentent de sortir du cadre trop rigide du « plan câble » de 1982 pour mieux rentabiliser le lourd investissement public de 3 milliards de francs par an. Elles cherchent à réconcilier les stratégies du câble et du satellite pour offrir rapidement aux téléspectateurs de nouveaux programmes. Elles stimulent surtout l'essor de la télévision payante, qui pourrait se généraliser sur les réseaux à partir de 1989.

M. Paul Quilès n'a pas critiqué le « plan câble » lancé en 1982 par M. Louis Mexandeau. Solidarité socialiste oblige, il a même rendu hommage à l'effort entrepris par son prédécesseur, effort qui permettra d'ici quatre à *cinq ans de câbler plus* de cinq millions de foyers. Mais les dix propositions du nouveau ministre des PTT n'en constituent pas moins une révision complète du pari de M. Mexandeau. Un pari trop ambitieux et mal maîtrisé qui risquait d'entraîner la puissance publique dans un véritable gouffre financier. Les chiffres sont sans appel : la France compte un million de foyers câblés et seulement trente-sept mille abonnés depuis le lancement du plan. *L'Allemagne fédérale,* partie au même moment, aligne 3,5 millions d'abonnés pour neuf millions de foyers câblés.

Comment sortir de l'impasse ? En 1986, le très libéral Gérard Longuet s'était contenté de contenir l'hémorragie d'argent public sans remettre en cause le fonctionnement du « plan câable » mais en ouvrant le secteur à la concurrence du privé. Deux ans plus tard, M. Quilès songe à rentabiliser l'investissement public *en tirant les leçons de l'expérience* privée. Opérateurs et constructeurs privés ont développé des techniques plus souples et moins coûteuses, des formules de commercialisation mieux adaptées à la demande du public (*le Monde* du 4 octobre). M. Quilès demande à France Télécom de les reprendre à son compte et de renoncer au dogme technologique qui imposait à tous le même réseau et la même politique tarifaire.

Les opérateurs privés et les élus locaux vont donc pouvoir reprendre avec France Télécom des négociations gelées depuis plus de trois ans, pour accélérer la mise en place des réseaux, augmenter le nombre de canaux. Seule contrainte : l'investissement public restant fixe, les dépenses supplémentaires devront être financées par les partenaires privés. M. Quilès espère que cet investissement commun mettra fin à la désastreuse guerre de tranchées entre France Télécom, propriétaire public des réseaux, et les exploitants privés. Pour les nouveaux réseaux comme pour les extensions des anciens, le partenariat sera la règle. C'est déjà le cas à Rouen, au Havre, à Roanne et dans la Sarthe.

En renouant le dialogue, les acteurs du marché pourront tenter de régler le premier problème de la télévision par câble : son prix. Proposer des abonnements pour quinze chaînes à 140 F est *irréaliste* quand les téléspectateurs reçoivent déjà six programmes de télévision. Le ministre des PTT souhaite que le tarif de base descende au-dessous de 100 F pour séduire un plus grand nombre d'abonnés. Les réseaux pourront dans un deuxième temps proposer des programmes à options avec un abonnement supplémentaire.

Car M. Quilès est convaincu que l'avenir du câble *se joue sur de* nouvelles chaînes payantes qui seront capables, comme Canal Plus, de séduire des millions d'abonnés. Aux Etats-Unis, la prospérité du câble s'est bâtie à partir de 1975 sur les canaux payants. Elle a trouvé un deuxième souffle avec le *« pay per view »,* ces programmes qui proposent des films ou des événements sportifs en exclusivité et payables à la consommation. Or le câble français, noyé dans ses contradictions, n'a pas su jouer cette carte. La seule chaîne payante, Canal Plus, est diffusée sur le réseau hertzien. France Télécom bloquait jusqu'à présent l'initiative sur le câble en espérant se réserver, pour l'avenir, ce juteux marché.

Le ministre des PTT vient de débloquer la situation en annonçant la fabrication d'un décodeur financé par France Télécom et Canal Plus. L'appareil, qui fonctionnera avec les nouvelles normes D 2 Mac, sera commun au câble, à Canal Plus au satellite TDF 1. Il utilisera des cartes à mémoire qui contiendront les codes d'accès de chaque programme payant. Le système établira ainsi un lien direct entre le téléspectateur et le programme qu'il désire regarder, entre la chaîne payante et son client. Le câble fonctionnera alors un peu comme le réseau Teletel, ouvert à un grand nombre d'éditeurs différents offrant des services *payables* à la consommation.

Le poids de Canal Plus

Cette petite révolution, qui risque de bouleverser toute l'économie de la télévision par câble, aurait été impossible sans l'engagement de M. André Rousselet. Seul le PDG de Canal Plus peut se permettre de commander trois millions de décodeurs d'un coup. La chaîne payante y trouve de nombreux avantages : le nouvel appareil supprime la menace du piratage, permet à Canal Plus de rester maître de sa commercialisation sur le câble et surtout de créer de nouvelles chaînes ou de se lancer dans le *« pay per view ».* Mais le câble peut aussi profiter de l'aubaine : les trois millions d'abonnés de Canal Plus qui recevront fin 1989 leur nouveau décodeur seront des clients privilégiés pour les programmes payants diffusés par les réseaux.

Pour M. Quilès, l'opération a une troisième retombée non négligeable en débloquant les problèmes du satellite de télévision. TDF 1 ne séduit guère les candidats quand il s'agit de lancer une chaîne européenne aux ressources publicitaires incertaines. Tout change si le nouveau décodeur permet de diffuser, par le satellite, des chaînes payantes qui pourraient trouver une première clientèle parmi les abonnés au câble.

TF 1 songe ainsi à lancer sur TDF 1 deux programmes cryptés, l'un consacré à l'information, l'autre aux programmes de jeunesse. M. André Rousselet, encore lui, est candidat à deux autres canaux avec Canal Plus Famille et une chaîne de cinéma en allemand. Si les complexes négociations financières aboutissent, le satellite français aura enfin trouvé sa vocation, et les téléspectateurs pourront, dans un an, regarder trois *nouvelles* chaînes payantes.

Si M. Paul Quilès parvient ainsi à réconcilier câble et satellite, initiatives publiques et investissements privés, il aura remis sur ses rails une politique audiovisuelle qui, depuis 1982, souffre d'un manque évident de cohérence. Mais le pari n'est pas encore gagné. Les propositions faites le 4 octobre seront examinées à la loupe par de nombreux élus locaux et leurs partenaires financiers, qui redoutent le poids grandissant de Canal Plus et son alliance nouvelle avec France Télécom.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Un élu pirate

M. Bernard Amsalem, maire socialiste de la ville nouvelle de Val-de-Reuil (Eure), a une curieuse conception de la propagande électorale et... de la télévision par câble. Les 28, 29 et 30 septembre, en pleine campagne pour les élections cantonales, il a fait diffuser son propre spot électoral sur le réseau de la ville. Faute d'un canal local disponible, le maire a tout simplement interrompu les programmes de la Cinq entre 19 h 55 et 20 h 40 et piraté le journal de *Guillaume Durand.*

Pour les électeurs de Val-de-Reuil, difficile d'échapper à cette fougueuse initiative : tous les logements sont câblés depuis la construction de la ville nouvelle, et les antennes hertziennes sont interdites. De plus, ces trois soirs-là, A2 et FR3 étaient en grève.

Cette prise d'assaut du réseau câblé n'aura guère porté chance à M. Amsalem. Battu à l'élection cantonale, il se voit aujourd'hui attaqué en justice par la Cinq et ses annonceurs publicitaires.

J.-F. L.

Suez et ses alliés veulent prendre le contrôle de Pathé-Cinéma

La Compagnie financière de *Suez, associée à la Caisse des* dépôts, la Lyonnaise des eaux et Médiafin (Générale de Belgique), a officiellement proposé, lundi 3 octobre, de racheter au groupe Rivaud, les 51 % du capital que celui-ci détient dans Pathé-Cinéma. Un cinquième partenaire – un établissement financier qui refuse encore de se faire connaître – devrait se joindre à l'offre des quatre associés, offre dont le montant n'est pas *dévoilé (la valeur totale des actifs* s'élèverait, selon certaines sources, à 900 millions de francs).

Actionnaires minoritaires (42 %) du groupe cinématographique, Suez, la Lyonnaise et Médiafin ont donc décidé de réagir face aux convoitises dont celui-ci est l'objet au travers de son actionnaire principal. Le groupe Rivaud de MM. Edouard de Ribes et Jean de Beaumont vient de voir, en effet, les 42 % de son capital détenus jusqu'ici par les banques Stern et Duménil-*Leblé, passer sous le contrôle du* groupe suisse SASEA. Une transaction dans laquelle nombre d'observateurs n'ont vu qu'une première étape, Rivaud cherchant à réduire la participation de SASEA dans son capital, en cédant en échange du contrôle de Pathé-Cinéma.

Suez et ses alliés, qui redoutent de voir la compagnie cinématographique démantelée pour réaliser de *fructueuses opérations immobilières* (Pathé possède son propre réseau de cent cinquante-sept salles), souhaitent au contraire développer la société sur ces trois métiers : l'exploitation ; la valorisation de l'un des plus beaux catalogues de films du cinéma français et la production. En cas d'échec, Suez et ses partenaires semblent décidés à se retirer complètement de la société.

P.-A. G.

Décision le 15 novembre pour le projet industriel Le Monde-Hachette-Amaury

Les représentants des groupes de presse Le Monde, Hachette, Amaury, se sont réunis le 30 septembre pour faire le point de l'avancement du projet industriel dont ils mènent l'étude en commun.

Ils ont constaté que la décision de *Libération* de ne pas y participer ne remettait pas, fondamentalement, en cause ce projet et se sont donné jusqu'au 15 novembre pour parvenir à une décision définitive.

M. De Benedetti renforce son contrôle sur l'éditeur Mondadori

La Compagnia Industriali Riunite (CIR) de l'industriel italien, M. Carlo De Benedetti, vient de renforcer sa position dans le groupe d'édition italien Mondadori. La CIR détient désormais la majorité des actions « de préférence » Mondadori, contre 24,5 % précédemment. Ces actions privilégiées donnent droit de vote lors des assemblées extraordinaires examinant les modifications de statut de la société. La CIR, alliée à la famille Formenton, contrôle déjà 52 % de la société financière AME, qui elle-même *détient 50,3 % des actions ordinaires* de Mondadori. Les autres actionnaires d'AME sont notamment le magnat de la télévision, M. Silvio Berlusconi, et le neveu du fondateur, M. Leonardo Mondadori, qui détiennent ensemble 33 %. au premier semestre de 1988, Mondadori a réalisé un bénéfice avant impôts de 97 milliards de lires (environ 485 millions de francs).

EN BREF

● **Knight-Ridder met en vente huit stations de télévision.** – Pour réduire son endettement, et notamment financer son rachat récent de la société Dialog Information Services, le groupe de presse américain Knight-Ridder met en vente huit stations de télévision. Le groupe préfère désormais orienter son développement vers l'acquisition de nouveaux journaux, de sociétés d'information électronique ou d'exploitation de réseaux câblés.

● **La NHK japonaise veut rendre sa télévision haute définition compatible.** – La télévision publique japonaise NHK a annoncé qu'elle avait mis au point un appareil permettant de capter sur des téléviseurs normaux les programmes en haute définition qu'elle a commencé à diffuser à titre expérimental lors des Jeux *olympiques. Les Japonais infléchissent* donc leur stratégie pour se plier aux demandes américaines, qui exigent que la future télévision haute définition soit compatible avec le parc de téléviseurs existant (*le Monde* du 29 septembre). Cette approche compatible est celle défendue par les Européens au sein du projet Eurêka.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Brigitte DELOY
et
Christopher GRANVILLE,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Roger,

le 3 octobre 1988, à Oxford.

16, rue Guisarde,
75006 Paris.

Décès

– Le pasteur Emile Bastide et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
Leur famille
Et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise BASTIDE,

le 26 septembre 1988, dans sa quarante-huitième année.

12, boulevard du Monjuliau,
07000 Privas.
Rue du Couvent,
48600 Grandrieu.

– Le docteur Pierre BAUBION,
et Mme, née Colette Chappey,
Agnès, Olivier et Jean,
Sa famille,
font part du décès accidentel dans le Sinaï de

Florence,

à l'âge de vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 29 septembre 1988, à Garches (Hauts-de-Seine).

76130 Sainte-Adresse.

– Mme Henri-Alain Combet,
Laurent, Xavier et Aude,
Mme Simone Combet,
M. et Mme René Berthon,
M. et Mme Jean-Marie Brun,
Arnaud et Aymeric,
Mme Suzanne Lamothe
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri-Alain COMBET,
ancien élève de l'École polytechnique,
ingénieur en chef
des télécommunications,
docteur ès sciences,
officier du Mérite,

leur époux, père, fils, gendre, beau-frère, oncle, neveu et parent,

survenu le 4 octobre 1988, dans sa cinquante et unième année, à Clamart.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 octobre 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Rémi de Gif-sur-Yvette, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Gif-sur-Yvette.

29, route de Chevreuse,
91190 Gif-sur-Yvette.

– Mme Lionel Cossart,
son épouse,
Laurence et Thierry Cossart,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

Lionel COSSART,
commissaire principal,

survenu le 1er octobre 1988.

Le service religieux sera célébré le jeudi 6 octobre 1988, à 8 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e.

16, rue des Jardins-Saint-Paul,
75004 Paris.

– Le Père Gilbert Curmer,
M. Henry Curmer,
M. et Mme Jean-Claude Curmer,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Lambert,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Louis CURMER,
née Juliette Gérard,

le 4 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame de Versailles, le vendredi 7 octobre, à 14 heures.

18, rue du Colonel-de-Bange,
78000 Versailles.

– M. et Mme Charles Hoffman
et leurs enfants,
M. Fernand Hoffmann,
Mme Arlette Hoffmann
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Hélène Hoffman,
sa sœur,
M. Marc Hoffman
et sa fille,
ses neveu et petite-nièce,
Toute la famille
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nacha HOFFMAN,
née Mateles,
président d'honneur
de la Société Hoffman,

survenu le 3 octobre 1988, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 5 octobre au cimetière de Bagneux-Parisien.

– Mme François-Xavier Marin,
née Madeleine-Rose Muracciole,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François-Xavier MARIN,
directeur honoraire
de la Société générale,

survenu le 28 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, en sa paroisse de Saint-François-de-Sales, à Paris-17e, le 4 octobre 1988.

8, rue Edouard-Detaille,
75017 Paris.

– On nous annonce le décès survenu le 30 septembre 1988, parmi les siens à Parnaïba (Brésil), de

Marcel R. SELIGMANN,
HEC 1930,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

De la part de
Francy Araujo Seligmann,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Simone Godechot,
Francette et Pierre Seligmann,
ses sœurs et frère.

C.P.176 64200 Parnaïba (Brésil).

– Mme Teston
Et sa famille,
Le président général,
Le conseil d'administration,
La direction
Et le personnel de la Mutuelle générale du personnel des collectivités locales,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice TESTON,
vice-président national,
membre fondateur de la MGPCL,

survenu le 2 octobre 1988.

L'inhumation a eu lieu le 4 octobre 1988, à 16 heures, au cimetière de Ramatuelle.

Mme Teston,
24, rue des Tambourins,
84000 Avignon.
Siège MGPCL,
5, rue Rochechouart,
75009 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jeanne Jean VERRIÈR,

veuve de l'inspecteur général
des Monuments historiques,

décédée le 26 septembre 1988, à son domicile, Paris-6e, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

On vous prie d'associer à son souvenir celui de son cher époux,

Jean VERRIER,

décédé le 6 octobre 1963.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président
Et le conseil d'administration de la Fédération nationale des clubs d'investissement

ont été profondément affectés par la disparition de

M. Arnaud de VOGUÉ

qui fut à l'origine de leurs activités, auxquelles il présida de 1972 à 1978, et qui demeura leur président d'honneur.

[Né le 11 juin 1904, à Paris, Arnaud de Vogüé a été nommé administrateur de la Compagnie Saint-Gobain à partir de 1947 et président-directeur général en 1952. C'est à ce poste qu'il dut s'opposer en 1969, avec succès, à l'offre publique d'achat lancée par M. Antoine Riboud, de BSN. Arnaud de Vogüé avait porté cette bataille boursière sur la place publique pendant plusieurs semaines en inventant des moyens de communication largement utilisés aujourd'hui dans ces occasions (usines portes ouvertes, publicité, presse...). Saint-Gobain, néanmoins meurtrie, devait fusionner ensuite avec Pont-à-Mousson.]

– M. et Mme Roger Prevost,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Christiane Klapisch
et sa fille,
Mme Francine Zuber
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Claude Hardy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Bernard Zuber
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

M. Claude ZUBER,

survenu le 3 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Paris-6e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 octobre, à 14 heures, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

M. et Mme Jean-Bernard Zuber,
15, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

Anniversaires

– Pour le sixième anniversaire du décès de

Jean FIHMAN,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a un an nous quittait

Jean VINCENT,
journaliste.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent de lui.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le lundi 3 octobre, M. Renau Mery *a soutenu :* « Contribution à une analyse systémique des fonctions sémantiques, stylistiques et syntaxiques en anglais : Etude de quelques verbes intransitifs, monotransitifs à construction multiple ».

– Université Paris-III, le mardi 4 octobre à 16 h 30, M. Laurent Charles Boyomo-Assala *a soutenu :* « La presse d'entreprise au Cameroun. Structures, fonctions et coûts (1974-1987) ».

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 OCTOBRE

« Le Marais, de la place des Vosges au quartier Saint-Paul », 13 h 30, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Versailles : du premier village de Louis XIII à la Révolution », 14 h 30, 1, rue de l'Indépendance-Américaine (Office de tourisme).

« Le Marais, de l'hôtel de Marle à l'hôtel de Soubise par le parc royal », 14 h 30, 68, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Marais, le soir », 20 h 30, 68, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Jardins et hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solferino (Michèle Pohyer).

« La Cité des sciences et de l'industrie », 14 h 30, porte de La Villette, bureau d'informations, devant la maquette (Tourisme culturel).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Marie-Christine Lasnier).

« Jardins et hôtels autour de Saint-Victor », 14 h 30, métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La bibliothèque de l'Arsenal », *14 h 30, 1,* rue de *Sully* (Ars conférences)

« L'église Saint-Germain-l'Auxerrois et la rue de l'Arbre-Sec », 15 heures, devant l'église, place du Louvre (Monuments historiques).

« Du côté de Maubert, visite du couvent des Bernardins », 15 heures, 24, rue de Poissy (Isabelle Hauller).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de *Ménilmontant* (Didier Bouchard).

« Des Gobelins à la Butte aux Cailles », 15 heures, métro Gobelins, sortie boulevard Arago (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 10 h 30 : « Lecture d'un tableau contemporain » ; 19 heures : « Le jardin médiéval » (Arcus).

139, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « La dépression nerveuse, tremplin d'évolution, techniques de régénération et remèdes », par Jean-Pierre David (Maison du soleil).

91, rue de Seine, 20 heures : « Astro-théâtre. Exploration de l'inconscient grâce à l'expression théâtrale », par Jacques Berton (Espace bleu).

21, rue d'Assas (salle des Actes), 18 h 30 : « Les racines spirituelles de l'Europe », par François de Fontette (Grandes conférences de Paris).

18, rue de Varenne, 19 heures : « Le syndicalisme en question », par Pierre Rosanvallon (Centre Varenne).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Zen et astrologie », par Gérard Pilet (L'homme et la connaissance).

PREMIÈRES JOURNÉES PROSPECTIVES

11, 12, 13 Octobre 1988
Palais de l'UNESCO

Le Monde

Informations : 45.54.20.39

Avec le concours de la Commission des Communautés Européennes.

11 Octobre

COLLOQUE « RESSOURCES HUMAINES, RÉINVENTER LA COMPÉTITIVITÉ »

Les Journées Prospectives s'ouvriront, mardi 11 octobre, par une rencontre internationale de haut niveau. Des chefs d'entreprise et des consultants français et étrangers apporteront des témoignages concrets sur les innovations menées dans le domaine de la gestion des hommes par les entreprises les plus performantes.

8 h 30 : Accueil et remise des dossiers
9 heures : Ouverture par **André FONTAINE**, directeur du *Monde*
Allocution de **Michel ROCARD**, premier ministre



matin

L'EXPLOSION DES MODÈLES

Animation : **Alain LEBAUBE**, **Eric LE BOUCHER**, journalistes au *Monde*.

9 h 45 : Introduction de **Claude ALLÈGRE**
physicien, conseiller spécial auprès du ministre de l'éducation nationale.

INTERVENANTS :

José BIDEGAIN
directeur général adjoint de la Cie de Saint-Gobain

Jean BERGOUGNOUX
directeur général d'EDF

Bertrand COLLOMB
directeur général de Lafarge Coppée

Georges MORDCHELLES-RÉGNIER
directeur général de la Société Bertin & Cie

Etienne PFLIMLIN
président de la Conféd. nat. du Crédit Mutuel

Michel PRADERIE
directeur du pers. et des aff. sociales de Renault

Michel CROZIER
sociologue, directeur de recherches au CNRS

Jean-Christian FAUVET
vice-président de Bossard Consultants

André KIRCHBERGER
responsable du programme COMETT (CCE)

Alain GEISMAR
directeur adjoint de cabinet du secrétaire d'Etat à la formation professionnelle.

René LASSERRE
secrétaire général du CIRAC

Joël de ROSNAY
dir. du dévelop. à la Cité des Sciences et de l'Industrie

12 h 30 : Synthèse de la matinée par **Martine AUBRY**
Conseil d'Etat.

13 h : Déjeuner.

après-midi

L'INTERNATIONALISATION DES CARRIÈRES ET DES ENTREPRISES

Animation : **Claude SALLES**, **Didier POURQUERY**, journalistes au *Monde*

14 h 30 : Introduction de **Anton BRENDER**
directeur adjoint du Centre d'études prospectives et d'informations internationales

INTERVENANTS :

Lionel STOLÉRU
secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du Plan

Thierry MEYER
président-directeur général de la Cie française Philips

Alain PRENAT
président-directeur général de Toshiba System France

Jacques BANIÈRE
directeur des relations humaines d'Airbus Industrie

Ilse BRUSIS
membre de la direction fédérale du DGB (RFA)

Linda McGOLDRICK
consultante en ressources humaines (New-York)

José-Maria ZUFIAUR
secrétaire confédéral de l'UGT (Espagne)

Riccardo PETRELLA
directeur du programme FAST (CCE)

Bernard BRUNHES
expert auprès de l'OCDE

Jacques LESOURNE
professeur au CNAM

Alain TOURAINE
sociologue, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

17 h 45 : Conclusion et clôture par **Roger FAUROUX**
ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire

Coordination des débats : **Jean-Marie DUPONT**, journaliste au *Monde*.

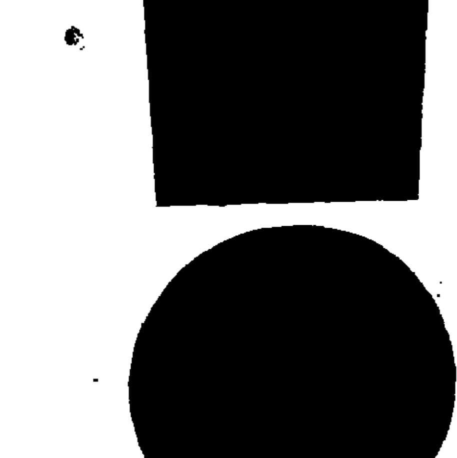
COMMENT PARTICIPER ?

Inscription : frais de participation de 3 000 F (hors taxes), comprenant l'accès aux conférences et débats, la traduction simultanée, un repas-buffet et un secrétariat à la disposition des congressistes (tél. : 45-68-01-93).
Possibilité d'inscription sur place, à partir de 8 heures.

12, 13 Octobre

LES TRIBUNES DES ENTREPRISES - LES PORTES DE L'ACTION

Les deux journées du 12 et du 13 octobre s'adressent à un public de cadres débutants et confirmés ainsi qu'aux jeunes diplômés.
Des spécialistes de l'emploi, mais aussi de la formation (les grandes écoles et les centres de formation continue), apportent leurs informations, leurs points de vue et leurs témoignages à tous ceux qui veulent réfléchir à leur carrière.
Dans les Tribunes des entreprises, des PDG, DG, DRH de vingt-quatre entreprises développent, dans des débats de deux heures, un élément spécifique de leur stratégie de recrutement et de gestion des carrières.
Les Portes de l'action mettent à la disposition du public, lors d'entretiens individuels et gratuits, les réponses personnalisées ou les conseils pratiques dont les cadres ont besoin aux différentes étapes de leur vie professionnelle.



LES TRIBUNES DES ENTREPRISES

TRIBUNE AIR FRANCE
« Communiquer pour gagner »

TRIBUNE AIR INTER
« La gestion des hommes dans une croissance rapide et un contexte fortement évolutif »

TRIBUNE APEC
« Pour une gestion de carrière des cadres confirmés : un bilan professionnel à mi-parcours »

TRIBUNE BOSSARD CONSULTANTS
« Le métier de consultant prépare au métier de manager de demain »

TRIBUNE BULL
« Formation internationale des cadres dirigeants »

TRIBUNE CABINET PA
« M.O.S.T. : la motivation au travail, comment la mesurer, comment la dynamiser »

TRIBUNE CONTROL DATA
« Comment concilier vie privée et réalités économiques dans l'espace « entreprise »

TRIBUNE CRÉDIT MUTUEL
« Relations sociales : négocier autrement »

TRIBUNE DIGITAL EQUIPMENT
« La dimension humaine dans le management de Digital France ».

TRIBUNE EDF-GDF
« Le dynamisme d'une carrière à la carte »

TRIBUNE FRAMATOME
« Les métiers de demain : mode d'emploi »

TRIBUNE FRANCE TÉLÉCOM
« France Télécom, un service public s'ouvre sur le monde »

TRIBUNE HEWLETT-PACKARD
« L'essaimage, une stratégie d'entreprise »

TRIBUNE INDOSUEZ
« Quels hommes pour la banque de demain »

TRIBUNE LAFARGE COPPÉE
« Une multinationale de PME »

TRIBUNE ORKEM
« Une expérience de dix ans d'évaluation des postes de cadres : ses réussites, ses problèmes »

TRIBUNE PHILIPS
« La gestion prévisionnelle des cadres, une politique d'entreprise, une pratique quotidienne des managers »

TRIBUNE RENAULT
« Evolution de l'organisation industrielle : produit-process organisation ; évolution du rôle de l'ingénieur »

TRIBUNE RHONE-POULENC
« Une culture d'entreprise internationale dans un groupe d'origine française »

TRIBUNE SAINT-GOBAIN
« Cadres français dans un groupe international aujourd'hui »

TRIBUNE SCHLUMBERGER
« Ingénieurs : mobilité géographique, mobilité intellectuelle »

TRIBUNE SEMA GROUP
« L'anti-plan de carrière »

TRIBUNE GROUPE SNECMA
« Des cadres de haut niveau pour des produits de haute technologie »

TRIBUNE SOLLAC
« L'évolution du management et la relation entreprise/client »

LES PORTES DE L'ACTION

QUATRE DÉBATS ORGANISÉS PAR LES GRANDES ÉCOLES ET LES CENTRES DE FORMATION CONTINUE :

« Carrières des femmes dans des postes à responsabilité : beaux discours et perspectives réelles. »

« Reconversions, restructurations, mobilité : les nouveaux enjeux de la formation continue des techniciens et des ingénieurs. »

« Créer une entreprise : est-ce que ça s'apprend ? »

« Le discours des entreprises sur la mobilité correspond-il à leurs pratiques ? »

LA MISE AU POINT DE CARRIÈRE :

Des consultants issus de grands cabinets de conseil en recrutement donneront près de 400 consultations personnalisées aux cadres ayant au moins deux ans d'expérience et souhaitant bénéficier de conseils sur mesure. Les cabinets de conseil en recrutement sont présents sous l'égide de leurs deux syndicats, SYNTEC-Conseil (Comité recrutement) et la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

Le public devra se munir d'un curriculum vitae et prendre rendez-vous sur place.

LA VALORISATION DE CARRIÈRE

Des spécialistes du développement et de la dynamisation de carrière sont à la disposition du public pour l'aider à déclencher un processus de réflexion sur sa propre carrière (gestion prévisionnelle, évolution et virages de carrières...).

Carrières et développement : la valorisation des carrières des ingénieurs et des commerciaux.

Association des diplômés des écoles supérieures de commerce en Ile-de-France : l'évolution des carrières commerciales.

GEVACOM DRH : Le conseil en gestion de carrière et en stratégie professionnelle.

L'horaire détaillé des Tribunes d'entreprises et des Portes de l'action sera publié dans « le Monde Affaires » du vendredi 7 octobre daté samedi 8 octobre.

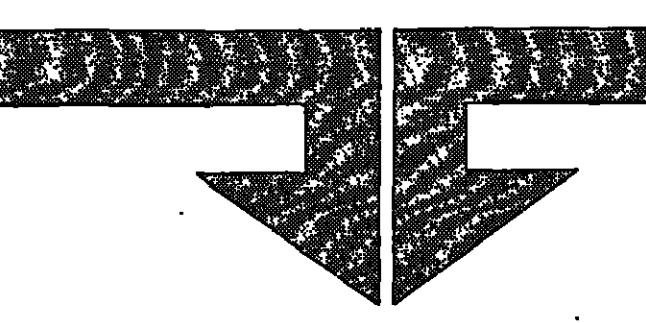
COMMENT PARTICIPER ?

Horaires : de 9 heures à 21 heures (en journée continue). Accès libre et gratuit.
Pour les consultations auprès des cabinets de conseil en recrutement, prendre rendez-vous sur place.
Boissons et restaurations payantes au bar des conférences.

Palais de l'UNESCO

125, avenue de Suffren - 75007 Paris
Métro : Cambronne - La Motte-Picquet





Traducteur diplomé

Nous sommes une grande société *chimique avec un* éventail de production très diversifié et un taux d'exportation élevé. Pour notre service linguistique central, nous cherchons un collaborateur ou une collaboratrice possédant la qualification requise pour notre domaine.

Sa mission:
Traduire des textes allemands à teneur technico-scientifique en français directement imprimable.

Nos conditions:
Langue maternelle française; études universitaires langues modernes' – allemand comme première langue – et de préférence *diplôme de traducteur* (ESIT, ISIT); parfaite maîtrise de la langue maternelle, bonne compéhension de contextes techniques compliqués.

Nous proposons:
Un travail autonome très varié, sous responsabilité individuelle. Possibilité d'initiation au sein d'une équipe sympathique. Le poste à pourvoir se trouve dans notre usine mère à Leverkusen, *situé* entre Cologne et Düsseldorf.
Nous offrons une rénumération attrayante et les prestations sociales bien connues de l'industrie chi*mique, ainsi que de vastes* possibilités pour occuper les loisirs et un choix important d'activités culturelles.

Candidatures:
Nous invitons les personnes interessées, hommes ou *femmes, à nous* adresser leur dossier complet de candidature (CV, photo, certificats, prétentions salariales, date de disponibilité, etc.), sous rèfèrence n° 253.

Bayer AG
Personalbeschaffung
D-5090 Leverkusen
Bayerwerk




Ministerie van Buitenlandse Zaken

Bij het Bureau Frans van de Hoofdafdeling Vertalingen vaceert per 1 oktober 1988 de functie van

vertaler frans (v/m)

voor 80% van de werktijd (30,4 uur per week)

De Hoofdafdeling verzorgt vertalingen in en uit de vreemde talen voor vrijwel alle Nederlandse Ministeries en een aantal Hoge Colleges van Staat.

Taak:
het vertalen in het Frans van hoofdzakelijk Nederlandse teksten over een grote verscheidenheid aan onderwerpen.

Vereist:
- moedertaal Frans (sollicitaties van kandidaten die niet aan deze eis voldoen, worden niet in behandeling genomen);
- universitaire of hiermee vergelijkbare opleiding;
- een goed gevoel voor nuanceringen, zowel in de moedertaal als in het Nederlands;
- een redelijke leesvaardigheid in het Engels en het Duits.

Ervaring als vertaler en een goede kennis van de Nederlandse samenleving strekken tot aanbeveling.

Salaris: afhankelijk van opleiding en ervaring maximaal ƒ 5.255,- bruto per maand bij volledige dagtaak (38 uur per week).

Standplaats: Den Haag.

Kandidaten dienen bereid te zijn deel te nemen aan een vertaaltoets.

Bij kandidaten van gelijke geschiktheid wordt aan een vrouw de voorkeur gegeven.
Desgewenst wordt meer informatie verstrekt door het Hoofd van het Bureau Frans, de heer Kraemer, telefoon 070-485526.

Schriftelijke sollicitaties binnen 14 dagen richten aan het Ministerie van Buitenlandse Zaken, Bureau DPZ/LM, Postbus 20061, 2500 EB Den Haag.

S'unir, c'est gagner

JEUNE INGENIEUR, VIVEZ L'EUROPE DE L'ELECTRONIQUE

THOMSON LCC, n°1 français des composants passifs, filiale du groupe THOMSON, réalise 2/3 de son CA (1 milliard) dans le monde. Nous sommes déjà présents en Europe, au Maroc, au Brésil, à Taiwan, en Corée.... Notre réussite s'appuie sur une présence commerciale performante et des produits compétitifs de qualité. Pour renforcer notre position sur le marché européen du composant électronique, notre Direction Commerciale intègre un

RESPONSABLE ZONE EXPORT

Avec l'appui de 3 assistantes commerciales, vous représentez THOMSON LCC pour notre *zone germanique (100 MF de CA et un fort potentiel de développement).*
Auprès de nos filiales commerciales, vous organisez votre mission autour de 3 axes :
- Stratégie commerciale : politique de vente, animation des forces de vente locales.
- Soutien technique.
- Négociation *des grands contrats internationaux des multinationales de votre zone.*

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous disposez d'une première expérience en commerce, de préférence international. Bilingue anglais, vous avez de bonnes connaissances en allemand.
Poste basé à Courbevoie - *Fréquents déplacements à prévoir.*

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. CI à :
Jean-Marc ANTOINE
Direction des Affaires Sociales
THOMSON LCC - 50, rue J.P. TIMBAUD
92400 Courbevoie.



HCA

Pour nouvelle usine de boissons gazeuses en République populaire du Bénin, nous cherchons :

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

ayant la responsabilité de gérer une usine d'embouteillage employant 65 personnes, recouvrant tous les services (administration, comptabilité, marketing, production, maintenance);
Le candidat doit necessairement avoir une large expérience de la branche, une expérience de l'Afrique serait un avantage.

Nous offrons : les conditions expatriés, un salaire en rapport.

Entrée en service : immédiate ou à convenir.

Offres de service accompagnées des documents usuels et des prétentions de salaires sont à envoyer sous chiffre 17-115.752, Publicitas, rue de la Banque, 4 1700 Fribourg (Suisse).





Wir sind eine im Ferienbereich tätige Unternehmensgruppe mit Sitz in Baar und verkaufen Wohnrechtsanteile an den über 1'700 Ferienwohnungen, die wir zur Zeit an über 40 Orten in 11 Ländern Europas besitzen.
Unser neues Appartementhaus in Paris mit 21 Ferienwohnungen (80 Betten) und Gemeinschaftsräumen wird im Sommer 1989 eröffnet. Wir suchen per 1. März 1989 oder nach Vereinbarung einen

GESCHAEFTSFUEHRER

Für folgende Aufgaben wird der Verantwortliche zeichnen :
- Betrieb und Unterhalt des Hauses
- Administration
- Gästebetreuung

Anforderungen, die wir an unseren Mitarbeiter stellen :
- ca. 30–40 Jahre
- F & D in Wort und Schrift
- gute Englisch-Kenntnisse
- Erfahrung im kfm. Bereich/Tourismus
- Handwerkliche Fähigkeiten
- Arbeitsbewilligung für Frankreich

Senden Sie uns Ihre Unterlagen an :
Hapimag/Havag
z.Hd. Frau T. Bitzi
Zugerstrasse 53
CH-6340 Baar

PNUD

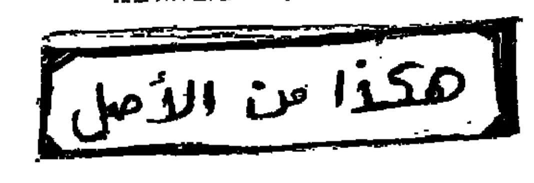
Economistes Principaux

Le Programme des Nations Unies pour le Développement qui fournit et coordonne l'assistance technique des pays en développement par l'intermédiaire de son réseau, de 112 Bureaux dans 152 pays et territoires, recrute des économistes principaux pour des postes en Afrique.

Ces économistes auront pour rôle, au sein du PNUD, de promouvoir l'analyse économique, la coordination des politiques de planification et de l'assistance technique dans les pays concernés. Ils seront placés sous la supervision du Représentant Resident du PNUD dans le pays d'affectation et des économistes affectés au Siège à New York.

Conditions: Diplôme universitaire de deuxième Cycle en économie orienté sur le développement. Quinze années d'expérience pratique de la macro-économie, du conseil économique auprès des gouvernements et des qualités humaines permettant des négotiations au plus haut niveau.

Les conditions de service sont avantageuses. Toute candidature doit être adressée, avec curriculum vitae et prétentions au Chef du Recrutement, Division du Personnel, PNUD, One United Nations Plaza, New York, N.Y. 10017, USA.



Le Monde INTERNATIONAL

UNICEF

The United nations Children's Fund

With headquarters in New-York and offices throughout the world, requires à :

OPERATIONS MANAGER

LOCATION : Geneva. Switzerland.

RESPONSABILITIES : include the overall planning and follow-up of the operational *macro-plan ; the economical procurement of all Greeting* Card Operation material (US$ 10M) : inventories, warehousing, shipping and distribution of all goods (US$ 2. 5M) ; direct and indirect supervision of 14 staff members.

QUALIFICATION REQUIREMENTS : University degree in business administration. Specialized training and knowledge of modern graphic arts techniques as applied tot paper ; purchasing techniques in the printing industry. At least ten years experience in the printing and packaging industry and procurement business in a senior management position preferably with exposure to printing contract conditions. Demonstrated ability to organize and motivate *staff members.* The ability to work harmoniously with management and staff of different nationalities. Fluency in English and French. Working knowledge of German a strong asset.

SALARY AND BENEFITS : UNICEF as part of the United Nations common system offers competitive international salaries, benefits and allowances. Emolument in the US$ 47,000 range).

Qualified woman are encouraged to apply. Please send detailed application in English, quoting references number VN-88-084 to :

M. Nowrand Persaud
Recruitment & Staff Development Officer

UNICEF

3, United Nations Plazza, (H-5F)
New-York, N. Y. 10 017, U.S.A.
Closing date for receipt of application
(2 weeks from date of publication).

---

athena research

Nouvelle Société Immobilière - Faisant partie du Groupe Financier le plus important en Italie - engagée dans le développement de Centres Commerciaux et Hypermarchés, recherche:

1. ASSISTANT AU DIRECTEUR GENERAL
   - Ayant expérience en Centres Commerciaux et Hypermarchés.

2. ARCHITECTE
   - Grande expérience dans le domaine de Centres Commerciaux et de Hypermarchés.
   - Capable de traduire les critères de conception et d'exploitation.
   - Capable de développer des plans de situation suivant les études d'emplacements.
   - Ayant une expérience dans toutes les phases du design et de la construction dans le domaine cité ci-dessus.

Nous préférons des candidats ayant participé activement à l'évolution de la distribution en France au cours des quinze dernières années.

Lieu de travail: MILAN - Italie.

Adresser C.V. et lettre de candidature, par avion, sous référence AR 22023 LM à:

ATHENA Research - via G. C. Serbelloni 4 - 20122 Milan (Italie)



Entreprise espagnole fabricant de vêtements casualwear et jeans, leader sur le marché espagnol de mode jeans, cherchant à introduire ses marques sur le marché français

recherche

AGENTS COMMERCIAUX

pour représentation sur toutes les régions françaises.

Nous offrons : une ample collection sur le secteur du pantalon sportswear, jeans, chemises, blousons, etc. pour homme, femme et enfant.

Qualité et prix très compétitifs, grande capacité de production et bon service pour nos clients.

Nous cherchons : des agents commerciaux introduits sur le secteur de la *confection* avec une importante carte de clients à grande capacité d'achat.

LIWE ESPANOLA S.A. Mayor. S/N - 30008 Puente Tocinos, B.P. 741, MURCIA, ESPAGNE. Tél. : (968) 23 47 54 - Télex 87332 LIWE E, Alberto Patti.

Société anglaise de formation en transport routier recherche responsable gérant pour aider à la création d'une succursale en France, 30 ans min., formation sup. et bonne expérience dans l'enseignement. Connaissance du transport ou gestion ou droit. Stage de formation en Angleterre. Friendberry LTD, Stogumber, Tauton, SOM, TA4. 3TP (G.-B.).

JEUNE DIPLOMÉ ESCAE

opportunité de stage dans petite société dynamique de conseils stratégiques à LONDRES, octobre à mars.
Tél. : 19-44-1-734-1343.

POSTES OUTRE-MER

Centaines de postes bien payés. Rev. exonérés d'impôts. Avantages sociaux intéressants. Occ. pour tous, métiers spécialisés, profess., administrateurs, techniciens, etc. Renseignements gratuits. Ecrire à : Services Emplois outre-mer, dépt L.M. 1255, bd Laird, chambre 208, ville Mont-Royal, Québec, Canada H3P 2T 1.

travail à domicile

TRAD. ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, FRANÇAIS, à Asnières, cherche travaux traduction, traitement texte Mcintosh, imprimante laser, qualité, rapidité, prix intéressants. 47-91-09-43.

AGENTS required in France and other countries to represent a distributor of unique chemicals and electronic control equipment to major industrial and transport organisations and to public bodies. Substantial rates of commission offered.
Insert a reply to :
M. C., 8 Glebe Road,
LETCHWORTH SG6 1DR.

capitaux propositions commerciales

Rech. resp. directrice(eur) restaurant de nuit Saint-Germain, . intéressement, possible association. Ecrire FORESTIER, 70, rue de Grenelle, PARIS-7e.

Le Monde CADRES

Rech. pour enseignement 2e cycle

PROFESSEUR DE FRANÇAIS QUALIFIÉ

(Capes, Agrégation). Expérience. 43-36-48-00.

Association Nationale Paris, recherche

CONSEILLER(E) PÉDAGOGIQUE

pour formation formateurs, conseil, études, production. Sal. brut 8 640 X 13 mois. Envoyer c.v. à CLAP. Délégation transrégionale, 25, rue Gaudon, PARIS-13e.

J. H. Maîtrise échanges internationaux, Bachelor of arts, bilingue anglais, cherche poste V.S.N.E. Tél. : (16) 31-63-82-15.

IMPRIMERIE ROTATIVE OFFSET PÉRIODIQUE en pleine expansion

proche banlieue est de Paris

recherche

UN RESPONSABLE

POUR SON SERVICE « REPORTS » (MONTAGE/COPIE).

Expérience du poste exigée, sens de l'organisation, sens des relations humaines.

Envoyer C.V. et prétentions sous no 8789, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

PRINCIPIA

société d'ingénierie scientifique recherche pour ses établissements de :
SOPHIA-ANTIPOLIS (06)
LE PLESSIS-ROBINSON (92)
LA SEYNE-SUR-MER (83)

INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES en

MÉCANIQUE
HYDRODYNAMIQUE
ÉNERGÉTIQUE
ACOUSTIQUE

ayant une expérience de la modélisation informatique.
Envoyer dossier à :
PRINCIPIA B.P. 22
06561 VALBONNE Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de Bourse *recherche* pour son département obligataire

1) TRADER

DÉBUTANT gde école d'INGÉNIEURS connaissances micro-informatique, anglais courant.

2) TRADER

DÉBUTANT formation supérieure, vocation commerciale, anglais courant. Ecrire no 32 388, Centrale d'Annonces, 32, rue N.-D.-des-Victoires, 75002 PARIS qui transmettra.

Société de commercialisation, recherche représentant (H./F.), même débutant, voiture indispensable, pour visiter grandes surfaces et collectivités s/la rég. paris. et limitrophe. Env. c.v. à Sté SECOTUB, 2, quai *de la* Jonelière, 44300 NANTES.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur logiciel 30 ans. 3 ans exp. système télécom, 2 ans prof. en Afrique, ch. poste Afrique ou Asie. Tél. (16) 31-89-15-53.

J. Femme, 34 ans, DESS

GESTION du PERSONNEL

7 ans resp. Agence de trav. temporaire province, expér. commerc., prospection des entrepr. et suivi des clients, gestion du person., paie infor. , recrut. et sélect. (cadres/agents de maîtrise), relat. av.les organ. rég., associat. prof. et scolaires, rech. situat. à Paris ou rég. paris. ds le domaine Recrutem. gestion des carrières (Conseil ou entreprises). Ecrire sous no 1 235/M à PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS qui transmettra.

Chef de publicité confirmé. Expérience : média-agence. Compétences:commerciales, gestion de budgets, techniques. *Etudierait* ttes propositions support, agence, annonceur. Libre rapidement. Tél. : 48-75-58-53.

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES dans entreprise à établissements multiples (6 500 pers.), membre du comité de direction, 41 ans, offre collaboration active à entreprise dynamique résolument décidée à mettre en œuvre une politique efficace de mobilisation des ressources humaines. Paris ou grande ville de province de préférence. Ecrire no 1 236, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris.

L'AGENDA

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX

NAILLY par Sens 89100
(16) 86-97-01-96.

PENSION CHIENS CHATS

sur Paris, 2 adresses :
CVA, 44, r. Garibaldi, 94100 Saint-Maur. Tél. : 42-83-44-40.
CVA, 11, av. J.B.-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 46-06-09-74.

Antiquités

A vend. ARMOIRE fin 18e s., style *Louis-XV*, portes en ronce de noyer. T.B.E. Haut. 2,30 m, larg. 1,30 m, prof. 0,60 m. Prix : 15 000 F + MAIE en chêne style Louis-XV, fin 18e s. haut. 0,70 m, larg. 1,30 m, prof. 0,60 m. Prix : 4 500 F. 64-02-38-46 après 19 h.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS

et romantiques
– 20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET, 19, r. d'Arcole, 75004 Paris, 43-54-00-83.
FAITES PLAISIR.

Cours

COURS D'ARABE

La journée, le soir, le samedi. Ateliers pour enfants. AFAC. 42-82-92-62.

Pensions de familles

FAMILLE PROPOSE chambre et demi-pension. PARIS-13e.

43-36-45-11 ap. 16 h.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chbres simples, 100 livres par semaine, demi-pension. Renseignements : 172 New Kent Road London SE1 4YT, 19-44-1-703-41-75.

Traiteur

G. COUSIN

Buffets campagnards
Lunchs - Réceptions sur mesure
à domicile ou dans l'une de nos salles (jusqu'à 200 personnes)
Buffets à thèmes (entreprises, collectivités)
Restaurat. à domicile à partir de 8 convives
Un service exceptionnel
Organisation familiale
Livraison chaud ou froid à votre heure
LES VIVIERS (après le stade)
95810 *GRISY-LES-PLATRES* (près de Pontoise)

(1) 34-66-68-93

Palme d'or du Meill. jambon de Paris

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vds super 5 GTR, bord. mat, int. beige, 73 000 km, 5 ptes (nov. 87). 48 000 F. Tél. : 46-06-79-93, apr. 19 h ou 45-02-16-80, poste 445.

de 8 à 11 C.V.

PEUGEOT 505 injection turbo, année 1987. 14 000 km, très bon état. Prix : 115 000 F. Tél. : 64-61-02-89.

Vds BX, GTL blanche, 1987, 50 000 km, Argus 63 000 F à débattre. Tél. : 60-15-19-92.

Part. vd LAND-ROVER 109 Diesel, 9 CV, fév. 80, 1re main, 88 000 km, jamais tt terrain, embrayage com*plet (disque, butée, cylindres* émetteur et récepteur) 5 000 km ; cardans, transmission, pompe gazole 3 000 km, échappement neuf, étanchéité boîte complète. Equipement : moyeux débrayables, galerie, banquettes latérales rabatt., protège-feux AV et AR, marchepied, porte-jerrican, attelage : amortisseur. direction, batterie 1 an ; 1 jeu complet 4 roues équipées pneus neige. 55 000 F. Tél. : 45-56-12-66 hres burx.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

pavillons

AU VERT A 20 KM DE PARIS

DRAVEIL CHAMPROSAY

MAISONS INDIVIDUELLES – 6 PIÈCES PPALES – SS-SOL – GARAGE 2 VOIT., TERR. 370 à 530 m²

VUE IMPRENABLE SUR VALLÉE DE LA SEINE

De 1 000 000 à 1 200 000 F

90 % par prêt conventionné. Actuellement en finition. Livraison à la fin de l'année.

T. BELLES CONSTR. A VISITER ABSOLUMENT.

LE PAVILLON FRANÇAIS 43-78-76-25.

NOGENT-SUR-MARNE *prox. Baltard et Marne pavillon neuf grand luxe, livraison fin 88, 2 500 000 F.* Tél. : 43-66-87-67.

ST-MAUR/Champignol. 5 mn RER. Maison fin de siècle, ss-sol, total 6-7 p. princip., cuisine éq., coin repas, garage attenant, joli jardin 554 m² clos de murs. 48-85-98-02 (le soir).

RUEIL-MALMAISON

10'gare, pav. 5 pces, cuis., toil., w.-c., *ss/sol total,* gar., chff cen. + atel. indép., 60 m², terr. 300 m².

MGN 43-87-71-55

38, bd Batignolles, 75017 Paris.

propriétés

IMMO 106

33, RUE DE LA MADELEINE ÉPERNON (28230)

(16-37) 83-73-73-73

rech. pour sa clientèle PARIS ET RÉGIONALE PPTÉS, TERR., ÉTANGS, FORÊTS, etc. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

Particulier vend moulin début 19e, 6 km centre TOURS, restauration exceptionnelle. 2 500 000 F. Tél. (16) 47-51-04-30 après 20 heures.

GARD – DUCHÉ D'UZES Villageoise. Charme et simplicité. 6 p. princip. Solarium jouissant d'une vue exceptionnelle. Tout le confort d'une résidence secondaire. FRANCE SUD PARTNERS 2, place de l'Evêché 30700 Uzès. T. : (16)66-22-14-13 Télex 432-482.

forêts

Particulier vend forêt 82 ha, Maine (USA), 20 km océan, site agréable. 1 100 $ l'ha. Tél. : (41) 22-69-22-22 à Genève ou écrire à : TFM, 1261 GINGINS, C.H.

viagers

Votre viager personnel. par

F. CRUZ 42-66-19-00

8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8e Gar. financ., 5 000 000 F 49 ans d'expérience Estimation gratuite.

hôtels particuliers

14e. Maison début siècle, terrasse 30 m², living 48 m², 2 chambres. 5 200 000 F. LEGI 45-46-26-25.

échanges

AVENUE FOCH même

locataire échangerait APPARTEMENT GRAND LUXE 300 m² contre location ou achat appartement 4 pièces même quartier. Etude St-Fargeau, 35, rue Haxo. Tél. : 43-61-84-08.

terrains

Vds Corse Porto-Vecchio terrain à bâtir, plage Palombaggia, accès, eau, électricité, 5 600 m². Ecrire sous le no 8 735, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

immobilier information

POUR VENDRE ACHETER OU LOUER UNE ÉQUIPE A VOTRE SERVICE TRANS-OPÉRA IMMOBILIER 43-45-23-15

FONCIAL 45-55-86-18

47, AVENUE BOSQUET, 7e Spécial. 49 ans exp. Etude gratuite personnel. Avant. fiscal. Rente indexée.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL

bureaux équipés ts services démarches r.c. - r.m. CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81.

DOMICILIATION 2e

Bureaux équipés + services.

C.A.V. 42-60-01-60.

LEVALLOIS

dans imm. neuf, reste 600 m² divisibles à partir de 100 m², dispon. immédiate.

FIMOH 43-87-80-52.

DOMICILIATION 8e

bureaux, télex, télécopie

AGECO 42-94-95-28.

5e part. 45 m² : bureau + 2 p. attenantes insonorisées sur jardin, bail mixte, 3 ans, 6 500 F/mois c.c. Libre. Tél.43-36-83-79.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

C I D E S

DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES

***AV. CHAMPS-ÉLYSÉES**
***AV. VICTOR-HUGO**
***R. DE PONTHIEU, 8e**
***ÉTOILE/IÉNA, 16e**
***PASSY/TROCADÉRO**

burx équipés 1/2 j., secrét., tél. Services Télex, Fax, Eurosignal. DOMICILIATION : 180 à 390 F/M. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

CIDES 47-20-41-02

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50.

DOMICILIATION DEP. 80 F. Av. Champs-Elysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e et 15e. INTER DOM 43-40-68-50.

locaux industriels

Ventes

18e Mo BLANCHE

Lepic, local commercial à rénover, toute propriété, 380 000 F, 46-36-15-77.

fonds de commerce

Ventes

CŒUR QUARTIER LATIN

LIEU PRESTIGIEUX

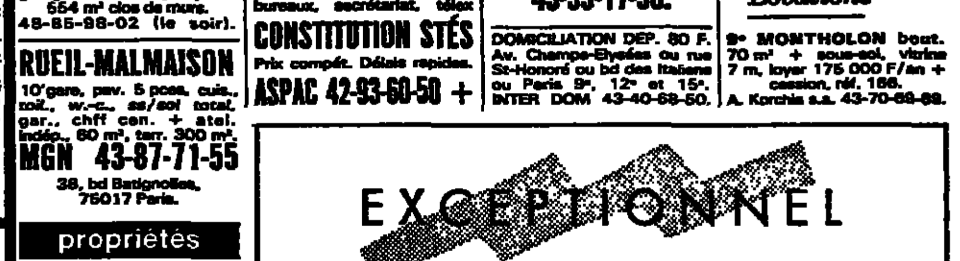
très grand restaurant 43-57-45-48 curieux s'abst.

19e SECRÉTAN, restaurant 15 m² + sous-sol 20 m², 24 couverts, ref. nf, possible autres activités, loy. 3 400, Prix 160 000 F, réf. 080. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

boutiques

Locations

9e MONTHOLON bout. 70 m² + sous-sol, vitrine 7 m, loyer 175 000 F/an + cession, réf. 166. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.



PARIS

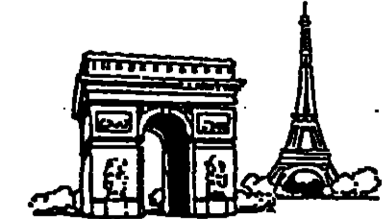
A deux pas de l'Arc de Triomphe
Au coeur du quartier des affaires (Franklin-Roosevelt)

— VENTE PAR PROPRIETAIRE —

IMMEUBLE INDEPENDANT DE BUREAUX

5 600 m2

Possibilité de location de surfaces attenantes.



Si vous souhaitez obtenir des renseignements et documentation sur la vente unique de cet immeuble (Date de clôture : 25 octobre 1988) téléphonez à *Madame* HERAUD au

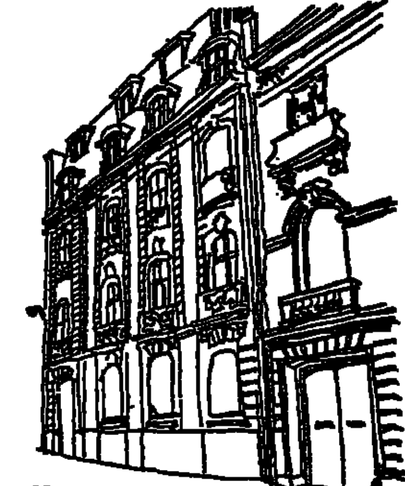
(1) 45 61 96 00 poste 46 58

GROUPE ZAUBERMAN

ACHÈTE

TERRAINS
IMMEUBLES LIBRES
OU OCCUPÉS

paiement comptant



PROMOVIM

3, rue Etienne-Marcel

75001 PARIS.

Tél. : 42-36-56-26

EXPERTISE VOS IMMEUBLES de toutes catégories PARIS & BANLIEUE

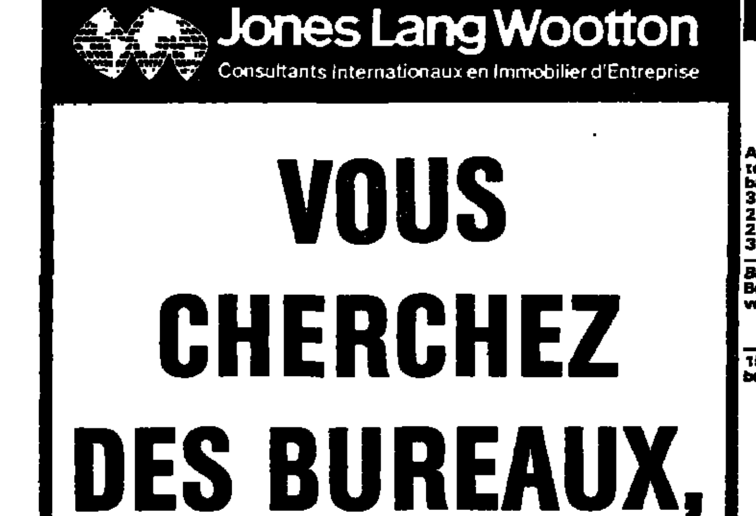
RÉNOVATION – PROMOTION

Pour passer une annonce immobilière.
Tél. : 45-55-91-82 poste 4126.

Appel gratuit province no vert 05-03-01-00.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE



Jones Lang Wootton
Consultants Internationaux en Immobilier d'Entreprise
Tour Franklin – Cedex 11
92081 Paris la Défense
47 76 44 34

appartements ventes

15e arrdt

VAUGIRARD
A 150 m² DU Mº. 110 m² + terrasse 38 m², s/jard., balc. 17 m², dble liv. 42 m², 3 chbres, gde cuis. équipée, 2 bains, nbreux rangements, 2 park. PARFAIT ÉTAT. 3 300 000 F. 48-28-00-75.

Boucicaut 86, r. de Javel Beau 4 p., cft, balc., calme, verdure (droit au park.). 1 900 000 F. Visite vendredi 7 de 12 à 17 h.

15e. Récent 2 pièces, cft, balcon. Sud. 5e et dernier étage et s/nouveau 15e. Prix : 1 120 000 F. Tél. : 45-77-98-85.

16e arrdt

2 PIÈCES
37 m², 3e ét., calme, à rafraîchir, 715 000, réf. 223. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

AUTEUIL
2 p., 60 m², immeuble de stdg. 1 630 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

LA MUETTE
studio 35 m², 8e étage. Vue exceptionnelle.
EASY DRIVER
45-00-46-22

MIRABEAU, 5 p., 150 m², triple liv., 73 m², cuis. éq., clair, stdg. Imm. p. de t., possib. prof. lib. Réf. 204. A. Korchia SA 43-70-69-69.

AUTEUIL PENTHOUSE
155 m², réception, 2 chbres, TERRASSES
7 000 000 F. Exclusivité. Easy Driver 45-00-46-22.

MALLET STEVENS
160 m² s/3 nvx, TERRASSE CALME, VERDURE, soleil CHARME, 7 500 000 F. Easy Driver 45-00-46-22.

17e arrdt

MAIRIE 17e 4 PIÈCES cuis., s. de bns, ascenseur, pierre de t., 2 100 000 F.
Mº MALESHERBES entrée, cuis., dble séj., 1 chbre, salle de bns, w.-c., ascenseur. 1 990 000 F.
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles, Paris-17e.

Mº ROME
studio tt cft, 290 000 F.
Mº GUY-MOQUET
grand 3 pièces, 72 m² + balcon, 1 220 000 F.
Immo: Marcadet 42-52-01-82.

VILLIERS
2 p., 47 m², ch., séjour, cuis. éq., dressing, cave. 2e ét., 1 050 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

20e arrdt

PYRÉNÉES gd stdg 79 près nouv. parc 58 m² en 2 p., 8 m² terrasse, alarme, ref. nf, bon plan, cuis. et bns équipés, box, 910 000 F. 42-77-99-86.

PYRÉNÉES beau studio 28 m², 1er étage, kitch. équipée, s. de bns, ref. neuf, 320 000 F, réf. 210. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

CAMPAGNE A PARIS
SITE EXCEPTIONNEL
très belle maison de caractère 1930 en pierre meulière, r.-de-ch. + 3 niveaux + ss-sol, gd liv., 4 chbres, très gde cuis., TERRASSE PLEIN SUD 30 m², gar., BEAUCOUP DE CHARME
3 800 000 F. 48-28-00-75.

RÉSIDENCE ST-BLAISE
4 p. gd stdg, régisseur, ét. élevé, 3 chbres + séj., cuis. éq., s. de bns + s. d'eau, prkg, cave, 1 300 000 F. LA PACHE 43-72-12-87.

PROX. NATION
dan bel immeuble entièrement rénové, 48 m², 650 000 F, A SAISIR. 40-26-42-47, 40-26-42-74.

78-Yvelines

LA CELLE-SAINT-CLOUD
belle résidence, 4 pièces, entrée, gde cuis., s. de bns, w.-c., balcon, 700 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m) vue superbe, 10e et dernier ét., 4 p., 85 m² + balcon, box, 650 000 F. pptaire 42-60-29-61.

Province

Immobilier de loisir
BOURG-ST-MAURICE
à 4 h 35 Paris, appts, du studio au 5 p. dans résidence de standing :
— terr. av. vue s/vallée ;
— tabels therm. et acoust. ;
— faibles charges.
Prix : 11 000 F le M2.
A. Korchia SA 43-70-69-69.

Part. vend à MONTPELLIER 2 min centre ville, 5 min de la mer, F5, 96 m² hab. + logg. + prkg + cave, dans petite résid., 500 000 F. Tél. 67-72-21-37 ap. 18 h.

Etranger

IMMOBILIER DE PRESTIGE
MALLORQUE
(BALÉARES)
TENERIFE
(CANARIES)
dans village andalou sur la mer, verdoyant et résidentiel avec piscines privées.
VASTES APPTS 2 à 5 P.

PRESTATIONS GD LUXE
• Sols, s. de bns en marbre.
• Cuisine aménagée.
• Vastes terrasses.
• Solarium privé, etc.

Services à disposition.
Sports à proximité.

ANDRÉ KORCHIA S.A.
43-70-69-69.

appartements achats

IMMO MARCADET
rech. urgent ttes surfaces même à rénover, Paris ou portes, 42-52-01-82.

AG. FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET
PARIS-7e

rech. appts ttes surfaces préférence rive gauche avec ou sans travaux pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

Recherche 1 à 3 p. Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e avec ou sans trav. Paie cpt chez notaire. T. 48-73-48-07 même soir.

MGN (33e ANNÉE)
38, bd Batignolles, Paris 17e
43-87-71-55
dans le cadre du réseau ORPI, rech. pour notre clientèle locale et étrangère, appts, hôtels particuliers, Paris-proche banlieue.

locations non meublées offres

Paris

GROUPE JPM

16e STUDIO MEUBLÉ
20 m² dans hôtel particul.

16e RAYNOUARD
4 p., 120 m², 10 000 F CC.

RARE HOTEL PART.
16e RANELAGH
8 p., 300 m² + jardin, possible profess. libérale.

A SAISIR
libre le 1er novembre.
16e ANKARA 87 m²
2 ch., terrasse, 8 100 F C.C.

16e ORTF 100 m²
2 ch., 11 100 F C.C. avec chambre de service compr.

NEUILLY ILE DE LA JATTE
5 p., 130 m², parking, réc., 4e asc., 19 000 F C.C.

NOUS CONSULTER.
Compétence et Dynamisme
45-24-25-25.

VOLTAIRE
3 pces, gde cuis., w.-c., s. d'eau, chff cent., 5 000 F, ch. comp.
Tél. : 46-81-48-47.

DENFERT dans site exceptionnel, maison 4 p., jard., sol., charme. 11 000 F net. F. FAURE 45-67-95-17.

PORTE DE VERSAILLES loue dble living, 1 chbre 65 m², cave, rue calme, tt cft, 5 300 F CC, libre. Tél. : 45-33-04-83.

Région parisienne

VINCENNES
très beau 3 p. refait nf, proche bois et Mº, loy. 5 300 F + ch. 43-45-23-15.

SAINT-MANDÉ
dans imm. nf gd stdg appt 4/5 p., avec balc., terrasse, box, près du bois, loyer 8 400 F + charges. Trans Opéra 43-45-23-15.

SAINT-MANDÉ
emplacement exceptionnel, luxueux 3 p., balc., parkg. loyer 10 000 F, reprise justifiée 43-45-23-15.

NEUILLY/BINEAU
Studio avec balc./jardin, imm. récent, standing, 3 000 F/m. cc. 45-02-13-43.

locations meublées offres

Paris

A LOUER STUDIO
9e arrdt, 6e ét., asc., 21 m², cuisine équipée, douche, très lumineux. Libre le 10-10-88. Loyer : 2 200 F C.C. Bur. 48-55-91-82, p. 42-85. Dom. : 40-23-05-17.

locations non meublées demandes

Paris

CENTURY 48-55-06-09
rech. VIDES ou MEUBLÉS BX APPTS de FONCTION VILLAS DE CARACTÈRE CLIENTÈLE INTERNAT. 50, av. Foch, 75116 PARIS.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER, 75008 PARIS.
LOCATION, VENTE GESTION
recherche APPARTEMENTS VIDES ou MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYER GARANTIS
par compagnie d'assurances
UFE 42-89-12-52

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES, GDS APPTS de stdg, 5, 6, 7 p. Tél. : 42-90-20-42.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

RESIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambassades APPTS HAUT DE GAMME vides et meublés Paris résidentiel, av. min 2 ch. et VILLAS
Tél. : (1) 45-27-12-19.

Journaliste et mari artiste rech. location non meublée, maison de caractère Sud, Ouest, Est de Paris, 5 à 6 p., jard., prox. village ou dans village calme. De 2 000 F à 2 500 F, 50/60 km de Paris. 45-51-61-91 à partir de 10 h du mat.

maisons individuelles

PRÈS MEULAN, 20' Paris, *belle demeure de plain-pied,* construite en 1973 s/parc boisé de 8 000 m² environ, salon, séj., bureau, 3 chbres, cuis. très moderne, standing. 3 780 000 F, réf. 106. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

PROCHE CHATEAU ANET Sup. mais., 475 m² + 2,8 ha de terr., tennis, lux., poss. prom. 4 200 000 F, réf. 185. A. Korchia SA Tél. : 43-70-69-69.

CLAYE-SOUILLY. Pavillon récent, 210 m² hab., 5 chbres, 3 bns, jard. d'agr. 1 250 000 F. Réf. 172. A. Korchia SA. Tél. : 43-70-69-69.

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS
2/3 p., 67 m², imm stdg, faibles ch., parkg poss., 1 735 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

MARAIS dans très bel immeuble ravalé appartement 5 p., séjour 37 m² très clair, 2 800 000 F, *réf.* 229. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

4e arrdt

GROUPE JPM
URGENT
HOTEL-DE-VILLE
60 m², 670 000 F.
45-24-25-25

MARAIS IMMEUBLE XVe, duplex, 5 pièces, poutres, charme, 3e étage, 2 890 000 F, réf. 218. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

5e arrdt

EXCEPTIONNEL
pptaire vend dans imm. *rénové* DUPLEX 200 m², 2 terr. sud, 3 ou 4 ch., 77 m² de réception, avec poutres appar. et verrières. PROMOVIM 42-38-56-26.

CENSIER
stdg s/jdin, 5e ét., 6 p., tt cft, balcons, parkings, 3 800 000 F.
QUARTIER LATIN
p. de t., 5e ét., studio 40 m² VUE 1 030 000 F. 43-35-18-36.

GOBELINS
beau studio sur jardin 32 m², charme, confort. 42-72-40-19.

ST-MICHEL. Studio caract., 30 m² + terr. 8 m², impecc. 1 000 000 F. Réf. 099. A. Korchia SA 43-70-69-69.

6e arrdt

ODÉON
2 p., 910 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

CHERCHE-MIDI
séjour double + 1 chambre 4e, ascenseur, 1 750 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

LUXEMBOURG
P. de t., ht de plaf., 7/8 p., 225 m² + services, travx. 6 900 000 F. 43-36-18-36.

ST-PLACIDE
Séjour dble, 2 chambres, 80 m². Prix : 1 950 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

ND-DES-CHAMPS
2e ét., gd 2 p. 900 000 F. Beau 2/3 p. 1 300 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36

SAINT-SULPICE
4 P. GD CHARME, 90 m² 3e étage, 2 950 000 F. DORESSAY 48-24-93-33.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, R. ND-DES-CHAMPS (6e)
SORTIE Mº ST-PLACIDE
St-Placide 1 p., asc. 295 000
ND-des-Champs, 2 p. 900 000
Maine, réc. 58 m² 1 260 000
NDd.Champs, 3 p. 1 300 000
St-Placide 3/4 p. 1 950 000
Bac, récent 80 m² 2 800 000
Panthéon 5 p. 3 200 000
NDd.Champs 160 m² 5 200 000
RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES
TÉL. : 45-44-22-36.

7e arrdt

DUROC
2/3 p., imm. pierre de t., 1 870 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

R. DE GRENELLE, 3 p. 50 m² env., ent. av. 2 ch. + salon, belle cuis. équipée, salle de bns, appt très clair, refait nf. Px : 1 350 000 F. LA PACHE. 43-72-12-87.

8e arrdt

R. DE ROME
Imm. p. de t., 4 p., 80 m², 1 580 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

9e arrdt

R. FONTAINE
2/3 p., 55 m², tt cft, 2e ét., 910 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

PLACE MONGE
2/3 p., 72 m², imm. p. de taille, 1 890 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

POISSONNIÈRE P. DE T., 3 pièces, 60 m². 1er étage sur cour clair, refait neuf, 892 000 F, réf. 133. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

10e arrdt

R. des PETITES-ÉCURIES
bel immeuble ancien, 3 pièces, entrée, cuisine, w.-c., bains, 500 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

PLACEMENT INTÉRESSANT Louis-Blanc, immeuble rénové, digicode, 40 m², soleil, sans vis-à-vis, 450 000 F, 42-36-79-02.

LOUIS-BLANC
4 p., 100 m² + balcon, parkg, imm. récent, stdg. 1 785 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

CANAL ST-MARTIN
duplex 53 m², faibles ch., 3e ét., 686 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

11e arrdt

QUARTIER VOLTAIRE imm. pierre de t., entièrement ravalé, appt très clair avec balc., entrée, séj. environ 30 m² avec cheminée, chbre, s. de bns, cuis. équipée, beaucoup de charme 785 000 F. LA PACHE 43-72-12-87.

STUDETTE tout confort. IDÉAL ÉTUDIANT. bon placement. A SAISIR. 40-26-42-47/40-26-42-74.

12e arrdt

DAUMESNIL
3 p., 70 m² + 1 p. avec accès à l'appt, belle rénovation, 1 365 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

NATION
appt liv., 3 ch., 92 m², état impecc., faible ch., px sacrifié, 1 930 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

BASTILLE
dans imm. p. de t., rénovation de prestige, 2 p., 998 000 F ; 3 pièces, 1 785 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BASTILLE
2 p., 47 m², 3e ét., imm. rénové, fbles ch. 960 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

FAIDHERBE-CHALIGNY
Beau 3 p., imm. standing. Prix : 1 350 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

13e arrdt

TOLBIAC
exceptionnel appt 5 p., 125 m², état impecc., imm. p. de t., 2 550 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

PRÈS PLACE PEUPLIERS p. de t., 5 p. tt cft 125 m², parfait état, 2 540 000 F. imm. brique, 3 p. tt cft, 62 m², 985 000 F. 43-35-18-36.

14e arrdt

ALÉSIA
dans imm. p. de t., MAGNIFIQUE 5 p. tt cft, 2 800 000 F, 43-27-04-04.

GROUPE JPM
DUPLEX
DANS HOTEL PART.
WAGRAM 5/6 p.
bel ancien, 150 m²
45-24-25-25.

MONTPARNASSE
gd stdg, studio tt cft, cuis. séparée, balcon, parking, 860 000 F.
Imm. ancien studio confort 845 000 F.
Mº EDGAR-QUINET récent 4e ét., calme, joli 2 p. tt cft, 900 000 F, 43-35-18-36.

DENFERT-ROCHEREAU
bel imm. p. de t., 4e ét., asc., gd 2 p., 65 m², gde cuis. éq., plac., ét. impecc., 1 350 000, 43-44-43-67.

PLAISANCE
2 p., 46 m² + 6 m² balc., rénové. Prix : 995 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

RUE DAGUERRE
prox. Maine, gd studio, cuisine séparée, à rafraîchir, 490 000 F.
FR. FAURE 45-67-95-17.

QUAI OUEST IV

92 SURESNES

A proximité immédiate de la Défense
Un immeuble de bureaux indépendant de grand standing

A LOUER 5.600 m²

Investissement
C.ITOH

Jones Lang Wootton
Consultants Internationaux en Immobilier d'Entreprise
80 Av. Marceau
75008 PARIS
47 23 54 06

GROUPE JPM
URGENT
RANELAGH/MOZART
2 chbres serv. à vendre
IMPECCABLE
MAISON RADIO 2 pièces
60 m² env., 1 260 000 F.

TRÈS URGENT
EXELMANS 3 p.
60 m², 2 ch., 1 100 000 F.

REZ-DE-JARDIN
PASSY S/SQUARE
200 m² + 80 m² jardin
BON ÉTAT, 5 250 000 F.
45-24-25-25.

VOUS VENDEZ ?
GROUPE D.D.L., 45-63-11-88 spécialiste du grand stdg

GEORGE-V
récept. + chbre + parking, parfait pied-à-terre, état nf.

TROCADÉRO (près)
3 réc. + 3 ch., + perkg + serv., travx, bon plan, px int.

NEUILLY/BARRÈS
280 m² + jdin + boxes
« GARÇONNIÈRE »

NEUILLY/ST-JAMES
noyé dans la verdure
réception + chbre + jardin
TERRASSE

GR. D.D.L. 45-63-11-88.

PROCHE AV. FOCH
5 p. 160 m² gd stdg, 3e ét., parking (profession. lib.), 4 400 000, 42-71-45-85.

Av. de WAGRAM 4 300 000 F. Part. vd appt 6 pièces, 170 m², 1er ét., poss. prof. lib. Tél. 46-22-25-26, w.-e. 16-44-57-10-59. Ag. s'abstenir.

18e arrdt

PL. JACQUES-FROMENT entrée, cuis., dble séjour, 2 ch., toil. + s. de bs, w.-c., asc., p. de t., 1 500 000 F.
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles, Paris-17e.

MONTMARTRE
imm. pierre de taille, ascenseur, 3 pièces. à rénover, 39-52-93-24, ap. 17 h.

ABBESSES barq. ancien 102 m², bel appt, 4 p. cft, asc., sanitaires, luxueux, double exp., 2 300 000 F. 45-77-96-85.

19e arrdt

Mº CRIMÉE
3 pièces + balcon, sud, 850 000 F + double box. 40-35-85-00 soir et w.-e.

RUE DE MAUBEUGE
Ent., cuis., dble séj., 2 ch., s.d.bns, w.-c., asc., p. de t.
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignol., Paris-17e.

LA VILLETTE
Charmant studio refait neuf, poutres, salle de bains sur rue et cour 30 m². 320.000 F. 40-26-42-74.

LA VILLETTE. Charmant studio refait nf, poutres, salle de bns, s/rue et cour 30 m². Prix : 320 000 F. 40-28-42-47/40-26-42-74.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
2 p., 47 m², séj., chbre, 3e ét., 856 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

BOULOGNE NORD
3 p., 77 m², très bon stdg, 1 925 000 F. 43-45-23-15. TRANS OPÉRA.

NEUILLY
3/4 pièces, 81 m² + balcon, 4e ét., CONFORT, 2 550 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

NEUILLY. URGENT
Living + 4 chbres, box. Prix : 3 550 000 F. CML 45-57-14-48.

BOULOGNE. Bd de la République, 2 p. 33 m², 1er ét. s/rue, s. de bains, refait neuf. 450 000 F. Réf. 202. A. Korchia SA 43-70-69-69.

COLOMBES
plusieurs appts de 3/4 p. à rénover. Prix sacrifié. Trans Opéra 43-45-23-15.

NEUILLY
STDG. Angle Bineau-Saussaye, séj. + 2 ch. s/jard. privatif. 350 m². Chbre serv., parking, cave. PORTALIS 45-22-08-24.

94 Val-de-Marne

VINCENNES beau 2 p. 45 m², cuis. équipée, s. de bains, w.-c., entièrement rénové 3e ét. s/rue, très clair, 705 000 F, *réf.* 209. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

SELECTION PARIS 47 23 54 06

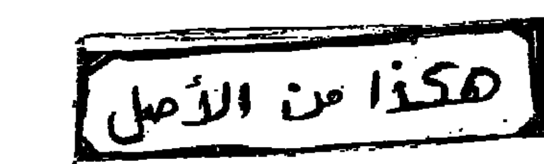
1er FORUM DES HALLES	A LOUER commerces 2400 m² divisibles.
1er HALLES	A VENDRE ou à louer 164 m² dans hôtel particulier.
2e BOURSE	A LOUER 700 m² bureaux imm. indépendant dispo. janv. 89.
2e OPERA	A LOUER 250 m² dans immeuble standing.
2e OPERA	A LOUER 400 m² bureaux standing.
5e MOUFFETARD PANTHEON	A VENDRE 274 m² bureaux standing.
8e ETOILE	A LOUER immeuble grand standing 110 m² bureaux.
10e GARE DE L'EST/PARADIS	A LOUER surfaces bureaux de 112 m² à 3800 m².
11e NATION	A LOUER 1800 m² activités, entrepôts, loyer intéres.
13e MASSENA REGNAULT	A LOUER 4000 m² bureaux divis., standing, parkings.
13e PONT DE BERCY	A VENDRE immeubles neufs, autonomes, très bon stand.
14e MONTPARNASSE	A LOUER 1265 m² divis., immeuble grand standing.
14e PORTE DE VANVES	A LOUER 680 m² immeuble récent, nombreux parkings.
16e ETOILE FOCH	A LOUER 650 m² hôtel particulier, rénovation, verdure.
16e KLEBER MARCEAU	A LOUER 730 m² bureaux divisibles, rénov., prestige.
17e CARDINET	A LOUER 505 m² divis. en 2 lots, loyer intéressant.
17e ETOILE	A LOUER 238 m², 7 bureaux réception, dispo. nov. 88.
18e PORTE D'AUBERVILLIERS	A LOUER activités, bureaux 100 à 1200 m², gros porteur.

REGION PARISIENNE 47 76 44 34

78 ST-QUENTIN-EN-YV.	A LOUER imm. en r.d.c. de 2800 m² divis. à partir de 450 m².
92 BOULOGNE	A LOUER prox. métro, imm. nf gd stand. de 280 à 8000 m².
92 CLICHY	A LOUER ou à vendre immeuble neuf, bureaux 5000 m².
92 LA DEFENSE	A LOUER bureaux bon stand. 180 et 500 m².
92 LEVALLOIS	A LOUER 600 m² bureaux neufs divis. dispo. immédiate.
92 NANTERRE RN 13	A VENDRE ou A LOUER 4000 m² bureaux et activités divisibles à partir de 960 m².
92 SURESNES	A LOUER immeuble neuf gd stand. 2200 m² divisibles.
93 AULNAY-SOUS-BOIS	A LOUER 18000 m² entrepôts divisibles.
93 LE BLANC-MESNIL	A LOUER ou à vendre 9300 m² bureaux activités, divis.







LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...).

PARIS - 2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 61 m², 6e étage	5 795 1 063		5, rue Volney GCI 40-16-27-00	

PARIS - 7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 49 m², r.-de-c.	4 100 750		49, av. de Suffren PREBAIL 45-27-06-37	

PARIS - 9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 61 m², 7e étage	4 560 1 267	OUI	34-36, rue de Clichy SAGGEL 47-42-44-44	Calme, verdure, standing

PARIS - 10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
Studio 35 m², r.-de-c.	2 806 350	OUI	41-43, quai de Valmy SAGGEL 40-34-38-50	Canal St-Martin, stand., chff. en plus
4 Pièces 88 m², 5e étage	5 853 838	OUI	41-43, quai de Valmy SAGGEL 40-34-38-50	" "

PARIS - 12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 70 m², 5e étage	4 150 1 041		31, rue Villiot PREBAIL 43-48-74-00	Cave, balcon

PARIS - 14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
Studio 39 m², 3e étage	3 700 488	OUI	102, av. du Maine SGI-CNP 47-42-17-61	
3 Pièces 61 m², 8e étage	4 390 790	OUI	149-153, rue R.-Losserand AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.

PARIS - 15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
5 Pièces 101 m², 8e étage	8 200 1 190	OUI	18, rue Tiphaine LOCARÉ 42-66-01-80	
2 Pièces 55 m², 5e étage	4 100 900	OUI	6-8, rue Dulac AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.

PARIS - 16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3/4 Pièces 111 m², 5e étage	11 100 1 600		59 *bis*, bd Murat SAGGEL 47-42-44-44	Ensoleillé, vue dégagée, refait neuf
3 Pièces 99 m², r.-de-c.	6 900 1 322		133, av. de Versailles SAGGEL 47-42-44-44	
3 Pièces 76 m², 5e étage	9 737 1 026	OUI	12, avenue Boudon LOCARÉ 42-66-01-80	Imm. neuf, chauff. électr. Prox. église d'Auteuil
4 Pièces 136 m², 3e étage	10 600 2 052		4, rue Nungesser et Coli SGI-CNP 47-42-17-61	
Studio 38 m², 4e étage	4 200 500		94, bd Flandrin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 54 m², 5e étage	6 500 776	OUI	12, avenue Boudon LOCARÉ 42-66-01-80	Prox. Eglise d'Auteuil, chauff. électr. imm. neuf
3 Pièces 70 m², 2e étage	8 500 1 300	OUI	12, avenue Boudon LOCARÉ 42-66-01-80	" "

PARIS - 19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 68 m², 3e étage	3 100 1 067	OUI	12, rue de Cambray AXA 40-75-59-26	

PARIS - 20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 88 m², 4e étage	4 576 1 434	OUI	18, rue Lisfranc SGI-CNP 47-42-17-61	

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 90 m², 2e étage	2 970 1 134	OUI	Guyancourt, 2, rue de la Liberté SGI-CNP 47-42-17-61	Duplex, à 5' gare St-Quentin et nouveau centre commercial
6 Pièces 132 m²	7 084 482		Noisy-le-Roi, 56, av. G.-Buffon SGI-CNP 47-42-17-61	
2 Pièces 65 m², r.-de-c.	3 100 756	OUI	Rocquencourt, 13, rue des Erables SGI-CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 98 m², 1er étage	5 190 1 189	OUI	Rocquencourt, 9, rue des Erables SGI-CNP 47-42-17-61	
5 Pièces 100 m², 1er étage	7 170 917	OUI	St-Germain-en-Laye, 38, r. de Tourville PREBAIL 45-27-06-37	Prox. forêt, RER, cave, annexe
Studio 36 m², r.-de-c.	3 150 370	OUI	St-Germain-en-Laye, 40 bis, r. des Ursulines AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 68 m², r.-de-c.	5 250 580	OUI	St-Germain-en-Laye, 2 ter, r. La Rochejaquelein AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 97 m²	4 400 357		Verneuil, 9, allée G.-Sand SGI-CNP 47-42-17-61	

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
96 m²	5 300 292	OUI	Bièvres, Rue La Couture SAGGEL 46-08-80-36	Maison

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 65 m², r.-de-ch.	4 100 373	OUI	Asnières, 10, rue de Belfort AXA 40-75-59-26	Gare Bécon-les-Bruyères
3-4 Pièces 78 m², r.-de-ch.	4 600 445	OUI	Asnières, 10, rue de Belfort AXA 40-75-59-26	Gare Bécon-les-Bruyères
Studio 31 m², 1er étage	2 100 350	OUI	Bois-Colombes, 11-17, r. du Gal-Leclerc AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 55 m², 2e étage	3 250 760		Boulogne, 3, av. J.-B.-Clément SAGGEL 47-42-44-44	Proche bois
2 Pièces 54 m², 2e étage	3 348 926		Boulogne, 24, rue de Silly SGI-CNP 47-42-17-61	
2 Pièces 63 m², 1er étage	3 590 1 074		Boulogne, 22, rue de Silly SGI-CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 101 m², r.-de-c.	9 000 2 000	2	Boulogne, 33-35, r. A.-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 88 m², r.-de-c.	5 000 450	OUI	Courbevoie, 2, av. du Parc AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 51 m², 2e étage	3 900 480	OUI	Issy-les-Moulineaux, 12-14, rue Diderot AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 58 m², 1er étage	4 100 620	OUI	Levallois, 58, rue Rivay AXA 40-75-59-26	
Studio 32 m², 4e étage	3 700 502	OUI	Neuilly, 22 ter, bd du Gal-Leclerc GCI 40-16-28-68	Espaces verts
4-5 Pièces 117 m², r.-de-c.	10 530 1 800	OUI	Neuilly, 44, rue de Chézy SAGGEL 47-42-44-44	Récent, standing
Studio 51 m²	4 850 614		Neuilly, 19, r. E.-Deloison SGI-CNP 47-42-17-61	
Studio 40 m², 3e étage	3 450 630		Neuilly, 39, r. Parmentier AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
6 Pièces 197 m², 3e étage	18 700 2 120		Neuilly, 15-17, av. Sainte-Foy AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 42 m², 4e étage	3 000 522	OUI	Rueil-Malmaison 15 A, bd de Richelieu AXA 40-75-59-26	
Studio 58 m², 3e étage	3 348 793		Saint-Cloud, 32, r. du Calvaire SGI-CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 89 m², 2e étage	4 850 1 300	OUI	Suresnes, 16-22, r. Salom. de Rothschild AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 57 m², 3e étage	3 250 650	OUI	Vanves, 104, av. V.-Hugo SAGGEL 47-42-44-44	
3 Pièces 98 m², 5e étage	6 077 1 230	OUI	Ville-d'Avray, Les Etangs, r. de la Ronce LOCARÉ 42-66-01-80	

93 - SEINE-SAINT-DENIS

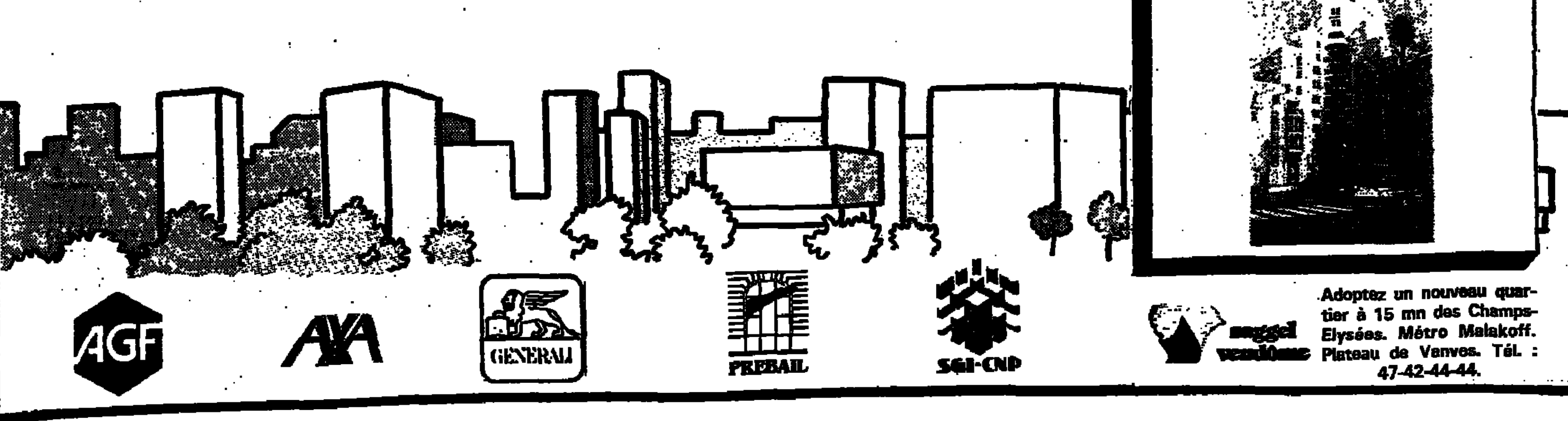
Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
5 Pièces 93 m², r.-de-c.	4 670 616	OUI	Gagny, 17, r. de l'Union PREBAIL 43-48-74-00	Cave, gd standing

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 56 m², 4e étage	3 559 500	OUI	Cachan, 2, r. Cousin de Méricourt SAGGEL 47-42-44-44	Récent standing
2 Pièces 69 m², 7e étage	4 150 572	OUI	Charenton, 71, rue de Paris AXA 40-75-59-26	Chauff. individuel
3 Pièces 64 m², 2e étage	3 700 692	OUI	Le Kremlin-Bicêtre, 136, av. de Fontainebleau PREBAIL 43-48-74-00	Cave
2 Pièces 50 m², 2e étage	3 717 450	OUI	Nogent-sur-Marne, 4 *bis*, rue Hoche SAGGEL 47-42-44-44	Port de Nogent, récent standing
3 Pièces 71 m², 2e étage	3 812 590	OUI	Nogent-sur-Marne, 37, r. du Port SAGGEL 47-42-44-44	Port de Nogent, récent standing
4 Pièces 87 m², 3e étage	4 350 1 218	OUI	Saint-Maur-des-Fossés, 198, bd de Créteil GCI 40-16-28-70	Espaces verts
3 Pièces 71 m², 1er étage	3 550 910	OUI	Saint-Maur-des-Fossés, 198, bd de Créteil GCI 40-16-28-70	Espaces verts

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 66 m², 3e étage	2 187 754		Cergy-Pontoise, 3, rue des Galeries AXA 40-75-59-26	Gare Cergy-Préfecture parking en plus



Adoptez un nouveau quartier à 15 mn des Champs-Elysées. Métro Malakoff. Plateau de Vanves. Tél. : 47-42-44-44.

Économie

SOMMAIRE

■ Le groupe britannique des vins et spiritueux Grand Metropolitan a lancé une OPA de 5,23 milliards de dollars sur Pillsbury, un des géants de l'industrie agro-alimentaire américaine *(lire ci-dessous).*
■ Le gouvernement britannique a demandé au Koweït de faire redescendre sa participation dans British Petroleum de 21,7 % à 9,9 % *(lire ci-dessous).*
■ Les négociations salariales dans la fonction publique se trouvent suspendues, le gouvernement n'ayant toujours pas arrêté ses positions pour l'année 1988 *(lire page 44).*
■ M. Patrick Criqui, expert pétrolier français indépendant, estime que les prix du pétrole ne remonteront pas avant 1990 *(lire page 43).*

En lançant une OPA surprise

Grand Metropolitan s'apprête à dépecer Pillsbury

On l'attendait à Dublin, le voilà à Minneapolis : le numéro un mondial des vins et spiritueux Grand Metropolitan, en lutte contre Pernod-Ricard pour la prise de contrôle d'Irish Distillers, a lancé mardi 4 octobre une OPA surprise sur le conglomérat alimentaire du Minnesota en offrant 60 dollars pour une action qui en cotait 39 à peine à Wall Street lundi.

Malgré les rumeurs persistantes qui couraient depuis des mois sur le compte de Pillsbury, ses dirigeants semblent être pris de court : dans un communiqué publié mardi soir, le conseil d'administration de la firme fait savoir qu'il « *examinera en temps approprié* » l'offre de 5,2 milliards de dollars (33 milliards de francs) de Grand Met. Et de lancer, sans trop y croire, un appel pressant aux actionnaires de Pillsbury pour qu'ils résistent aux sirènes de la multinationale britannique : en pure perte, le titre Pillsbury étant considéré comme « opéable » depuis le printemps dernier, de nombreux spéculateurs avaient acheté avant l'été et 15 % des actions ont changé de mains à Wall Street dans la seule journée de mardi. Une prise de bénéfices en bonne et due forme.

On se souvient qu'au début du mois d'août le milliardaire de l'immobilier Donald Trump avait acheté « *pour leur potentiel* » quelque 400 000 actions Pillsbury (*le Monde* du 6 août). Une fois de plus le flair du célèbre promoteur n'a pas été pris en défaut.

Reste que les dirigeants de Grand Met — qui échouèrent en juillet 1987 face à Seagram pour l'achat de Martell — sont sortis du bois avec la ferme intention de gagner la partie. La somme qu'ils mettent sur la table pour acheter la firme connue pour ses marques Géant vert, Burger King (deuxième chaîne de fast food mondiale) et Häägen-Dazs (glaces) est du niveau de celle qu'avait dépensée en 1985 Philip Morris pour l'achat de General Foods. Ces 5,2 milliards de dollars donnent également au marché financier un autre message : Grand Met veut acheter Pillsbury pour le revendre par appartement.

Les restaurants menacés

La valeur intrinsèque de la firme de Minneapolis était, en effet, jusqu'à ces derniers temps, estimée par les analystes américains à environ 3 milliards de dollars (19 millions de francs). Si Grand Met offre autant, c'est que ses dirigeants — nourris d'une solide culture de spéculateurs immobiliers (voir *le Monde Affaires* du 10 septembre 1988) — ont flairé la plus-value. Le très dur président du groupe britannique, Allen Sheppard, a dès mardi annoncé à Londres qu'il « *modifierait le périmètre de la firme américaine dans la perspective des années 90* ». Tout un programme. Grand Met compte bien porter le fer dans les points faibles de l'ensemble Janus que représente Pillsbury, à cheval entre l'alimentaire et la restauration. Diston, filiale de Pittsbury, chargée de fournir la viande et les produits frais à la chaîne Burger King, serait notamment revendue. Ce n'est pas une surprise : depuis des mois, les gérants de Burger King se plaignaient des services de Diston et lui préféraient souvent des fournisseurs indépendants. Grand Met s'apprêterait également à revendre les pièces du secteur restauration de Pillsbury, que le groupe n'a pas encore eu le temps de « rationaliser » : les fast foods Quick Wok, Bay Street et Key West Grill et les restaurants traditionnels Bennigan's et Steak & Ale. Serait également mise en vente la maison de négoce de céréales de Pillsbury, trop sensible aux aléas du marché.

Paradoxalement, si Grand Met s'intéresse à Pillsbury, c'est pour ses produits alimentaires (dont le très bénéficiaire Géant vert) et pour sa chaîne Burger King, dont tous les spécialistes pensaient depuis des mois qu'en cas d'OPA ce serait la première pièce à sortir du groupe. Grand Met transférerait d'ailleurs le centre de son activité alimentaire mondiale aux Etats-Unis.

Rappelons que si Grand Met peut aujourd'hui mettre une telle somme sur la table pour l'achat d'un groupe de la taille de Pillsbury (6,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires — 39 milliards de francs), c'est que le groupe britannique vient de vendre au japonais Seibu Saison, pour plus de 2 milliards de dollars (13 milliards de francs), sa chaîne d'hôtels Intercontinental. A Minneapolis, cette OPA doit faire au moins un malheureux : Philip Smith, président de Pillsbury depuis le 25 juillet dernier, qui avait quitté la présidence de General Foods, car il ne pouvait plus supporter la férule de Philip Morris. Dans l'alimentaire américain, l'histoire semble se répéter indéfiniment.

DIDIER POURQUERY.

BILLET

Sacrée vitesse !

EN déclarant, le 4 octobre, au Mondial de l'automobile que « *la vitesse est un mal national en France* » et qu'il demandait au gouvernement « *une extrême sévérité* » et aux constructeurs leur aide pour en venir à bout (*le Monde* du 5 octobre), M. Mitterrand a fait preuve de courage et de cohérence.

Car il faut du courage pour contredire la forte minorité — de l'ordre de 40 % — des Français qui estiment que la vitesse n'est pas la principale responsable des dix mille morts relevés chaque année sur nos routes et autoroutes et qui ne souhaitent pas un durcissement de la répression. Le gouvernement de M. Chirac était autant persuadé que M. Mitterrand de cet état de fait. Pour des raisons électorales, il n'avait pas voulu passer outre. M. Mitterrand va aujourd'hui de l'avant.

Le président de la République est surtout cohérent. Avec lui-même d'abord, puisque ayant exigé, cet été, la sévérité à l'encontre de ceux qui violent les règles de sécurité dans les transports en commun, il entend traiter de la même manière les délinquants de la route, qui n'est, après tout, qu'un transport collectif géré par des millions d'individus.

M. Mitterrand est cohérent avec les constatations faites par les professionnels de la sécurité. La vitesse tue et la vitesse excessive tue excessivement. Les enquêtes REAGIR font apparaître que l'excès de vitesse est l'une des causes dans 45 % des accidents corporels, l'alcool n'arrivant qu'en deuxième position avec 40 %. Deuxième preuve : les Italiens, qui ont, au mois d'août, réduit les vitesses maximales à 110 km-h sur autoroute et à 90 km-h sur route, ont relevé cent vingt-huit morts (9 %) de moins que l'année précédente (*le Monde* daté 4-5 septembre).

Voilà maintenant les Américains qui font la même démonstration, mais à rebours. En mai 1987, vingt-deux Etats américains avaient relevé de 55 miles-h (88 km-h) à 65 miles-h (108 km-h) la vitesse limite sur les autoroutes. Une commission du Sénat publie les résultats de l'année 1987 qui a vu quadrupler le nombre des automobilistes roulant à plus de 70 miles-h et augmenter de 31 % le nombre des tués par rapport à la moyenne des années 1981-1986.

Il faudra donc maintenir l'usage du « bâton » si le gouvernement français veut simplement faire respecter les limitations de vitesse prévues par le code de la route. *Toutefois, s'il* ne souhaite pas que son action soit perçue comme portant atteinte injustement aux droits de l'automobiliste national, qui juge les règlements surtout valables pour les autres, il devra mettre en place des mesures sécuritaires complémentaires. La sanction trouvera toute son efficacité, si elle voisine avec une formation améliorée des conducteurs, un contrôle de l'état des véhicules, des infrastructures modernes et une réorientation des gammes des constructeurs automobiles vers des modèles grand public moins inspirés par le rallye et le grand tourisme.

Il restera à persuader, par des campagnes de communication appropriées, les amoureux du volant que la voiture n'est pas un sport, mais un mode de locomotion, et que la nationale 20 n'a rien à voir avec le circuit du Castellet. Vaste entreprise !

ALAIN FAUJAS.

Sommés de revendre la moitié de leur participation

Les Koweïtiens menacent de porter l'affaire BP devant la justice

Le Koweït s'indigne de la décision du gouvernement britannique qui a imposé (*le Monde* du 4 octobre) au holding financier KIO (Koweit Investment Office) de réduire ses participations dans BP de 21,7 % à 9,9 % en douze mois (nos dernières éditions du 5 octobre). Le KIO dans un communiqué exprime son « *extrême mécontentement* » et n'exclut pas de contester en justice.

Les Koweïtiens avaient commencé à acquérir des titres de BP, il y a un an, à l'occasion d'une privatisation de l'entreprise pétrolière intervenue en plein krach boursier. Ils ont peu à peu accru leur participation assurant à plusieurs reprises que leur objectif n'était pas de prendre le contrôle de BP et ont donc l'impression aujourd'hui d'être mal payés en retour d'avoir sauvé une privatisation mal partie. Le KIO détient des participations de 80 milliards dans le monde et de 16 milliards en Grande-Bretagne. Il vient d'annoncer avoir acquis 5,1 % du capital de la Midland, quatrième banque outre-Manche. Son investissement dans BP, assure-t-il, répond à une logique financière et ne s'inscrit pas dans la stratégie « d'intégration en aval » de l'extraction pétrolière vers le raffinage et la distribution menée par ailleurs par le Koweït.

Interrogé sur une chaîne de radio de la BBC, le ministre du commerce et de l'industrie, Lord Young, a justifié la décision britannique prise après examen des conclusions de la commission des monopoles, saisie du dossier. « *Il faut tenir compte de l'influence qu'un actionnaire de la taille du KIO peut avoir sur la marche d'une affaire. Même si ses droits de vote dans BP ont déjà été limités à 14,9 %*, a indiqué Lord Young. *Le Koweït est membre de l'OPEP, l'un des plus grands cartels mondiaux, et nous ne voulons pas participer à un cartel.* »

Il a assuré que la commission craint que la participation du Koweït dans le premier groupe pétrolier britannique ne se traduise, à terme, par une réduction des efforts d'exploration — production en mer du Nord, — la stratégie de l'OPEP ayant toujours consisté à limiter la production pétrolière mondiale pour défendre des prix aussi élevés que possible. Les 21,7 % détenus par KIO étaient donc « *contraires à l'intérêt national* » de la Grande-Bretagne.

Le gouvernement a demandé au Koweït de revendre plus de la moitié de sa participation avant un an, et espère qu'il n'utilisera d'ici là que 9,9 % des droits de vote au conseil d'administration de BP. Les modalités du retrait sont encore à étudier.

Offensive scandinave aux Etats-Unis

SAS entrerait pour 10 % dans le capital de Texas Air

Scandinavian Airlines System (SAS), la compagnie multinationale à capitaux publics commune à la Suède, à la Norvège et au Danemark, a signé, le 4 octobre, un accord de coopération, avec Texas Air, premier groupe aérien américain qui possède les compagnies Continental et Eastern Airlines. Par cet accord, SAS acquerra jusqu'à 10 % du capital de Texas Air. Elle achète d'ores et déjà 50 millions de dollars (315 millions de francs) des terminaux de Texas Air dans les aéroports new-yorkais de Kennedy et de Newark. Elle assurera la formation de quarante mille employés de SAS, Continental et Eastern pour les mettre au meilleur niveau commercial.

Cet accord profitera aux deux groupes. Texas Air, qui est en mauvaise santé financière (380 millions de dollars de pertes au premier semestre), y trouvera à bon compte un surcroît de liquidités et, peut-être, une amélioration de son service qui n'est pas l'un des meilleurs des compagnies américaines. SAS cherchait vainement depuis trois ans à s'associer avec d'autres compagnies. En entrant dans le capital de Texas Air, son président Jan Carlzon réalise un vieux rêve et pourra desservir quotidiennement Oslo, Copenhague et Stockholm au départ des deux aéroports new-yorkais. En tout état de cause, la loi américaine interdit qu'une compagnie étrangère achète plus de 25 % du capital d'une compagnie aérienne américaine.

L'annonce de ces fiançailles a sérieusement affecté le personnel de SAS. Continental et Eastern sont loin d'avoir la qualité de service de SAS dont la classe « affaires » est aussi bonne que la première classe des deux américaines. Certains se demandent si la collaboration prévue ne risque pas de dégrader l'image de SAS. D'autre part, les syndicats de SAS estiment que M. Frank Lorenzo, président de Texas Air, est un patron de combat qui n'hésite pas à violer la légalité pour licencier ses salariés ou diminuer leurs salaires.

AL. F.

Crise à Monaco

Les dirigeants de la Société des bains de mer vont être remplacés

Des changements importants vont avoir lieu à la tête de la Société des bains de mer (SBM) de Monaco. Les actuels dirigeants, MM. André Saint-Mieux, président administratif délégué et Jacques Seydoux de Clausonne, administrateur délégué, devraient être déchargés de leurs mandats, sur la demande insistante des autorités de la principauté qui est l'actionnaire majoritaire de la SBM. Des nouveaux dirigeants devraient être mis en place. Trois noms parmi les actionnaires sont le plus souvent mentionnés : Enry Ray, proche du prince Rainier, Jeana-Luc Biamonti, homme d'affaires italien et Edmond Lecourt, ancien administrateur du *Provençal*.

La crise, qui couve depuis plusieurs mois trouve sa source, indique-t-on officiellement, à Monaco, dans des placements financiers malheureux, effectués par la SBM auprès de la charge Baudouin.

Cette charge avait été « suspendue » officiellement, au printemps dernier, par la Chambre syndicale des agents de change, après que l'organisation professionnelle eut constaté « *des carences graves dans la surveillance et la gestion de la charge* ». Placée en redressement judiciaire, elle avait été rachetée quelques semaines plus tard par Finacor.

Cette affaire intervient à un moment où la situation financière de la SBM n'a rien d'inquiétant, bien au contraire, puisque pour l'exercice 1987-1988 la société, qui gère les hôtels, les casinos et les salles de jeux de la principauté, a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 1,119 milliard de francs au lieu de 987 millions en 1986-1987, le résultat (avant dotation aux amortissements et provisions) passant de 54,6 à 122 millions.

Lors de l'assemblée générale du 23 septembre dernier, le président, M. André Saint-Mieux, n'avait pas dissimulé les difficultés avec la charge Baudouin et il avait déclaré devant les actionnaires : « *Je voudrais, parce que certains d'entre vous m'ont écrit à ce sujet, évoquer la situation née d'opérations de trésorerie conclues avec la charge d'agent de change Baudouin, alors que celle-ci se trouve aujourd'hui en redressement judiciaire.*

» *Comme vous l'aurez noté, dans le rapport de nos commissaires aux comptes, une provision a été inscrite pour risques de gestion financière et elle est destinée à pallier toute éventualité dans la pire des hypothèses.*

» *Les échéances de ces opérations de trésorerie se situant en octobre et janvier prochains, c'est à ces dates que nous saurons ce qu'il en est de nos créances. Il va de soi que, si nous rencontrions des difficultés pour en récupérer la totalité, nous engagerions tous les contentieux nécessaires* », avait-il conclu.

Six mois après sa reprise

L'entreprise de machines-outils Berthiez Saint-Etienne à nouveau en dépôt de bilan

Le sursis de l'entreprise de machines-outils Berthiez Saint-Etienne aura fait long feu : six mois après son sauvetage en pleine période pré-électorale, la société se retrouve devant le tribunal de commerce pour un nouveau dépôt de bilan. Ses « sauveurs », le français Smits et Lièvre et le belgo-israélien Pégard, n'ont pas supporté l'épreuve des faits, malgré le volontarisme dont avait fait preuve le précédent ministre de l'industrie, M. Alain Madelin.

Les nouveaux déboires rencontrés par l'entreprise ne surprennent guère : dès le début, la solution élaborée apparaissait fragile, et on a longtemps cru qu'elle ne verrait pas le jour. Finalement, le montage était entériné par le tribunal de commerce le 15 mars dernier, avec deux mois de retard, assorti du soutien de l'Etat, qui mettait 17 millions au pot. Il semble que ce soit le refus du groupe belgo-israélien Pégard Productics de participer à hauteur de 6 millions de francs au capital de Berthiez, comme le prévoyait le plan de reprise du mois de mars, qui soit à l'origine du nouveau dépôt de bilan, si l'on en croit Smits et Lièvre. Cette défection a empêché le versement par la Caisse d'épargne de 24 millions de prêts, qui devaient être garantis par la ville de Saint-Etienne.

La société se retrouve donc à la case départ, malgré un résultat net légèrement bénéficiaire, des fonds propres positifs et un carnet de commandes rempli à hauteur de 160 millions. L'administrateur provisoire qui doit être nommé par le tribunal pourrait pourtant être bientôt sollicité par des repreneurs éventuels : un français (Brisard-Noguès) et deux américains seraient déjà en lice, affirme Smits et Lièvre.

Reste que cette nouvelle péripétie illustre l'inutilité du volontarisme industriel des pouvoirs publics dans ce secteur : Berthiez Saint-Etienne appartenait en effet jusqu'à l'an passé à l'un des deux pôles Machines françaises lourdes créé de toutes pièces en 1982 par les socialistes dans le cadre du plan machine-outil. Malgré les 3,5 milliards de francs de subventions et de crédits bonifiés qui l'accompagnaient, ce plan restera dans les annales par l'ampleur de son échec. Intelautomatisme, premier pôle de regroupement, qui avait vu péniblement le jour et souffrait d'un actionnariat réticent, déposait le premier son bilan en 1986. En novembre 1987, c'était au tour de Machines françaises lourdes d'être mis en redressement judiciaire. Entre-temps, il est vrai, la logique gouvernementale avait changé : avec l'arrivée de la droite en mars 1986, les crédits s'étaient taris.

Machines françaises lourdes subsistait pourtant après sa déconfiture, scindé en deux : le groupe Brisard-Noguès reprenait une de ses deux filiales, Forest-Liné ainsi que la holding MFL en février 1988. C'est le même groupe Brisard-Noguès qui postule aujourd'hui pour la reprise de la seconde filiale de l'ex-Machines françaises lourdes, Berthiez Saint-Etienne.

R. VAYSSE.

● **Mme Cresson souhaite accélérer le projet de société anonyme européenne.** — Le ministre français des affaires européennes, Mme Edith Cresson, a souhaité, le mardi 4 octobre, lors d'un séminaire organisé par le CNPF, que soit « *accélérée la réalisation du projet de société anonyme européenne* » et son corollaire, « *la participation des salariés à la gestion* ». Cette SA européenne intéresse les entreprises ayant des activités dans plusieurs pays européens et jouirait d'avantages, notamment fiscaux, permettant la compensation des pertes tout en évitant la double imposition des bénéfices. En contrepartie, elle devrait associer les salariés à la gestion de l'entreprise. Cette idée, qui fait suite à un mémorandum de la Commission de Bruxelles, sera l'une des priorités de la présidence française à la CEE, qui commence le 1er juillet 1989.

هكذا من الأصل

Économie

Les prix du pétrole resteront déprimés jusqu'en 1990

estime un expert français

La rechute des prix du pétrole n'est pas un accident. Au-delà des aléas géopolitiques, elle s'explique d'abord par le contexte général du marché, défavorable à l'OPEP, qui devrait continuer de pousser à la baisse au moins jusqu'en 1990. Cette longue période de purge ne sera pourtant pas forcément suivie d'un *retour de bâton*, sous forme de nouveau choc à la hausse, pourvu que les capacités de production en dehors de l'OPEP restent intactes. En tout état de cause, les consommateurs devraient être tranquilles au moins jusqu'en 1995, estime M. Patrick Criqui, chercheur à l'Institut d'économie et de politique de l'énergie (IEPE) de Grenoble, l'un des rares experts pétroliers indépendants français, qui vient de publier avec Nina Kousnetzoff, du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), un livre décrivant les divers scénarios d'évolution du marché énergétique d'ici à 1995 (1).

« La rechute des prix du brut à 10 dollars par baril est l'un de vos scénarios. Pensez-vous qu'elle puisse être durable ?

– Les grandes tendances de prix dépendent des variables fondamentales du marché pétrolier, c'est-à-dire de la consommation *mondiale*, de la production en dehors de l'OPEP *et in fine* de la demande adressée à l'OPEP. Sur ces tendances *viennent se greffer les événements* géopolitiques qui peuvent déclencher des mouvements de hausse *ou de baisse conjoncturels* comme en 1973, en 1979 ou en 1986. Ce qu'on peut dire, sans présager de la stratégie *ponctuelle des différents* acteurs, c'est que les conditions structurelles actuelles dureront jusqu'en 1990. C'est une période pendant laquelle la demande de pétrole restera faible. A court terme, le niveau des prix du brut sera donc quasiment une fonction de la discipline de production de l'OPEP.

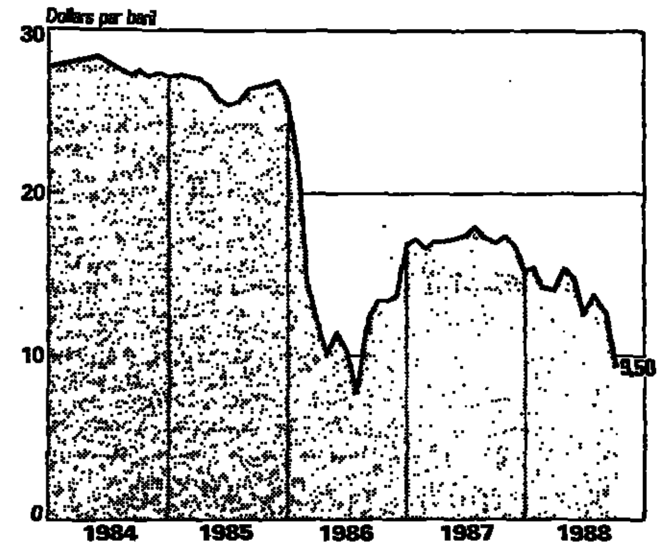
– *Les difficultés de l'OPEP* dureront donc encore au moins deux ans ?

– Oui, car la demande adressée aux treize pays ne dépassera pas avant 1990 au mieux 20 millions de barils par jour, ce qui constitue le niveau de confort pour l'Organisation. D'ici là, si l'OPEP veut défendre des prix supérieurs à 15 dollars, elle est condamnée à limiter sa production en dessous de ce niveau, et elle aura beaucoup de mal à faire respecter la discipline.

« *Grosso modo*, l'Organisation a le choix, soit de limiter sa production aux environs de 18 millions de barils par jour et d'espérer ainsi atteindre des prix compris entre 15 et 18 dollars ; soit au contraire de dépasser ce niveau de production et de courir le risque d'une forte baisse des prix à 10 dollars – considérés comme un plancher – voire en dessous. Dans notre livre, nous envisageons le maintien d'un prix de 10 dollars (en dollars de 1986, ce qui correspond aujourd'hui à un peu plus de 8 dollars) jusqu'en 1990. C'est une hypothèse extrême. Mais ce n'est pas complète*ment impossible*.

– Ne croyez-vous pas que l'OPEP va réagir ?

– Beaucoup dépend de l'Arabie *saoudite. Dans le* rapport *Energie internationale 1988-1989*, que vient de publier l'IEPE (2), Yves Schemeil *montre que la* politique de prix à court terme du royaume répond en fait à une



stratégie à long terme extrêmement stable. Cette stratégie vise, au-delà des coups de théâtre, à défendre un niveau de prix compris entre un plancher de 12-13 dollars et un plafond de 24 dollars par baril. Actuellement on est passé en dessous du plancher acceptable pour les Saoudiens. La question est de savoir si, comme en 1986, le royaume est prêt à aider à la restauration de la discipline en acceptant un niveau de production *minimum* capable de redresser les prix.

– Et s'ils n'y arrivent pas ?

– Les conséquences d'une baisse prolongée et durable des prix peuvent donner à moyen terme deux types d'évolution. Dans le premier cas, le plus favorable, cette baisse entraîne assez rapidement une reprise de la demande et un ralentissement du développement de la production hors OPEP, donc une remontée assez rapide de la production de l'OPEP au-dessus du seuil de 20 millions de barils/jour. *Dans* ce cas, il n'y a pas forcément de tensions à l'horizon 1995, tant que le potentiel de développement en dehors de l'OPEP n'est pas durablement affecté. Après quelques années de purge et de prix très bas, la production de l'OPEP remonte, suivie au début des années 90 par celle de pays non OPEP, et le marché se stabilise. La remontée des prix, inévitable, reste progressive, à environ 25 dollars en *1995*.

– Et dans l'hypothèse la plus défavorable ?

– Dans un premier temps rien ne bouge. La production et la consommation restent faibles. Le risque consiste en un fort ralentissement du développement pétrolier en dehors de l'OPEP qui affecterait le potentiel de production. Dans ce cas, on peut retrouver après 1995 de fortes tensions sur les prix, car la reprise de la demande, trop tardive, oblige alors l'OPEP à produire au maximum de ses capacités – plus de 28 millions de barils/jours, faute de réserves immédiatement disponibles ailleurs.

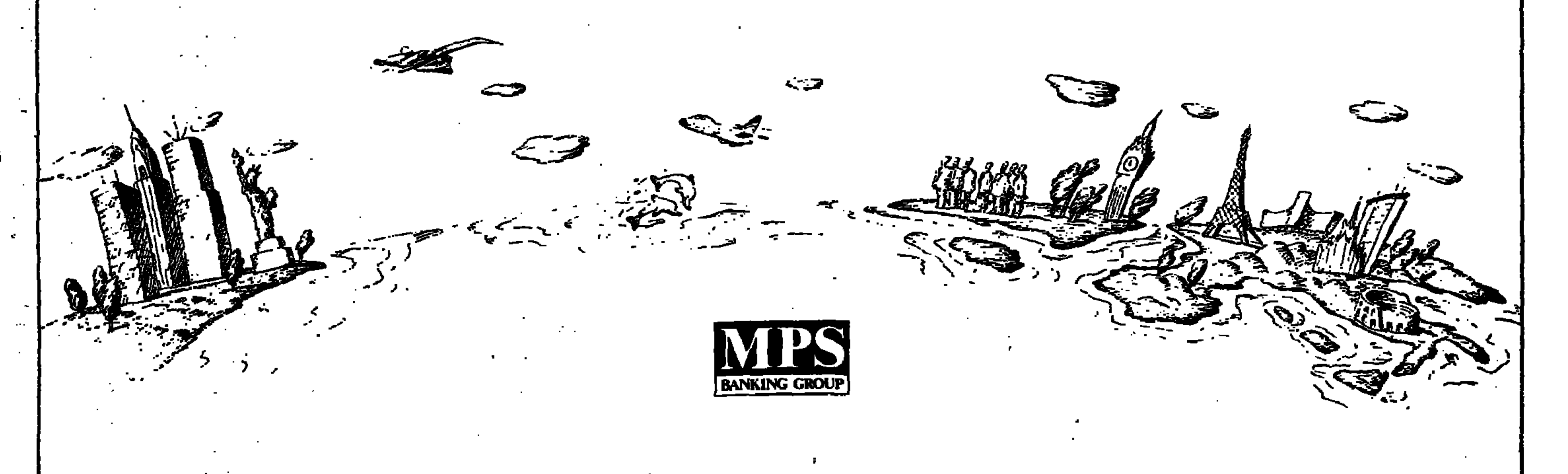
– *Quel serait le prix en 1995 ?*

– Il serait encore à 25 dollars, mais *la tension se déclencherait juste après* 1995, et ferait grimper les prix brutalement d'ici à la fin du siècle, alors que, *dans l'hypothèse favorable, la* hausse resterait progressive. Toutefois, il ne faut pas faire de catastrophisme. D'une part, car on n'est pas près de voir l'énergie retrouver le poids qu'elle a eu de 1973 à 1982 dans l'économie et les échanges mondiaux. De ce point de vue, la fin des années 70 restera probablement une période exceptionnelle de l'histoire. D'autre part, car l'instabilité prévisible des prix au cours des prochaines années restera dans une fourchette raisonnable : de 10 à 18 dollars, l'éventail est quand même moins grand que dans le passé (de 5 à 35 dollars).

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *Energie 1995 : après les chocs*, de Patrick Criqui et Nina Kousnetzoff, Editions Economica.

(2) *Energie internationale 1988-1989. Rapport annuel sur les évolutions énergétiques mondiales de l'Institut d'économie et* de politique de l'énergie (IEPE), Editions Economica.



Économie

Avant l'examen du projet de budget pour 1989

Le mouvement HLM s'inquiète de la dégradation des aides personnelles au logement

« A côté de dispositions très importantes en faveur de l'habitat existant, il y a un feu d'artifice de mesures qui nous laissent dans l'incertitude. On y perçoit en filigrane une orientation qui n'a pas fait l'objet d'une concertation. On engage en fait une réforme avant d'en avoir défini les lignes. » Ainsi s'est exprimé devant la presse M. Roger Quilliot, président de l'Union nationale des HLM, mercredi 5 octobre, à propos du projet de budget pour 1989 que le Parlement va discuter dans les semaines qui viennent.

En effet, le mouvement HLM ne peut qu'être satisfait de l'*« effort particulier de l'Etat »* à la fois pour réaménager la dette HLM, et celle des accidents à la propriété en difficultés pour financer dès 1988 la réhabilitation des quartiers dégradés et pour poursuivre cette amélioration en 1989. Satisfaction encore de voir que ce souci d'améliorer l'habitat dans les centres-villes et dans les quartiers périphériques a été repris à son compte par le président de la République, qui a manifesté la volonté d'en faire un « grand projet », réalisable en sept ans.

Quelques points d'inquiétude subsistent cependant.

Ainsi la dégradation des aides personnelles. La révision du barème de l'APL (aide personnalisée au logement) pour en modérer la progression (ce qui était budgétairement indispensable) et l'instauration d'un troisième système d'APL portent à cinq le nombre des systèmes d'aide personnelle, puisque existaient déjà l'allocation-logement sociale et l'allocation-logement familiale. De même, la réduction du « 1 % logement » à 0,62 % ne manque pas d'inquiéter ceux qui ont un absolu besoin de cette manne pour continuer à construire.

La plus forte incertitude porte sur la réforme du financement de l'accession à la *propriété*, dont le mouvement HLM ne conteste pas la nécessité. Le président de l'Union des HLM, s'il ne nie pas qu'il y a des formules nouvelles à inventer, conteste la hâte avec laquelle le ministre de l'économie et des finances semble vouloir mettre en place des mécanismes nouveaux.

De son côté, M. Marcel Lair, président de la Fédération des sociétés anonymes d'HLM (une des « familles » du mouvement HLM, à côté des offices publics, des sociétés de crédits immobilier et des coopératives), a fait part à la presse le 4 octobre des propositions mûries par sa fédération et par l'Union des HLM en matière d'accession à la propriété : une épargne populaire préalable, l'extension de l'aide à l'acquisition de logements anciens, l'aide personnelle réduite désormais à un rôle subsidiaire, l'instauration d'un système de prime modulée et dégressive en fonction des revenus et de l'épargne préalable.

Enfin, M. Lair a formulé au nom de sa Fédération une proposition plus générale et plus surprenante : remplacer les subventions au logement social par l'exénoration de la TVA sur les travaux : les subventions sont de 12 % du coût de la construction pour les prêts locatifs aidés, de 20 % pour la réhabilitation, la TVA non récupérable coûtant de 14 à 18 % selon les cas.

SOCIAL

Les négociations salariales dans la fonction publique

Les syndicats font du règlement de 1988 un préalable

Les négociations salariales dans la fonction publique ont été suspendues, le mardi 4 octobre, dans l'attente d'une nouvelle date que le gouvernement doit fixer pour aborder les salaires de 1988.

La suspension des négociations est un signe du bras de fer qui oppose le gouvernement et les syndicats sur un sujet particulièrement brûlant. Le mardi 4 octobre, lors de l'ouverture des discussions, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a annoncé d'emblée que les pouvoirs publics n'avaient pas arrêté définitivement leurs positions sur l'année 1988 : *« Le gouvernement a besoin de quelques semaines afin de percevoir plus clairement les moyens réels dont il est susceptible de disposer et, à partir de là, ce qu'il lui est possible de faire au titre de cette année 1988 »*, a déclaré M. Durafour en proposant une rencontre *« dans un délai de trois à quatre semaines »*.

Si pour six fédérations sur sept (FEN, CFDT, FO, CFTC, CGC, Autonomes de la FGAF), dont la démarche est très unitaire, il est possible de négocier un accord sur 1988 et 1989, *« il est impensable que l'on négocie la politique salariale 1989 sans connaître les propositions gouvernementales pour 1988 »*. *« On ne peut pas poser un toit sur une maison qui n'a pas de murs »*, disait un syndicaliste. Ainsi, le règlement du contentieux sur 1988 – où les traitements ont été augmentés de 2 % en niveau, alors que le glissement attendu pour les prix devrait être, selon les objectifs du gouvernement, de 2,8 % sur un an – est un préalable syndical à la négociation elle-même.

Les syndicats ont donc refusé le « sursis » de quatre semaines demandé par M. Durafour et ont exigé une réponse sur 1988 au cours d'une prochaine réunion à fixer *« avant deux semaines »*. Un ultimatum qui n'est pas perçu par le ministère comme une volonté de rupture, même si les fédérations ont refusé, en attendant, de participer aux commissions de travail proposées par M. Durafour sur les bas salaires, la catégorie B, la situation des agents affectés à Paris... Tandis que la CGT demandait que 1988 soit réglé immédiatement, les six autres fédérations se retrouvaient dans une position bien exprimée par la FEN : *« Hors d'un engagement rapide, le gouvernement prendrait le risque d'ouvrir un conflit social majeur avec les fonctionnaires. »*

Pour aboutir à un accord, les six fédérations demandent un relèvement en niveau de 5,06 % sur deux ans. Il resterait donc 3,06 % à distribuer, en incluant la mesure pour 1988. Pour l'heure, le schéma du gouvernement est plutôt sur une hausse de 4,2 % en deux ans. Faisant provisoirement l'impasse sur 1988, M. Durafour a confirmé que *« le gouvernement est prêt à étudier un calendrier de mesures salariales en niveau à hauteur de 2,2 % au titre de l'année 1989 »*, ce qui correspond au glissement prévu pour les prix. Si M. Durafour s'est déclaré décidé à *« pousser la négociation aussi loin qu'il est possible »*, il a aussi insisté sur la précarité du redressement économique. *« L'effort ne peut pas être relâché »*, a-t-il assuré. *« L'accord, tout à fait souhaitable, ne peut intervenir à n'importe quel prix. »* Pas question de compromettre le rétablissement économique. Une marge étroite, alors que la balle est au sein même du gouvernement.

MICHEL NOBLECOURT.

AGRICULTURE

Le démantèlement des subventions

La CEE prudente face à l'attitude américaine en matière agricole

Les Etats-Unis ont provoqué la surprise de leurs partenaires en infléchissant leur attitude sur la diminution des subventions à l'agriculture, l'un des dossiers les plus épineux des négociations commerciales multilatérales dite de l'Uruguay Round, dont un bilan à mi-parcours sera dressé, à partir du 5 décembre prochain, à Montréal. Longtemps partisans déclarés d'une réforme radicale mais à long terme permettant de supprimer toutes les subventions d'ici à l'an 2000, une attitude qualifiée d'*« irréaliste »* par la Communauté européenne, les Américains se sont déclarés prêts à discuter de mesures à court terme, relançant la balle dans le camp de leurs principaux concurrents, les Européens.

Dressant le bilan d'une réunion qui vient de se tenir à Islamabad sur l'évolution de l'Uruguay Round, un porte-parole du représentant spécial du président Reagan pour le commerce a précisé qu'il s'agissait de débloquer les discussions sur le thème de l'agriculture, sans pour autant abandonner l'idée d'*« éliminer à long terme toute distorsion au commerce agricole mondial »*. Dès la semaine prochaine, Washington pourrait faire des propositions concrètes, l'une d'elles consistant à réduire de 10 % par an pendant deux ans le niveau actuel de l'ensemble des subventions et aides accordées à l'agriculture.

Les premières réactions de Bruxelles ont été marquées du sceau de la plus extrême prudence. *« Le principe est bon, reste à connaître l'application sur le terrain »*, a indiqué un porte-parole de la Commission. La position des Etats-Unis semble s'être rapprochée de celle des treize pays du groupe de Cairns qui préconisent le gel, à leur niveau actuel, des subventions agricoles. Mais le choix des critères permettant de comparer des aides prenant des formes très différentes selon les pays continuent de susciter de vives discussions.

REPÈRES

Production industrielle

Rebond de 5,6 % en août en RFA

La production industrielle ouest-allemande – bâtiment, énergie et mines inclus – a progressé de 5,6 % en août après avoir reculé de 3,7 % en juillet, annonce le ministère de l'économie. Ces variations importantes sont dues, selon le ministère, à des modifications de date de vacances des entreprises que les outils statistiques ne peuvent corriger. Dans sa définition étroite – hors bâtiment, énergie et mines –, la production industrielle gagne 6,5 % en août après une chute de 4,3 % en juillet. En rythme annuel, elle progresse, durant la période juillet-août, de 3,1 % sur la période correspondante, dans son sens large, et de 3,8 % dans sa définition étroite.

Investissements

Programme conjoint France-ONUDI-SFI

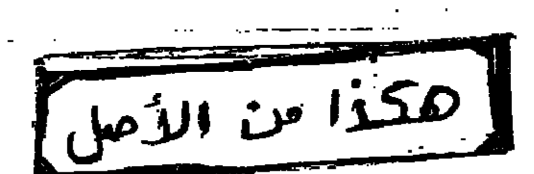
A l'initiative de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), la France a lancé avec cette institution et une filiale de la Banque mondiale spécialisée dans la promotion du secteur privé, la SFI (Société financière internationale), un programme conjoint dont la première phase, d'une durée de trois ans, sera concentrée sur des actions dans le secteur agro-alimentaire. Au total, 1,5 million de dollars (9,6 millions de francs) seront dégagés par le ministère des affaires étrangères et le ministère de l'agriculture. Une enquête initiale doit permettre d'identifier des pays et des créneaux porteurs, notamment en Asie et en Amérique latine ainsi que des partenaires locaux. Le Japon et l'Italie ont réalisé des projets du même type avec l'ONUDI.

Effectifs salariés

+ 0,1 % au deuxième trimestre

Les effectifs salariés dans les secteurs marchands non agricoles ont augmenté de 0,1 % au deuxième trimestre 1988, en données corrigées des variations saisonnières, selon les résultats de l'enquête trimestrielle menée par les services du ministère du travail. Sur les douze derniers mois, 89 000 emplois supplémentaires ont été créés (+ 0,7 %). Au premier trimestre 1988, la progression avait été de 0,4 %.

Globalement, ce sont 17 900 emplois salariés qui ont été créés au cours du deuxième trimestre, l'essentiel de l'apport nouveau étant fourni par le secteur tertiaire marchand (+ 19 000). Le bâtiment et le génie civil ont enregistré une hausse de leurs effectifs (+ 8 000 salariés), mais l'industrie continue d'en perdre (– 9 000), à un rythme ralenti. Le nombre de salariés a pratiquement cessé de décroître dans le secteur des biens intermédiaires et dans celui des biens d'équipement, mais l'industrie des biens de consommation subit encore un recul de 0,4 % en un trimestre.



Économie

Le décalage entre capitalistes et politiques

Une Europe d'avance

Il y a un peu moins d'un an, Carlo De Benedetti, l'homme pressé des affaires européennes, disait aux politiques lors d'un débat organisé à Paris : *« Si vous ne faites pas l'Europe, nous la ferons sans vous. »* Il ne croyait pas si bien dire. Après deux ans d'accélération, la construction européenne semble marquer le pas : Michel Rocard vante les effets d'une fiscalité indirecte naguère honnie par les socialistes pour mieux refuser l'harmonisation de la TVA. Les ministres des finances des Douze, réunis en Crète (*le Monde* du 20 septembre) jugent que la date de 1993 est trop proche dans ce domaine de la fiscalité indirecte et c'est là le seul point d'accord entre eux. Quant à Mme Thatcher, elle remet en cause à Bruges, les fondements mêmes d'un acte unique qu'elle a pourtant naguère acceptée. La revue *International Management*, une publication McGraw Hill distribuée gratuitement dans les milieux d'affaires en Europe, ne s'y trompe pas, qui titre son dernier numéro « 1992 : les mauvaises nouvelles ». Et d'énumérer les *« secousses dans les affaires »*, l'*« aggravation du chômage »*, les *« déficits commerciaux grandissants »*, les *« transferts de pouvoirs vers Bruxelles »*, et enfin *« des riches plus riches et des pauvres plus pauvres »*. Autant d'éléments inacceptables par les hommes politiques.

Or, malgré cela, il ne se passe pas un jour sans que l'on assiste à des rapprochements, à des achats ou fusions dans l'assurance (Sun Life et l'UAP), dans l'ingénierie (SOFRESID et John Brown), dans l'agro-alimentaire (Irish Distillers et Grand Metropolitan), dans l'édition (Groupe de la Cité et Grisewood and Denisey ou Pearson et Elsevier), pour ne prendre que quelques exemples d'une semaine ordinaire de septembre, bref, dans tous les secteurs d'activité. Comme si l'échéance de 1993 n'était qu'un acte de la mondialisation de l'économie, comme si ce fossé qui se creuse entre agents économiques et politiques, cette séparation des capitalismes et des Etats devaient être une donnée importante de cette fin de siècle.

On en veut pour exemple les entreprises suédoises et suisses, qui n'ont que faire de la neutralité de leurs gouvernants et qui ont clairement « voté » pour l'Europe, alors même que les dirigeants de la Confédération continuent de refuser l'adhésion (*le Monde* du 15 septembre). La *Tribune de l'Expansion* recensait récemment le bilan des investissements suédois dans la CEE en 1987 : 12,3 milliards de couronnes (soit autant de francs). La moitié des investissements directs effectués par des entreprises suédoises dans le monde ont été consacrés à ce marché, qui deviendra peut-être unique. En cumulé, cela porte l'effort des entreprises nordiques dans les pays de la Communauté – principalement en République fédérale d'Allemagne, en Italie et en France – à quelque 50 milliards de couronnes.

Plus symbolique encore, l'Europe dépasse désormais les Etats-Unis comme destination des investissements suédois. Outre-Atlantique, ceux-ci ont stagné depuis trois ans en dessous de 5 milliards de couronnes, alors qu'ils ne cessaient de progresser dans la CEE (4,1 milliards en 1985, 7,5 milliards en 1986, 12,3 milliards en 1987).

Les Suisses aussi

Cette évolution est évidemment visible non seulement quantitativement mais aussi qualitativement dans la stratégie des entreprises, qu'il s'agisse d'accords (entre Ericsson et Matra, par exemple) ou de prises de contrôle (Ericsson sur Thorn EMI ou Electrolux sur l'italien Zanussi dans les produits blancs). Electrolux est d'ailleurs présent dans les projets Eurêka pour la télévision à haute définition comme pour la domotique (avec notamment Philips et Thomson dans les deux cas). Et si le suédois ASEA et le suisse Brown Boveri se sont rapprochés depuis le 1er janvier 1988, c'est sans nul doute pour faire face à la montée des groupes européens (GEC en Grande-Bretagne et surtout Siemens en Allemagne) et, pour ASEA, pour renforcer sa présence sur le marché des Douze, notamment en Allemagne fédérale et en Italie.

Les Suisses ne sont d'ailleurs pas en reste. Le *Wall Street Jouranl*, très attentif, dans son édition européenne, à la construction du Grand Marché, le résumait fort bien en titrant : « Les Suisses arrivent et ils sont armés jusqu'aux dents. Avec du cash » (1). L'opération la plus spectaculaire a concerné le chocolat avec le rachat par Nestlé d'un de ses grands rivaux dans la CEE, le Britannique Rowntree, pour quelque 26 milliards de francs (un rapprochement qui pose d'ailleurs quelques problèmes en terme de concurrence sur certains marchés européens). Force est d'ailleurs de constater que, dans cette guerre du chocolat, l'Europe communautaire a perdu pied face aux HelvètesJacobs Suchard s'est offert la division internationale du chocolatier allemand Monheim, la firme italienne Dulac et le numéro un belge Côte d'Or tandis que Nestlé rachetait, outre Rowntree, Perugina, leader italien, à Carlo De Benedetti (en même temps que Buitoni et le tout pour plus de 8 milliards de francs) et Bouquet d'Or, le spécialiste français du chocolat conditonné en boîte. Il ne reste plus qu'un Anglais, Cadburry Schweppes, pour rivaliser avec les deux Suisses et les Américains.

Il est vrai que, fortes d'importantes liquidités (Nestlé a pu dépenser 35 milliards de francs en deux mois, Ciba Geigy aurait un trésor de guerre de 20 milliards de francs) et libres de dépenser cet argent puisqu'elles sont inattaquables dans leurs montagnes qui ne connaissent pas l'OPA inamicale, les entreprises helvétiques se sont empressées sur le marché européen des entreprises. En 1987, à en croire le *Wall Street Journal*, elles ont acheté trente-neuf entreprises en Allemagne fédérale et dix-neuf en France. Au côté des grandes manœuvres spectaculaires, c'est par dizaines que des entreprises suisses tissent leurs liens sur un Grand Marché, dont elles espèrent contourner ainsi une éventuelle fermeture. Dans les services financiers par exemple, depuis dix-huit mois, la Swiss Reinsurance a pris le contrôle de l'italienne Loyd Adriatico et la Zurich Insurance en a fait de même avec une compagnie espagnole tandis que la Swiss Cantobank reprenait un petit établissement allemand. Tout est prêt ainsi pour 1992 (et même dans certains secteurs de l'assurance pour 1990).

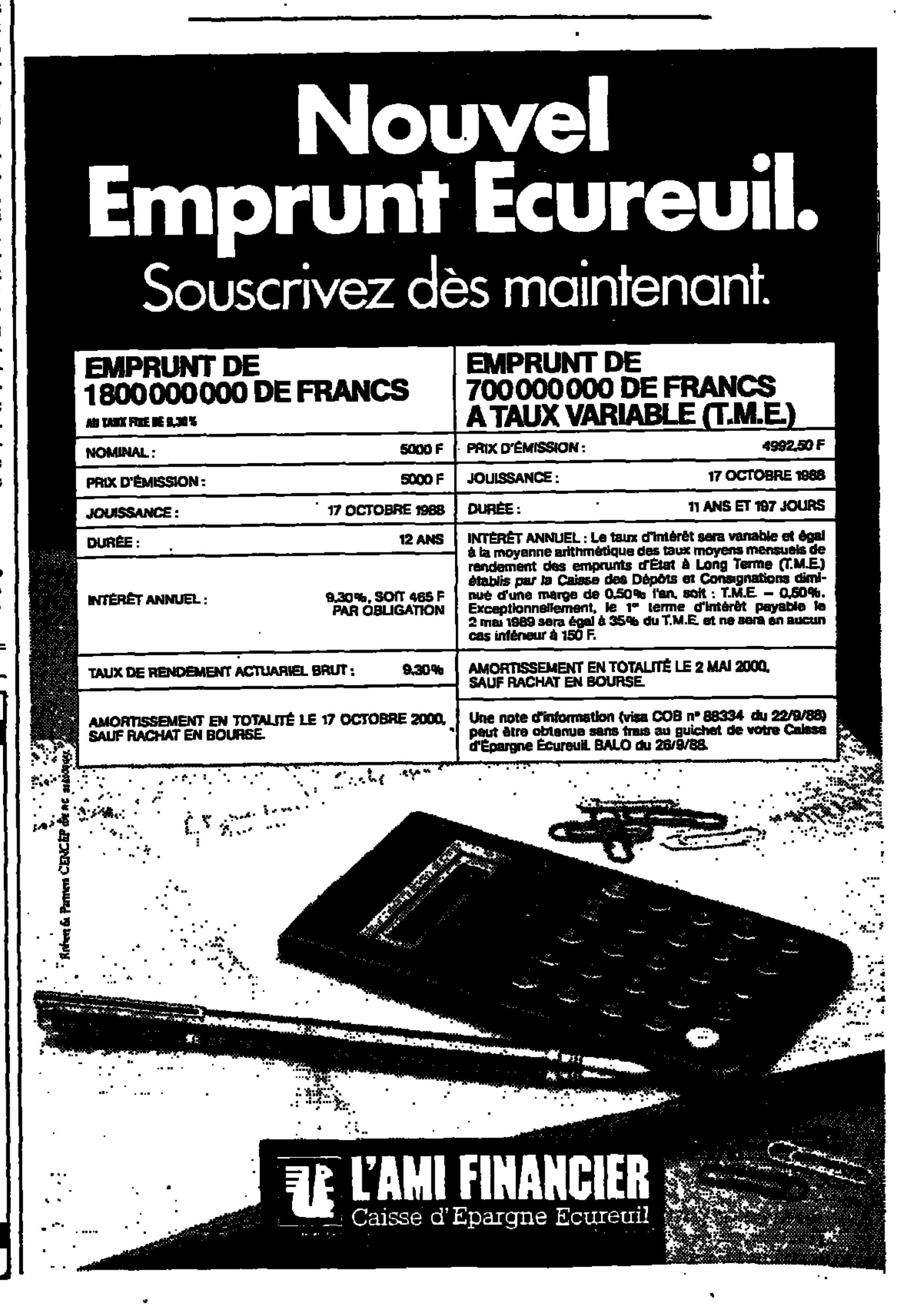
Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, affirmait récemment (*le Monde* du 20 juillet) : *« La pensée et l'action politique sont en retard. Ce retard n'est pas irrattrapable. Mais le capitalisme a pris, en cette fin du vingtième siècle, quelques longueurs d'avance. »*

Certes, on ne saurait mésestimer les difficultés politiques qui résulteront – au moins dans un premier temps – de la création d'un Grand Marché, notamment en matière d'harmonisation fiscale. Comment en serait-il autrement quand les situations sont si diverse (1) ? Et sans doute les propositions de la Commission européenne sont-elles discutables, la Commission Boiteux et les travaux anciens et récents de Maurice Lauré, le père de la TVA, l'ont prouvé. Mais à répondre simplement, comme le fait Michel Rocard interrogé sur l'harmonisation de la TVA, *« Je ne fais pas »* quand les agents économiques ont, eux, anticipé un marché unique qui suppose la suppression des frontières physiques et donc un rapprochement des fiscalités à ne se trouver d'accord, à Douze, que pour reculer le temps des efforts, les politiques risquent de ne pas maîtriser ce processus de mondialisation de l'économie et d'encourager des détournements de trafic ou d'épargne qui seront préjudiciables aux pays les plus archaïques dans leur fiscalité couvre dans leurs structures. La France n'est pas le moindre de ceux-là.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Les prélèvements fiscaux *stricto sensu* sont par exemple, de 47,4 % du PIB au Danemark et de 16,9 % en Espagne.





Marchés financiers

Le renflouement douloureux de la Saudi Bank

La Banque de France a trouvé une solution pour renflouer la Saudi Bank, menacée de faillite : faire payer toutes les banques françaises. Le plan de sauvetage imaginé par M. Jean-François Hénin, PDG de la BATIF, du groupe Thomson (*le Monde* du 4 octobre), a été adopté. Il consiste à racheter, pour pratiquement zéro, la Saudi Bank et à reconstituer son capital grâce à l'apport de 300 millions de francs par la banque saoudienne Al Saudi Al Fransi, dans laquelle la banque Indosuez détient 40 % et qui va gérer l'établissement, 300 millions de francs par le groupe saoudien Hariri et une centaine de millions, à titre provisoire, sans doute par la BATIF.

Par ailleurs, l'ensemble des banques installées en France, les étrangères y compris, vont prêter sans intérêt 1,6 milliard de francs sur quatre ans. En y ajoutant les 600 millions de francs du capital de la Saudi Bank, ce montage permettra de rembourser les 3 milliards de francs empruntés hors de France par cette banque à des établissements étrangers et donc de sauver le bon renom de la place de Paris.

La facture sera douloureuse. D'un côté, les prêteurs de la Saudi Bank, dont un certain nombre d'établissements bancaires, et le groupe Thomson pour 400 millions de francs, devront abandonner 20 % de leurs créances (2,7 milliards de francs), soit plus de 500 millions de francs, ce qui est tout de même moins que les 50 % envisagés au départ. De l'autre, le prêt sans intérêt de 1,6 milliard de francs consenti par l'ensemble des banques établies en France, leur coûtera, au taux du marché, 8 % environ, un bon demi-milliard de francs sur quatre ans. Cette contribution leur a été imposée par la Banque de France en vertu de l'article 52 de la loi bancaire de 1984, qui établit une « *solidarité de place* ».

Il est inutile de dire que le principe d'une telle contribution fait grincer les dents dans la communauté bancaire, où l'on accuse, à mi-voix, les autorités monétaires de ne pas avoir exercé un contrôle suffisant sur les activités de la Saudi Bank et de n'avoir pu obtenir l'aide de la Sama, la banque centrale saoudienne. Mais, à Riyad, on répond que c'est une affaire privée qui ne regarde pas le Royaume. Quant au contrôle, les responsables hasardent que les créances douteuses de la Saudi Bank l'étaient depuis longtemps, notamment les prêts à des pays en développement pratiquement insolvables (Zimbabwe, etc.) et que la constitution des provisions correspondantes revenait à renflouer la banque, ce qui vient d'être fait. Mais l'affaire laissera des traces.

FRANÇOIS RENARD.

Face à l'offensive de Valeo

Epéda-Bertrand Faure prépare une riposte

Réagissant à l'offre publique d'échange (OPE) que Valeo a lancée sur les deux tiers de son capital, le groupe équipementier automobile Epéda-Bertrand Faure (EBF) a annoncé qu'il allait faire une contre-proposition à ses actionnaires susceptible d'entraîner leur adhésion. M. Richier, président d'EBF, a dénoncé l'OPE comme « *inamicale* » et n'ayant pas d'intérêt industriel, alors que les dirigeants de Valeo avaient souligné la « *complémentarité des activités des deux groupes* ». Dans une déclaration faite à l'AFP, M. Richier a indiqué que ses principaux clients « *n'étaient pas satisfaits par la tentative de Valeo* ». EBF fournit notamment Renault en sièges. Pour sa part, le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, a déclaré que c'était au marché de décider.

● **SPIE Batignolles va réaliser les travaux d'extension de l'aéroport de Saint-Domingue.** — La République dominicaine vient de confier à SPIE Batignolles la réalisation clés en mains des travaux d'extension de l'aéroport de Saint-Domingue. Ce projet, dont le montant est d'environ 40 millions de dollars, comprend l'extension du bâtiment principal, la réalisation d'un satellite, ainsi que l'installation d'équipements d'aide à la radionavigation. SPIE Batignolles confirme ainsi sa position de leader dans le domaine des infrastructures de transport complexes intégrant génie civil et systèmes électriques, électroniques et électromécaniques.

NEW-YORK, 4 octobre ⬇

Tendance irrégulière

En légère hausse en début de journée, la Bourse de New-York a terminé la séance de mardi sur une baisse dans un marché à l'activité modeste.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 3,2 points, à 2 102,06. Quelque 158 millions de titres ont été échangés, et l'on dénombrait 771 baisses pour 637 hausses.

Une réaction technique s'est dessinée après les deux séances de baisse. Mais les investisseurs ont préféré rester prudents dans l'attente de la publication, vendredi, des statistiques sur le chômage aux Etats-Unis. Les milieux d'affaires craignent une hausse des créations d'emplois qui amènerait la Réserve fédérale à reconsidérer sa politique monétaire. Elle pourrait, en effet, remonter ses taux d'intérêt pour éloigner toute menace inflationniste révélée par les statistiques. La petite détente des taux qui a suivi la chute des prix du pétrole serait donc reléguée aux oubliettes, indiquaient les experts.

Parmi les titres en baisse, on notait Litton, Minnesota et Amoco. Pillsbury, qui fait l'objet d'une OPA, a progressé sensiblement. Inco, qui a annoncé le versement d'un dividende spécial de 10 dollars, a également été recherché.

VALEURS	Cours du 3 oct.	Cours du 4 oct.
Alcoa	52 1/2	53 3/8
A.T.T.	26	26
Boeing	63 3/8	63 3/4
Chase Manhattan Bank	29 7/8	29 1/2
Du Pont de Nemours	81 1/4	80 5/8
Eastman Kodak	45 3/4	45 3/4
Exxon	44 3/8	44
Ford	51 7/8	51 1/2
General Electric	43 1/4	42 3/4
General Motors	75 1/8	75
Goodyear	57 3/8	57 1/4
I.B.M.	114 7/8	114 1/2
I.T.T.	50	49 1/2
Mobil Oil	42 5/8	42 1/8
Pfizer	54 1/2	54 1/8
Schlumberger	33 1/4	33 1/4
Texaco	45	44 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	96 1/8	96 1/2
Union Carbide	23 7/8	24 7/8
U.S.X.	27 3/8	27 1/4
Westinghouse	52 1/2	52 5/8
Xerox Corp.	57 1/2	57 1/2

PARIS, 5 octobre ⬆

Optimisme

La Bourse est à l'heure de l'optimisme. Mercredi, elle a encore amélioré ses positions.

En hausse de 0,22 % dès l'ouverture du marché, l'indicateur instantané enregistrait vers 14 heures un gain de 0,35 %.

En une quinzaine de jours, depuis le début du terme boursier la cote a déjà progressé de plus de 4,5 % selon cet indice et de 48 % depuis le début de l'année.

Les investisseurs sont donc optimistes, pour de multiples raisons maintes fois répétées ces dernières semaines : superbes résultats semestriels pour les sociétés, abondance des liquidités, achats des institutionnels et des étrangers.

Cet optimisme, il est partagé par la SAFE, un institut d'analyse boursière constitué notamment de grandes banques de la place qui vient de brosser un tableau encourageant pour le marché, selon divers boursiers. En effet, la SAFE s'attend à une stabilisation, voire à une baisse des taux d'intérêt en France, à un repli du prix des matières premières, à un bon niveau de croissance de l'économie française en 1989. Une croissance tirée par les investissements, une idée que l'on retrouve dans les prévisions 89 du ministère de l'économie, constataient les boursiers. Sur un marché qui se rétrécit comme une peau de chagrin en raison des multiples OPA ou OPE (plus de quarante depuis le début de l'année), le moindre achat accentue donc la progression des indices. Mercredi, les opérateurs, français et étrangers, s'intéressaient beaucoup aux titres « opéables », à quelques privatisées et à des sociétés qui viennent de publier leurs résultats semestriels. Le volume des échanges était quelquefois spectaculaire, notamment sur Club Méditerranée qui, depuis le début de la semaine, tient la vedette. A 14 heures, 152 000 titres avaient déjà été échangés. Le CCF figurait en tête de liste des hausses, suivi par les Nouvelles Galeries, Facom, Exer ou Saint-Louis. Via Banque, filiale de la Navigation Mixte, « travaillée actuellement », a pris 5 %. Selon des rumeurs boursières, la Mixte pourrait vendre sa branche assurances à un groupe étranger. Le MATIF était stable en attendant les prochaines statistiques américaines sur le chômage.

LONDRES, 4 octobre ⬆

Reprise

Après plusieurs séances de baisse sensible, la Bourse de Londres a regagné un peu de terrain mardi, grâce à la fermeté de certains titres.

L'indice Footsie des cent valeurs a gagné 4,7 points, à 1 807,3, après avoir cassé, en début de matinée, la barre des 1 800 points, à 1 792.

Des cas particuliers ont donc animé la cote, constataient les professionnels. La compagnie Virgin a gagné, par exemple, 7 pence, à 134 pence, après avoir fait connaître son intention de racheter ses actions en Bourse. Cable and Wireless et les magasins Burton ont également été fermes. La chute des valeurs pétrolières s'est ralentie. Toutefois, l'annonce par le gouvernement britannique qu'il avait l'intention de demander une réduction de la participation du Koweït dans British Petroleum a fait craindre un désinvestissement des Koweïtiens dans de nombreux secteurs.

L'importante OPA de 3,1 milliards de livres, lancée par Grand Metropolitan sur le groupe alimentaire et de commerce de détail américain Pillsbury, continuait de peser sur les titres de Grand Met. Ces derniers reculaient de 31 pence, à 455 pence. Pleasurama (hôtels) perdait 13 pence, à 218, malgré une surenchère de l'OPA inamicale lancée par le groupe de loisirs Mecca. Fonds d'Etat et mines d'or étaient irréguliers.

TOKYO, 5 oct. ⬇

Nouvelle baisse

Toujours préoccupée par l'état de santé de l'empereur Hirohito, la Bourse de Tokyo n'a pas le moral. Mercredi, pour la quatrième séance consécutive, elle a baissé, l'indice Nikkeï cédant 95,53 points, soit 0,35 % à 27 405,49. La veille, cet indice avait abandonné 44,51 points.

Dans cette position d'attente, le marché réagit à toute nouvelle désagréable, indiquent les experts. Les prises de bénéfice se multiplient donc, avec d'autant plus de force que le Japon se prépare à un long week-end férié, lundi prochain étant jour de fête nationale.

Les titres des secteurs de l'automobile, de la pharmacie, de la distribution, des banques et des maisons de courtage étaient en baisse. Hausse des sidérurgiques et des chemins de fer.

VALEURS	Cours du 4 oct.	Cours du 5 oct.
Akaï	585	580
Bridgestone	1 220	1 240
Canon	1 370	1 370
Fuji Bank	3 100	3 090
Honda Motors	2 090	2 020
Matsushita Electric	2 440	2 350
Mitsubishi Heavy	1 010	980
Sony Corp.	6 250	6 100
Toyota Motors	2 540	2 500

FAITS ET RÉSULTATS

● **Bénéfice de 40 millions de francs pour Marceau Investissement.** — Marceau Investissement, société de portefeuilles, dirigée par M. Georges Pébereau, a enregistré, pour le premier exercice plein de la compagnie, un bénéfice après impôt de 40,2 millions de francs. Au 30 juin, le total des prises de participation de la compagnie s'élevait à 876 millions de francs. Le conseil d'administration de Marceau Investissement a décidé de convoquer une assemblée générale, le 7 octobre prochain, pour porter le capital social à 1,8 milliard de francs, par une augmentation de 60 millions entièrement réservée à la banque allemande Bayerische Hypotheken Bank.

● **Mitsubishi Petrochemical prend 20 % dans l'américain Digene.** — La société japonaise Mitsubishi Petrochemical Co. va prendre une participation de 20 % dans la société américaine Digene Diagnostics Inc., afin d'élargir ses activités au secteur médical. La première entreprise pétrochimique japonaise a également obtenu une licence pour commercialiser, en Asie, des médicaments produits par Digene.

● **Les Mutuelles du Mans rachètent cinq compagnies italiennes.** — L'intérêt des assureurs français pour l'Italie ne se dément pas. Les Mutuelles du Mans, groupe privé de société mutuelles, viennent de renforcer leur présence de l'autre côté des Alpes, en rachetant la compagnie romaine La Nationale et en acquérant la presque totalité du capital des compagnies la Fiduciara, la Fiduciara Vita, la Mercury et la Salda, qui constituent le groupe Cab de Bologne. L'ensemble de ces sociétés a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 180 milliards de lires (800 millions de francs). Déjà, fin juin, le quatrième groupe français d'assurances, le GAN, avait signé un accord de participations croisées avec la SAI (Societa assicuratrice industriale) (*le Monde* du 29 juin).

● **Résultats semestriels stables pour la BNP.** — Le 30 juin 1988, les résultats consolidés de la BNP, part du groupe, sont restés pratiquement stables, passant de 1,248 milliard de francs pour le premier semestre 1987 à 1,310 milliard de francs pour le premier semestre 1988 (+ 3,5 %). Le résultat brut d'exploitation, avant provisions et impôts, diminue de 5,2 % à 4,418 milliards de francs, la progression du bénéfice net étant obtenue par une diminution des provisions (– 7,7 %). Les provisions pour créances douteuses, essentiellement sur les pays en voie de développement, augmentent de 38,4 % à 3,033 milliards de francs. Le fort accroissement des activités en métropole a permis de limiter les effets de la baisse des taux et de l'érosion continue des marges.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	309 90	....
Arnault & Associés	....	522
Asystel	270	....
B.A.C.	430	430
B. Demachy & Assoc.	447	....
B.I.C.M.	540	535
B.I.P.	....	620
Boiron	385	....
Bolloré Technologies	880	....
Buitoni	1050	....
Câbles de Lyon	1568	1579
Calberson	710	....
Cardif	850	850
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	264
C.A.T.C.	136	136
C.D.M.E.	1100	1100
C. Equip. Elect.	301 60	....
C.E.G.I.D.	735	....
C.E.G.E.P.	....	....
C.E.P.-Communication	1500	....
C.G.I. Informatique	848	....
Ciments d'Origny	570	....
C.N.I.M.	....	392
Concept	244	....
Conforama	....	918
Creeks	497 50	484
Dafsa	183	....
Dauphin	1078	1122 d
Devanlay	978	....
Deville	596	600
Dumenil-Leblé	1070	1050
Editions Belfond	118 80	120
Elysées Investiss.	27	....
Finacor	238 50	231
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	245	....
Guintoli	535	545
I.C.C.	....	238
IDIA	235	....
I.G.F.	105	103 60
INZ	155	....
Int. Metal Service	....	421
La Commande Electro.	313	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Le gd livre du mois	260	259
Loca Investissement	269	270
Locamic	....	172 80
Marin Immobilier	....	....
Metallurg. Minière	130	....
Métrologie Internat.	502	....
Microservice	135 20	....
M.M.B.M.	575	575
Molex	240	230 10
Navale-Delmas	....	789
Olivetti-Logabax	....	158
Om. Gest.Fin.	....	323
P.F.A. S.A.	430	....
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	98
Présence Assurance	404	405
Publicat. Filipacchi	....	443 50
Razel	930	....
St-Gobain Emballage	....	1544
St-Honoré Matignon	211	....
S.C.G.P.M.	....	301
Segin	398	399
Sema-Metra	550	....
S.E.P.	....	1430
S.E.P.R.	....	1328
S.M.T.Goupil	....	324 10
Sodinforg	945	940
Supra	....	335
TF 1	283 10	....
Unilog	159	159
Union Financ. de Fr.	400	400
Valeurs de France	330	....

Marché des options négociables le 4 octobre 1988

Nombre de contrats : 9 808.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	30	45	23	33
CGE	280	80	–	–	–
Elf-Aquitaine	360	8	17,50	29	–
Lafarge-Coppée	1 400	75	115	56	–
Michelin	180	13,60	20,50	10	13
Midi	1 355	250	250	30	–
Paribas	440	32	47	12	–
Peugeot	1 200	94	125	50	–
Saint-Gobain	520	40,50	–	12,20	–
Société générale	400	80	–	4	10
Thomson-CSF	180	13	19,50	11	15

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 4 oct. 1988
Nombre de contrats : 29 329.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,15	105,60	105
Précédent	105,15	105,55	104,95

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	4,20	3,89	0,07	0,42

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3540 F ⬆

Le dollar est en très légère hausse, sans signification réelle, mercredi matin à Paris, à 6,3540 F, contre 6,3360 F à la clôture et 6,3290 F au fixing du même jour. Le volume des échanges est faible un peu partout, dans l'attente des statistiques américaines du chômage, publiées vendredi.

FRANCFORT	4 oct.	5 oct.
Dollar (en DM)	1,8644	1,8600

TOKYO	4 oct.	5 oct.
Dollar (en yens)	133,15	133,48

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 oct.)	7 3/8-7 1/2 %
New-York (4 oct.)	8 1/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	3 oct.	4 oct.
Valeurs françaises	132,7	133,7
Valeurs étrangères	117,9	117,5
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	379,7	379,6
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 422,58	1 432,82

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	3 oct.	4 oct.
Industrielles	2 105,26	2 102,06

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	3 oct.	4 oct.
Industrielles	1 455,8	1 457,6
Mines d'or	171,1	172,6
Fonds d'Etat	87,96	88,04

TOKYO

	4 oct.	5 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 501,02	27 405,49
Indice général	2 129,78	2 116,76

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3350	6,3370	– 40	– 25	– 75	– 50	– 220	– 140
$ can.	5,2355	5,2415	– 132	– 103	– 243	– 205	– 652	– 545
Yen (100)	4,7542	4,7593	+ 113	+ 139	+ 231	+ 268	+ 711	+ 804
DM	3,4050	3,4079	+ 70	+ 88	+ 147	+ 170	+ 438	+ 501
Florin	3,0195	3,0219	+ 50	+ 62	+ 104	+ 122	+ 338	+ 389
FB (100)	16,2415	16,2529	+ 43	+ 134	+ 89	+ 227	+ 386	+ 740
FS	4,0106	4,0146	+ 140	+ 158	+ 285	+ 312	+ 796	+ 875
L (1 000)	4,5707	4,5755	– 128	– 84	– 251	– 201	– 727	– 622
£	10,7600	10,7697	– 410	– 366	– 773	– 706	– 2066	– 1882

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
DM	4 3/4	5	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	5 3/16	5 5/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	6 15/16	7 1/4	7 1/16	7 3/8	7 5/16	7 5/8
F.S.	3 3/8	3 5/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	8 1/2	9 1/8	10	10 3/8	10 1/4	10 3/4	10 7/8	11 1/4
£	11 7/8	12 1/8	11 15/16	12 1/16	11 15/16	12 1/16	11 15/16	12 1/16
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 7/16	7 11/16	7 5/8	7 3/4	8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 5 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3820	C.N.E. 3% ★	3721	3721	3749	+ 0 75
1025	B.N.P. T.P.	1040	1045	1046	+ 0 48
1110	C.C.F. T.P.	1120	1124	1124	+ 0 36
1123	Créd. Lyon. T.P.	1168	....	....	....
1370	Renault T.P.	1380	1380	1380	....
1728	Rhone-Poul. T.P.	1675	1678	1678	+ 0 18
1249	St-Gobain T.P.	1245	1241	1241	- 0 32
1231	Thomson T.P.	1239	1239	1239	....
480	Accor	526	534	535	+ 1 71
540	Air Liquide	529	530	531	+ 0 38
2100	Alcatel ★	2340	2340	2370	+ 1 28
1390	Als. Superm.	1435	....	....	....
300	A.L.S.P.I.	324	319 20	321	- 0 93
340	Alsthom ★	375	376	374	- 0 27
1950	Arjom. Prioux ★	2158	2160	2165	+ 0 32
520	Aussedat-Rey ★	568	568	565	- 0 70
990	Aux. Entrepr. ★	1078	1075	1092	+ 1 30
665	Av. Dassault ★	665	665	660	- 0 75
370	BAFP ★	454 90	459	439	- 3 50
290	Bail-Equipem. ★	303	302	304 90	+ 0 63
805	Bail Investiss.	846	849	839	- 0 83
290	B.N.P. C.I. ★	324 10	326	325 90	+ 0 52
470	Cie Bancaire ★	503	510	505	+ 0 40
440	Bazar H.-V.	441 20	442	449	+ 1 77
490	Béghin-Say ★	524	524	536	+ 2 29
1050	Berger (Ma)	1140	1110	1110	- 2 63
820	Bic ★	842	838	833	- 1 07
1730	B.I.S.	1873	1865	1870	- 0 16
2570	Bongrain S.A. ★	2702	2710	2710	+ 0 30
470	Bouygues ★	586	581	580	- 1 02
58	B.P. France ★	65	65 90	65 50	+ 0 77
5500	B.S.N. ★	5420	5430	5450	+ 0 55
645	Canal Plus	613	618	607	- 0 98
2400	Cap Gem. S. ★	2420	2400	2373	- 1 94
475	Carnaud ★	475	475	474 30	- 0 15
2620	Carrefour ★	2805	2805	2808	+ 0 11
152	Casino	162	161	160	- 1 23
108	Casino A.D.P.	114 40	114	112 10	- 2 01
1240	C.C.M.C.	1198	....	....	....
670	Cetelem	667	667	672	+ 0 75
415	Cerus ★	412 10	412	412	- 0 02
1600	C.F.A.O. ★	1680	1670	1670	- 0 60
340	C.G.E.	360	356	356	- 1 11
1250	C.G.I.P. ★	1262	1244	1255	- 0 55
1170	Chargeurs S.A. ★	1210	1258	1258	+ 3 97
1030	Ciments franç. ★	1086	1084	1080	- 0 55
420	Club Méditerr. ★	460	478	485	+ 5 43
155	Codetel ★	164 50	164 80	162	- 1 52
280	Cofimeg	294	290	285 30	- 2 98
570	Coles ★	614	614	614	....
220	Compt. Entrepr.	223	222	223	....
765	Compt. Mod. ★	750	755	750	....
765	Créd. Foncier ★	797	790	794	- 0 38
400	C. F. Immob. ★	430	412	428	- 0 47
136	C.C.F.	135 50	136	144	+ 6 27
500	Cr. Lyon. (CI) ★	516	518	515	- 0 19
900	Crédit Nat. ★	943	938	945	+ 0 21

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
565	CSEE (exSign.) ★	574	574	585	+ 1 92
395	Crouzet ★	395	388 70	393 90	- 0 28
2750	Damart S.A. ★	2900	2899	2920	+ 0 69
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1597	1600	1606	+ 0 56
180	Dév. P.d.C. (Li)	198 90	199	199	+ 0 06
430	D.M.C.	447	447	451	+ 0 89
355	Drouot Assur. ★	368	368 90	370	+ 0 54
2100	Docks France ★	2035	2030	2100	+ 3 19
700	Dumez ★	713	718	716	+ 0 42
1480	Eaux (Gén.)	1490	1500	1501	+ 0 74
1690	Ecco ★	1634	1630	1631	- 0 18
785	Electrofinanc. ★	870	862	867	- 0 34
460	El. S. Dassault	455	455	451 80	- 0 70
340	Elf-Aquitaine	337	338	336	- 0 30
290	- (certific.) ★	290	290	286	- 1 38
790	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2690	Essilor	2749	2740	2750	+ 0 04
1710	Essilor Int. (DP)	1655	1725	1735	+ 4 83
305	Esso S.A.F. ★	286	285 10	285	- 0 35
1510	Eurafrance	1587	1598	1593	+ 0 38
1190	Eurocom ★	1290	1300	1325	+ 2 71
2290	Euromarché	2370	2375	2380	+ 0 42
580	Europe n° 1 ★	624	626	615	- 1 44
33	Eurotunnel ★	34	34 40	34 70	+ 2 06
1190	Exor ★	1165	1170	1190	+ 2 15
885	Facom	915	936	940	+ 2 73
950	Fichet-bauche	1015	1030	1020	+ 0 49
190	Financial ★	191	191	193 90	+ 1 52
129	Fives-Lille ★	139	137 50	140	+ 0 72
1400	Fromageries Bel	1372	1400	1400	+ 2 04
1050	Gal. Lafayette ★	1045	1055	1070	+ 2 39
340	Gascogne	353	359	359	+ 1 70
1510	Gaz et Eaux	1545	1565	1550	+ 0 32
410	Géophysique ★	446	454	452	+ 1 35
545	Gerland	558	....	....	....
2850	Groupe Cité ★	2975	2975	2990	+ 0 50
650	GTM-Entrepose	663	672	662	- 0 15
680	Guyenne-Gas. ★	744	735	732	- 1 61
230	Hachette ★	281	281 30	281 50	+ 0 19
690	Havas ★	723	729	718	- 0 69
540	Hénin (La)	558	554	555	- 0 54
1120	Hutchinson ★	1120	1105	1130	+ 0 89
235	Imétal ★	264	264	268 50	+ 1 70
305	Imm. Plaine-M.	307 50	314 50	311	+ 1 14
435	Ingénico ★	420 50	433	426	+ 1 31
3870	Inst. Mérieux	4385	4405	4399	+ 0 32
530	Interbail ★	530	530	530	....
1130	Intertechnique	1105	1139	1128	+ 2 08
940	J. Lefebvre	978	1000	993	+ 1 53
860	Labinal ★	948	945	943	- 0 53
1380	Lab. Bellon	1470	1499	1524	+ 3 67
1400	Lafarge-Coppée	1400	1400	1405	+ 0 36
1160	Lebon ★	1200	1222	1167	- 2 75

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3120	Legrand ★	3145	3131	3140	- 0 16
2500	Legrand (DP) ★	2516	2570	2616	+ 0 04
845	Leroy-Somer ★	922	912	916	- 0 65
2100	Lesieur	2030	2030	2030	....
660	Locabail Immob.	666	663	663	- 0 45
400	Locafrance ★	415	419 90	412	- 0 72
820	Locindus	840	830	845	+ 0 60
280	Luchaire	369	340	355 60	- 0 95
3060	L.V.M.H. ★	3099	3090	3092	- 0 23
1460	Lyonn. Eaux ★	1490	1480	1490	....
67	Mais. Phénix	64 75	64	64 70	- 0 08
230	Mayoretto (Ly)	228 50	....	....	....
365	Mar. Wendel ★	374 60	378	371	- 0 93
185	Matra ★	190 10	192 40	192 50	+ 1 26
2920	Merlin-Gerin ★	3060	3060	3060	....
189	Michelin	178	182	180	+ 1 12
1470	Midi (Cie)	1586	1590	1595	+ 1 92
169	Midland Bk SA ★	172	172	179	+ 4 07
460	Min. Salsig. (Ma)	475	470	470	- 1 05
68	M.M. Penarroya	82 40	83	81 80	- 0 73
115	Moulinex	115 40	115 50	115	- 0 35
1110	Navig. Mixte ★	1262	1290	1255	- 0 55
113	Nord-Est ★	116 50	117 90	116 10	- 0 34
375	Nordon (Ny)	380	....	....	....
420	Nouvelles Gal.	414 40	414 10	437	+ 5 45
750	Occid. (Gén.) ★	790	791	794	+ 0 51
1100	Omn.F.Paris	1325	1325	1325	....
320	Olida-Caby ★	356 90	354 60	360	+ 0 87
3600	Oréal (L')	3755	3755	3750	- 0 13
435	Paribas	451 50	450	453	+ 0 33
415	Paris-Résc. ★	435	437	441	+ 1 38
1120	Pechelbronn ★	1128	1111	1136	+ 0 71
360	Penhoet	422 80	425	422 40	- 0 09
1040	Pernod-Ricard ★	1209	1195	1198	- 0 91
1250	Peugeot S.A.	1222	1228	1225	+ 0 25
580	Poliet ★	590	591	588	- 0 34
1040	Prétabail Sic.	1065	1077	1070	+ 0 47
600	Promogez	645	642	681	+ 5 58
600	Printemps ★	626	626	626	....
2170	Promodès	2199	2195	2175	- 1 09
715	Radiotechn. ★	650	660	669	+ 2 92
83	Raff. D. Total ★	66 05	66 25	66 65	+ 0 91
2840	Redoute (La) ★	3120	3150	3150	+ 0 96
335	Rober financière	339	339 10	339 10	+ 0 03
1230	Roussel-Uclaf ★	1300	1300	1301	+ 0 08
860	R.-Uclaf-CNI ★	840	847	880	+ 4 76
3800	R. Impériale (Ly)	3575	....	....	....
164	Sade	165 20	....	....	....
1630	Sagem ★	1630	1631	1606	- 1 47
540	Saint-Gobain	542	545	543	+ 0 18
940	St-Louis ★	1000	980	1018	+ 1 80
1800	Salomon	1755	....	....	....
695	Salvepar	670	....	....	....
775	Sanofi ★	810	810	818	+ 0 99

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
750	S.A.T. ★	750	770	755	+ 0 67
240	Saul.-Chât. (fil) ★	234	236	243	+ 3 85
1280	Saupiquet (Na)	1350	....	....	....
490	Schneider ★	490	490	489	- 0 20
57	S.C.O.A.	55	54 60	55 30	+ 0 55
570	S.C.R.E.G. ★	640	648	654	+ 2 19
820	Seb ★	840	842	839	- 0 12
390	Sefimeg ★	391 90	391 90	391 40	- 0 13
1400	S.F.I.M.	1460	1450	1500	+ 2 74
35	S.G.E.	36	36 50	36	....
710	Silic	688	705	700	+ 0 14
480	Simco-U.P.H. ★	474	470	472	- 0 42
1010	Skis Rossignol	1050	1050	1050	....
920	Sligos ★	910	910	908	- 0 22
435	Société Générale	476 50	475	475	- 0 31
146	Sodexco	144	145	144	....
168	Sodero (Na)	167	....	....	....
2880	Sodexho ★	2880	2890	2860	- 0 69
105	Sogerrai (Ny)	118 50	....	....	....
240	Sogerap	295	288	290	- 1 69
2060	Somm.-Allib. ★	2234	2240	2220	- 0 63
1160	Source Perrier ★	1176	1166	1151	- 2 13
735	Sovac ★	750	748	748	- 0 27
400	Spie-Batignol. ★	429	432 50	428 20	- 0 19
575	Strafor ★	754	750	735	- 2 52
290	Suez	306	309 50	315 20	+ 3 01
375	Synthelabo ★	377	380	388 60	+ 3 08
820	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4500	....	....	....
189	Thomson-C.S.F.	178	178	176 10	- 1 07
330	Total (CFP) ★	320 10	320	318	- 0 66
72	- (certific.)	72 80	72 80	72	- 1 10
1050	T.R.T. ★	888	992	998	....
380	U.F.B.-Locab. ★	404	400	391	- 3 22
710	U.I.C. ★	780	770	783	+ 0 38
495	U.I.F. ★	501	502	500	- 0 20
790	U.I.S.	800	800	800	....
165	U.C.B. ★	170	170 50	170	....
640	Unibail	707	704	704	- 0 42
585	Valéo ★	600	602	601	+ 0 17
142	Vallourec ★	179 50	178	180	+ 0 28
340	Via Banque	375 10	375	388	+ 3 44
720	Elf-Gabon ★	752	749	735	- 2 26
125	Amax Inc.	130	130 80	130 80	+ 0 62
177	Amer. Express	178	177 50	177 50	- 0 28
168	Amer. Teleph.	166 50	165 50	165 50	- 0 60
83	Anglo Amer. C.	89 95	90	90	+ 0 06
390	Amgold	434	422	422	- 2 76
925	BASF (Akt)	920	926	928	+ 0 65
1040	Bayer	1031	1043	1043	+ 1 16
80	Buffelsfont.	76 50	76 80	76 80	+ 0 39
190	Chase Manh.	190	185 50	185 50	- 2 37
105	Echo Bay Mines	109 60	109 20	109 20	- 0 36
63	De Beers	64 10	63 90	63 90	- 0 31

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1740	Deutsche Bank	1773	1777	1777	+ 0 23
970	Dresdner Bank	980	980	980	....
51	Driefontein Cfd	55 35	56	56	+ 1 17
520	Du Pont-Nem.	521	510	510	- 2 11
285	Eastman Kodak	288 50	289	289	+ 0 17
28	East Rand	29 10	28 75	28 75	- 1 20
240	Electrolux	250	252 80	252 80	+ 1 12
296	Ericsson	288	290 20	290 20	+ 0 76
285	Exxon Corp.	283	280	280	- 1 06
320	Ford Motors	325	325 50	325 50	+ 0 15
41	Freegold	45 05	46 25	46 25	+ 2 66
81	Gencor	87 90	88	88	+ 0 11
275	Gén. Electr.	277	272	272	- 1 81
680	Gén. Belgique	725	....	....	....
475	Gen. Motors	473 50	473 50	473 50	....
144	Goldfields	139 10	139	139	- 0 07
53	GdMetropolitan	49 45	48 90	48 90	- 1 11
34	Harmony	39 80	39 95	39 95	+ 0 38
81	Hitachi	77 50	74 55	74 55	- 3 81
1000	Hoechst Akt.	1020	1012	1012	- 0 78
109	Imp. Chemical	109	110 30	110 30	+ 1 19
720	IBM	732	725	725	- 0 95
310	ITT	314 80	312	312	- 0 89
187	Ito-Yokado	182	177 60	177 60	- 2 42
300	Mac Donald's	303	302 50	302 50	- 0 17
120	Matsushita	116 10	112 30	112 30	- 3 27
375	Merck	366	367 80	367 80	+ 0 49
405	Minnesota M.	403	396	396	- 1 74
275	Mobil Corp.	267 50	269 50	269 50	+ 0 75
245	Morgan J.P.	236 40	233	233	- 1 44
34780	Nestlé	34500	34980	34980	+ 1 39
1500	Nixdorf	1382	1380	1380	- 0 14
195	Norsk Hydro	98 20	95 80	95 80	- 2 44
110	Ofsil	125 30	124 10	124 10	- 0 96
2370	Petrofina	2220	2252	2252	+ 1 44
620	Philip Morris	617	624	625	+ 1 30
98	Philips	96	95 90	95 90	- 0 10
78	Placer Dome	79	77 70	77 70	- 1 65
350	Quilmès	338	332	331	- 2 07
360	Randfontein	396 50	401	401	+ 1 13
680	Royal Dutch	670	665	666	- 0 60
47	Rio Tinto Zinc	47 30	47 30	47 30	....
36	Saint. & Saatchi	37 50	38 50	38 50	+ 2 67
42	St Helena Co	45 70	45 50	45 50	- 0 44
215	Schlumberger	211 80	211	211	- 0 38
105	Shell transp.	104 30	105 10	105 10	+ 0 77
1580	Siemens A.G.	1601	1610	1608	+ 0 44
320	Sony	300 50	291 70	291 70	- 2 93
47	Telefonica	48 10	47 80	47 80	- 0 62
215	T.D.K.	204	193	193	- 5 39
53	Toshiba Corp.	52 60	50	50	- 4 94
345	Unilever	343 50	344	344	+ 0 15
245	Unit. Techn.	251 70	259	259	+ 2 90
380	Vaal Reefs	400	....	....	....
355	Volvo	354	353	353	- 0 28
150	West Deep	168 50	....	....	....
350	Xerox Corp.	362 20	....	....	....
191	Yamanouchi	187 50	186 30	186 30	- 0 64
2 02	Zambia Corp.	2 09	2 13	2 12	+ 1 44

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 15	3 279
9,80 % 78/93	103 05	2 309
10,80 % 79/94	106 10	0 947
13,25 % 80/90	105 40	4 538
13,80 % 81/89	101 46	9 982
16,20 % 82/90	108 53	11 818
16 % juin 82	112 04	5 216
14,60 % fév. 83	113 41	9 086
13,40 % déc. 83	119 65	10 617
12,20 % oct. 84	112 66	12 133
11 % fév. 85	113 65	6 852
10,26 % mars 86	108 15	5 847
ORT 12,75 % 83	1956 50	..
OAT 10 % 2000	107 20	3 616
OAT 9,90 % 1997	108 45	8 061
OAT 9,80 % 1996	105 80	6 694
Ch. France 3 %	152 50	..
CNB Bques janv. 82	103 15	2 451
CNB Paribas	103 15	2 451
CNB Suez	103 15	2 451
CNI janv. 82	103 21	2 451
PTT 11,20% 85	112 20	8 703
CFF 10,30% 86	105 35	6 585
CNE 11,50% 85	108 40	3 545
CNT 9% 86	100 30	4 038
CRH 10,90% déc. 85	110 40	7 532
C.N.C.A. T.P.	1138 80	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2340	..
Métrologie I. 6% 6/7	82 50	8 250

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1910
A.G.F. (St Cent.)	....	615
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	500	498
Astorg	199	200
Avenir Publicité	720	720
Bain C. Monaco	320	....
Banque Hypoth. Eur.	346	344
Béghin-Say (C.I.)	420	....
B.G.I.	976	976
Blanzy-Ouest	610	612
B.N.P. Intercontin.	236 80	227 40
Bénédictine	5980	6100
Bon-Marché	....	980
B.T.P.	....	134 30 d
Calf	576	....
Cambodge	....	710
C.A.M.E.	153	155
Carbone-Lorraine	650	....
Case-Poclain	28 10	....
C.E.G.Frig.	....	530
Centen. Blanzy	1330	....
Centrest (Ny)	214	....
Cerabati	....	130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	151	....
C.I.C. (Financ. de)	....	148
C.I. Maritime	722	720
Citram (B)	2200	....
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	1120	....
Cogifi	340	340
Comiphos	330	....
Cie Industrielle	....	2310
Comp. Lyon-Alem.	....	497 10
Concorde (La)	....	725
C.M.P.	19 45	17 90
Créd. Gén. Ind.	530	538
Cr. Universel (Cie)	....	560
Créditel	....	150
Darblay S.A.	....	700
Degremont	228 80	238
Delalande S.A.	1380	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1880
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	2390	2390
E.C.I.A.	1380	....
Electro-Banque	....	314
Elf-Antargaz	735	....
E.L.M. Leblanc	691	....
Enelli-Bretagne	....	242
Entrepôts Paris	476 10	495
Epargne (B)	3620	3620
Europ. Accumul.	....	68 50
Europe Soudre Indust.	120 70	....
Eternit	2375	2375
Finalens	215	220
FIPP	445	445
Fnac	759	....
Foncière (Cie)	455	461
Fonc. Lyonnaise	462	448
Foncina	....	400
Forinter	1096	1096
Fougerolle	....	361 10
France I.A.R.D.	277 40	266
France (La)	5750	5760
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	770
G.F.I.I.	296	285
Gaumont	580	....
Gévelot	732	732
Gr. Fin. Constr.	....	380
Gds Moul. Paris	....	535
Groupe Victoire	680	687
G. Transp. Ind.	525	525
Immindo S.A.	374	376
Immoinvest	257	....
Immobail	389 90	389
Immobanque	656	660
Immob. Marseille	....	6300
Immofice	450	....
Invest. (Sté Cent.)	785	768
Jaeger	214 60	....
Lafitte-Bail	430	....
Lambert Frères	....	363
Lille-Bonnières	....	770
Loca-Expansion	250	249
Locafinancière	....	341
Locatel	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	604	615
Lowe (Sté)	1949	2027
Lucia	1360	....
Machines Bull	....	98
Magasins Uniprix	137 50	136
Magnant S.A.	109	113
Maritimes Part.	328 20	326
Métal Déployé	424	425
Mors	106	110 30 d
Navig. (Nat. de)	....	102 60
Nozal	250	240
Optorg	414	414
Oréal (L') C.I.	2610	2610
Origny-Desvroise	1220	....
Palais Nouveauté	....	500
Pakal Marmont	585	583
Parfinance	191	....
Paribas-CIP	382	387
Paris France	240 50	245 50
Paris-Orléans	....	219
Partenha	....	285
Patern. Risq. Div.	1065	1050
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	277 70	....
Piles Wonder	1110	1200
Piper-Heidsieck	2800	2800
P.L.M.	....	161
Porcher	425	440
Procordis	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3336
Rhône-Poul. (c. inv.)	430	436
Ricqlès-Zan	....	209
Rochefortaise S.A.	....	499
Rochette-Cenpa	68	70
Rosario (Fin.)	780	750
Rougière	203 80	223 d
Rougier et Fils	108 50	....
Sacer	575	580
SAFAA	310	312
Safic-Alcan	810	850
SAFT	....	1735
Sage	....	250 10
Salins du Midi	487	480
Santa-Fé	106 30	133 d
Satam	....	98 50
Savoisienne (M)	206	206
SCAC	525	520
Senelle Maubeuge	....	395 d
S.E.P. (M)	168	159
Sicil	....	335
Sicotel	....	274
Simnor (Li)	....	....
Simio	258	259 50
Siph (Plant. Hévéas)	340	335
Sofal financière	....	1845
Soficel	....	970
Soffo	600	....
Soficomi	....	698
S.O.F.I.P. (M)	132 50	132 50
Sofragi	900	920
Sopagri	166	....
Souchon Autog.	540	561
Sovabail	....	595
Suez (Fin. de)-CIP	249 50	251
Stemi	....	810
Taittinger	2805	2920 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	186	....
Tour Eiffel	....	340
Ulicer S.M.D.	....	....
U.A.P.	335	326
U.T.A.	1890	1970 d
Vicat	....	1824
Viniprix	....	1180
Virax	113	117 60
Waterman S.A.	....	690
Brass. du Maroc	127	129

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	710	690
Akzo	423	....
Alcan Alum	184	185
Algemene Bank	125	....
American Brands	330	335
Am. Petrofina	420	....
Arbed	425	550 d
Asturienne Mines	143 50	143
Banco de Santander	360	380
Bco Pop Espanol	430 50	432
Banque Ottomane	2150	2137
B. Régl. Internat.	42000	41500
Br. Lambert	550	550
Canadian-Pacific	105	108
Chrysler corporation	150	150
CIR	25 50	25 10
Commerzbank	808	....
Dart. and Kraft	377 90	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	585	581
Gén. Belgique	725	....
Gevaert	1150	1300
Glaxo	118 50	117 30
Goodyear	372	375
Grace and Co	151	154
GTE corporation	268	278
Honeywell Inc.	403	....
I. C. Industries	228	225
Johannesburg	710	705
Kubota	38 80	37
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 90	43 50
Mineral-Ressourc.	78	....
Noranda	111 20	112 20
Olivetti	26	....
Pakhoed Holding	270	265
Pfizer Inc.	340	341
Procter Gamble	495	490 10
Ricoh Cy Ltd	54 10	....
Rolinco	266	267
Robeco	282	280
Rodamco	459	464 80
Saipem	9 50	9 50
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	290	290
Steel Cy of Can.	113	110
Squibb	412	398
Tenneco	301	301
Thorn EMI	67 20	68
Toray indust. inc	39	....
Vieille Montagne	1250	1250
Wagons-Lits	922	918
West Rand	8 50	8 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	238	219
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	150 10	174 d
Cogenhor	104	106
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	340	340
Dubois Inv. (Casto.)	850	850
Gachot	72	....
Guy Degrenne	840	....
Hoogovens	167	....
Metrosarvice (bons)	12 05	13 10
Nicolas	875	....
Particip. Perrier	352	352
Rémy et Associés	259 60	....
Rorento N.V.	176	175 20
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	370	....
Sté Lecteurs du Monde	594	600
Ufinex	380	....
Union Brasseries	137 10	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 329	6 354	6 100	6 600
ECU	7 060	7 062	....	....
Allemagne (100 DM)	340 580	340 580	330	350
Belgique (100 F)	16 249	16 249	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	301 990	302 050	....	....
Danemark (100 krd)	88 640	88 560	85	92
Norvège (100 k)	92 090	92 110	88 500	95 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 747	10 759	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 188	4 194	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 568	4 570	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	400 950	400 690	389	411
Suède (100 krs)	99 230	99 360	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 428	48 425	46 900	49 900
Espagne (100 pes.)	5 146	5 157	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 128	4 132	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 232	5 268	5 030	5 450
Japon (100 yens)	4 751	4 762	4 610	4 930

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/10
Or fin (kilo en barre)	81000	81100
Or fin (en lingot)	81300	81700
Pièce française (20 fr)	480	484
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	513	515
Pièce latine (20 fr)	488	473
Souverain	593	595
Pièce de 20 dollars	3170	3105
Pièce de 10 dollars	1570	1545
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3090	3080
Pièce de 10 florins	485	485
Or Londres	397 35	.....
Or Zurich	397	.....
Or Hongkong	397 75	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 4/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	892 04	870 28
Actilion	213 11	207 41 ◆
Actions France	464 24	447 46
Actions sélectionnées	561 59	541 29
Aedificandi	593 27	571 83
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1071 55	1045 41
A.G.F. 5000	567 27	553 43
A.G.F. ECU	1079 92	1069 23
A.G.F. Foncier	104 56	102 01
A.G.F. Interfonds	429 58	419 10
A.G.F. Invest	114 84	112 04
A.G.F. OBLIG.	1088 07	1082 66
A.G.F. Sécurité	10592 46	10592 46
Agfimo	595 84	581 31
Alsafi	215 07	207 30
A.L.T.O.	185 43	178 73
Amasi-Gan	5628 79	5373 55
America-Valor	681 48	664 86
Amplitude	552 14	536 06
Arbitrages court terme	5548 11	5540 67
Associc	1183 28	1183 28
Atout Futur	310 51	300 30
Aurecic	1388 56	1349 12
Avenir C.I.C.	103 87	100 84
Axa Europe	116 29	111 02
Axa Investissements	113 57	108 42
Bred Associations	2638 04	2631 15
Capital Plus	1723 23	1723 23
Cadden-Pierre	28 20	26 89
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5078 64	5071 03
Compterstrate	111 32	108 08
Convertimmo	349 71	336 26
Créditer	490 59	476 30
Drouot-France	686 72	655 13
Drouot-Investiss.	1013 32	967 37
Drouot-Sécurité	252 12	240 69
Drouot-Sélection	139 35	133 03
Ecucic	1198 08	1180 37
Ecureuil Monétaire	30891 42	30891 42
Ecureuil Privatisations	358 38	347 94
Energie	231 25	220 76
Eparcic	2784 15	2784 15
Eparcourt Sicav	4245 04	4234 45
Épargne Associations	25048 43	25010 91
Epargne-Capital	8258 04	8174 30
Epargne Court-Terme	502 20	502 20 ◆
Epargne Croissance	1515 84	1475 27
Epargne-Industr.	76 40	71 98
Epargne Inter	605 80	589 59
Epargne J	54299 41	54299 41 ◆
Epargne Long-Terme	176 93	172 19
Epargne Monde	1138 93	1108 45
Epargne Première	13015 45	12918 56 ◆
Epargne-Oblig.	197 76	192 46
Epargne-Quatre	1103 85	1074 31 ◆
Epargne-Unie	1223 17	1178 96
Epargne-Valeur	426 65	416 23
Epacblig	1306 04	1303 43 ◆
Epsilon	1116 23	1105 18
Eurinvest Croissance	1169 54	1135 60
Eurinvest Rendement	1149 22	1094 24
Eurocic	9279 21	9142 08
Eurodyn	1037 34	1003 23
Euro-Gan	5444 17	5197 30
Euro-Mall	26 19	25 80
Finord Placement	60830 93	60830 93
Finord Valorisation	13798 23	13528 66
Fossicav (div. par 10)	11029 14	11029 14
Foncicat	253 21	245 34
France-Gan	6862 25	6551 07
France-Garantie	278 11	277 55
France-Investiss.	391 55	373 79
France-Obligations	453 31	448 82
Francic	399 27	387 64
Francic Pierre	99 89	98 98

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1036 46	1006 27
Fructi-Associations	27 81	27 81
Fructi-Epargne	27 80	27 12
Fructicapi	32 59	32 11
Fructicourt	110139 88	110139 88
Fructidor	247 10	243 45
Fructifrance	781 46	762 40
Fructimmo	26 76	26 11
Fructivar	4295 47	4284 76
Fructi ECU	575 55	567 04
Fructi-Première	11176 37	11011 20
Futurobilg	1118 12	1081 36
Gestilion	59039 50	58892 27 ◆
Gestion Associations	149 61	146 32
H.L.M. Monétaire	......	......
Horizon	1100 91	1068 84
Interoblig.	12136 90	11670 10
Intersélect France	462 72	439 53
Invest. net	15170 21	15139 93 ◆
Invest Obligataire	18579 46	18542 38 ◆
Japacic	188 62	183 13 ◆
Jeune épargne	237 67	234 16
Laffitte-Amérique	243 51	232 47
Laffitte Europe	249 57	238 25
Laffitte-Expansion	276 62	263 98
Laffitte-France	312 96	298 77
Laffitte-Immobilière	235 79	225 10
Laffitte-Japon	385 66	368 17
Laffitte-Oblig.	147 38	140 70
Laffitte-Rend.	205 76	197 38
Laffitte-Tokyo	350 16	334 28
Latitude	5128 65	5119 17
Lion-Associations	11736 64	11736 64 ◆
Lion-Institutionnels	23765 38	23706 09 ◆
Lionplus	756 81	749 32 ◆
Lion Trésor	2092 75	2072 03 ◆
Livret Bourse Investis.	458 25	442 96
Livret portefeuille	653 12	634 10
Méditerranée	164 15	156 71
Mondiale Investissem.	421 85	402 72
Monecic	5601 06	5601 06
Monedem	52198 71	52198 71
Mond J.	55952 72	55952 72
Morgan court terme	14375 72	14375 72 ◆
Mutuelle Unie SéL	149 34	142 57
Natio.-Epargne	14016 51	13877 73
Natio.-Epargne Trésor	6849 97	6836 30
Natio.-Court terme	216258	216256
Natio.-Inter.	1223 04	1180 31
Natio.-Obligations	559 62	544 64
Natio.-Patrimoine	1384 03	1347 05
Natio.-Placements	66713 90	66713 90
Natio.-Revenu	1066 21	1055 65
Natio.-Sécurité	11648 70	11648 70
Natio.-Valeurs	707 06	688 14
Nippon-Gan	5953 76	5683 78
Nord-Sud Développ.	1205 04	1202 63
Normanif	13389 87	13137 13
Obli Association	124 93	123 69
Oblicic Régions	1061 38	1045 69
Obligations Convert.	425 36	406 07
Oblig. toutes catég.	158 28	153 30 ◆
Oblifion	1117 83	1106 76 ◆
Optimavalor	203 09	198 14
Oraction	1215 06	1175 11
Orvalor	5732 21	5526 02
Paribas Croissance	587 35	563 41
Paribas Epargne	18117 13	18084 96
Paribas France	98 43	93 62
Paribas Oblimonde	1014 09	989 10
Paribas Opportunités	112 02	108 76
Paribas Patrimoine	521 22	489 97
Paribas Revenu	95 64	94 59
Parnasse-Valor	1101 21	1100 11
Patrimoine Retraite	1735 37	1701 34

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pervalor	611 50	593 69
Phenix Placements	253 32	252 06
Pierre Investiss.	678 49	647 72
Placement A	962 39	962 39
Placement crt-terme	72739 09	72739 09
Placement J	55663 68	55663 68
Placement Premier	54565 29	54565 29
Plénitude	112 62	109 61
Première Obligations	10828 57	10806 96
Prévoyance Ecureuil	111 69	108 70
Priv'Association	22643 68	22643 68
Quartz	112 89	110 11
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 05
Rentacic	166 16	163 70
Revenus Trimestriels	5593 46	5538 08
Revenu Vert	1196 13	1178 45
St-Honoré Assoc.	14503 05	14430 90
St-Honoré Bio-aliment.	778 69	743 38
St-Honoré Pacifique	545 42	520 69
St-Honoré P.M.E.	483 34	461 42
St-Honoré Real	11724 46	11677 75
St-Honoré Rendement	11896 47	11837 28
St-Honoré Services	507 02	487 52
St-Honoré Technol.	751 38	717 31
St-Honoré Valor	12279 39	12279 39
Sécuricic	5503 75	5498 25
Sécuri Taux	10786 40	10786 40
Sélection Croissance	515 08	500 08
Sicasden (Casden BP)	732 52	721 69
Sicav-Associations	1429 10	1426 96
S.F.I. fr. et étr.	634 76	616 27
Sicav 5000	357 87	348 29 ◆
S.I. Est	1340 19	1279 42
S.I.G.	784 90	749 96
Silvafrance	556 05	541 17 ◆
Silvaro	416 48	404 34 ◆
Silvarente	211 45	209 36 ◆
Silvinter	424 18	412 83 ◆
S.N.I.	1160 11	1126 32
Sogepargne	345 25	332 77
Sogevar	1029 42	982 74
Soginter	1327 16	1266 98
Soleil Investissement	493 76	471 37
Stratégie Actions	1082 58	1040 92
Stratégie Rendement	1132 20	1096 56 ◆
Technocic	1115 38	1082 89
Techno-Gan	6001 60	5729 45
Transcontinents	83 32	81 69
Tricon	5303 90	5251 39 ◆
U.A.P. Investiss.	415 85	400 82
Uni-Associations	115 22	115 22
Unifrance	485 90	469 30
Unifoncier	1207 69	1164 04
Uni-Garantie	1377 80	1350 76
Uni-Régions	2812 48	2710 82
Unirente	2342 62	2285 59
Univar	187 89	187 89
Univers-Actions	1089 86	1053 06
Univers-Obligations	1608 41	1555 52
Valorem	511 90	489 41
Valorg	1606 49	1604 88
Valrail	41112 42	41091 87
Vauban	23424 59	23401 17

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ALGÉRIE : sur fond de mots d'ordre de grève

Violentes manifestations à Alger

ALGER
de notre correspondant

La grève n'était peut-être pas générale mercredi matin 5 octobre, comme une rumeur persistante l'avait annoncé, mais la ville était jonchée d'ordures, et l'on circulait comme un jour férié. Du moins jusqu'à ce que plusieurs centaines de jeunes, dont certains de dix ans, envahissent les artères principales du centre-ville vers 11 heures.

Très rapidement, ces vagues extrêmement fluides déferlaient rue Didouche-Mourad (ex-rue Michelet), la grande avenue d'Alger, cassant tout sur leur passage. Des autobus ont été stoppés, et les passagers obligés de descendre. De nombreuses automobiles arborant des plaques d'immatriculation rouges (celles des voitures de service de l'administration) ont été renversées et brûlées. Des ordures ont été répandues sur la chaussée et incendiées.

Dans le haut de la rue Didouche-Mourad, à l'angle de la rue Debussy, plusieurs centaines d'adolescents se sont acharnés sur le Blue Note, un bar-restaurant night-club. Les vitrines ont été pulvérisées, des caisses de bouteilles et des canettes de bière ont été sorties sur la chaussée. Autant de projectiles providentiels pour s'attaquer à toutes les vitrines environnantes. Les commerçants qui ont baissé leur rideau de fer dès le début des événements ont été bien inspirés.

Quelques scènes de pillage ont été observées ici et là. La devanture des Galeries algériennes n'existe plus, seule une grille métallique en protège l'accès. Les boutiques des compagnies aériennes ont été ravagées. Les forces de l'ordre, qui, apparemment, avaient reçu des instructions pour ne pas intervenir sur-le-champ, ont pris position vers 13 heures. Plusieurs cars et Land-Rover de police bouchaient alors la chaussée place Audin, à la sortie du tunnel des universités. Des CNS (compagnies nationales de sécurité), l'équivalent des CRS françaises, ont pris position à ce carrefour stratégique.

Déjà la veille au soir à Bab-el-Oued, la police avait dû intervenir violemment pour disperser des manifestants qui ont ravagé ce quartier populaire, brûlant plusieurs véhicules à proximité de la direction générale de la sûreté nationale comme s'ils voulaient lancer au pouvoir un suprême défi.

Tout se passe comme si le crescendo observé ces dernières semaines, débrayages et grèves ici et là, d'abord au sein des entreprises puis dans le service public à travers les PTT, puis des manifestations violemment réprimées à Rouïba et Bouira, et enfin les violents événements de mercredi à Alger, était avant tout destiné à mobiliser l'opinion algérienne, toujours maintenue dans l'ignorance des incidents par la presse nationale.

Celle-ci, étroitement contrôlée par le pouvoir ou le parti, est restée d'une discrétion exemplaire sur les tensions perceptibles depuis plusieurs jours (*le Monde* du 4 octobre). Aucune information, aucun commentaire n'a été donné sur les mouvements sociaux qui se multiplient pourtant depuis une dizaine de jours. Ces événements sont volontiers qualifiés dans l'administration d' *« épiphénomènes »*. Il faut lire entre les lignes un *« appel de l'UGTA »*, diffusé par l'agence officielle Algérie presse service (APS), puis repris par les quotidiens nationaux, pour comprendre que l'ordre normal des choses est perturbé.

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA, syndicat unique), l'une des principales organisations de masse du FLN, dans son communiqué, *« réaffirme le bien-fondé des aspirations légitimes des travailleurs en matière de pouvoir d'achat et de conditions de vie, tout en mettant en garde contre les dépassements qui nuisent en dernier ressort aux travailleurs, à l'économie nationale et à notre Révolution socialiste »*. Le gouvernement est ainsi prévenu du soutien que le parti, à travers l'UGTA, entend manifester aux travailleurs, dont l'attention est, par ailleurs, attirée sur les effets néfastes que pourrait avoir un mouvement social trop ample.

Une réunion entre des membres du gouvernement et des responsables de l'UGTA a eu lieu, à Alger, pour essayer de trouver une solution aux problèmes soulevés par le mécontentement populaire. Selon l'APS, au cours de cette rencontre, des mesures ont été définies pour *« améliorer, à court terme, le pouvoir d'achat des travailleurs »*. Dans ce train de mesures arrêtées conjointement par le gouvernement de M. Abdelhamid Brahimi et le syndicat dirigé par M. Tayeb Belakhdar, figurent également des décisions qui devraient permettre *« d'assurer une plus large disponibilité des produits de première nécessité »* qui font sporadiquement défaut, comme la semoule en ce moment, et de *« renforcer le contrôle des prix, la lutte contre l'inflation, la fraude et l'évasion fiscale »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

URSS

Création de deux nouveaux journaux

MOSCOU
de notre correspondant

Réuni lundi pour la première fois depuis son remaniement par le plénum de vendredi dernier, le bureau politique a souligné, indique mercredi 5 octobre la *Pravda*, que cette réunion du comité central avait constitué *« l'étape naturelle dans la réalisation des directives de la dix-neuvième conférence sur le renforcement du rôle d'avant-garde du parti et l'approfondissement de la « perestroïka »*. Le bureau politique, poursuit la *Pravda*, *« a mis l'accent sur la nécessité d'élargir le contrôle sur la manière dont la politique de « perestroïka » est conduite* [...], *spécialement par le conseil des ministres d'URSS et ses différentes instances »*.

Bref, on va de l'avant et on visse, et cela dans tous les domaines. Pour ce qui est de la « glasnost », le bureau politique a ainsi décidé de créer deux nouveaux journaux, *les Nouvelles du comité central du PCUS* et *le Messager du gouvernement*, qui devront rendre compte en détail des activités du comité central et du conseil des ministres, en publiant en particulier des sténogrammes de leurs réunions. *Les Nouvelles du comité central* devront également publier des documents d'archives du parti, ce qui semble annoncer de nouveaux coups de projecteur sur le passé du régime.

Dans les pays Baltes enfin, la Lettonie a un nouveau premier secrétaire, M. Jan Vagris, et la Lituanie vient de consacrer un plénum de son comité central à la réorganisation de l'appareil. Tout indique qu'il s'agit là d'essayer de mettre ces deux Républiques au rythme des réformes estoniennes afin de créer dans les pays Baltes un ensemble politique cohérent dans lequel pourraient être expérimentées des réformes plus radicales que dans le reste du pays.

BERNARD GUETTA.

Le numéro du « Monde » daté 5 octobre 1988 a été tiré à 570 227 exemplaires

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Mitterrand souhaite que « l'ensemble du gouvernement s'engage » dans la campagne pour le référendum

Le gouvernement a proposé au président de la République, le mercredi 5 octobre, lors de la réunion du conseil des ministres, de soumettre au référendum, en vertu de l'article 11 de la Constitution, le projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie. Le président de la République a souhaité que *« l'ensemble du gouvernement s'engage dans cette campagne »*, a indiqué M. Claude Evin, porte-parole du gouvernement.

M. François Mitterrand a d'autre part interrogé le ministre des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, sur l'éventualité d'un message que pourrait adresser le président de la République aux députés et aux sénateurs.

Les ministres concernés par l'organisation du référendum du 6 novembre ont indiqué que la campagne s'ouvrira le 24 octobre à 0 heure et se terminera le samedi 5 novembre.

M. Evin a précisé que les groupes politiques représentés au Parlement disposeront au total de deux heures de campagne officielle à la radio et de deux heures à la télévision. S'y ajouteront cinq minutes de radio et cinq minutes de télévision pour les groupes non représentés au Parlement ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés aux dernières élections législatives. Enfin, les familles politiques représentées au comité consultatif du territoire, c'est-à-dire le RPCR et le FLNKS, disposeront au total de cinq minutes à la télévision et de cinq minutes à la radio.

A la fin du conseil des ministres, M. Rocard a souhaité adresser à la ville de Nîmes et à ses habitants *« un message de condoléances et de soutien »*. Le président de la République a *« insisté*, selon M. Evin, *sur l'urgence et l'ampleur des aides à apporter à la ville de Nîmes et aux communes voisines, et sur la mobilisation nécessaire des services publics, des collectivités locales et de toutes les bonnes volontés »*.

M. Evin, qui est aussi ministre des affaires sociales et de la santé, a ajouté qu'il avait accordé à l'hôpital de Nîmes une subvention de 10 millions de francs.

● **Le Parti républicain se prononce pour un « oui critique ».** — Le Parti républicain proposera au bureau politique de l'UDF de prendre position pour le « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie ». Dans un communiqué, l'état-major du PR souligne que *« cette réponse positive doit être critique et conditionnelle »*.

Sur le vif

Rocky, fais gaffe !

Je me fais un sang d'encre pour mon Rocky, dites donc, les enfants. Eh oui, j'ai le béguin, c'est mon chouchou, et ce qui m'inquiète c'est que je ne suis pas la seule. Paraît qu'il s'envole dans les derniers sondages, mon chéri. On est 66 % à le trouver super, bien plus super que le Mimi. Mais non, c'est pas la joie. C'est la cata. Pourquoi ? Because Philippe Alexandre et son dernier bouquin. Une sorte de bloc-notes au vitriol. *Paysages de campagne*, ça s'appelle. Et c'est à tomber par terre de pertinente impertinence. Le « Bébête show » revu et corrigé par Saint-Simon. Vous pouvez pas savoir ce qu'il raconte sur les princes qui nous gouvernent ! C'est pas croyable ! Et c'est tout bon. Mes copains du service politique vous le diront. Ils vont lui faire un vrai article.

En attendant, moi, son livre, je l'ai ouvert hier soir dans mon lit, et j'ai passé une nuit blanche. Il a une façon de décrire Sa Majesté Mimi Ier, ou plutôt sa statue. Elle ne marche pas, elle avance sur son socle sous les yeux écarquillés d'une cour frémissante, à plat ventre, rampant aux pieds de ce monarque sur piédestal qui m'a fait froid dans le dos.

Déjà qu'il haïssait, oui, c'était de la haine, une haine au couteau, ce pauvre Jacquot, un « Bonaparte de Corrèze qui n'aurait pas fait mieux que le général Boulanger », qu'est-ce que ça va être si mon Rocky monte assez haut pour lui faire de l'ombre ! Je donne pas cher de sa peau.

Je sais ce que vous êtes en train de vous dire : Et celle de son confrère, alors, elle y pense pas ? Il est foutu, ce mec. Après ce qu'il a sorti, ils vont l'attendre au bazooka, tous ces tueurs, quand il viendra aux nouvelles, histoire d'alimenter sa chronique sur RTL. On ne révèle pas impunément les dessous de la Mafia.

Eh bien si, justement. Et c'est ça le plus dérisoire. Ils sont tellement affamés de gloire et de pouvoir, qu'ils traversent le miroir que nous leur tendons, sans même s'inquiéter de ce terrifiant arrêt sur l'image. Leur image dans l'opinion.

CLAUDE SARRAUTE.

Les négociations entre le CNPF et les syndicats

La réduction du temps de travail est envisagée comme une contrepartie

Après les mutations technologiques, les organisations syndicales et le patronat ont entamé, le 4 octobre, la deuxième étape de leur cycle de négociations sur un *« accord de méthode »*, selon la terminologie employée par M. Pierre Guillen, président de la commission sociale du CNPF. Cette fois, les partenaires sociaux aborderont le dossier de l'aménagement du temps de travail, un thème qu'ils n'avaient pas traité depuis l'échec de la négociation sur la flexibilité en 1984.

Lors de leur premier échange de vues, les délégations, sauf celle de la CGT, se sont accordées sur un ordre du jour, jugé *« positif »* par M. Pierre Guillen. On commencera avec le thème de l'optimation des moyens de production, par l'aménagement du temps de travail, l'augmentation de la durée de l'utilisation des équipements et la réorganisation du travail. Mais cette recherche comprendra des contreparties, pour les salariés, *« la réduction du temps de travail n'étant pas écartée »*, selon M. Jean Kaspar (CFDT).

Ensuite, il sera question des formes particulières d'emploi (travail intermittent, temps choisi, etc.) dans le souci de préciser les garanties collectives et individuelles. Enfin, les négociateurs devraient discuter des procédures, des voies et des moyens à mettre en œuvre.

Cette première séance a surtout été marquée par la relative ouverture sur un sujet devenu tabou, la réduction du temps de travail, dont l'examen sera décisif dès la prochaine rencontre. *« La réduction du temps de travail n'est pas* a priori *une contrepartie que nous évacuons »* a admis M. Guillen en citant la formation comme une autre éventualité.

Si la CGC se montre prudente à l'égard de cette question, et entend que la situation provoquée pour les cadres soit examinée, les autres organisations (CFDT, FO, CFTC) tiennent plus ou moins à cette revendication.

Clairement, Force ouvrière et la CFTC veulent, l'une que l'on reprenne la discussion en s'appuyant sur un bilan de l'accord de juillet 1981, l'autre que l'on annule la loi Séguin de 1987.

Quant à M. Kaspar, il a fixé deux conditions. *« Tout accord qui n'aborderait pas la réduction du temps de travail comme un moyen privilégié est voué à l'échec »* a-t-il répété, en rappelant qu'il ne pouvait y avoir *« d'aménagement du temps de travail sans contrepartie pour les salariés »*. Toutes les dispositions doivent faire l'objet *« de négociations avec les organisations syndicales »* d'abord dans les branches professionnelles, ensuite dans les entreprises.

A. Le.

A B C D F G H

